RAPPORT ANNUEL

31.12.21

NAGELMACKERS

SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable
publique de droit belge à compartiments multiples
Société Anonyme

OPC ayant opté pour des placements
répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du prospectus et du document « Informations clés pour l'investisseur ».

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT 11
1.1. ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT 11
1.2. RAPPORT DE GESTION 13
1.2.1. Informations aux actionnaires 13
1.2.2. Vue d'ensemble des marchés 20
1.3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.12.21 25
1.4. BILAN GLOBALISE 31
1.5. COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE 32
1.6. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION 34
1.6.1. Résumé des règles 34
1.6.2. Taux de change 35
2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS EQUITY SMALL & MID CAP FUND 36
2.1. RAPPORT DE GESTION 36
2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 36
2.1.2. Cotation en bourse 36
2.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 36
2.1.4. Gestion financière du portefeuille 37
2.1.5. Distributeurs 37
2.1.6. Indice et benchmark 37
2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 37
2.1.8. Politique future 37
2.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement 38
2.1.10. Affectation des résultats 38
2.2. BILAN 39
2.3. COMPTE DE RESULTATS 40
2.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 41
2.4.1. Composition des actifs au 31.12.21 41
2.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille) 42
2.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR) 43
2.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 43
2.4.5. Performances 44
2.4.6. Frais 47
2.4.7. Notes aux états financiers et autres informations 47
3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS EUROPEAN REAL ESTATE FUND 48
3.1. RAPPORT DE GESTION 48
3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 48
3.1.2. Cotation en bourse 48
3.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 48
3.1.4. Gestion financière du portefeuille 49
3.1.5. Distributeurs 49
3.1.6. Indice et benchmark 49

3.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 49
3.1.8. Politique future 49
3.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement 50
3.1.10. Affectation des résultats 50
3.2. BILAN 51
3.3. COMPTE DE RESULTATS 52
3.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 53
3.4.1. Composition des actifs au 31.12.21 53
3.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille) 54
3.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR) 54
3.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 55
3.4.5. Performances 55
3.4.6. Frais 58
3.4.7. Notes aux états financiers et autres informations 58
4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND BALANCED 59
4.1. RAPPORT DE GESTION 59
4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 59
4.1.2. Cotation en bourse 59
4.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 59
4.1.4. Gestion financière du portefeuille 60
4.1.5. Distributeurs 60
4.1.6. Indice et benchmark 60
4.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 61
4.1.8. Politique future 61
4.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement 62
4.1.10. Affectation des résultats 62
4.2. BILAN 63
4.3. COMPTE DE RESULTATS 64
4.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 65
4.4.1. Composition des actifs au 31.12.21 65
4.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille) 66
4.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR) 66
4.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 66
4.4.5. Performances 67
4.4.6. Frais 68
4.4.7. Notes aux états financiers et autres informations 68
5. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND CONSERVATIVE 70
5.1. RAPPORT DE GESTION 70
5.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 70
5.1.2. Cotation en bourse 70
5.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 70
5.1.4. Gestion financière du portefeuille 71
5.1.5. Distributeurs 71
5.1.6. Indice et benchmark 71

5.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 72
5.1.8. Politique future 72
5.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement 73
5.1.10. Affectation des résultats 73
5.2. BILAN 74
5.3. COMPTE DE RESULTATS 75
5.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 76
5.4.1. Composition des actifs au 31.12.21 76
5.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille) 77
5.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR) 77
5.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 77
5.4.5. Performances 78
5.4.6. Frais 79
5.4.7. Notes aux états financiers et autres informations 79
6. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND FULL EQUITIES 81
6.1. RAPPORT DE GESTION 81
6.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 81
6.1.2. Cotation en bourse 81
6.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 81
6.1.4. Gestion financière du portefeuille 82
6.1.5. Distributeurs 82
6.1.6. Indice et benchmark 83
6.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 83
6.1.8. Politique future 83
6.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement 84
6.1.10. Affectation des résultats 84
6.2. BILAN 85
6.3. COMPTE DE RESULTATS 86
6.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 87
6.4.1. Composition des actifs au 31.12.21 87
6.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille) 87
6.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR) 88
6.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 88
6.4.5. Performances 89
6.4.6. Frais 90
6.4.7. Notes aux états financiers et autres informations 90
7. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND GROWTH 91
7.1. RAPPORT DE GESTION 91
7.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 91
7.1.2. Cotation en bourse 91
7.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 91
7.1.4. Gestion financière du portefeuille 92
7.1.5. Distributeurs 92
7.1.6. Indice et benchmark 92

7.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 93
7.1.8. Politique future 93
7.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement 94
7.1.10. Affectation des résultats 94
7.2. BILAN 95
7.3. COMPTE DE RESULTATS 96
7.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 97
7.4.1. Composition des actifs au 31.12.21 97
7.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille) 98
7.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR) 98
7.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 98
7.4.5. Performances 99
7.4.6. Frais 100
7.4.7. Notes aux états financiers et autres informations 100
8. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM EURO BALANCED FUND 101
8.1. RAPPORT DE GESTION 101
8.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 101
8.1.2. Cotation en bourse 101
8.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 101
8.1.4. Gestion financière du portefeuille 102
8.1.5. Distributeurs 102
8.1.6. Indice et benchmark 102
8.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 102
8.1.8. Politique future 103
8.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement 103
8.1.10. Affectation des résultats 103
8.2. BILAN 104
8.3. COMPTE DE RESULTATS 105
8.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 106
8.4.1. Composition des actifs au 31.12.21 106
8.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille) 107
8.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR) 107
8.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 107
8.4.5. Performances 108
8.4.6. Frais 111
8.4.7. Notes aux états financiers et autres informations 111
9. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM CRESCENDO FUND 112
9.1. RAPPORT DE GESTION 112
9.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 112
9.1.2. Cotation en bourse 112
9.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 112
9.1.4. Gestion financière du portefeuille 113
9.1.5. Distributeurs 113
9.1.6. Indice et benchmark 113

9.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 113
9.1.8. Politique future 114
9.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement 115
9.2. BILAN 116
9.3. COMPTE DE RESULTATS 117
9.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 118
9.4.1. Composition des actifs au 31.12.21 118
9.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille) 119
9.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR) 119
9.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 119
9.4.5. Performances 120
9.4.6. Frais 121
9.4.7. Notes aux états financiers et autres informations 122
10. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM MODERATO FUND 123
10.1. RAPPORT DE GESTION 123
10.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 123
10.1.2. Cotation en bourse 123
10.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 123
10.1.4. Gestion financière du portefeuille 124
10.1.5. Distributeurs 124
10.1.6. Indice et benchmark 124
10.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 124
10.1.8. Politique future 125
10.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement 126
10.2. BILAN 127
10.3. COMPTE DE RESULTATS 128
10.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 129
10.4.1. Composition des actifs au 31.12.21 129
10.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille) 130
10.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR) 130
10.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 130
10.4.5. Performances 131
10.4.6. Frais 133
10.4.7. Notes aux états financiers et autres informations 133
11. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM PIANO FUND 134
11.1. RAPPORT DE GESTION 134
11.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 134
11.1.2. Cotation en bourse 134
11.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 134
11.1.4. Gestion financière du portefeuille 135
11.1.5. Distributeurs 135
11.1.6. Indice et benchmark 135
11.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 135
11.1.8. Politique future 136

11.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement 137
11.2. BILAN 138
11.3. COMPTE DE RESULTATS 139
11.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 140
11.4.1. Composition des actifs au 31.12.21 140
11.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille) 141
11.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR) 141
11.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 141
11.4.5. Performances 142
11.4.6. Frais 143
11.4.7. Notes aux états financiers et autres informations 143
12. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM VIVACE FUND 144
12.1. RAPPORT DE GESTION 144
12.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 144
12.1.2. Cotation en bourse 144
12.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 144
12.1.4. Gestion financière du portefeuille 145
12.1.5. Distributeurs 145
12.1.6. Indice et benchmark 145
12.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 145
12.1.8. Politique future 146
12.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement 146
12.2. BILAN 147
12.3. COMPTE DE RESULTATS 148
12.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 149
12.4.1. Composition des actifs au 31.12.21 149
12.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille) 149
12.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR) 150
12.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 150
12.4.5. Performances 151
12.4.6. Frais 152
12.4.7. Notes aux états financiers et autres informations 152
13. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PRIVATE FUND BALANCED 153
13.1. RAPPORT DE GESTION 153
13.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 153
13.1.2. Cotation en bourse 153
13.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 153
13.1.4. Gestion financière du portefeuille 154
13.1.5. Distributeurs 154
13.1.6. Indice et benchmark 154
13.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 154
13.1.8. Politique future 155
13.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement 156
13.1.10. Affectation des résultats 156

13.2. BILAN 157
13.3. COMPTE DE RESULTATS 158
13.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 159
13.4.1. Composition des actifs au 31.12.21 159
13.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille) 160
13.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR) 161
13.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 161
13.4.5. Performances 162
13.4.6. Frais 165
13.4.7. Notes aux états financiers et autres informations 165
14. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PRIVATE FUND CONSERVATIVE 167
14.1. RAPPORT DE GESTION 167
14.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 167
14.1.2. Cotation en bourse 167
14.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 167
14.1.4. Gestion financière du portefeuille 168
14.1.5. Distributeurs 168
14.1.6. Indice et benchmark 168
14.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 168
14.1.8. Politique future 169
14.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement 170
14.1.10. Affectation des résultats 170
14.2. BILAN 171
14.3. COMPTE DE RESULTATS 172
14.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 173
14.4.1. Composition des actifs au 31.12.21 173
14.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille) 174
14.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR) 175
14.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 175
14.4.5. Performances 176
14.4.6. Frais 179
14.4.7. Notes aux états financiers et autres informations 179
15. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PRIVATE FUND GROWTH 180
15.1. RAPPORT DE GESTION 180
15.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 180
15.1.2. Cotation en bourse 180
15.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 180
15.1.4. Gestion financière du portefeuille 181
15.1.5. Distributeurs 181
15.1.6. Indice et benchmark 181
15.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 181
15.1.8. Politique future 182
15.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement 183
15.1.10. Affectation des résultats 183

15.2. BILAN 184
15.3. COMPTE DE RESULTATS 185
15.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 186
15.4.1. Composition des actifs au 31.12.21 186
15.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille) 187
15.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR) 188
15.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 188
15.4.5. Performances 189
15.4.6. Frais 192
15.4.7. Notes aux états financiers et autres informations 192
16. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FUND 194
16.1. RAPPORT DE GESTION 194
16.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 194
16.1.2. Cotation en bourse 194
16.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 194
16.1.4. Gestion financière du portefeuille 195
16.1.5. Distributeurs 195
16.1.6. Indice et benchmark 195
16.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 195
16.1.8. Politique future 196
16.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement 196
16.1.10. Affectation des résultats 196
16.2. BILAN 197
16.3. COMPTE DE RESULTATS 198
16.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES 199
16.4.1. Composition des actifs au 31.12.21 199
16.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille) 199
16.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR) 200
16.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 200
16.4.5. Performances 201
16.4.6. Frais 201
16.4.7. Notes aux états financiers et autres informations 201
17. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS 202
17.1. RAPPORT DE GESTION 202
17.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts 202
17.1.2. Cotation en bourse 202
17.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement 202
17.1.4. Gestion financière du portefeuille 206
17.1.5. Distributeurs 206
17.1.6. Indice et benchmark 206
17.1.7. Politique suivie pendant l'exercice 206
17.1.8. Politique future 207
17.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement 207
17.1.10. Affectation des résultats 207

17.2. BILAN **208**
17.3. COMPTE DE RESULTATS **209**
17.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES **210**
17.4.1. Composition des actifs au 31.12.21 210
17.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille) 212
17.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR) 213
17.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire 213
17.4.5. Performances 213
17.4.6. Frais 213
17.4.7. Notes aux états financiers et autres informations 213

1. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT

1.1. ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT

Siège de la SICAV

Avenue du Port 86C, bte 320, 1000 Bruxelles

Date de constitution de la SICAV

05 mars 1993

Conseil d'administration de la SICAV

- Yves Van Laecke, Chief Commercial Officer de la Banque Nagelmackers SA, Président
- Levi Sarens, Head of Asset Management Funds, Banque Nagelmackers SA, Membre du Conseil d'administration
- Peter Van den Dam, Consultant indépendant, Membre du Conseil d'Administration
- Luc Aspeslagh, Administrateur des sociétés, Membre indépendant du Conseil d'Administration
- Stefaan Sterck, Consultant indépendant, Membre indépendant du Conseil d'Administration
- Samuel Melis, Membre du Conseil d'Administration

Personnes physiques chargées de la direction effective

- Samuel Melis, Membre du Conseil d'Administration
- Peter Van den Dam, Consultant indépendant, Membre du Conseil d'Administration

Type de gestion

Sicav autogérée

Commissaire

PricewaterhouseCoopers BV/SRL, Réviseurs d'Entreprises, représentée par Monsieur Damien Walgrave, Culliganlaan 5, 1831 - Diegem

Promoteur

BANQUE NAGELMACKERS SA, Avenue de l'Astronomie 23, 1210 Bruxelles

Dépositaire

CACEIS Bank, Belgium Branch, Avenue du Port 86C b315 – 1000 Bruxelles. CACEIS Bank SA, société étrangère de droit français, dont le siège est établi Place Valhubert 1-3 à 75013 Paris, France, agissant par le biais de sa succursale belge, CACEIS Bank, Belgium Branch, établie Avenue du Port 86C b315 – 1000 Bruxelles avec pour numéro d'entreprise 0539.791.736 (RPM Bruxelles).

Gestion financière du portefeuille

BANQUE NAGELMACKERS SA, Avenue de l'Astronomie 23, 1210 Bruxelles

Gestion administrative et comptable

CACEIS Belgium SA, Avenue du Port 86C, bte 320, 1000 Bruxelles

Service financier

CACEIS Belgium SA, Avenue du Port 86C, bte 320, 1000 Bruxelles

Distributeur(s)

BANQUE NAGELMACKERS SA, Avenue de l'Astronomie 23, 1210 Bruxelles

Liste des compartiments et des classes d'actions

- NAGELMACKERS EQUITY SMALL & MID CAP FUND – Classe de base, Classe IC, Classe N
- NAGELMACKERS EUROPEAN REAL ESTATE FUND – Classe de base, Classe IC, Classe N
- NAGELMACKERS MULTIFUND BALANCED – Classe de base, Classe A, Classe B
- NAGELMACKERS MULTIFUND CONSERVATIVE – Classe de base, Classe A, Classe B
- NAGELMACKERS MULTIFUND FULL EQUITIES – Classe de base
- NAGELMACKERS MULTIFUND GROWTH – Classe de base, Classe A, Classe B

- NAGELMACKERS PREMIUM EURO BALANCED FUND – Classe A, Classe B, Classe IC, Classe R
- NAGELMACKERS PREMIUM CRESCENDO FUND – Classe A, Classe B, Classe IC, Classe R
- NAGELMACKERS PREMIUM MODERATO FUND – Classe A, Classe B, Classe IC, Classe R
- NAGELMACKERS PREMIUM PIANO FUND – Classe A, Classe B, Classe IC, Classe R
- NAGELMACKERS PREMIUM VIVACE FUND – Classe IC, Classe R
- NAGELMACKERS PRIVATE FUND BALANCED – Classe de base, Classe A, Classe B
- NAGELMACKERS PRIVATE FUND CONSERVATIVE – Classe de base, Classe A, Classe B
- NAGELMACKERS PRIVATE FUND GROWTH – Classe de base, Classe A, Classe B
- NAGELMACKERS SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS – Classe de base, Classe IC, Classe N, Classe P
- NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FUND - Classe de base, Classe N, Classe P

La description des différentes classes est mentionnée au prospectus.

1.2. RAPPORT DE GESTION

1.2.1. Informations aux actionnaires

Nagelmackers (« La Sicav ») avec différents compartiments qui ont opté pour des placements qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE et qui, pour ce qui concerne leur fonctionnement et leurs placements, sont régis par la loi du 3 août 2012, relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE et aux organismes de placement en créances.

La Sicav a été constituée le 5 mars 1993, pour une durée indéterminée, et les statuts ont été modifiés, en dernier lieu, selon l'acte du 14 octobre 2016. La version la plus récente des statuts coordonnés a été publiée en octobre 2016.

La devise de globalisation est l'EUR. Le capital est toujours équivalent à la valeur de l'actif net. Le capital minimum de la Sicav s'élève à un million deux cent mille euros (€ 1.200.000), ou à son équivalent dans une autre devise.

L'exercice comptable se termine au 31 décembre de chaque année.

La Sicav est enregistrée à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le n° d'entreprise 0449.575.796.

L'objectif de la Sicav est de permettre aux actionnaires de participer à une gestion professionnelle d'un portefeuille de valeurs mobilières et/ou autres actifs financiers, tels que définis dans la politique d'investissement de chaque compartiment (voir fiches descriptives des compartiments).

Les placements en Sicav doivent être considérés comme des placements à moyen et à long terme. Il ne peut y avoir aucune assurance quant au fait que la Sicav atteint ses objectifs d'investissement.

Les investissements de la Sicav sont soumis aux fluctuations normales du marché, et aux risques inhérents aux investissements. Il ne peut y avoir aucune assurance quant au fait que les investissements dans la Sicav seront rentables. La Sicav vise un portefeuille diversifié, afin de limiter les risques de placement.

Éthique sociale, préoccupations environnementales et entrepreneuriat socialement responsable

Conformément à la loi du 8 juin 2006, appelée loi sur les armes, telle que modifiée pour la dernière fois par la loi du 16 juillet 2009, les compartiments n'investissent pas dans des titres émis par des entreprises de droit belge ou de droit étranger, dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'offre en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnelles, sous-munitions et/ou munitions inertes et blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel au sens de la loi et en vue de leur diffusion.

Lors de la sélection des fonds sous-jacents, le gestionnaire tient compte des applications de la loi du 8 juin 2006, appelée loi sur les armes, telle que modifiée pour la dernière fois par la loi du 16 juillet 2009, le compartiment n'investit pas dans des titres émis par des entreprises de droit belge ou de droit étranger, dont l'activité consiste en la fabrication, l'utilisation, la réparation, l'offre en vente, la vente, la distribution, l'importation ou l'exportation, l'entreposage ou le transport de mines antipersonnelles, sous-munitions et/ou munitions inertes et blindages contenant de l'uranium appauvri ou tout autre type d'uranium industriel au sens de la loi et en vue de leur diffusion. L'application de la loi est contrôlée sur base de rapports du gestionnaire, et fait l'objet d'un suivi régulier, par la mise à jour de l'audit d'acquisition, de même que par l'audit initial d'acquisition, qui est effectué avant la reprise du fonds sous-jacent. Le fonds n'applique pas lui-même, par ailleurs, de filtrage éthique ; la reprise de fonds éthiques est possible, toutefois sans aucune obligation pour le gestionnaire.

Intégration des risques de durabilité dans la politique d'investissement

Sauf indication contraire dans la politique d'investissement d'un compartiment, tous les compartiments de la SICAV prennent en compte les risques de durabilité. Cependant, cela ne signifie pas que tous les compartiments sont nécessairement à caractère «Article 8 ou 9» conformément à la législation SFDR. SFDR est l'acronyme de « Sustainable Finance Disclosure Regulation », faisant suite au règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers.

Conformément au SFDR, les compartiments sont divisés en 3 catégories.

- Article 9 : Compartiments ayant un objectif explicite de durabilité, où ce dernier peut être défini comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental (par exemple en matière d'utilisation d'énergies (renouvelables), d'émissions de gaz à effet de serre, ou en matière d'impacts sur la biodiversité), ou un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif social (par exemple, contribuer à la lutte contre les inégalités ou favoriser l'intégration sociale ou les relations de travail).
  Cela devrait à tout moment être sans préjudice des principes debonne gouvernance, notamment en ce qui concerne les structures de gestion saines, les relations avec le personnel, la rémunération du personnel et le respect des obligations fiscales.

Jusqu'à nouvel ordre, il n'y a aucun compartiment qui peut être qualifié d'Article 9 au sein de la SICAV Nagelmackers.

- Article 8 : Compartiments qui promeuvent des caractéristiques environnementales ou sociales. Ces compartiments promeuvent, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquelles les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

  Les compartiments au sein de la SICAV considérés comme Article 8 sont les suivants :
  - Nagelmackers Multifund Conservative
  - Nagelmackers Multifund Balanced
  - Nagelmackers Multifund Growth
  - Nagelmackers Multifund Full Equities
  - Nagelmackers Sustainable Euro Corporate Bonds

- Tous les autres compartiments de la SICAV n'entrant pas dans les catégories ci-dessus appartiennent à la catégorie Article 6

Dans le cadre des fonds de fonds, les fonds tiers sont évalués pour leur approche durable. Cela inclut de vérifier s'ils sont signataires des UNPRI (Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies où les signataires s'engagent à inclure plusieurs principes de durabilité dans leurs décisions d'investissement), la mesure dans laquelle le fonds utilise les critères ESG dans son processus d'investissement (exclusion, intégration, approche best-in-class, impact), les fournisseurs de données utilisés pour intégrer la durabilité dans le processus, la manière dont l'empreinte carbone est traitée, etc.

Au sein de nos fonds de fonds non durables (article 6), cependant, les caractéristiques durables des fonds externes ne doivent pas nécessairement être déterminantes pour la sélection, même si elles sont prises en compte à tout moment.

Dans le processus décisionnel de nos compartiments Article 8, en revanche, un score élevé sur l'approche durable par un fonds externe est une condition nécessaire pour pouvoir sélectionner ce fonds. L'intégration ESG s'applique donc aux compartiments concernés (voir ci-dessous).

Tous les compartiments à lignes individuelles sont soumis à une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs sociétés) dans lesquels des investissements ne peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne. En outre, les sociétés qui ne respectent pas les principes du Pacte mondial des Nations Unies sont exclues. Les sociétés impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium) sont exclues, conformément à la législation belge.

En outre, dans le processus décisionnel des compartiments Article 8, la recherche et les notations effectuées par des parties externes sont également prises en compte avant de décider de reprendre ou de détenir un investissement. Cette façon de travailler combine l'intégration ESG avec une approche best-in-class (voir ci-dessous).

La disposition des différents compartiments selon la classification SFDR peut être sujette à modification dans le futur. Dans ce cas, le Prospectus sera modifié.

Informations requises en vertu de l'article 3:6 du Code des sociétés et des associations

Description des principaux risques auxquels est exposée la société

Il est important que les investisseurs comprennent que tout investissement implique des risques. Aucune garantie formelle n'est accordée au compartiment, ni à ses participants.

Risque de marché

Il s'agit d'un risque d'ordre général qui touche tous types d'investissement. L'évolution des cours des valeurs mobilières et autres instruments est essentiellement déterminée par la fluctuation des marchés financiers ainsi que par l'évolution économique des émetteurs, eux-mêmes affectés par la situation générale de l'économie mondiale, ainsi que par les conditions économiques et politiques qui prévalent dans leur pays.

Risques liés aux marchés boursiers

Les risques associés aux placements en actions (et instruments apparentés) englobent des fluctuations significatives des cours, des informations négatives relatives à l'émetteur ou au marché, et le caractère subordonné du capital d'actions par rapport aux titres de créance émises par la même société. Les fluctuations sont, par ailleurs, souvent amplifiées à court terme. Le risque qu'une ou plusieurs sociétés enregistrent une perte, ou ne progressent pas, peut avoir un impact négatif sur la performance de l'ensemble du portefeuille.

Les compartiments investissant en valeurs de croissance peuvent être plus volatils que le marché dans son ensemble, et peuvent réagir différemment aux développements économiques et politiques et aux évolutions du marché, spécifiques à l'émetteur. Les valeurs de croissance affichent traditionnellement une volatilité supérieure à celle des autres valeurs, surtout à court terme. Le cours des actions des valeurs de croissance peut être plus cher, par rapport à leur bénéfice, que le marché en général. Les actions des valeurs de croissance peuvent être plus sensibles à des variations de leur croissance bénéficiaire.

Risques liés aux obligations, titres de créances, produits à revenus fixes (y compris, obligations à haut rendement) et obligations convertibles

Pour les compartiments qui investissent en obligations ou autres titres de créance, la valeur des investissements sous-jacents dépendra des taux d'intérêts du marché, de la qualité de crédit de l'émetteur et de facteurs de liquidités. La valeur nette d'inventaire d'un compartiment investissant dans des titres de créance, fluctuera en fonction des taux d'intérêts (= risque de taux d'intérêt), de la perception de la qualité de crédit de l'émetteur, de la liquidité du marché, et également des taux de change (lorsque la devise de l'investissement sous-jacent est différente de la devise de référence du compartiment). Certains compartiments peuvent investir en titres de créance à haut rendement, qui peuvent offrir un niveau de revenu relativement élevé, comparé à un investissement en titres de créance de qualité (par exemple). Toutefois, le risque de dépréciation et de réalisation de pertes de capital sur de tels titres de créances, sera considérablement plus élevé que celui sur des titres de créances à rendement moins élevé.

Les placements en obligations convertibles sont sensibles aux fluctuations des cours des actions sous-jacentes (« composante action » de l'obligation convertible), tout en offrant une certaine forme de protection du capital (« plancher obligataire » de l'obligation convertible). La protection du capital sera d'autant plus faible que la composante action sera importante. En corollaire, une obligation convertible ayant connu un accroissement important de sa valeur de marché, suite à la hausse du cours de l'action sous-jacente, aura un profil de risque plus proche de celui d'une action. Par contre, une obligation convertible ayant connu une baisse de sa valeur de marché jusqu'au niveau de son plancher obligataire, suite à la chute du cours de l'action sous-jacente aura, à partir de ce niveau, un profil de risque proche de celui d'une obligation classique.

Les obligations convertibles, tout comme les autres types d'obligations, sont soumises au risque que l'émetteur ne puisse rencontrer ses obligations en termes de paiement des intérêts et/ou de remboursement du principal à l'échéance (risque de crédit). La perception, par le marché, de l'augmentation de la probabilité de défaut de paiement ou de faillite d'un émetteur donné, peut entraîner une baisse sensible de la valeur de marché de l'obligation, et donc de la protection offerte par l'obligation. En outre, les obligations sont exposées au risque de baisse de leur valeur de marché, suite à une augmentation des taux d'intérêt de référence (risque de taux d'intérêt).

Risques liés aux investissements dans les marchés émergents

Des suspensions et cessations de paiement de pays en voie de développement, peuvent être dues à divers facteurs tels que l'instabilité politique, une mauvaise gestion économique, un manque de réserves en devises, la fuite de capitaux, les conflits internes ou l'absence de volonté politique de poursuivre le service de la dette précédemment contractée.

Ces facteurs peuvent également influer sur la capacité des émetteurs du secteur privé à faire face à leurs obligations. De plus, ces émetteurs sont soumis à des décrets, lois et réglementations, mis en vigueur par les autorités gouvernementales. Cela se rapporte, par exemple, à des modifications dans le domaine du contrôle des changes et du régime légal et réglementaire, des expropriations et nationalisations, de l'introduction ou de l'augmentation des impôts, tels que la retenue fiscale à la source.

Les systèmes de liquidation ou de règlement des transactions sont souvent moins bien organisés que dans des marchés développés. Il en découle un risque que la liquidation ou le règlement des transactions soit retardé ou annulé. Les pratiques de marchés peuvent exiger que le paiement d'une transaction soit effectué préalablement à la réception des valeurs mobilières ou autres instruments acquis ou que la livraison des valeurs mobilières ou autres instruments cédés soit effectuée avant la réception du paiement. Dans ces circonstances, le défaut de la contrepartie à travers laquelle la transaction est exécutée ou liquidée, peut entraîner des pertes pour le compartiment investissant dans ces marchés.

L'incertitude liée à l'environnement légal peu clair ou l'incapacité à établir des droits clairs de propriété et légaux, constituent des facteurs déterminants. S'y ajoutent le manque de fiabilité des sources d'information dans ces pays, la non-conformité des méthodes comptables avec les normes internationales, et l'absence de contrôles financiers ou commerciaux.

Risque de concentration

Certains compartiments peuvent concentrer leurs investissements sur un ou plusieurs pays, régions géographiques, secteurs économiques, classes d'actions, types d'instruments financiers ou devises. Par conséquent, ces compartiments peuvent être davantage touchés en cas d'événements économiques, sociaux, politiques ou fiscaux touchant les pays, régions géographiques, secteurs économiques, classes d'actions, types d'instruments ou devises concernés.

Risque de taux d'intérêt

La valeur d'un investissement peut être affectée par les fluctuations des taux d'intérêt. Les taux d'intérêt peuvent, à leur tour, être influencés par de nombreux éléments ou événements comme les stratégies de politique monétaire, le taux d'escompte, l'inflation, etc. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'augmentation des taux d'intérêt a pour conséquence, la diminution de la valeur des investissements en obligations et titres de créance. Compte tenu que le prix et le rendement d'une obligation varient en sens inverse, la baisse du prix de l'obligation s'accompagne d'une progression de son rendement.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque associé à la capacité de l'émetteur ou contrepartie à honorer ses dettes.

Le risque de crédit peut mener à une baisse de la qualité de crédit d'un émetteur d'obligations ou de titres de créance. Cela peut faire baisser la valeur des investissements.

La dégradation de la notation d'une émission ou d'un émetteur, peut entraîner la baisse de la valeur des obligations dans lesquelles le compartiment investit. Les obligations ou titres de créance émis par des entités assorties d'une faible notation sont, en règle générale, considérés comme des titres à plus fort risque de crédit et probabilité de défaillance de l'émetteur que ceux d'émetteurs disposant d'une notation supérieure. Lorsque l'émetteur d'obligations ou titres de créance se trouve en difficulté financière ou économique, la valeur des obligations ou titres de créance (qui peut devenir nulle) et les versements effectués au titre de ces obligations ou titres de créance (qui peuvent devenir nuls) peuvent s'en trouver affectés.

Risque de change

Si un compartiment comporte des actifs libellés dans des devises différentes de sa devise de référence, il peut être affecté par toute fluctuation des taux de change entre sa devise de référence, et ces autres devises ou par des modifications en matière de contrôles des taux d'intérêt. Si la devise dans laquelle un titre est libellé, augmente par rapport à la devise de référence du compartiment, la contrevaleur du titre dans cette devise de référence va également s'apprécier. A l'inverse, une dépréciation de ces mêmes taux de change entraînera une dépréciation de la valeur du titre.

Lorsque le compartiment procède à des opérations de couverture contre le risque de change, la complète efficacité de ces opérations ne peut pas être garantie.

Risque de liquidité

Il y a un risque que des investissements faits dans les compartiments deviennent illiquides, parce que le marché est trop restreint (souvent reflété par un écart particulièrement important entre les cours acheteurs et vendeurs ou bien de grands mouvements de cours) ; ou lors de la dépréciation de la notation de l'émetteur des titres, ou si la situation économique se détériore. Par conséquent, ces investissements pourraient ne pas être vendus ou achetés assez rapidement, pour empêcher ou réduire au minimum une perte dans le compartiment. Enfin, il existe un risque que des titres négociés dans un segment de marché étroit, tel que le marché des petites capitalisations, soient en proie à une plus forte volatilité des cours.

Risque de contrepartie

Lors de la conclusion de contrats de gré à gré, la Sicav peut se trouver exposée à des risques liés à la solvabilité de la contrepartie, et à sa capacité à respecter ses obligations contractuelles. La Sicav peut ainsi conclure des contrats à terme, sur option et de swap, ou encore utiliser d'autres techniques dérivées qui comportent chacune le risque pour elle que la contrepartie ne respecte pas ses obligations contractuelles.

Risques liés aux instruments dérivés

Dans le cadre de la politique d'investissement, décrite dans chacune des fiches descriptives des compartiments, la Sicav peut recourir à des instruments financiers dérivés. Ces instruments peuvent non seulement, être utilisés à des fins de couverture, mais également faire partie intégrante de la stratégie d'investissement à des fins d'optimisation des rendements. Le recours à des instruments financiers dérivés peut être limité par les conditions du marché, et les réglementations applicables, et peut impliquer des risques et des frais auxquels le compartiment qui y a recours, n'aurait pas été exposé sans l'utilisation de ces instruments. Les risques inhérents à l'utilisation d'options, de contrats en devises étrangères, de swaps, de contrats à terme et sur options, portant sur ceux-ci, comprennent notamment :

(a) le fait que le succès dépende de l'exactitude de l'analyse du ou des gestionnaires de portefeuille, en matière de fluctuations des taux d'intérêt, des cours des valeurs mobilières et/ou instruments du marché monétaire ainsi que des marchés des changes et d'autres éléments sous-jacents éventuels pour l'instrument dérivé ; (b) l'existence d'une corrélation imparfaite entre le cours des options, des contrats à terme et des options portant sur ceux-ci, et les fluctuations des cours des valeurs mobilières, instruments du marché monétaire ou devises couvertes ; (c) le fait que les compétences requises pour utiliser ces instruments financiers dérivés divergent des compétences nécessaires à la sélection des titres en portefeuille ; (d) l'éventualité d'un marché secondaire non liquide pour un instrument financier dérivé spécifique, à un moment donné ; et (e) le risque pour un compartiment de se trouver dans l'impossibilité d'acheter ou de vendre une valeur en portefeuille, durant les périodes favorables, ou de devoir vendre un actif en portefeuille dans des conditions défavorables.

Lorsqu'un compartiment effectue des transactions swap, il s'expose à un risque de contrepartie. L'utilisation d'instruments financiers dérivés revêt, en outre, un risque lié à leur effet de levier.

Risque lié à l'effet de levier

Cet effet de levier est obtenu en investissant un capital modeste à l'achat d'instruments financiers dérivés, par rapport au coût de l'acquisition directe des actifs sous- jacents. Plus le levier est important, plus la variation de cours de l'instrument financier dérivé sera marquée, en cas de fluctuation du cours de l'actif sous-jacent (par rapport au prix de souscription déterminé dans les conditions de l'instrument financier dérivé). L'avantage potentiel et les risques liés à ces instruments, augmentent ainsi proportionnellement au renforcement de l'effet de levier. Enfin, rien ne garantit que l'objectif recherché, grâce à ces instruments financiers dérivés, sera atteint.

Risque de performance

Il s'agit du risque associé à la volatilité des prestations du compartiment. Cette performance est directement liée aux investissements exécutés par le compartiment, conformément à sa politique d'investissement par rapport au marché sous cette politique.

Risque d'inflation

Au fil du temps, l'inflation affecte le pouvoir d'achat, associé au maintien des investissements.

Risque de durabilité

Risque de durabilité désigne un événement ou une condition environnementale, sociale ou de gouvernance dont la survenance peut avoir un effet négatif réel ou potentiel important sur la valeur d'un investissement. Les risques de durabilité comprennent, mais sans s'y limiter, les risques liés au changement climatique, à la protection du climat, à la biodiversité et aux systèmes écologiques, au respect des normes du travail, des droits des travailleurs, des droits de l'homme et à l'équité et à la transparence fiscales, aux mesures de lutte contre la corruption et au respect des lois et règlements.

Le risque de durabilité peut être un risque en soi ou il peut avoir un impact sur ou contribuer de manière significative à d'autres risques à court terme, tels que les risques de variation de prix, de liquidité, de contrepartie ou opérationnels.

Les risques de durabilité à long terme peuvent entraîner une détérioration importante du profil financier, de la liquidité, de la rentabilité ou de la réputation de l'investissement sous-jacent.

Dans la mesure où les risques de durabilité n'ont pas déjà été estimés et pris en compte dans l'évaluation des investissements, ils peuvent avoir un effet négatif significatif sur le prix de marché attendu / estimé et / ou sur la liquidité de l'investissement et donc également sur les rendements des compartiments.

Risques liés à Shanghai - Hong Kong Stock Connect

Ce risque concerne la négociation et la compensation de titres via Stock Connect. Le Stock Connect est soumis à des restrictions de quota qui peuvent limiter la capacité du compartiment à investir dans des Actions A chinoises en temps opportun. En outre, le Stock Connect est de nature innovante, les réglementations n'ont pas été testées et il n'y a aucune certitude quant à la manière dont elles seront appliquées, ce qui pourrait affecter la capacité du compartiment à exercer ses droits et intérêts dans les Actions A chinoises.

Taxation

Les investisseurs doivent être attentifs au fait que (i) le produit de la vente de titres sur certains marchés ou la perception de dividendes ou d'autres revenus peut être ou devenir grevée d'impôts, de taxes, d'autres frais ou charges imposées par l'administration fiscale locale de ce marché, y compris la retenue fiscale à la source et/ou (ii) les investissements du compartiment peuvent être grevés des taxes spécifiques ou charges imposées par les administrations fiscales de certains marchés. La législation fiscale ainsi que la pratique de certains pays dans lesquels le compartiment investit ou peut investir dans le futur, ne sont pas clairement établies. Il est par conséquent possible, que l'interprétation actuelle de la législation ou la compréhension de la pratique, puisse changer ou que la législation puisse être modifiée avec effet rétroactif. Il est ainsi possible que, dans ces pays, le compartiment soit grevé d'une taxation supplémentaire, alors même que cette taxation n'ait pas été prévue à la date de publication du présent Prospectus, ou à la date à laquelle les investissements ont été réalisés, évalués ou transférés.

Facteurs de risque associés au FATCA

La retenue à la source dans le cadre du Foreign Account Tax Compliance Act ('FATCA') peut s'appliquer sur des paiements en rapport avec votre investissement.

Le FATCA peut soumettre certains paiements à des investisseurs, n'ayant pas fournis les informations requises dans le cadre du FATCA, à une retenue à la source. Si, dans le cadre du FATCA, un montant doit être retenu sur des paiements en rapport avec les actions de la Sicav, la dernière nommée ne devrait pas faire supporter ces coûts à d'autres personnes. Les investisseurs potentiels doivent consulter la partie "Taxation" du "Foreign Account Tax Compliance Act".

Le rapportage, dans le cadre du FATCA, peut exiger le transfert des informations concernant votre investissement.
Le FATCA impose un nouveau régime de déclaration, sur base de quoi la Sicav peut se voir dans l'obligation de collecter certaines informations sur ses investisseurs et de les communiquer à des tiers, parmi lesquels l'administration fiscale belge, pour les transmettre à l'administration fiscale américaine ('IRS' : Internal Revenue Service). Les informations communiquées peuvent comprendre (mais sans s'y limiter) l'identité des investisseurs et leurs bénéficiaires directs ou indirects, les bénéficiaires finaux et les personnes qui les contrôlent. L'investisseur sera dans l'obligation de répondre à chaque requête fondée pour obtenir de telles informations de la Sicav, de sorte à ce que la Sicav puisse satisfaire à des obligations de déclaration. Les paiements en rapport avec les actions dans la Sicav, d'un investisseur qui ne répond pas à une telle requête, pourront être soumis à une retenue à la source ou une déduction ou encore, cet investisseur pourrait se voir obligé de faire racheter ou de vendre ses actions.

Risques liés aux investissements dans des parts d'OPC

Les investissements réalisés par la Sicav dans des parts d'OPC (en ce compris, les éventuels investissements par certains compartiments de la Sicav en parts d'un autre compartiment de la Sicav) exposent la Sicav à des risques liés aux instruments financiers que ces OPC détiennent en portefeuille et qui sont décrits ci-avant. Certains risques sont cependant propres à la détention par la Sicav de parts d'OPC. Certains OPC peuvent avoir recours à des effets de levier, soit par l'utilisation d'instruments dérivés, soit par recours à l'emprunt. L'utilisation d'effets de levier assure une plus grande volatilité des parts d'OPC, et donc entraîne un risque plus élevé de perte en capital. La plupart des OPC prévoient aussi la possibilité de suspendre temporairement les rachats dans des circonstances exceptionnelles. Les investissements réalisés dans des parts d'OPC présentent donc un risque de liquidité plus important qu'un investissement direct dans un portefeuille de valeurs mobilières. Par contre, l'investissement en parts d'OPC permet à la Sicav d'accéder, de manière souple et efficace, à différentes stratégies d'investissement et à une diversification des investissements. Un compartiment qui investit principalement au travers d'OPC, s'assurera que son portefeuille d'OPC dispose de suffisamment de liquidités, afin de lui permettre de faire face à ses propres obligations de rachat.

L'investissement dans des parts d'OPC peut impliquer un doublement de certains frais. Outre les frais déjà prélevés au niveau du compartiment dans lequel un investisseur investit, l'investisseur en question subit une portion des frais prélevés, au niveau de l'OPC dans lequel le compartiment a investi.

Risque de dilution et Swing Pricing

Les coûts réels d'achat ou de vente des investissements sous-jacents de l'OPC peuvent différer de la valeur comptable de ces investissements dans l'évaluation de l'OPC. La différence peut résulter de frais de négociation et d'autres coûts (tels que les taxes), d'un certain écart entre les prix d'achat et de vente des investissements sous-jacents et / ou d'un impact potentiel sur le marché en raison des transactions des participants. Ces risques de dilution peuvent avoir un effet défavorable sur la valeur totale de l'OPC et donc la VNI par action peut être ajustée pour éviter de pénaliser la valeur des investissements pour les participants existants. L'ampleur de l'effet d'ajustement est déterminée par des facteurs tels que le volume des transactions, les prix d'achat ou de vente des investissements sous-jacents et la méthode d'évaluation utilisée pour calculer la valeur de ces investissements sous-jacents de l'OPC.

Risques significatifs et pertinents

La Sicav offre aux investisseurs un choix de compartiments qui peut présenter un degré de risque différent et donc, en principe, une perspective de rendement différente à long terme, en relation avec le degré de risque accepté.

Les investisseurs trouveront une description des risques significatifs et pertinents pour chaque compartiment proposé par la Sicav, dans la fiche descriptive et dans les Informations clés pour l'investisseur.

Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

- Les retours obtenus dans les différents compartiments;
- Les développements réglementaires et fiscaux qui s'appliquent à la Sicav.

Evénements importants survenus après la clôture de l'exercice

Suite à une fusion, CACEIS BELGIUM SA (service financier et chargé de l'administration de la SICAV) a été absorbée avec effet au 1er janvier 2022 par CACEIS BANK, société anonyme de droit français, agissant par l'intermédiaire de sa succursale belge sise Avenue du Port 86C b315, 1000 Bruxelles.

Le conseil d'administration a pris note de l'événement après la date du bilan concernant la guerre entre la Russie et l'Ukraine.
Il a été conclu que cet événement ne nécessite pas d'ajustement des états financiers et que la valeur nette d'inventaire du fonds est basée sur les justes valeurs au 31 décembre 2021. Les conséquences de la lutte armée entre la Russie et l'Ukraine et les sanctions économiques associées contre la Russie devraient avoir un impact négatif sur la valorisation des actions, obligations, fonds et autres investissements au cours de l'exercice 2022. L'exposition directe des compartiments de la SICAV aux instruments financiers russes et ukrainiens est relativement faible. Pour l'instant, le conseil d'administration suppose donc que la liquidité des compartiments de la SICAV ne sera pas directement menacée.

Le conseil d'administration n'est actuellement pas en mesure d'estimer avec précision les conséquences de cette guerre, mais suit de près la situation.

Politique de rémunération

Afin de se conformer aux exigences réglementaires et de démontrer une saine gestion du risque, Nagelmackers a développé une politique de rémunération.

La sicav n'a aucun salarié. La gestion des différents compartiments de la Sicav a été externalisée. Dans le cadre d'une saine politique du risque, il a été décidé de ne reverser aux membres du conseil d'administration qu'une indemnité fixe. Aucune indemnité variable ne sera octroyée.

L'indemnité des administrateurs indépendants s'élève à l'heure actuelle à € 1.250 par administrateur et par réunion. La rémunération des dirigeants effectifs s'élève à l'heure actuelle à € 8.936 par an hors TVA. Les montants alloués aux dirigeants effectifs sont indexés annuellement. Le cas échéant, les tâches liées à la fonction de compliance, d'audit interne et à la gestion interne des risques, assurée par les dirigeants effectifs, ne sont pas rémunérées séparément et font partie de la rémunération susmentionnée. La modification de la rémunération d'un membre du conseil d'administration sera soumise par le Conseil d'administration à l'approbation de l'assemblée générale de la Sicav. La composition du conseil d'administration est décrite dans le prospectus. La rémunération maximale pour les administrateurs et dirigeants effectifs s'élève :

- pour les administrateurs indépendants, à maximum € 5.000 par administrateur par an pour l'ensemble de la Sicav ;
- pour les dirigeants effectifs, à maximum € 8.936 par an (indexé et hors TVA) par compartiment de la Sicav.

La rémunération est répartie uniformément sur les différents compartiments de la Sicav.

Vous trouverez de plus amples informations dans la politique intégrale de rémunération de Nagelmackers sur le site Internet suivant : https://www.nagelmackers.be. Une version papier de cette politique de rémunération est disponible gratuitement sur demande adressée à la SA Nagelmackers.

Règlement EU 2015/2365 du Parlement Européen et du conseil du 25 novembre 2015 : transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation

La société peut conclure des prêts de titres, selon les règles fixées à l'article 143 de l'Arrêté Royal du douze novembre deux mille douze, et telles que prévues à l'article 17 de l'Arrêté Royal du sept mars deux mille six, relatif aux prêts de titres par certains organismes de placement collectif.

Dans le cas d'opérations de financement sur titres et de la réutilisation pour la période sous revue, l'information sera reprise dans chaque compartiment concerné sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Swing pricing

La sicav applique un mécanisme de swing pricing pour tous les compartiments. Le swing pricing a pour objectif de protéger les participants existants contre la dilution de la valeur causée par les frais entraînés par les entrées et sorties. Ce mécanisme garantit que ces frais de négociation sont à charge des participants qui les causent et non par les autres participants. La protection swing pricing ne prend effet que lorsque les entrées ou sorties nettes dépassent un certain niveau (le seuil). Dès l'entrée en vigueur du swing pricing, la VNI par action sera ajustée à la hausse (en cas d'entrées nettes) ou à la baisse (en cas de sorties nettes). L'ajustement de la VNI en points de base (le swing factor) est déterminé sur la base d'une estimation de tous les frais qui seront encourus pour la négociation des actifs en raison de l'activité nette des participants. Le swing factor maximum ne dépassera jamais 4% de la VNI d'origine par action. Le swing pricing n'est pas pris en compte pour le calcul des commissions de performance pour les compartiments où des commissions de performance s'appliquent.

Dans le cas de swing pricing pour la période sous revue, l'information sera reprise dans chaque compartiment concerné sous le point « Notes aux états financiers et autres informations ».

Droit de vote des actionnaires

Chaque part dispose du droit de vote conformément à l'article 541 du Code des Sociétés et des associations. Les actions d'une valeur équivalente donnent droit chacune à une voix. Dans le cas d'actions de valeur inégale, un certain nombre de droits de vote est associé à chacune d'entre elles, de plein droit et proportionnellement à la part du capital qu'elle représente et où l'action ayant la plus basse valeur compte pour une voix. Il est fait abstraction des fractions de votes. Les actionnaires qui désirent participer à l'assemblée générale doivent se conformer à l'article 20 des statuts.

Informations obligatoires dans le cadre de l'article 7:96 du code des sociétés et des associations

Aucun événement n'est survenu, directement ou indirectement, où un intérêt patrimonial était en conflit avec une décision ou une transaction relevant de la compétence du conseil d'administration.

Existence de certaines rémunérations, commissions ou d'avantages non-monétaires (Article 118 de l'AR du 12.11.12)

Il n'existe pas de rémunérations, de commissions ou d'avantages non-monétaires (soft commissions) reçus ou payés par le gestionnaire.

Existence de fee sharing agreements

Le pourcentage de la commission de gestion retenue par le gestionnaire est indépendant de la rétrocession de la rémunération accordée au distributeur. Une adaptation ultérieure de ce pourcentage de la commission de gestion ne peut se faire qu'après approbation par le conseil d'administration. La répartition et le montant de la commission de gestion entre le gestionnaire et le distributeur se font selon les conditions du marché, ce qui prévient les conflits d'intérêts.

1.2.2. Vue d'ensemble des marchés

Comme prévu, 2021 a connu une belle reprise économique, après une année 2020 décevante en raison de l'impact du COVID sur l'ensemble de l'économie mondiale. En rétrospective, 2021 est donc une année assez décevante, sans toutefois noircir trop le tableau. On distingue aujourd'hui des raisons à cela qui étaient difficilement prévisibles.

La bonne nouvelle est qu'en 2021, le monde s'est extirpé du marasme de 2020, à l'exception du continent européen, conformément aux prévisions officielles (FMI, Banque mondiale, Commission européenne, etc.). Sur une note moins positive, les prévisions de début 2021 et fin 2021 brossent un tableau assez flou de l'avenir. Ce n'est pas étonnant, étant donné le caractère exceptionnel des circonstances actuelles, qui compliquent énormément les prévisions. Jusqu'ici, pas de problème, mais la question qui se pose désormais vient jeter une ombre au tableau.

En 2021, un excès d'optimisme légitime mais quelque peu inopportun & perspectives pour 2022

Début 2021, les attentes en termes de croissance économique étaient élevées et, de fait, elles se sont largement concrétisées. Le raisonnement était que la couverture vaccinale augmenterait à court terme et que le COVID ne serait qu'un cauchemar passager. La suite n'a pas donné raison à ces prévisions, ni en termes de taux de vaccination dans le monde, ni en termes d'évolution de l'épidémie de COVID, qui a donné de nouveaux variants. Cela a évidemment eu un impact sur la reprise, notamment en Europe, qui a pris du retard dans la reprise économique mondiale au tournant de l'année 2020/2021 et n'a pu reprendre le train en marche que plus tard (le même scénario se répète maintenant, d'ailleurs). Mais l'Europe n'a pas été la seule à décevoir par rapport aux prévisions très optimistes de début 2021. Les États-Unis ont eux aussi marqué le pas. En plus de la guerre commerciale en cours avec la Chine (principalement axée sur la technologie), la politique intérieure n'a pas facilité les choses à l'administration Biden à mesure que l'année avançait. Les États-Unis ont toutefois enregistré un bon résultat fin 2021, mais dans toutes les prévisions depuis le début de 2021, les États-Unis sont la région qui s'écarte le plus de la prévision initiale. Les problèmes d'inflation et de goulots d'étranglement de l'offre ont impacté les États-Unis tout comme le reste du monde. À cet égard, le Japon n'a pas dérogé à la règle ; sa croissance économique en 2021 s'est elle aussi avérée inférieure aux prévisions.

Concernant les marchés émergents, l'Amérique latine (et ses poids lourds, le Brésil et le Mexique) ont connu des difficultés, en partie politiques et en partie liées aux cours de certaines matières premières et aux évolutions domestiques dans ces secteurs. L'Asie et plus particulièrement la Chine ont ainsi occupé le devant de la scène économique. Ce fut une année mouvementée pour la Chine, qui a poursuivi sa guerre froide commerciale avec les États-Unis (technologies) et réprimé des troubles sociaux, parmi lesquels des critiques sur les réseaux sociaux. À cela s'est ajouté le problème des promoteurs immobiliers, qui a fortement plombé les bourses de Shanghai et de Hong Kong.

On peut également émettre quelques réserves sur le thème de l'inflation aux États-Unis et en Europe, qui ont affiché respectivement 7% et 5% d'inflation globale, soit des taux bien plus élevés que les prévisions. Cela a eu des répercussions sur le débat concernant la politique monétaire à mener, que nous développerons plus bas. L'inflation a été un sujet brûlant en 2021, et continuera de l'être en 2022.

Pour se tourner vers l'avenir et vers les prévisions globales pour 2022, on peut formuler les observations suivantes, qui font consensus :

- L'inflation demeure un point délicat, même si le consensus s'attend à ce que l'on revienne à des niveaux plus acceptables cette année. La plupart des banques centrales du monde ont finalement pris note du fait que, conformément aux perspectives de nombreux chefs d'entreprise de sociétés cotées de premier plan dans le monde, cette déflation des prix (inflation induite par les coûts du côté de l'offre ainsi que par les difficultés logistiques) sera plus lente que prévu. Le taux d'inflation normal en 2022 (du point de vue de la consommation) se situera donc plutôt autour de 3% que de 2%, en ce qui concerne l'Occident.
- La principale surprise pourrait venir de l'Europe, qui, selon de nombreux observateurs, pourrait battre les États-Unis en termes de croissance économique d'ici 2022. Et ce serait une première dans l'Histoire. (cfr. infra, prévisions de la Banque mondiale)
- La deuxième surprise pourrait venir de la Chine. La Chine a justement revu à la baisse ses prévisions pour 2022 – elle aussi – ; et elle a surtout déjà prouvé qu'elle est disposée à se développer avec une politique monétaire expansionniste, contrairement à la majorité des décideurs monétaires et financiers du monde entier, qui ont désormais plutôt adopté des positions défensives.

Wereldbank - Overzicht gerealizeerde reële BBP groei en prognoses 2021-2022-2023

	2019	2020	2021	2022	2023	Verschil tov juni '21 prognose 2021	2022	2023
Wereld	**2,6**	**-3,4**	**5,5**	**4,1**	**3,2**	**-0,2**	**-0,2**	**0,1**
Ontwikkelde economieën	**1,7**	**-4,6**	**5,0**	**3,8**	**2,3**	**-0,4**	**-0,2**	**0,1**
VS	2,3	-3,4	5,6	3,7	2,6	-1,2	-0,5	0,3
Euro zone	1,6	-6,4	5,2	4,2	2,1	1,0	-0,2	-0,3
Japan	-0,2	-4,5	1,7	2,9	1,2	-1,2	0,3	0,2
Opkomende markten	**3,8**	**-1,7**	**6,3**	**4,6**	**4,4**	**0,2**	**-0,1**	**0,0**
Oost -Azië	*5,8*	*1,2*	*7,1*	*5,1*	*5,2*	*-0,6*	*-0,2*	*0,0*
China	6,0	2,2	8,0	5,1	5,3	-0,5	-0,3	0,0
Centraal Europa	*2,7*	*-2,0*	*5,8*	*3,0*	*2,9*	*1,9*	*-0,9*	*-0,6*
Rusland	2,0	-3,0	4,3	2,4	1,8	1,1	-0,8	-0,5
Turkije	0,9	1,8	9,5	2,0	3,0	4,5	-2,5	-1,5
Polen	4,7	-2,5	5,1	4,7	3,4	1,3	0,2	-0,5
Latijns Amerika	*0,8*	*-6,4*	*6,7*	*2,6*	*2,7*	*0,4*	*-1,1*	*0,4*
Brazilië	1,2	-3,9	4,9	1,4	2,7	0,4	-1,1	0,4
Mexico	-0,2	-8,2	5,7	3,0	2,2	0,7	0,0	0,2
Zuid-Azië	*4,4*	*-5,2*	*7,0*	*7,6*	*6,0*	*0,1*	*0,8*	*0,1*
India	4,0	-7,3	8,3	8,7	6,8	0,0	1,2	0,3
M-Oosten & N-Afrika	*0,9*	*-4,0*	*3,1*	*4,4*	*3,4*	*0,6*	*0,8*	*0,1*
Sub-Sahara Afrika	*2,5*	*-2,2*	*3,5*	*3,6*	*3,8*	*0,7*	*0,3*	*0,0*

Mise à jour sur la politique budgétaire 2021

Si l'on se penche sur les 2 grands blocs, il y a eu une différence substantielle d'approche budgétaire en 2021.

Aux États-Unis, la nouvelle administration Biden s'est lancée dans une approche expansionniste agressive en votant et en mettant en œuvre des programmes de relance pluriannuels, ainsi qu'en prolongeant les mesures de soutien temporaires. Seule la dernière promesse électorale, le plan social/d'infrastructure « Build America Better » a connu et connaît toujours des difficultés. Ce plan a déjà vu sa portée réduite et morcelée, mais il fait encore l'objet de critiques, notamment dans les rangs du Parti démocrate. Demeure également le traditionnel problème de l'échéance de la dette, toujours résolu à la toute dernière minute. En raison de la forte croissance économique nominale en 2021, le déficit budgétaire américain est passé de 15% en 2020 à 12,4% en 2021. La dette publique totale des États-Unis s'est stabilisée à 100% du PIB.

Dans la zone euro, l'approche a été fondamentalement différente. L'UE a adopté une approche expansionniste, traduite par le fameux – bien que relativement limité – plan de sauvetage budgétaire de l'UE voté en juillet 2020. Ce tournant a été pris avec beaucoup de retard (troisième trimestre 2021) et est encore loin d'être entièrement mis en œuvre. Des difficultés politiques sont en outre apparues lors de la distribution des premières aides, avec une grogne sociale en Pologne et en Hongrie. On peut dire que la politique de relance budgétaire européenne est restée plutôt limitée, prenant la forme de mesures de soutien temporaires au niveau national et permettant aux stabilisateurs automatiques intégrés de continuer à fonctionner. On ne le doit donc pas à de nouvelles initiatives budgétaires, que ce soit au niveau national ou supranational. Un élément nouveau, cependant, est que des différends politiques sont apparus concernant les normes de Maastricht, que certains voudraient faire sauter, notamment les exigences de ratio dette/PIB. L'objectif de ratio dette/PIB est toujours officiellement de 60%, mais plusieurs pays souhaitent le porter à 100%. Rien d'étonnant à cela, puisque les taux d'endettement à la fin 2021 étaient les suivants : Pour la zone euro, le déficit budgétaire courant s'est légèrement amélioré à 6,6%, tandis que le ratio dette/PIB s'est stabilisé autour de 100%. Toutes choses égales par ailleurs, on s'attend à ce que ces chiffres ne baissent que très légèrement en 2022 et 2023.

Mise à jour sur la politique monétaire 2021

Pour les banques centrales, l'année 2021 a été un défi en termes de discipline et de prise de recul, et a surtout exigé de garder la tête froide et de bien peser ses mots. Une rétrospective sur l'année écoulée nous enseigne que cet exercice a été mené avec brio, avec quelques différences d'orientation entre les États-Unis et l'Europe.

La Banque centrale américaine (FED) et la Banque centrale européenne (BCE) ont eu des approches assez similaires jusqu'à la fin du troisième trimestre. Ainsi, les deux grandes institutions se sont félicitées de la reprise économique et ont considéré les tendances inflationnistes – principalement induites par l'offre – comme un phénomène temporaire qui se résorberait rapidement de lui-même. Aux États-Unis, le président de la Fed Jerome Powell a ajouté que les statistiques sur l'emploi ne

justifiaient pas une réaction de panique monétaire (évolution des salaires, taux d'activité post-COVID, etc.). Les États-Unis ont été véritablement mis à l'épreuve pour la première fois avec la décision de la Fed sur les taux directeurs en juin et juillet – des exercices de communication que Powell a menés avec brio. En effet, l'économie américaine s'est retrouvée confrontée à une croissance fulgurante (une conjoncture exceptionnelle en termes de dynamique de croissance) et à une tendance à l'inflation toujours plus marquée. Cela n'a bien sûr pas échappé aux marchés financiers.

C'est en septembre que l'on a connu le premier point bascule : la Fed a admis que l'inflation n'était pas un phénomène temporaire et qu'il allait falloir diminuer progressivement les mesures de relance et de soutien monétaire (sans cependant préciser de calendrier). Dans un premier temps, cela se ferait par la suppression progressive d'un programme d'achat d'obligations, et seulement ensuite (2ème semestre 2022, voire début 2023) par une première hausse des taux d'intérêt. De son côté, la BCE a tenu bon, selon les mots de Christine Lagarde : Trois critères doivent être remplis avant qu'un durcissement de la politique monétaire ne puisse être envisagé. Aucun de ces 3 critères ne sera rempli en 2022. C'est encore aujourd'hui la position officielle de la BCE, même s'il faut noter que récemment, Lagarde rencontre de plus en plus de résistance dans ses propres rangs et prépare un virage à 180°.

Il est à noter que le procès-verbal de la réunion de la Fed en décembre dernier (publié début janvier) a entraîné un changement substantiel. La FED a indiqué qu'elle est prête à accélérer le calendrier des hausses des taux d'intérêt ainsi qu'à accélérer l'abandon progressif de l'assouplissement quantitatif. Et un élément complètement nouveau, qui a son importance : outre l'abandon progressif de l'assouplissement quantitatif, la Fed prépare un scénario de « dégonflement » de son bilan net (c'est-à-dire qu'elle vise à devenir vendeur net d'obligations d'État et de produits hypothécaires).

Marchés financiers 2021

Actions

1) Tout au long de l'année, le sentiment de risque et l'appétit pour les actions ont évolué au rythme de la même petite musique : la saison des résultats trimestriels qui a constamment répondu aux attentes élevées, avec un « hit ratio » constant de plus de 80% aux États-Unis (pourcentage des bénéfices des entreprises correspondant à, ou même dépassant, les prévisions de bénéfices). Le point culminant a été le deuxième trimestre aux États-Unis (hit ratio de 87%). Il convient toutefois de noter qu'aux États-Unis, ce sont principalement les grandes capitalisations boursières – c'est-à-dire les leaders du marché et les poids lourds de l'indice – qui ont ouvert la voie et démontré un pouvoir de fixation des prix dans un environnement de hausse des coûts (goulots d'étranglement d'approvisionnement induits par le Covid).

2) Deuxième constat frappant : le monde a connu d'énormes disparités entre les régions sur le plan de la performance des marchés boursiers, à la fois en monnaie locale et en monnaie ajustée par rapport aux fluctuations du dollar. Les marchés émergents ont énormément déçu, alors même qu'ils brillaient encore en début d'année et étaient les favoris de nombreux analystes et courtiers. Cela s'explique entre autres par certaines caractéristiques locales (par exemple, la Turquie et la politique monétaire). Les principaux suspects dans un contexte plus global ont été la FED (préparation de la sortie monétaire) et la Chine, où les problèmes rencontrés par les promoteurs immobiliers ont eu des répercussions non seulement locales mais aussi sur le sentiment global. Les exceptions positives étaient les États-Unis, talonnés par le continent européen. L'année 2021 a été plutôt mauvaise pour le marché boursier, en termes relatifs, pour le Japon et surtout les marchés émergents.

3) En termes de style d'investissement, il n'y a pas eu tendance claire en ce qui concerne les valeurs « value » et « de croissance/technologique ». C'est logique, car l'évolution des taux d'intérêt a été chaotique tout au long de l'année, et a donc exercé tour à tour une influence positive puis négative sur ces deux styles d'investissement. On peut globalement affirmer que les valeurs « value » ont eu les faveurs du marché aux premier et quatrième trimestres, tandis que les valeurs « de croissance » ont pris les devants lors des deuxièmes et troisièmes trimestres.

4) Des différences remarquables ont été observées en termes de capitalisations boursières, ainsi qu'une forte hétérogénéité, au niveau régional, du style d'investissement. Aux États-Unis, la tendance haussière des petites et moyennes valeurs boursières a été limitée dans le temps (premier trimestre) avant de se développer principalement de manière latérale, à l'exception du fantastique mois d'octobre. Le segment des petites valeurs boursières « de croissance » a particulièrement souffert aux États-Unis, une tendance qui s'est poursuivie au début de la nouvelle année. En Europe, en revanche, et dans tous les styles, les plus petites valeurs boursières ont pu suivre les grandes valeurs boursières et elles ont également connu une excellente année en bourse.

   En ce qui concerne les *grandes capitalisations boursières* aux États-Unis, la différence entre valeurs « de croissance » et « value » est insignifiante (écart de 2% en faveur des valeurs « de croissance »), en Europe elle est un peu plus prononcée (7% de différence en faveur des valeurs montantes).

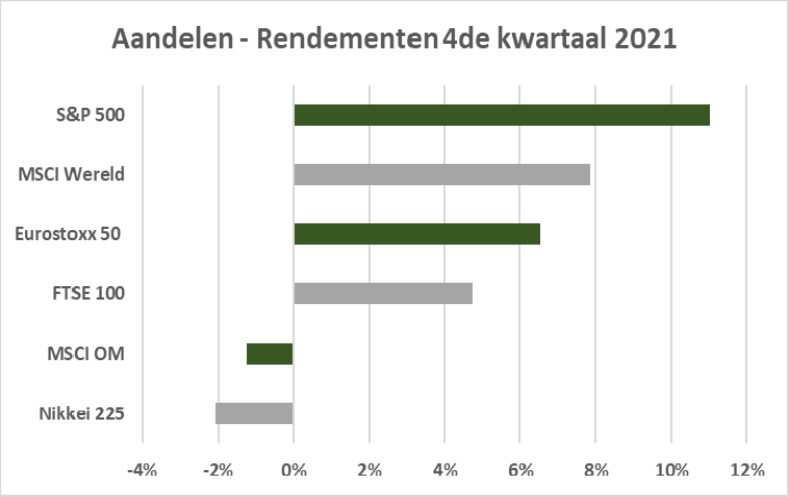

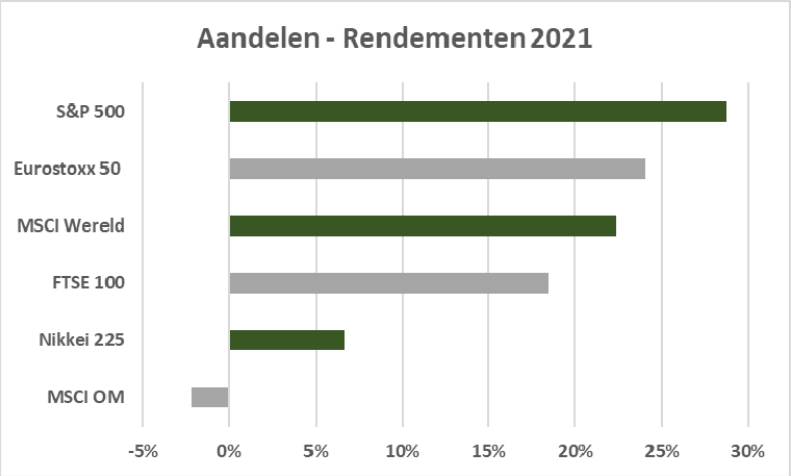

Obligations

1) Le marché des obligations s'est comporté conformément aux prévisions, et a connu une année extrêmement difficile, pour de nombreuses raisons. Les niveaux de départ des rendements actuels étaient historiquement bas dans toutes les régions, la courbe des rendements américaine se positionnant à peine au-dessus de la barre des 0% tandis que la courbe européenne évoluait principalement dans la zone des rendements négatifs. Les primes de risque – c'est-à-dire l'écart entre les obligations d'État traditionnelles et d'autres catégories d'obligations plus risquées (par exemple, les obligations d'entreprise, les obligations à haut rendement et les marchés émergents) – se sont elles aussi rétrécies jusqu'à atteindre des niveaux historiquement bas, limitant également les possibilités de gains.

2) Le marché a connu un premier uppercut au cours du premier trimestre, lorsque le taux d'intérêt américain a entamé sa remontée de 0,9% à 1,75%. Cependant, une tendance baissière s'est alors amorcée (vers 1,20% aux États-Unis), imputable principalement aux banques centrales, qui ont cherché à rassurer sur le caractère temporaire de l'inflation et la non-nécessité d'intervenir sur la monnaie en manipulant les taux d'intérêt. Cependant, le vent a de nouveau tourné en septembre lorsque la banque centrale américaine s'est pour la première fois trouvée contrainte d'admettre que les pressions inflationnistes se maintenaient et ne seraient peut-être pas si temporaires (le président Powell a littéralement qualifié cela de « frustrant »). Bien qu'il n'y ait pas encore de calendrier précis pour le durcissement monétaire, ce fut là le signal pour que les taux d'intérêt à long terme reprennent leur progression.

3) En toute objectivité, l'impact négatif des fluctuations du marché obligataire est resté assez limité, exception faite des marchés émergents. Ce qui était prévisible, c'est seules les obligations indexées sur l'inflation ont apporté un certain réconfort dans un environnement très incertain d'attentes d'inflation. En ce qui concerne les marchés émergents, l'on anticipe déjà un « phénomène à la 2013 », référence au moment où la banque centrale américaine a annoncé pour la première fois qu'elle ralentirait son programme d'achat d'obligations (tapering). Cela a eu des répercussions sur de nombreux taux de change des marchés émergents (ME), ce qui a contraint les banques centrales de ces pays à manier les taux d'intérêt pour influencer la monnaie. Seul l'effet taux de change USD a limité les dégâts pour les investisseurs de la zone euro concernant les émissions obligataires en devise forte (USD). En revanche, pour les émissions d'obligations des ME en monnaie locale, ce fut une « annum horribilis ».

4) Les prix du marché ont déjà été intégrés aux États-Unis, mais c'est pour le moment une autre histoire pour l'Europe et la BCE, car Christine Lagarde s'accroche toujours à ses prévisions d'inflation modérée, liées aux craintes de sortie monétaire. Les catégories d'obligations européennes sont donc légèrement plus vulnérables que leurs équivalents étrangers.

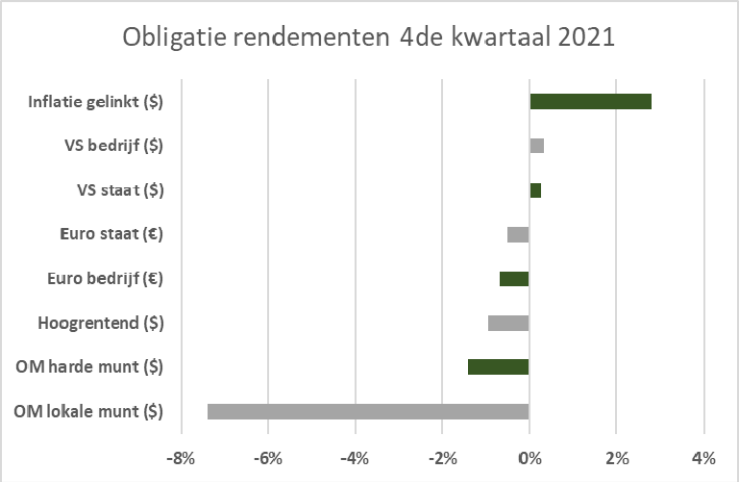
Obligatie rendementen 4de kwartaal 2021
Inflatie gelinkt ($)
VS bedrijf ($)
VS staat ($)
Euro staat (€)
Euro bedrijf (€)
Hoogrentend ($)
OM harde munt ($)
OM lokale munt ($)
-8%
-6%
-4%
-2%
0%
2%
4%

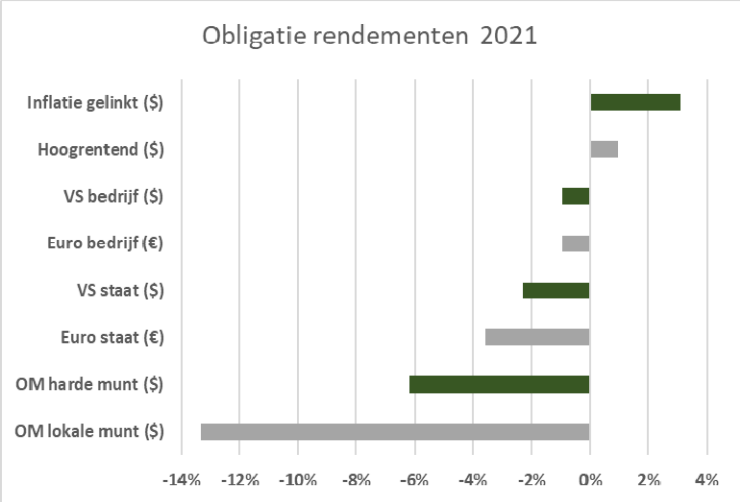
Obligatie rendementen 2021
Inflatie gelinkt ($)
Hoogrentend ($)
VS bedrijf ($)
Euro bedrijf (€)
VS staat ($)
Euro staat (€)
OM harde munt ($)
OM lokale munt ($)
-14%
-12%
-10%
-8%
-6%
-4%
-2%
0%
2%
4%

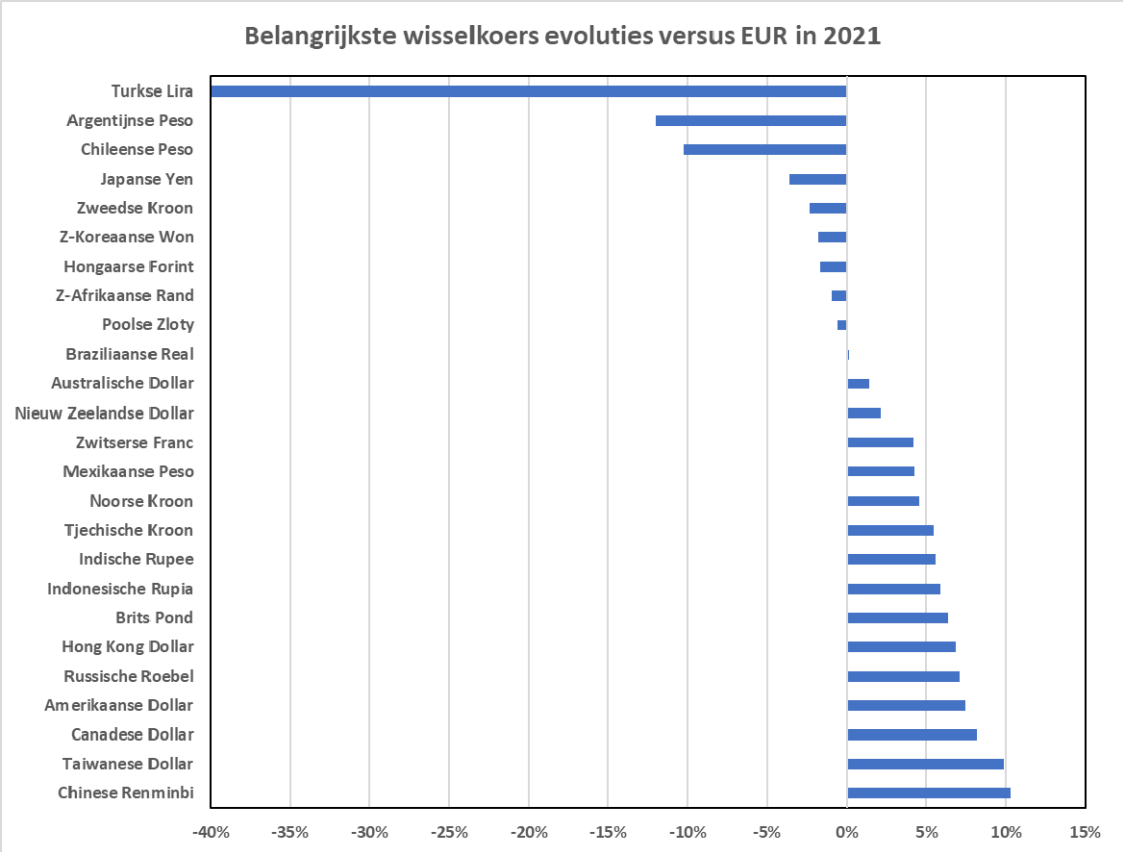
Belangrijkste wisselkoers evoluties versus EUR in 2021
Turkse Lira
Argentijnse Peso
Chileense Peso
Japanse Yen
Zweedse Kroon
Z-Koreaanse Won
Hongaarse Forint
Z-Afrikaanse Rand
Poolse Zloty
Braziliaanse Real
Australische Dollar
Nieuw Zeelandse Dollar
Zwitserse Franc
Mexikaanse Peso
Noorse Kroon
Tjechische Kroon
Indische Rupee
Indonesische Rupia
Brits Pond
Hong Kong Dollar
Russische Roebel
Amerikaanse Dollar
Canadese Dollar
Taiwanese Dollar
Chinese Renminbi
-40%
-35%
-30%
-25%
-20%
-15%
-10%
-5%
0%
5%
10%
15%

TRADUCTION LIBRE

NAGELMACKERS SA
(SICAV PUBLIQUE DE DROIT BELGE)

Rapport du commissaire à l'assemblée générale des actionnaires sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Le 22 mars 2022

TRADUCTION LIBRE

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE NAGELMACKERS SA (SICAV PUBLIQUE DE DROIT BELGE) SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de Nagelmackers SA (SICAV PUBLIQUE DE DROIT BELGE) (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 25 mars 2020, conformément à la proposition du conseil d'administration. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la Société durant 20 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2021, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. Ces comptes annuels font état d'un actif net globalisé qui s'élève à EUR 1.366.246.021,91 et d'un compte de résultats qui se solde par un bénéfice globalisé de l'exercice de EUR 140.861.241,25. Un aperçu de l'actif net et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous:

Compartiment	Devise	Actif Net	Résultat
Equity Small & Mid Cap Fund	EUR	124.886.039,40	34.242.771,88
European Real Estate Fund	EUR	85.580.032,14	12.169.834,54
Multifund Balanced	EUR	198.955.051,45	16.608.722,00
Multifund Conservative	EUR	65.281.904,84	2.578.466,21
Multifund Full Equities	EUR	76.591.970,65	11.644.573,97
Multifund Growth	EUR	102.083.456,35	11.864.543,03
Premium Euro Balanced Fund	EUR	27.902.814,46	3.397.888,52
Premium Crescendo Fund	EUR	37.373.283,77	5.697.392,15
Premium Moderato Fund	EUR	117.652.167,12	12.230.482,18
Premium Piano Fund	EUR	46.419.836,07	2.917.481,20
Premium Vivace Fund	EUR	16.211.151,10	3.068.091,72
Private Fund Balanced	EUR	184.165.624,73	14.332.329,96
Private Fund Conservative	EUR	47.004.240,61	2.529.300,33
Private Fund Growth	EUR	119.034.708,64	13.226.054,99
China New Economy Fund	EUR	19.876.574,72	-4.671.461,05
Sustainable Euro Corporate Bonds	EUR	97.227.165,86	-975.230,38

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2021, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable aux Organismes de Placement Collectifs en Belgique (et plus particulièrement l'Arrêté Royal du 10 novembre 2006).

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable aux Organismes de Placement Collectifs en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future de la Société ni quant à l'efficience ou l'efficacité avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires de la Société. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;

- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;

- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au conseil d'administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des associations et des statuts de la Société.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés et des associations, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice, et a été établi conformément aux articles 3:5 et 3:6 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mention relative à l'indépendance

Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables aux organismes de placement collectifs en Belgique;

- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires;

- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés et des associations, à l'exception du non-respect des exigences légales concernant la fourniture du rapport du commissaire aux actionnaires dans le délai de quinze jours prévu aux articles 7:127, 7:132 et 7:148 du Code des sociétés et associations.

Diegem, le 22 mars 2022

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représenté par

Damien Walgrave
Reviseur d'Entreprises

1.4. BILAN GLOBALISE

	Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**1.366.246.021,91**	**902.086.045,87**
I. Actifs immobilisés	**16.764,30**	**26.045,52**
A. Frais d'établissement et d'organisation	16.764,30	26.045,52
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**1.322.340.483,16**	**880.313.005,15**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	91.441.870,99	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	247.982.460,99	185.173.115,62
E. OPC à nombre variable de parts	982.916.151,18	695.139.889,53
IV. Créances et dettes à un an au plus	**2.476.061,73**	**1.518.614,37**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	3.447.957,43	2.099.948,50
b. Avoirs fiscaux	170.807,97	115.042,99
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-1.142.701,75	-696.377,12
c. Emprunts (-)	-1,92	
V. Dépôts et liquidités	**45.246.258,10**	**23.797.662,71**
A. Avoirs bancaires à vue	45.246.258,10	23.797.662,71
VI. Comptes de régularisation	**-3.833.545,38**	**-3.569.281,88**
B. Produits acquis	676.191,16	
C. Charges à imputer (-)	-4.509.736,54	-3.569.281,88
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1.366.246.021,91**	**902.086.045,87**
A. Capital	1.204.692.080,97	887.449.829,50
B. Participations au résultat	10.024.374,13	5.828.353,30
C. Résultat reporté	10.668.325,56	7.630.317,00
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	140.861.241,25	1.177.546,07

1.5. COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE

	Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**149.154.072,89**	**7.851.487,75**
A. Obligations et autres titres de créance		
a. Obligations	-1.210.909,06	
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a. Actions	44.652.957,11	-2.863.834,62
E. OPC à nombre variable de parts	93.005.077,91	22.316.161,47
H. Positions et opérations de change		
b. Autres positions et opérations de change	12.706.946,93	-11.600.839,10
II. Produits et charges des placements	**7.299.312,08**	**4.208.208,68**
A. Dividendes	6.957.949,59	4.249.661,29
B. Intérêts		
a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	587.766,09	
b. Dépôts et liquidités	688,01	2.705,45
C. Intérêts d'emprunts (-)	-186.148,04	-182.255,25
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère	-550.155,67	-418.756,84
F. Autres produits provenant des placements	489.212,10	556.854,03
III. Autres produits	**21.529,70**	**99.700,90**
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	18.430,47	7.573,31
B. Autres	3.099,23	92.127,59
IV. Coûts d'exploitation	**-15.613.673,42**	**-10.981.851,26**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-376.078,65	-180.907,85
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-216.125,98	-126.662,79
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-13.230.289,29	-8.150.141,70
IC	-522.396,37	-385.332,32
A	-1.035.138,76	-182.629,17
B	-292.680,17	-108.559,79
C		-29.181,39
R	-3.291.341,39	-3.858.063,47
P	-138.194,32	
Classe de base	-7.950.538,28	-3.586.375,56
b. Gestion administrative et comptable	-391.047,06	-254.332,25
c. Rémunération commerciale	-136.306,73	-1.216.959,82
E. Frais administratifs (-)	-51.626,72	-33.201,82
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-123.832,49	-118.472,72
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-298.338,35	-189.387,61
H. Services et biens divers (-)	-437.732,09	-250.734,48
J. Taxes	-152.048,23	-359.280,22
IC	-6.739,81	-5.658,85
A	-6.609,94	-38.585,69
B	12.998,45	-26.709,83
C		-818,04
N	-26.029,02	-4.185,33
R	9.442,04	-67.499,19
P	-65.676,98	
Classe de base	-69.432,97	-215.823,29
K. Autres charges (-)	-200.247,83	-101.770,00
Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous Total II + III + IV	**-8.292.831,64**	**-6.673.941,68**
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**140.861.241,25**	**1.177.546,07**
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**140.861.241,25**	**1.177.546,07**

		Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
	SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	**161.553.940,94**	**14.636.216,37**
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	10.668.325,56	7.630.317,00
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	140.861.241,25	1.177.546,07
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	10.024.374,13	5.828.353,30
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	**-90.518.767,34**	**-3.252.770,23**
III.	**(Bénéfice à reporter) Perte à reporter**	**-66.681.160,01**	**-10.668.325,56**
IV.	**(Distribution des dividendes)**	**-4.354.013,59**	**-715.120,58**

1.6. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

1.6.1. Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, …).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante:

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-)annuel.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements - B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est portée dans les différents postes du bilan et hors bilan en fonction de l'instrument sous-jacent.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats dans la rubrique «I.H. Positions et opérations de change».

1.6.2. Taux de change

	31.12.21		31.12.20	
1 EUR	7,2478	CNY	8,0018	CNY
	0,8396	GBP	0,8951	GBP
	8,8660	HKD	9,4873	HKD
	1,1372	USD	1,2236	USD

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS EQUITY SMALL & MID CAP FUND

2.1. RAPPORT DE GESTION

2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

31/03/2016 au prix de 100,00 EUR par part.

2.1.2. Cotation en bourse

Non applicable.

2.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Le compartiment vise un rendement maximum par le biais de la croissance du capital à long terme, en investissant dans des actions de petites et moyennes capitalisations. Le compartiment investit principalement dans de petites et moyennes capitalisations, une sélection équilibrée composée d'acteurs de niche prometteurs avec une valeur ajoutée innovante, de même qu'un groupe d'entreprises industrielles de qualité supérieure qui peuvent se targuer d'un modèle commercial et d'entreprise distinctif qui ont déjà prouvé leur plus-value. Ces entreprises sont fortement actives au niveau international. Grâce à une approche ascendante de sélection de valeurs, une analyse approfondie des fondamentaux et de la valeur, un maximum de 40 actions a été sélectionné pour être repris dans le portefeuille. L'accent est mis sur la croissance des bénéfices, la création de valeur (rendement sur l'avoir social) et la santé du bilan. Le compartiment n'utilise pas l'analyse technique ou un indicateur de référence. En outre, le portefeuille est soumis au degré de liquidité des différents investissements. Une distinction est faite entre les investissements liquides raisonnables à bons (de nombreuses capitalisations moyennes) et liquides moins bons (petites capitalisations).

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

Catégories d'actifs autorisés

Les actifs de ce compartiment sont principalement investis dans des actions d'entreprises cotées dans un marché agréé qui répond à l'objectif énoncé ci-dessus.

Les investissements correspondent aux règles fixées par l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE. Le compartiment ne pourra investir plus de 10% de ses actifs dans d'autres OPCVM ou OPC.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EURO et la devise.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futurs, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

Volatilité

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille.

2.1.4. Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

2.1.5. Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

2.1.6. Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

2.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Le **fonds Nagelmackers Equity Small & Mid Cap** a réalisé un rendement excellent de 35,49% en 2021. Outre la Belgique (37%) le fonds se concentre principalement sur les Pays-Bas (23%). Par ailleurs, par ordre d'importance, les investissements sont principalement réalisés en France (13%), en Italie (12%) et en Allemagne (9%). Il n'y a pas d'indice de référence officiel dans le prospectus. Le MSCI EMU Small Cap Net Total Return Local Index, notre indice de référence, a augmenté de 23,3% sur la même période. Le fonds a progressé en ligne droite jusqu'en août, le mois de pointe de l'année. Les 2 mois faibles, septembre et novembre, ont été plus que compensés par les mois d'octobre et décembre. Le véritable rallye de fin d'année a été principalement porté par des résultats commerciaux décents. La forte surperformance est principalement due à la forte pondération des sociétés de semi-conducteurs. ASM International, avec une pondération dans le fonds de 8,6%, a progressé de plus de 120%. X-FAB a également connu une augmentation de près de 90%. Les fortes convictions dans des sociétés de secteurs variés comme D'Ieteren (+140%), Accell et Dermapharm (+60%), mais aussi dans l'immobilier logistique avec VGP (+110%) et WDP (+50%) ont également contribué au résultat du fonds. De plus, les investissements italiens ont également été assez réussis. Les sociétés technologiques Reply et Tinexta ont enregistré des augmentations d'environ 60%. Il n'y a eu que peu de fortes baisses. L'action la moins performante, Fagron, a été progressivement éliminée. Au cours de l'année 2021, une stratégie d'haltère a également été évoquée. Les valeurs de croissance ont été complétées par quelques valeurs cycliques. Il en est résulté la meilleure année depuis la création du fonds.

Rétrospective

Les marchés ont connu un début d'année très positif. Les actions de valeur étaient de plus en plus populaires en raison de la rotation continue des secteurs. Les problèmes entourant COVID-19 ont été ignorés par les investisseurs en raison de l'optimisme que (après les vaccinations) la croissance économique mondiale s'accélérerait davantage au second semestre. Les indicateurs de confiance positifs ont clairement aidé à fixer le cap. La confiance des consommateurs avait le vent en poupe et cet indicateur a dépassé pour la première fois le niveau pré-corona en mai. Au cours de l'été, d'autres inquiétudes sont apparues et les marchés boursiers ont corrigé. Les anticipations d'inflation toujours élevées ont contraint la Fed à changer d'avis. De plus, le taux américain à 10 ans a augmenté relativement rapidement pour dépasser légèrement 1,5%. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la hausse du prix du pétrole ont encore fait grimper l'inflation. Le marché a également été confronté à la faillite possible du géant immobilier chinois Evergrande. Cependant, les bons résultats des entreprises ont propulsé le marché boursier à la hausse au quatrième trimestre de 2021, à son plus haut niveau de l'année. Les problèmes persistants de la chaîne d'approvisionnement et la forte inflation américaine n'ont pas dissuadé les investisseurs. La découverte de la variante omikron du coronavirus, cependant, a bien suscité des inquiétudes. Toutefois, la crainte s'est dissipée lorsqu'il s'est avéré que cette variante pourrait être moins dangereuse. Enfin, l'annonce par la FED d'une réduction accélérée des achats d'obligations et de hausses de taux plus précoces que prévu a été accueillie de manière positive par le marché. Au cours de l'année, le fonds a été activement géré et de nombreux nouveaux noms ont été ajoutés à la sélection : Accell, Bekaert, D'Ieteren, De'Longhi (fabricant de machines à café), Esker (actif dans la numérisation des factures), Evotec (société de biotechnologie à EBITDA positif), Varta (applications de batteries), Reply (éditeur italien de logiciels), Soitec (société française de semi-conducteurs), Rexel (distributeur de produits électriques de, entre autres, Legrand et Schneider), Compagnie des Alpes (propriétaire d'entre autres Walibi et Bellewaerde), TKH, Aalberts, Boskalis et certaines valeurs cycliques comme Aperam et OCI. Une position dans Besi a également été reconstituée. Le fonds a pu bénéficier de performances supplémentaires grâce aux introductions en bourse réussies d'Ekopak, de The Italian Sea Group et de Synlab. Le fonds a également souscrit à l'augmentation de capital d'Euronext (pour financer le rachat de la bourse italienne). Le placement dans Lotus Bakeries a également été utilisé pour prendre une première position dans cette action. Orange Belgium a disparu du fonds suite à une offre de la société mère française Orange. La position dans Basic-Fit a aussi été éliminée. Un certain nombre de positions plus petites ont également été vendues.

2.1.8. Politique future

2022 peut s'annoncer différemment. Comment évolue la situation COVID ? Comment évolue l'inflation ? Comment la Fed va-t-elle réagir ? Combien y aura-t-il de hausses de taux et quand commenceront-elles ? Il existe toutefois des écarts sous-jacents majeurs sur les marchés des actions : les actions de croissance et tout ce qui est lié à l'ESG sont relativement fortement valorisés, tandis que les actions de valeur sont encore peu valorisées. On y verra peut-être un redressement dans le courant de 2022. Le ratio cours / bénéfice (basé sur les bénéfices des 12 prochains mois) des petites capitalisations européennes est de 18,5, tandis que le ratio cours / valeur comptable est de 1,9 et le rendement du dividende de 2%. La croissance attendue des bénéfices des entreprises pour 2022 est de 42%. Nous sommes à la veille d'une nouvelle série de résultats (4e trimestre 2021). Le gestionnaire continue d'appliquer la stratégie ascendante et sélectionne société par société selon les critères de sélection prescrits.

2.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement

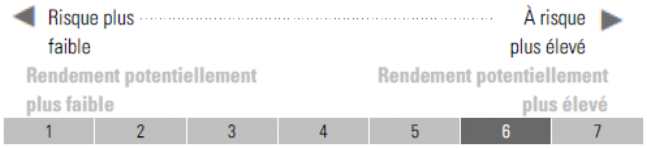

L'indicateur de risque et de rendement, calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne, classe le Compartiment sur une échelle basée sur son expérience, dans le domaine de la volatilité sur une période de 5 ans. L'échelle est représentée comme une séquence de catégories, indiquées par des chiffres entiers de 1 à 7, en ordre croissant et de gauche à droite, où l'évaluation du risque et du rendement est affichée de haut en bas.

Les données historiques, utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique, ne pourraient constituer une indication fiable pour le futur profil de risque du fonds. La catégorie la plus basse (catégorie 1) ne veut pas dire qu'il est question d'un placement sans risque. Il ne peut y avoir aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. La configuration du fonds peut varier au fil du temps.

2.1.10. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

- Classe de base (BE6304766577) : 4,37 EUR payable le 31.03.2022

2.2. BILAN

		Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
	SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
	TOTAL DE L'ACTIF NET	**124.886.039,40**	**93.184.081,85**
I.	**Actifs immobilisés**		**713,64**
A.	Frais d'établissement et d'organisation		713,64
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**124.172.737,19**	**91.297.496,87**
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a. Actions	124.172.737,19	91.297.496,87
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**119.184,09**	**91.150,83**
A.	Créances		
	a. Montants à recevoir	27.997,37	19.106,50
	b. Avoirs fiscaux	134.165,71	89.805,74
B.	Dettes		
	a. Montants à payer (-)	-42.978,99	-17.761,41
V.	**Dépôts et liquidités**	**911.909,72**	**2.060.296,48**
A.	Avoirs bancaires à vue	911.909,72	2.060.296,48
VI.	**Comptes de régularisation**	**-317.791,60**	**-265.575,97**
C.	Charges à imputer (-)	-317.791,60	-265.575,97
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**124.886.039,40**	**93.184.081,85**
A.	Capital	92.245.094,29	93.032.840,48
B.	Participations au résultat	-771.776,84	332.168,20
C.	Résultat reporté	-830.049,93	-865.617,72
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	34.242.771,88	684.690,89

2.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**33.943.808,31**	**434.590,89**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a.Actions	33.943.808,31	434.590,89
II. Produits et charges des placements	**1.479.645,79**	**1.122.269,56**
A. Dividendes	1.720.312,61	1.314.083,57
C. Intérêts d'emprunts (-)	-9.242,23	-8.593,85
E. Précomptes mobiliers (-)		
b.D'origine étrangère	-231.424,59	-183.220,16
III. Autres produits	**156,73**	**251,43**
B. Autres	156,73	251,43
IV. Coûts d'exploitation	**-1.180.838,95**	**-872.420,99**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-76.316,13	-40.797,31
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-27.896,23	-17.941,46
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a.Gestion financière		
IC	-417.966,81	-322.088,33
Classe de base	-502.106,78	-373.208,03
b.Gestion administrative et comptable	-34.696,80	-29.726,77
E. Frais administratifs (-)	-3.587,47	-2.594,54
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-11.319,69	-12.154,34
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-19.536,88	-13.910,47
H. Services et biens divers (-)	-39.671,08	-25.826,65
J. Taxes		
IC	-5.740,00	-4.502,63
N	-3.240,61	-2.247,39
Classe de base	-31.657,76	-22.883,01
K. Autres charges (-)	-7.102,71	-4.540,06
Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous Total II + III + IV	**298.963,57**	**250.100,00**
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**34.242.771,88**	**684.690,89**
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**34.242.771,88**	**684.690,89**
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	**32.640.945,11**	**151.241,37**
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	-830.049,93	-865.617,72
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	34.242.771,88	684.690,89
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-771.776,84	332.168,20
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	**-28.755.493,24**	**-981.291,30**
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	**-3.344.431,63**	**830.049,93**
IV. (Distribution des dividendes)	**-541.020,24**	

2.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1. Composition des actifs au 31.12.21

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE						
ACKERMANS AND VAN HAAREN	22.000	EUR	168,70	3.711.400,00	2,99%	2,97%
AEDIFICA	22.800	EUR	114,90	2.619.720,00	2,11%	2,10%
BARCO - REGISTERED SHS	119.830	EUR	19,16	2.295.942,80	1,85%	1,84%
BEKAERT	28.500	EUR	39,14	1.115.490,00	0,90%	0,89%
CIE.ENTREPRISES CFE	38.864	EUR	122,80	4.772.499,20	3,84%	3,82%
D'IETEREN	33.200	EUR	171,60	5.697.120,00	4,60%	4,56%
FAGRON	5.000	EUR	14,80	74.000,00	0,06%	0,06%
FINANCIERE DE TUBIZE	24.121	EUR	90,30	2.178.126,30	1,75%	1,74%
KINEPOLIS GROUP	35.000	EUR	54,80	1.918.000,00	1,54%	1,54%
LOTUS BAKERIES	300	EUR	5.590,00	1.677.000,00	1,35%	1,34%
MELEXIS	22.000	EUR	104,80	2.305.600,00	1,86%	1,85%
SIPEF	44.894	EUR	56,90	2.554.468,60	2,06%	2,05%
SMARTPHOTO GR -BEARER AND REGISTERED SHS	57.835	EUR	32,50	1.879.637,50	1,51%	1,51%
TELENET GROUP HOLDING	69.000	EUR	32,06	2.212.140,00	1,78%	1,77%
TER BEKE	6.207	EUR	119,00	738.633,00	0,59%	0,59%
VGP	28.325	EUR	256,00	7.251.200,00	5,85%	5,80%
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	68.148	EUR	42,18	2.874.482,64	2,31%	2,30%
X-FAB SILICON F - REGISTERED	295.000	EUR	9,14	2.696.300,00	2,17%	2,16%
Belgique				**48.571.760,04**	**39,12%**	**38,89%**
AALBERTS N.V.	27.500	EUR	58,26	1.602.150,00	1,29%	1,28%
ACCELL GROUP NV	38.500	EUR	48,00	1.848.000,00	1,49%	1,48%
ASM INTERNATIONAL NV	27.750	EUR	388,70	10.786.425,00	8,69%	8,64%
ASR NEDERLAND NV	107.000	EUR	40,50	4.333.500,00	3,49%	3,47%
BESI -REGISTERED SHS	27.500	EUR	75,02	2.063.050,00	1,66%	1,65%
CORBION	39.887	EUR	41,44	1.652.917,28	1,33%	1,32%
EURONEXT NV	61.000	EUR	91,25	5.566.250,00	4,48%	4,46%
KONINKLIJKE BOSKALIS WESTMINSTER NV	82.000	EUR	25,62	2.100.840,00	1,69%	1,68%
OCI REG.SHS	21.000	EUR	23,02	483.420,00	0,39%	0,39%
SLIGRO FOOD GROUP	91.000	EUR	21,30	1.938.300,00	1,56%	1,55%
TKH GROUP N.V.	42.000	EUR	55,50	2.331.000,00	1,88%	1,87%
Pays-Bas				**34.705.852,28**	**27,95%**	**27,79%**
ANIMA HOLDING	440.000	EUR	4,49	1.975.600,00	1,59%	1,58%
DE LONGHI SPA	30.000	EUR	31,52	945.600,00	0,76%	0,76%
HERA SPA	360.000	EUR	3,66	1.317.960,00	1,06%	1,06%
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	265.000	EUR	10,68	2.830.200,00	2,28%	2,27%
MARR SPA	95.000	EUR	18,90	1.795.500,00	1,45%	1,44%
MONCLER SPA	23.000	EUR	64,02	1.472.460,00	1,19%	1,18%
REPLY SPA	9.500	EUR	178,70	1.697.650,00	1,37%	1,36%
TINEXTA SPA	78.000	EUR	38,16	2.976.480,00	2,39%	2,37%
Italie				**15.011.450,00**	**12,09%**	**12,02%**
DERMAPHARM HLDG - BEARER SHS	49.000	EUR	89,30	4.375.700,00	3,53%	3,51%
EVOTEC SE	50.000	EUR	42,50	2.125.000,00	1,71%	1,70%
FLATEXDEGIRO AG	135.000	EUR	20,24	2.732.400,00	2,20%	2,19%
SYNLAB AG	97.000	EUR	23,60	2.289.200,00	1,84%	1,83%
Allemagne				**11.522.300,00**	**9,28%**	**9,23%**
COMPAGNIE DES ALPES SA	110.000	EUR	13,80	1.518.000,00	1,22%	1,22%
REXEL SA	56.000	EUR	17,83	998.480,00	0,80%	0,80%
SOITEC SA RGPT	7.000	EUR	215,20	1.506.400,00	1,21%	1,21%
SOPRA STERIA GROUP	23.000	EUR	157,50	3.622.500,00	2,93%	2,89%
France				**7.645.380,00**	**6,16%**	**6,12%**
APERAM REG	53.437	EUR	47,64	2.545.738,68	2,05%	2,04%
Luxembourg				**2.545.738,68**	**2,05%**	**2,04%**
F-SECURE	506.109	EUR	4,97	2.512.831,19	2,02%	2,01%
Finlande				**2.512.831,19**	**2,02%**	**2,01%**

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
APPLUS SERVICES S.A.	205.000	EUR	8,09	1.657.425,00	1,33%	1,33%
Espagne				**1.657.425,00**	**1,33%**	**1,33%**
ACTIONS				**124.172.737,19**	**100,00%**	**99,43%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**124.172.737,19**	**100,00%**	**99,43%**
CACEIS		EUR		911.909,72		0,73%
Avoirs bancaires à vue				**911.909,72**		**0,73%**
DEPOTS ET LIQUIDITES				**911.909,72**		**0,73%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**119.184,09**		**0,10%**
AUTRES				**-317.791,60**		**-0,25%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**124.886.039,40**		**100,00%**

2.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	9,28%
Belgique	39,12%
Espagne	1,33%
Finlande	2,02%
France	6,16%
Italie	12,09%
Luxembourg	2,05%
Pays-Bas	27,95%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Agriculture et pêche	2,06%
Assurances	3,49%
Biens de consommation divers	0,76%
Chimie	0,39%
Construction de machines et appareils	1,29%
Construction et matériaux de construction	5,54%
Distribution et commerce de détail	1,56%
Electronique et semi-conducteurs	15,59%
Electrotechnique et électronique	0,80%
Energie et eau	1,06%
Holdings et sociétés financières	15,54%
Industrie agro-alimentaire	4,72%
Industrie automobile	6,08%
Industrie minière	2,05%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	7,08%
Internet et services d' Internet	6,79%
Métaux non ferreux	0,90%
Photo et optique	1,51%
Restauration et industrie hôtelière	2,77%
Services de santé publique et service social	0,06%
Services divers	1,33%
Sociétés immobilières	10,26%
Télécommunications	5,43%
Textile et habillement	2,94%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	**100,00%**

2.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	27.725.418,95	18.982.093,44	46.707.512,39
Ventes	27.766.311,72	21.395.900,46	49.162.212,18
Total 1	**55.491.730,67**	**40.377.993,90**	**95.869.724,57**
Souscriptions	5.616.593,51	4.334.959,99	9.951.553,50
Remboursements	5.357.252,11	7.135.115,72	12.492.367,83
Total 2	**10.973.845,62**	**11.470.075,71**	**22.443.921,33**
Moyenne de référence de l'actif net total	103.800.843,44	119.122.343,14	111.614.197,87
Taux de rotation	**42,89%**	**24,27%**	**65,79%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Belgium SA, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

2.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe de base

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2019	10.985,963	15.669,000	9.656,278	131.306,00	97.740,222	105.986,643	203.726,865	1.227.758,19	1.518.982,22	1.106.244,27	12.549.337,66	23.480.918,83	124,21	107,00
2020	18.008,568	44.491,115	17.807,963	24.769,000	97.940,827	125.708,758	223.649,585	2.099.985,15	4.559.578,16	1.952.869,42	2.323.170,09	25.683.938,96	124,54	107,28
2021	25.907,491	21.660,000	22.610,570	23.565,500	101.237,748	123.803,258	225.041,006	3.738.209,08	2.642.669,56	3.417.891,04	2.977.564,99	35.080.131,75	168,74	145,37

Classe IC

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2019	251,000	15.215,000	351.358,000	28.870,20	1.804.121,50	44.725.265,06	127,29
2020		1.680,000	349.678,000		195.803,40	45.026.220,37	128,76
2021	500,000	24.080,000	326.098,000	84.765,00	3.810.450,90	57.399.767,03	176,02

Classe N

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2019	6.120,000		182.629,000	780.605,39		24.101.836,97	131,97
2020	11.205,000	26.830,000	167.004,000	1.319.659,55	3.316.009,85	22.473.922,52	134,57
2021	22.021,000	14.266,000	174.759,000	3.485.909,86	2.286.460,90	32.406.140,62	185,43

2.4.5. Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe IC

Rendement annuel

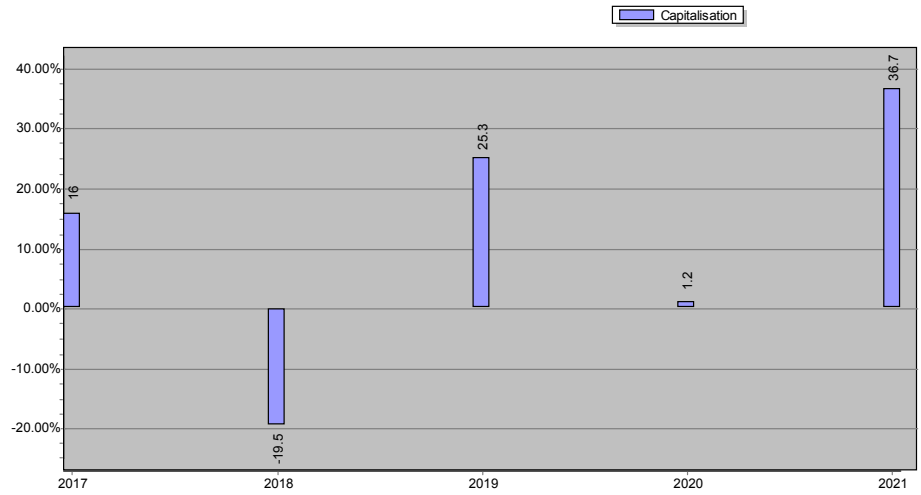

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
36,70% (en EUR)	20,12% (en EUR)	10,11% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

Classe *N*

Rendement annuel

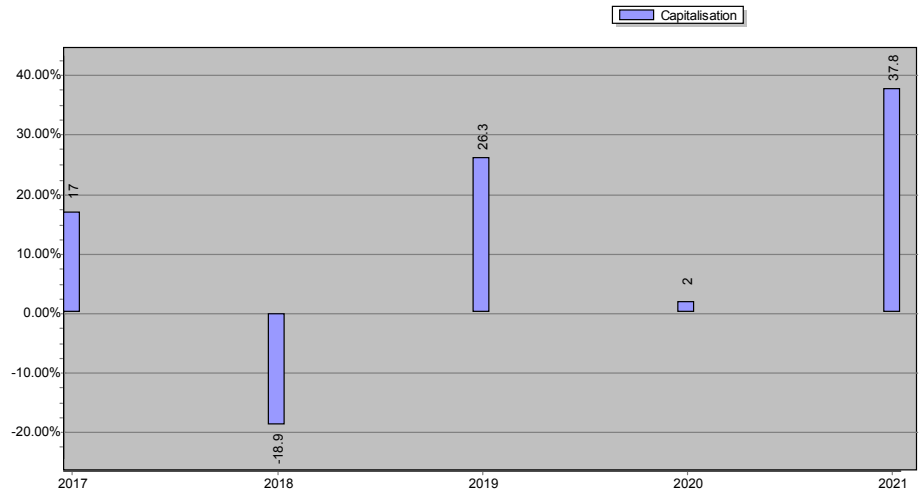

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
37,79% (en EUR)	21,09% (en EUR)	10,99% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

Classe de base

Rendement annuel

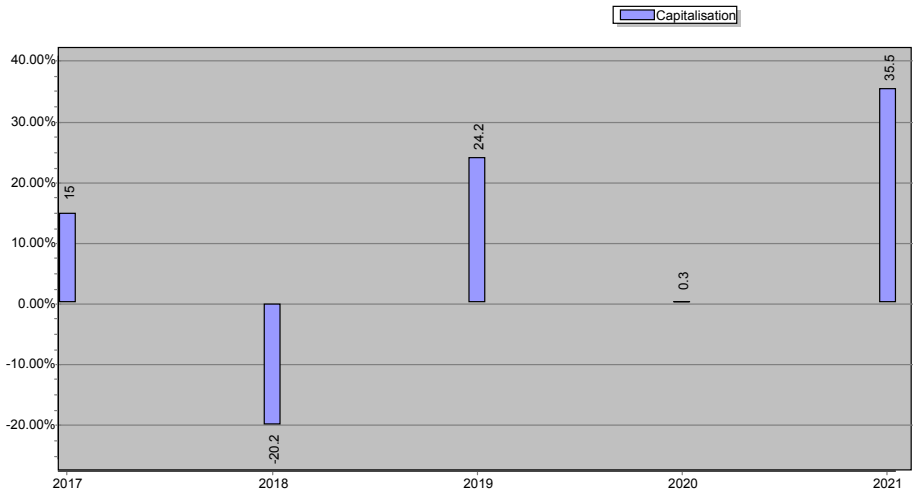

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
35,49% (en EUR)	19,06% (en EUR)	9,13% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

2.4.6. Frais

Frais courants

Classe de base

- Part de capitalisation (BE6285216048) : 1,84%
- Part de distribution (BE6304766577) : 1,83%

Classe IC

- Part de capitalisation (BE6286315369) : 0,95%

Classe N

- Part de capitalisation (BE6285217053) : 0,15%

Les frais de fonctionnement sont les coûts qui sont engagés, au cours d'une année, dans le fonds.

Le pourcentage des frais courants ne tient pas compte des aspects suivants : frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de rémunération d'entrée ou de sortie payée par le fonds à l'achat ou la vente d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

2.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres produits » du compte de résultats contient le remboursement de la FSMA pour l'année d'imposition 2019.

NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est composé principalement de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 3 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.073,62 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS EUROPEAN REAL ESTATE FUND

3.1. RAPPORT DE GESTION

3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

16/06/2017 au prix de 100,00 EUR par part.

3.1.2. Cotation en bourse

Non applicable.

3.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

L'objectif de l'investissement du compartiment est d'obtenir une plus-value à long terme, en investissant dans des instruments financiers représentatifs du secteur européen de l'immobilier, en général. À cette fin, les avoirs sont principalement investis dans des certificats immobiliers européens cotés en bourse, des trusts immobiliers européens cotés en bourse, des actions cotées en bourse de sociétés immobilières, des actions cotées en bourse de sociétés qui font de la promotion immobilière ou dans des OPC qui investissent dans l'immobilier.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

Catégories d'actifs autorisés

Les avoirs de ce compartiment sont principalement investis dans des certificats immobiliers européens cotés en bourse, des trusts immobiliers européens cotés en bourse, des actions cotées en bourse de sociétés immobilières, des actions cotées en bourse de sociétés qui font de la promotion immobilière ou dans des OPC qui investissent dans l'immobilier.

Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE. Le compartiment ne pourra investir plus de 10% de ses actifs dans d'autres OPCVM ou OPC.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EURO et la devise.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futurs, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

Volatilité

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille.

3.1.4. Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

3.1.5. Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

3.1.6. Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

3.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le **fonds Nagelmackers European Real Estate** a réalisé un rendement de +15,24% en 2021. Sur la même période, l'indice de référence a progressé de 6,4%.

Rétrospective

Au cours du premier semestre de l'année, les marchés d'actions ont rapidement poursuivi la reprise amorcée en novembre 2020. Le déploiement progressif du vaccin contre le coronavirus a alimenté l'optimisme quant à une normalisation de l'économie. Des données économiques positives et des résultats d'entreprises décents ont fourni un soutien supplémentaire. Les craintes d'une hausse de l'inflation ont entraîné une hausse des taux d'intérêt et provoqué une certaine nervosité sur les marchés, mais les banquiers centraux ont réussi à rapidement calmer la situation. Cependant, de plus grandes inquiétudes sont apparues cet été concernant l'avancée de la variante delta du coronavirus, l'augmentation de la réglementation en Chine, la hausse des coûts des matières premières et la perspective d'un resserrement de la politique monétaire. La hausse des prix de l'énergie et les goulots d'étranglement persistants de la chaîne d'approvisionnement ont également amené les investisseurs à s'interroger sur la nature temporaire de l'inflation élevée. Les craintes de la faillite du géant immobilier chinois Evergrande et de son impact sur l'économie et les marchés financiers chinois ont par la suite provoqué une correction des marchés mondiaux. Les résultats substantiels des entreprises ont ensuite ravivé l'élan et propulsé le marché boursier à son plus haut de l'année au quatrième trimestre de 2021. La découverte de la variante omikron a ensuite provoqué la plus forte baisse du marché boursier depuis mars 2020, mais les craintes se sont rapidement apaisées lorsqu'il s'est avéré que cette variante pourrait être moins dangereuse qu'on ne le pensait initialement. Enfin, l'annonce par la FED d'une réduction accélérée des achats d'obligations et de hausses de taux plus précoces que prévu a été accueillie de manière positive. L'indice boursier élargi de la zone euro (MSCI EMU) a connu une très bonne année avec un gain de 22,1%.

Avec une hausse de 6,4%, l'indice de référence de l'immobilier n'a pas réussi à égaler cette performance. La hausse des taux d'intérêt tout au long de l'année a clairement affecté le secteur. L'immobilier résidentiel allemand défensif en particulier a connu une année faible en conséquence. La logistique a continué à bénéficier d'une dynamique positive et a été le segment le plus performant. Le segment du commerce de détail a pu se redresser quelque peu, soutenu par la rotation vers les actions de valeur. L'immobilier de santé a poussé un soupir de soulagement une fois la campagne de vaccination lancée. Enfin, les bureaux ont réalisé des performances en adéquation avec le secteur. Le fonds Nagelmackers European Real Estate a réalisé un gain de 2021 % au cours de l'année 2021. La meilleure performance du fonds par rapport à l'indice de référence est en grande partie due à la présence significative du fonds dans le segment de la logistique.

Au cours de l'année, les positions dans Eurocommercial Properties, Adler Group et Alstria Offices ont été vendues et Deutsche Wohnen a disparu du fonds suite à l'acquisition par Vonovia. 5 nouvelles actions ont été incluses dans le fonds : Shurgard, bailleur d'entrepôts de self-stockage, les sociétés spécialisées en logistique Tritax Eurobox et CTP, Befimmo (bureaux) et Deutsche Euroshop (commerce de détail). Le fonds a également participé à l'augmentation de capital de Vonovia et Xior et au placement privé de Cofinimmo, Immobel, Tritax Eurobox, CP Invest, WDP et VGP. Nous avons aussi profité de la faiblesse du segment du commerce de détail pour continuer à renforcer les positions dans Klépierre et Unibail-Rodamco-Westfield.

VGP (+109%) a été l'action la plus performante du fonds pour la deuxième année consécutive. Vonovia (-13%) a été l'action la moins performante. La reprise attendue après la clôture de l'augmentation de capital ne s'est pas concrétisée. La logistique (25%) constituait le segment le plus important du fonds à fin décembre, suivi des bureaux (21%) et de l'immobilier résidentiel (18%). L'immobilier de santé représente 13% et le commerce de détail 11%. Géographiquement, l'Allemagne reste la plus représentée (27%), avant la France (18%) et la Belgique (18%). La part des Pays-Bas est de 12%. La plus grande position dans des actions est occupée par Vonovia (6,5%).

3.1.8. Politique future

Tant que la hausse des taux d'intérêt à long terme en Europe reste limitée et la croissance économique continue à fournir du soutien, le climat d'investissement pour l'immobilier devrait rester favorable. Le gestionnaire reste positif sur la logistique car ce segment a actuellement le meilleur profil de croissance. Le segment de la santé intéresse également le gestionnaire en raison de son bon pouvoir de fixation des prix. De plus, certaines transactions de marché favorables, cotées fin 2021, pourraient soutenir le segment du commerce de détail. Une attitude prudente est adoptée pour le segment résidentiel, car ce segment est

le plus sensible à la hausse des taux d'intérêt. Enfin, sur le segment des bureaux, une plus grande polarisation est attendue entre localisations principales et secondaires.

3.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement

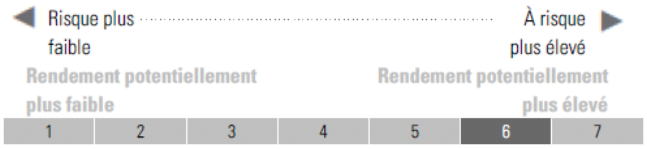

L'indicateur de risque et de rendement, calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne, classe le Compartiment sur une échelle basée sur son expérience, dans le domaine de la volatilité sur une période de 5 ans. L'échelle est représentée comme une séquence de catégories, indiquées par des chiffres entiers de 1 à 7, en ordre croissant et de gauche à droite, où l'évaluation du risque et du rendement est affichée de haut en bas.

Les données historiques, utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique, ne pourraient constituer une indication fiable pour le futur profil de risque du fonds. La catégorie la plus basse (catégorie 1) ne veut pas dire qu'il est question d'un placement sans risque. Il ne peut y avoir aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. La configuration du fonds peut varier au fil du temps.

3.1.10. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

- Classe de base (BE6294018765) : 4,07 EUR payable le 31.03.2022

3.2. BILAN

		Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
	SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
	TOTAL DE L'ACTIF NET	**85.580.032,14**	**76.356.985,03**
I.	**Actifs immobilisés**	**1.302,41**	**3.721,80**
A.	Frais d'établissement et d'organisation	1.302,41	3.721,80
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**85.145.573,14**	**76.067.085,13**
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a. Actions	85.145.573,14	76.067.085,13
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**265.375,55**	**203.688,21**
A.	Créances		
	a. Montants à recevoir	285.374,07	192.844,52
	b. Avoirs fiscaux	36.642,26	25.237,25
B.	Dettes		
	a. Montants à payer (-)	-56.640,78	-14.393,56
V.	**Dépôts et liquidités**	**438.309,67**	**333.092,03**
A.	Avoirs bancaires à vue	438.309,67	333.092,03
VI.	**Comptes de régularisation**	**-270.528,63**	**-250.602,14**
C.	Charges à imputer (-)	-270.528,63	-250.602,14
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**85.580.032,14**	**76.356.985,03**
A.	Capital	69.398.090,01	73.492.526,36
B.	Participations au résultat	-477.220,80	-1.527.258,31
C.	Résultat reporté	4.489.328,39	8.302.641,99
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	12.169.834,54	-3.910.925,01

3.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**10.971.376,12**	**-5.015.673,02**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a.Actions	10.971.376,12	-5.015.673,02
II. Produits et charges des placements	**2.175.191,29**	**1.918.726,56**
A. Dividendes	2.434.567,25	2.149.032,69
C. Intérêts d'emprunts (-)	-7.229,25	-14.647,08
E. Précomptes mobiliers (-)		
b.D'origine étrangère	-252.146,71	-215.659,05
III. Autres produits	**234,69**	**347,44**
B. Autres	234,69	347,44
IV. Coûts d'exploitation	**-976.967,56**	**-814.325,99**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-28.573,09	-34.443,26
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-21.575,68	-14.415,49
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a.Gestion financière		
IC	-83.902,88	-45.267,88
Classe de base	-694.040,42	-593.769,85
b.Gestion administrative et comptable	-29.088,22	-23.927,91
E. Frais administratifs (-)	-3.412,41	-2.459,40
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-11.175,62	-11.813,10
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-19.297,23	-13.708,53
H. Services et biens divers (-)	-35.002,75	-23.624,51
J. Taxes		
IC	-962,56	-1.131,06
N	-2.407,37	-1.937,94
Classe de base	-46.102,09	-40.300,10
K. Autres charges (-)	-1.427,24	-7.526,96
Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous Total II + III + IV	**1.198.458,42**	**1.104.748,01**
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**12.169.834,54**	**-3.910.925,01**
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**12.169.834,54**	**-3.910.925,01**
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	**16.181.942,13**	**2.864.458,67**
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	4.489.328,39	8.302.641,99
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	12.169.834,54	-3.910.925,01
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-477.220,80	-1.527.258,31
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	**-4.830.365,68**	**1.624.869,72**
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	**-9.794.708,86**	**-4.489.328,39**
IV. (Distribution des dividendes)	**-1.556.867,59**	

3.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

3.4.1. Composition des actifs au 31.12.21

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE						
AEDIFICA	36.646	EUR	114,90	4.210.625,40	4,96%	4,92%
ATENOR GROUP	11.090	EUR	56,80	629.912,00	0,74%	0,74%
BEFIMMO	23.769	EUR	33,75	802.203,75	0,94%	0,94%
COFINIMMO	27.842	EUR	140,50	3.911.801,00	4,59%	4,57%
CP INVEST	143.477	EUR	25,75	3.694.532,75	4,34%	4,32%
IMMOBILIERE DE BELGIQUE	29.000	EUR	72,90	2.114.100,00	2,48%	2,47%
INTERVEST OFFICES	119.942	EUR	28,20	3.382.364,40	3,97%	3,95%
MONTEA	22.554	EUR	132,20	2.981.638,80	3,50%	3,48%
VGP	18.772	EUR	256,00	4.805.632,00	5,65%	5,61%
WAREHOUSES DE PAUW SCA - REGISTERED SHS	93.156	EUR	42,18	3.929.320,08	4,62%	4,59%
XIOR STUDENT HOUSING	56.834	EUR	49,05	2.787.707,70	3,27%	3,26%
Belgique				**33.249.837,88**	**39,06%**	**38,85%**
ARGAN	24.837	EUR	116,40	2.891.026,80	3,40%	3,38%
COVIVIO SA	15.320	EUR	72,20	1.106.104,00	1,30%	1,29%
GECINA	29.117	EUR	122,90	3.578.479,30	4,20%	4,18%
ICADE SA	54.000	EUR	63,10	3.407.400,00	4,00%	3,98%
KLEPIERRE SA	209.500	EUR	20,85	4.368.075,00	5,13%	5,11%
UNIBAIL RODAMCO	53.500	EUR	61,62	3.296.670,00	3,87%	3,85%
France				**18.647.755,10**	**21,90%**	**21,79%**
DEUTSCHE EUROSHOP AG REG SHS	36.000	EUR	14,64	527.040,00	0,62%	0,62%
HAMBORNER REIT AG	114.000	EUR	10,02	1.142.052,00	1,34%	1,33%
LEG IMMOBILIEN - NAMEN AKT	27.700	EUR	122,70	3.398.790,00	3,99%	3,97%
TAG IMMOBILIEN AG	115.000	EUR	24,61	2.830.150,00	3,32%	3,31%
VIB VERMOEGEN AG	62.000	EUR	45,45	2.817.900,00	3,31%	3,29%
VONOVIA SE	114.163	EUR	48,50	5.536.905,50	6,51%	6,47%
Allemagne				**16.252.837,50**	**19,09%**	**18,99%**
ARIMA --- BEARER SHS	128.557	EUR	9,18	1.180.153,26	1,39%	1,38%
INMOBILIARIA COLONIAL SA	170.000	EUR	8,25	1.402.500,00	1,65%	1,64%
MERLIN PROPERTIES SOCIMI S.A.	208.000	EUR	9,57	1.990.560,00	2,33%	2,32%
Espagne				**4.573.213,26**	**5,37%**	**5,34%**
AROUNDTOWN SA	503.400	EUR	5,32	2.678.088,00	3,15%	3,13%
SHURGARD SELF STORAGE SA_ORDSHR	28.886	EUR	57,50	1.660.945,00	1,95%	1,94%
Luxembourg				**4.339.033,00**	**5,10%**	**5,07%**
KOJAMO RG	140.000	EUR	21,24	2.973.600,00	3,49%	3,47%
Finlande				**2.973.600,00**	**3,49%**	**3,47%**
CTP N.V.	40.092	EUR	18,70	749.720,40	0,88%	0,88%
NSI NV	46.500	EUR	35,00	1.627.500,00	1,91%	1,90%
Pays-Bas				**2.377.220,40**	**2,79%**	**2,78%**
COIMA RES S.P.A.	206.595	EUR	7,48	1.545.330,60	1,81%	1,81%
Italie				**1.545.330,60**	**1,81%**	**1,81%**
TRITAX EUROBOX PLC	857.475	EUR	1,38	1.186.745,40	1,39%	1,39%
Royaume-Uni				**1.186.745,40**	**1,39%**	**1,39%**
ACTIONS				**85.145.573,14**	**100,00%**	**99,49%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**85.145.573,14**	**100,00%**	**99,49%**
CACEIS		EUR		438.309,67		0,51%
Avoirs bancaires à vue				**438.309,67**		**0,51%**
DEPOTS ET LIQUIDITES				**438.309,67**		**0,51%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**265.375,55**		**0,31%**

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
AUTRES				**-269.226,22**		**-0,31%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**85.580.032,14**		**100,00%**

3.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	19,09%
Belgique	39,06%
Espagne	5,37%
Finlande	3,49%
France	21,90%
Italie	1,81%
Luxembourg	5,10%
Pays-Bas	2,79%
Royaume-Uni	1,39%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Holdings et sociétés financières	1,62%
Sociétés immobilières	98,38%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	**100,00%**

3.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	5.200.315,95	6.404.190,38	11.604.506,33
Ventes	4.591.666,00	10.605.927,15	15.197.593,15
Total 1	**9.791.981,95**	**17.010.117,53**	**26.802.099,48**
Souscriptions	8.121.841,31	5.403.339,63	13.525.180,94
Remboursements	6.683.254,33	9.788.714,04	16.471.968,37
Total 2	**14.805.095,64**	**15.192.053,67**	**29.997.149,31**
Moyenne de référence de l'actif net total	79.704.248,14	86.485.477,41	83.162.404,90
Taux de rotation	**-6,29%**	**2,10%**	**-3,84%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Belgium SA, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

3.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe de base

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
2019	89.803,841	30.845,556	316.152,786	10.862.402,06	3.779.651,43	42.099.098,62	133,16
2020	119.989,511	48.105,397	388.036,900	14.353.260,63	5.496.779,86	45.667.190,74	117,69
2021	54.308,913	59.823,064	382.522,749	6.765.153,18	7.576.506,65	51.880.654,82	135,63

Classe IC

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2019	3.705,000	1.570,000	3.665,000	4.315.792,15	1.944.162,40	4.659.068,01	1.271,23
2020	5.840,000	95,000	9.410,000	6.628.957,05	97.149,85	11.310.451,28	1.201,96
2021	1.605,000	4.120,000	6.895,000	1.947.052,05	5.561.983,70	9.625.610,42	1.396,03

Classe N

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2019	6.830,000	42.312,000	146.650,000	968.152,50	5.705.394,39	20.886.786,20	142,43
2020	22.390,000	26.143,000	142.897,000	2.812.196,51	3.387.012,47	19.379.343,01	135,62
2021	32.741,000	23.876,000	151.762,000	4.812.975,71	3.333.478,02	24.073.766,90	158,63

3.4.5. Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe IC

Rendement annuel

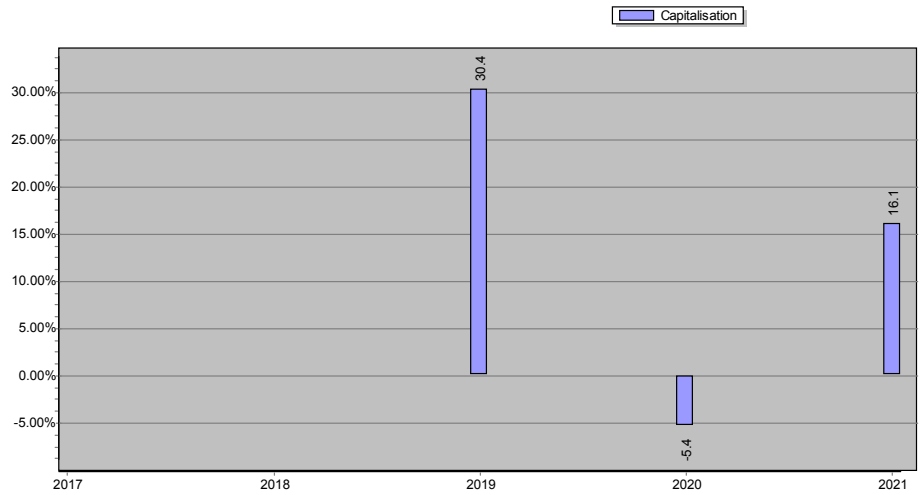

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an	3 ans
Part	Part
16,15% (en EUR)	12,71% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

Classe N

Rendement annuel

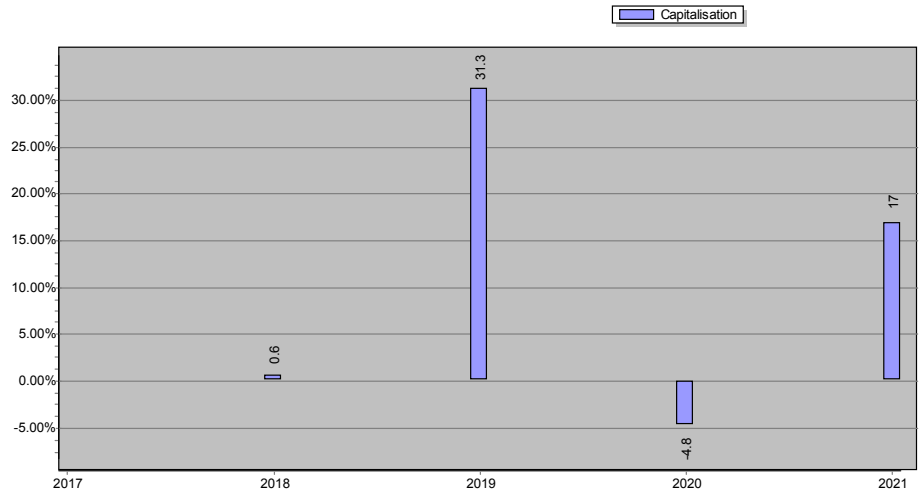

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an	3 ans
Part	Part
16,97% (en EUR)	13,50% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe de base

Rendement annuel

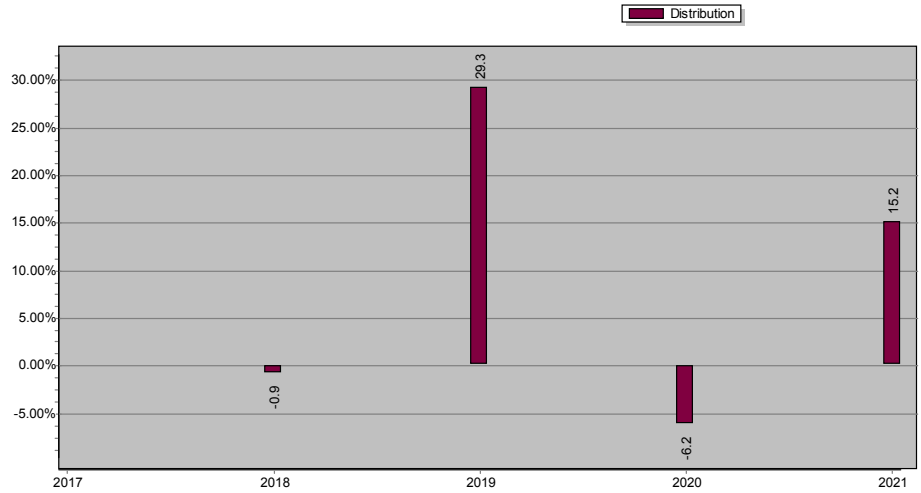

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Distribution

1 an	3 ans
Part	Part
15,24% (en EUR)	11,83% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour de détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1) … (1 + P t+n)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
n	le nombre d'année (périodes)

P t = [α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1

avec

P t	la performance annuelle pour la première période
VNI t+1	la valeur nette d'inventaire par part en t+1
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
α	l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]\ \ldots [1+(D_{tn} / VNI ex_{tn})]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \ldots D_{tn}$	les montants du dividende distribué durant l'année t
$VNI\ ex_t \ldots VNI\ ex_{tn}$	la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
n	le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

3.4.6. Frais

Frais courants

Classe de base

- Part de distribution (BE6294018765) : 1,64%

Classe IC

- Part de capitalisation (BE6294020787) : 0,86%

Classe N

- Part de capitalisation (BE6294019771) : 0,16%

Les frais de fonctionnement sont les coûts qui sont engagés, au cours d'une année, dans le fonds.

Le pourcentage des frais courants ne tient pas compte des aspects suivants : frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de rémunération d'entrée ou de sortie payée par le fonds à l'achat ou la vente d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

3.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres produits » du compte de résultat contient le remboursement de la FSMA pour l'année d'imposition 2019.

NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est composé principalement d'une facture de Fimacs (nouvelles classes).

NOTE 3 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.073,62 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND BALANCED

4.1. RAPPORT DE GESTION

4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

03/04/2000 au prix de 250,00 EUR par part.

4.1.2. Cotation en bourse

Non applicable.

4.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

La gestion de ce compartiment se caractérise par une répartition équilibrée des actifs en actions, obligations et liquidités. La gestion vise une rentabilité supérieure à long terme, couplée à un risque modéré.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Catégories d'actifs autorisés

Ce compartiment investit, principalement, dans des fonds d'action et fonds d'obligations et, en plus en fonds monétaires. L'investissement dans ces différents actifs, se fait de telle manière, que le caractère neutre se reflète toujours. Les investissements correspondent aux règles fixées par l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE. Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix final dépend principalement de l'évaluation du profil d'investissement. En outre, les administrateurs sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et, son application est vérifiée. De plus, on évalue également si le fonds de placement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Ce compartiment investit au moins 65% (via des OPCVM ou OPC) dans des fonds obligataires ou d'actions qui :

- Soit sont catégorisés Article 8 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI), qui intègrent donc au moins des accents sociaux et écologiques dans leur processus, et peuvent même de préférence obtenir un score supérieur sur plusieurs de ces caractéristiques sociales et / ou écologiques, en fonction de l'orientation du fonds sous-jacent respectif ;

- Soit sont catégorisés Article 9 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI);

- Soit conforment au label Febelfin Towards Sustainability ;

- Soit combinent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

En conséquence, au moins 65% de ce compartiment sera constitué de fonds qui :

- Soit appliquent une intégration ESG étendue (avec filtre ISR (Investissements socialement responsable).

- Soit ont l'investissement d'impact comme objectif d'investissement.

Les fonds (OPCVM ou OPC) qui ne répondraient pas aux critères susmentionnés (Article 8, Article 9, label Towards Sustainability de Febelfin ou une combinaison de ceux-ci), doivent respecter au moins les éléments suivants dans leur processus :

- Une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs entreprises) dans lesquels des investissements peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne.

- Les principes du Pacte mondial des Nations Unies : ce sont 10 principes basés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

- Exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium), conformément à la législation belge.

- Exclusion basée sur la « liste noire » comme indiquée dans la politique « Towards Sustainability » de Febelfin.

Pour les ETF qui n'appartiennent pas aux 65% mentionnés ci-dessus, l'exigence minimale sera que l'émetteur respectif de l'ETF souscrive à l'UNPRI.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Au moins une fois par trimestre, il sera également vérifié si chaque OPCVM / OPC sous-jacent est (toujours) qualifié de fonds Article 8, Article 9 ou de fonds Towards Sustainability. Si tel n'était plus le cas pour un OPCVM / OPC spécifique et que cela conduirait à ce que le compartiment ne respecte plus la pondération minimum stipulée de 65%, cela conduira à la vente de l'OPCVM / OPC concerné.

Particularités des obligations et titres de créance

Les actifs sont investis dans des actions d'OPC dont les investissements sous-jacents répondent aux critères suivants ou à des critères plus stricts : les obligations et titres de créance sont émis autant par des entreprises que par des autorités publiques, y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

La couverture de la devise peut se faire si l'exposition dans une devise donnée, s'écarte considérablement de la composition souhaitée du portefeuille. Les coûts dépendent de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et de la monnaie dont le risque est couvert.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

4.1.4. Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

4.1.5. Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

4.1.6. Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

4.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Multifund Balanced** a réalisé un rendement de 9,88% pour l'année 2021.

Rétrospective

La **pondération des obligations** a diminué de 39% à 36% en 2021.

L'indice obligataire mondial a perdu 2,3% en 2021. Au début du premier trimestre, compte tenu de la faiblesse de l'USD à l'époque et d'un changement de la courbe des taux américaine, il a été décidé d'inclure une exposition supplémentaire au dollar américain. Par exemple, une position de 2% pour Multifund Growth, 3% pour Multifund Balanced et 4% pour Multifund Conservative a été prise dans Ishares US Treasuries 7-10yr. À la fin du premier trimestre, l'exposition aux obligations internationales a encore été augmentée en renforçant la position dans iShares USD Treasury 7-10yr. En avril, les positions dans Bluebay High Yield ESG Bond Fund et Nordea European High Yield Stars ont été augmentées pour les compartiments Conservative et Balanced. En mai, une première mesure a également été prise pour se couvrir contre un environnement inflationniste en réduisant la position dans des obligations d'État de l'UEM au profit de l'ETF Lyxor 2-10Y Inflation Expectations. Début novembre, il a été décidé de réduire progressivement les positions dans les obligations mondiales à long terme indexées sur l'inflation et de raccourcir la duration de cette classe d'actifs. À cet effet, la position dans AXA Global Inflation a été réduite pour les compartiments Conservative et Balanced et la position dans le tracker Lyxor 2-10y Inflation Expections a été renforcée. En raison de la hausse des taux d'intérêt à long terme, il a été décidé en décembre de réduire la duration du portefeuille obligataire pour les compartiments Conservative, Balanced et Growth. La position dans le tracker Ishares US Treasury 7-10 ans a été vendue en totalité à cet effet et réinvestie en partie dans le tracker Ishares US Treasury 1-3 ans pour Conservative, Balanced et Growth et en partie dans le fonds NN (L) Emerging Debt Market Debt Hard Currency pour Conservative et Balanced.

La **pondération des actions** a progressé de 56% à 58% en 2021.

L'indice boursier mondial a augmenté de 31,75% en 2021. La position dans NN (L) EM Enhanced Sustainable Index a été augmentée au premier trimestre. L'exposition aux actions de valeur a également été augmentée en mars par le biais d'une nouvelle position dans le fonds Value Square Equity World Fund entièrement axé sur les actions. Les positions dans des fonds axés sur les valeurs de croissance telles que NN (L) European Sustainable Equity Fund et NN (L) Global Sustainable Equity Fund ont été progressivement réduites à cette fin. Une position a également été prise dans les fonds NN (L) European Enhanced Index Sustainable Equity et NN (L) North American Enhanced Index Sustainable Equity. Une nouvelle position a également été prise dans le Kempen Global Small Cap Fund en mars. Ce fonds investit dans le monde entier dans des actions de petite taille avec un caractère de valeur prononcé. En mai, la position dans les fonds plutôt axés sur les valeurs de croissance a été réduite. À cette fin, les positions dans AAF Parnassus US Sustainable Equities et Wellington Global Impact ont été réduites et remplacées par une position dans Kempen Global Small Cap Fund. Par ailleurs, une première position a été prise dans le fonds Sparinvest Ethical Global Value. Ce fonds investit dans le monde entier dans des sociétés de petite à grande capitalisation boursière avec un caractère de valeur et accorde une grande attention aux principes ESG et de durabilité. Début juillet, la position dans les fonds plus axés sur la valeur a été réduite. Les positions dans des fonds tels que Kempen Global Small Cap Fund et Value Square Fund Equity World ont été réduites, entre autres. Les positions dans des fonds tels que NN (L) European Sustainable Equity Fund et AAF Parnassus US Sustainable Equities, en revanche, ont été renforcées. Comme les marchés d'actions en Europe et aux États-Unis étaient à un niveau record absolu, il a été décidé début août de réduire la pondération des actions de fortement à légèrement surpondérée. Entre autres, la position dans NN (L) North America Enhanced Index Sustainable Equity (pour Conservative, Balanced et Growth) a été réduite. En septembre, la pondération d'un certain nombre de fonds d'actions a été réduite. Entre autres dans le Value Square Fund Equity World (pour tous les compartiments) et dans le Kempen Global Small Cap Fund (pour Conservative, Balanced et Growth). Avec les fonds libérés, la position dans le M&G (Lux) Positive Impact Fund a été augmentée. En octobre 2021, la position dans les actions de valeur a été renforcée. Pour les compartiments Conservative, Balanced et Growth, la participation dans Sparinvest Sicav Ethical Global Value Fund a été augmentée.

La pondération de la partie **alternative** a été augmentée de 0% à 3% en 2021.

L'indice mondial alternatif a gagné 2,71% en 2021. Une position dans l'ETF Lyxor 2-10Y Inflation Expectations a été prise en mai (avec un achat supplémentaire en novembre). Cet ETF a déjà été mentionné dans la section obligataire plus haut dans ce document.

Le pourcentage des **liquidités** a diminué de 5% à 3% en 2021.

4.1.8. Politique future

La pondération des actions dans les différents compartiments Multifund a augmenté au cours de l'année 2021. Il y a eu l'effet de marché positif des actions, mais aussi un choix délibéré du gestionnaire de maintenir des pondérations élevées dans les actions, ce qui a stimulé les rendements. La pondération des investissements alternatifs a également augmenté en 2021. Les pondérations obligataires, en revanche, ont diminué. D'une part à cause de l'effet de marché négatif des obligations, mais aussi

à cause d'un choix délibéré de maintenir une faible pondération des obligations et d'augmenter la pondération des actions et des investissements alternatifs. Compte tenu de la valorisation élevée des obligations et des dangers d'une hausse des taux d'intérêt, le gestionnaire continuera de maintenir une pondération élevée des actions et des investissements alternatifs au début de 2022. Ces derniers peuvent générer des rendements positifs dans toutes les conditions de marché, par exemple également dans un environnement de hausse des taux d'intérêt (ce qui est préjudiciable aux obligations).

Le premier trimestre de l'année dernière 2021 a été très favorable aux actions de valeur, mais elles ont dû reconsidérer leur avance sur les actions de croissance au cours de l'année 2021. Au cours des dernières années avant 2021, l'écart entre les actions de valeur et les actions de croissance avait fortement augmenté, de sorte que de nombreux spécialistes du marché prévoyaient une soi-disant «réversion à la moyenne» en faveur des actions de valeur pour l'année 2021. Cette réversion ne s'est finalement toujours pas produite.

Le gestionnaire voit toujours un potentiel de hausse pour les actions de valeur et détient donc quelques positions dans des fonds plus axés sur la valeur. Quelques exemples concrets en sont le Kempen Global Small Cap Fund et le Sparinvest Ethical Global Value Fund. Cependant, le gestionnaire est conscient qu'il y a eu quelques poussées, pour la plupart de courte durée, des actions de valeur par rapport aux actions de croissance au cours des dernières années, qui n'ont pas persisté à plus long terme. Il reste à voir au cours des prochains trimestres s'il y aura une soi-disant «grande rotation» des actions de croissance aux actions de valeur en 2022. Comme mentionné précédemment, l'avenir est imprévisible et s'exposer trop à un style, une région ou un secteur particulier impliquerait un trop grand risque. C'est pourquoi le gestionnaire des fonds Multifund continue d'opter pour une approche mixte dans laquelle les fonds d'actions de valeur, mixtes et de croissance ont toute leur place.

4.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement

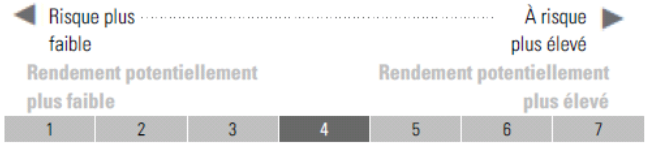

L'indicateur de risque et de rendement, calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne, classe le Compartiment sur une échelle basée sur son expérience, dans le domaine de la volatilité sur une période de 5 ans. L'échelle est représentée comme une séquence de catégories, indiquées par des chiffres entiers de 1 à 7, en ordre croissant et de gauche à droite, où l'évaluation du risque et du rendement est affichée de haut en bas.

Les données historiques, utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique, ne pourraient constituer une indication fiable pour le futur profil de risque du fonds. La catégorie la plus basse (catégorie 1) ne veut pas dire qu'il est question d'un placement sans risque. Il ne peut y avoir aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. La configuration du fonds peut varier au fil du temps.

4.1.10. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

- Classe de base (BE6311051377) : 0,89 EUR payable le 31.03.2022
- Classe A (BE6325726659) : 13,08 EUR payable le 31.03.2022
- Classe B (BE6325727665) : 12,92 EUR payable le 31.03.2022

4.2. BILAN

		Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
	SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
	TOTAL DE L'ACTIF NET	**198.955.051,45**	**141.536.016,01**
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**192.913.535,81**	**135.538.289,79**
E.	OPC à nombre variable de parts	192.913.535,81	135.538.289,79
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**140.665,95**	**219.422,89**
A.	Créances		
a.	Montants à recevoir	277.190,43	257.328,53
B.	Dettes		
a.	Montants à payer (-)	-136.524,48	-37.905,64
V.	**Dépôts et liquidités**	**6.655.210,32**	**6.435.578,73**
A.	Avoirs bancaires à vue	6.655.210,32	6.435.578,73
VI.	**Comptes de régularisation**	**-754.360,63**	**-657.275,40**
C.	Charges à imputer (-)	-754.360,63	-657.275,40
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**198.955.051,45**	**141.536.016,01**
A.	Capital	180.742.057,02	136.822.068,65
B.	Participations au résultat	1.180.719,50	-1.323.571,74
C.	Résultat reporté	423.552,93	137.153,71
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	16.608.722,00	5.900.365,39

4.3. COMPTE DE RESULTATS

		Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
	SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**	**18.704.542,60**	**7.440.438,86**
E.	OPC à nombre variable de parts	16.046.508,17	9.598.989,89
H.	Positions et opérations de change		
	b.Autres positions et opérations de change	2.658.034,43	-2.158.551,03
II.	**Produits et charges des placements**	**566.832,43**	**121.357,31**
A.	Dividendes	428.598,14	
B.	Intérêts		
	b.Dépôts et liquidités		985,00
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-31.950,04	-37.373,79
F.	Autres produits provenant des placements	170.184,33	157.746,10
III.	**Autres produits**	**496,38**	**6.744,91**
B.	Autres	496,38	6.744,91
IV.	**Coûts d'exploitation**	**-2.663.149,41**	**-1.668.175,69**
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-13.998,95	-1.619,40
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-27.273,59	-16.150,13
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)		
	a.Gestion financière		
	A	-28.078,50	
	B	-7.544,56	
	Classe de base	-2.372.244,65	-966.775,44
	b.Gestion administrative et comptable	-52.446,49	-35.428,97
	c.Rémunération commerciale	-62.137,97	-537.609,72
E.	Frais administratifs (-)	-3.522,67	-2.337,01
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-12.146,90	-12.280,04
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-20.389,84	-14.205,56
H.	Services et biens divers (-)	-46.063,08	-26.939,89
J.	Taxes		
	A	-314,83	
	B	-90,88	
	Classe de base	349,29	-31.365,24
K.	Autres charges (-)	-17.245,79	-23.464,29
	Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous Total II + III + IV	**-2.095.820,60**	**-1.540.073,47**
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**	**16.608.722,00**	**5.900.365,39**
VII.	**Résultat de l'exercice (du semestre)**	**16.608.722,00**	**5.900.365,39**
	SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	**18.212.994,43**	**4.713.947,36**
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	423.552,93	137.153,71
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	16.608.722,00	5.900.365,39
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	1.180.719,50	-1.323.571,74
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	**-11.004.147,47**	**-4.268.917,28**
III.	**(Bénéfice à reporter) Perte à reporter**	**-6.628.537,67**	**-423.552,93**
IV.	**(Distribution des dividendes)**	**-580.309,29**	**-21.477,15**

4.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

4.4.1. Composition des actifs au 31.12.21

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
ISHARES PLC TREASURY BOND 1-3	42.132	USD	132,90	4.923.797,75	0,06%	2,55%	2,47%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**4.923.797,75**		**2,55%**	**2,47%**
OPC-OBLIGATIONS				**4.923.797,75**		**2,55%**	**2,47%**
ISHARES GLOBAL CLEAN ENERGY UCITS ETF	280.000	EUR	10,64	2.979.200,00	0,05%	1,54%	1,50%
MUL LY E2-10Y IE ACC	50.000	EUR	101,01	5.050.500,00	0,22%	2,63%	2,54%
UBS ETF MS EMSR -A- DIS	155.000	EUR	13,70	2.124.120,00	0,15%	1,10%	1,07%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**10.153.820,00**		**5,27%**	**5,11%**
OPC-ACTIONS				**10.153.820,00**		**5,27%**	**5,11%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**15.077.617,75**		**7,82%**	**7,58%**
AUTRES VALEURS MOBILIERES							
AWF GL INF SH DUR I EUR H (95%) CAP	51.432	EUR	106,46	5.475.450,72	0,17%	2,84%	2,75%
BLUEBAY GLOBAL HY ESG BD K USD AIDIV DIS	67.556	USD	100,01	5.941.152,80	1,63%	3,08%	2,99%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	343	EUR	9.886,16	3.390.952,88	3,49%	1,76%	1,70%
NN L EM DB HC IHC -I HEDGED- CAP	338	EUR	5.850,38	1.977.428,44	0,03%	1,03%	0,99%
NN L EUR SC EXF-I-CAP	742	EUR	8.469,62	6.284.458,04	1,22%	3,26%	3,16%
NN (L) EURO FIXED INCOME I CAP	9.742	EUR	616,98	6.010.564,87	0,46%	3,12%	3,02%
NN L SICAV US CREDIT-I-HDG-I	427	EUR	7.102,69	3.032.848,63	0,11%	1,57%	1,52%
NN (L) SICAV-EURO GREEN BOND-I EUR CAP	2.485	EUR	5.659,52	14.063.907,20	0,98%	7,28%	7,08%
NORDEA 1-EUR HY ST BD-BI EUR	56.182	EUR	119,01	6.686.219,82	1,06%	3,47%	3,36%
THREADNEEDLE EUROPEAN SOCIAL BOND LE	766.543	EUR	10,72	8.214.658,06	2,04%	4,25%	4,13%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**61.077.641,46**		**31,66%**	**30,70%**
NN (L) LIQUID SICAV - NN (L) LIQUID EURI	5.924	EUR	1.010,39	5.985.550,36	0,21%	3,10%	3,01%
Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA				**5.985.550,36**		**3,10%**	**3,01%**
OPC-OBLIGATIONS				**67.063.191,82**		**34,76%**	**33,71%**
ABN AMRO MM PARNASSUS US SUSTAINABLE	34.546	USD	208,35	6.329.312,04	0,32%	3,28%	3,18%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	1.542	EUR	2.563,08	3.952.269,36	0,25%	2,05%	1,99%
M&G (LUX) INVESTMENT FUNDS 1 SICAV - M&G	917.688	USD	17,10	13.801.714,41	3,14%	7,16%	6,93%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	36.984	EUR	185,43	6.857.943,12	5,49%	3,55%	3,45%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	198	EUR	14.093,48	2.790.509,04	3,25%	1,45%	1,40%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	23.109	EUR	158,63	3.665.780,67	4,28%	1,90%	1,84%
NN L EM MKTS ENHANCED INDEX SUST I CAP	1.653	EUR	5.737,78	9.484.550,34	1,16%	4,92%	4,77%
NN L EU SU EQ -I- CAP	675	EUR	11.717,13	7.909.062,75	1,16%	4,10%	3,98%
NN L GL EQ IMPACT OPP-I-CAP	627	EUR	16.144,06	10.122.325,62	2,01%	5,25%	5,09%
NN L GL SUS EQ -I- CAP	16.514	EUR	753,24	12.439.005,36	0,46%	6,45%	6,25%
NN L NORTH AMERICA ENHANCED INDEX SUST I	1.924	USD	8.014,58	13.559.665,78	1,58%	7,03%	6,81%
NN L SICAV NN L EUROPEAN ENHANCED IN	1.037	EUR	6.723,18	6.971.937,66	2,06%	3,61%	3,50%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I-	14.811	EUR	268,66	3.979.123,26	0,98%	2,06%	2,00%
VALUE SQUARE EQUITY WORLD-I2	3.914	EUR	1.268,43	4.964.635,02	1,96%	2,57%	2,50%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**106.827.834,43**		**55,38%**	**53,69%**
WELLINGTON GLOBAL IMPACT FUND S USD CAP	204.414	USD	21,95	3.944.891,81	0,29%	2,04%	1,98%
Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA				**3.944.891,81**		**2,04%**	**1,98%**
OPC-ACTIONS				**110.772.726,24**		**57,42%**	**55,67%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**177.835.918,06**		**92,18%**	**89,38%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**192.913.535,81**		**100,00%**	**96,96%**
CACEIS		EUR		6.655.210,32			3,35%
Avoirs bancaires à vue				**6.655.210,32**			**3,35%**

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
DEPOTS ET LIQUIDITES				**6.655.210,32**			**3,35%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**140.665,95**			**0,07%**
AUTRES				**-754.360,63**			**-0,38%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**198.955.051,45**			**100,00%**

4.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	11,23%
Irlande	6,14%
Luxembourg	82,63%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	74,86%
USD	25,14%
TOTAL	**100,00%**

4.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	76.207.886,87	23.419.494,48	99.627.381,35
Ventes	41.306.951,57	19.648.814,66	60.955.766,23
Total 1	**117.514.838,44**	**43.068.309,14**	**160.583.147,58**
Souscriptions	40.064.168,20	22.013.846,64	62.078.014,84
Remboursements	9.792.734,79	11.445.621,61	21.238.356,40
Total 2	**49.856.902,99**	**33.459.468,25**	**83.316.371,24**
Moyenne de référence de l'actif net total	163.965.152,22	191.032.189,12	177.777.138,13
Taux de rotation	**41,26%**	**5,03%**	**43,46%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Belgium SA, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

4.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
18.03.21 - 31.12.21	2.324,194	1.614,791			2.324,194	1.614,791	3.938,985	2.351.879,56	1.620.400,07			4.237.653,44	1.067,73	1.087,47

Classe B

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
15.03.21 - 31.12.21	1.120,607		1.120,607	1.120.607,00		1.223.246,04	1.091,59

Classe de base

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2019	30.760,215	30.007,853	20.236,509	200,000	211.668,04	29.807,853	241.475,893	12.312.183,83	3.148.329,54	8.043.919,36	21.000,00	92.236.413,68	420,48	108,49
2020	46.378,081	334.703,611	23.886,723	6.559,031	234.159,398	357.952,433	592.111,831	19.248.132,79	34.819.805,77	9.672.517,42	661.721,76	141.536.016,01	438,71	108,41
2021	45.361,276	321.480,56	29.283,987	67.399,762	250.236,687	612.033,235	862.269,922	20.723.896,99	36.261.231,22	13.446.733,33	7.791.623,07	193.494.151,97	482,06	119,05

4.4.5. Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Les classes A et B n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe de base

Rendement annuel

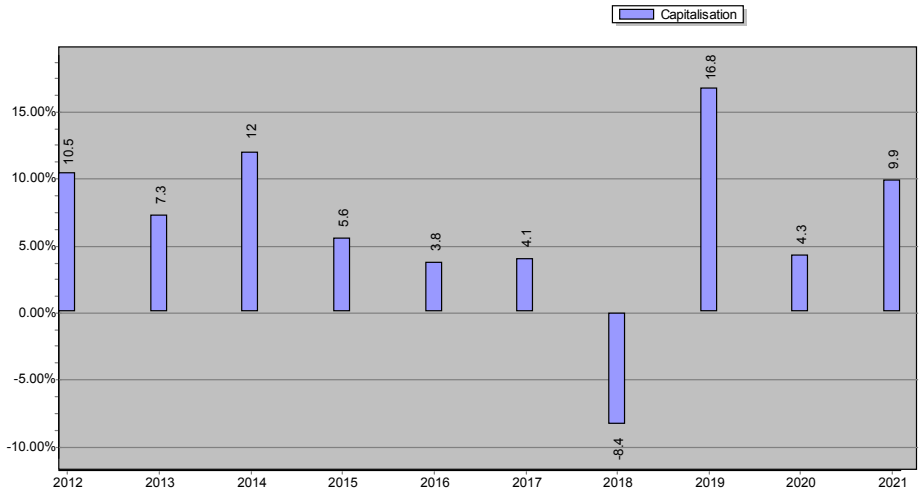

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
9,88% (en EUR)	10,22% (en EUR)	5,01% (en EUR)	6,40% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

4.4.6. Frais

Frais courants

Classe de base

- Part de capitalisation (BE0173447112) : 1,88%
- Part de distribution (BE6311051377) : 1,88%

Les classes A et B n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les frais courants.

Les frais de fonctionnement sont les coûts qui sont engagés, au cours d'une année, dans le fonds.

Le pourcentage des frais courants ne tient pas compte des aspects suivants : frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de rémunération d'entrée ou de sortie payée par le fonds à l'achat ou la vente d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

4.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres produits » du compte de résultats contient le remboursement de la FSMA pour l'année d'imposition 2019.

NOTE 3 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes (-) » du compte de résultats est positif pour la classe de base car le montant pour l'année 2020 payé en 2021 était plus petit que la provision, la différence a été extournée.

NOTE 4 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est composé principalement de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 5 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,40% sur une base annuelle pour la classe de base, 1,00% pour la classe A et 0,80% pour la classe B. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

NOTE 6 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.073,62 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

5. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND CONSERVATIVE

5.1. RAPPORT DE GESTION

5.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

05/03/1993 au prix de 123,95 EUR par part.

5.1.2. Cotation en bourse

Non applicable.

5.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

La gestion du compartiment NAGELMACKERS MULTIFUND CONSERVATIVE qui est composé d'actifs mixtes, se caractérise par le caractère conservateur. La gestion vise une haute rentabilité à long terme, à un risque limité.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Catégories d'actifs autorisés

Le compartiment investit, principalement, dans des fonds d'action et fonds d'obligations et, en plus en fonds monétaires. L'investissement dans ces différents actifs, se fait de telle manière, que le caractère neutre se reflète toujours. Les investissements correspondent aux règles fixées par l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE. Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix final dépend principalement de l'évaluation du profil d'investissement. En outre, les administrateurs sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et, son application est vérifiée. De plus, on évalue également si le fonds de placement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Ce compartiment investit au moins 65% (via des OPCVM ou OPC) dans des fonds obligataires ou d'actions qui :

- Soit sont catégorisés Article 8 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI), qui intègrent donc au moins des accents sociaux et écologiques dans leur processus, et peuvent même de préférence obtenir un score supérieur sur plusieurs de ces caractéristiques sociales et / ou écologiques, en fonction de l'orientation du fonds sous-jacent respectif ;

- Soit sont catégorisés Article 9 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI);

- Soit conforment au label Febelfin Towards Sustainability ;

- Soit combinent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

En conséquence, au moins 65% de ce compartiment sera constitué de fonds qui :

- Soit appliquent une intégration ESG étendue (avec filtre ISR (Investissements socialement responsable).

- Soit ont l'investissement d'impact comme objectif d'investissement.

Les fonds (OPCVM ou OPC) qui ne répondraient pas aux critères susmentionnés (Article 8, Article 9, label Towards Sustainability de Febelfin ou une combinaison de ceux-ci), doivent respecter au moins les éléments suivants dans leur processus :

- Une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs entreprises) dans lesquels des investissements peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne.

- Les principes du Pacte mondial des Nations Unies : ce sont 10 principes basés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

- Exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium), conformément à la législation belge.

- Exclusion basée sur la « liste noire » comme indiquée dans la politique « Towards Sustainability » de Febelfin.

Pour les ETF qui n'appartiennent pas aux 65% mentionnés ci-dessus, l'exigence minimale sera que l'émetteur respectif de l'ETF souscrive à l'UNPRI.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Au moins une fois par trimestre, il sera également vérifié si chaque OPCVM / OPC sous-jacent est (toujours) qualifié de fonds Article 8, Article 9 ou de fonds Towards Sustainability. Si tel n'était plus le cas pour un OPCVM / OPC spécifique et que cela conduirait à ce que le compartiment ne respecte plus la pondération minimum stipulée de 65%, cela conduira à la vente de l'OPCVM / OPC concerné.

Particularités des obligations et titres de créance

Les actifs sont investis dans des actions d'OPC dont les investissements sous-jacents répondent aux critères suivants ou à des critères plus stricts : les obligations et titres de créance sont émis autant par des entreprises que par des autorités publiques, y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

La couverture de la devise peut se faire si l'exposition dans une devise donnée, s'écarte considérablement de la composition souhaitée du portefeuille. Les coûts dépendent de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et de la monnaie dont le risque est couvert.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

5.1.4. Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

5.1.5. Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

5.1.6. Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

5.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Multifund Conservative** a réalisé un rendement de 4,31% en 2021.

Rétrospective

La **pondération des obligations** a diminué de 67% à 65% en 2021.

L'indice obligataire mondial a perdu 2,3% en 2021. Au début du premier trimestre, compte tenu de la faiblesse de l'USD à l'époque et d'un changement de la courbe des taux américaine, il a été décidé d'inclure une exposition supplémentaire au dollar américain. Par exemple, une position de 4% a été prise sur Ishares US Treasuries 7-10yr. À la fin du premier trimestre, l'exposition aux obligations internationales a encore été augmentée en renforçant la position dans iShares USD Treasury 7-10yr. En avril, les positions dans Bluebay High Yield ESG Bond Fund et Nordea European High Yield Stars ont été augmentées. En mai, une première mesure a également été prise pour se couvrir contre un environnement inflationniste en réduisant la position dans des obligations d'État de l'UEM au profit de l'ETF Lyxor 2-10Y Inflation Expectations. Début novembre, il a été décidé de réduire progressivement les positions dans les obligations mondiales à long terme indexées sur l'inflation et de raccourcir la duration de cette classe d'actifs. À cette fin, la position dans AXA Global Inflation a été réduite et la position dans le tracker Lyxor 2-10y Inflation Expections a été renforcée. En raison de la hausse des taux d'intérêt à long terme, il a été décidé en décembre de réduire la duration du portefeuille obligataire. La position dans le tracker Ishares US Treasury 7-10 ans a été vendue en totalité à cet effet et réinvestie en partie dans le tracker Ishares US Treasury 1-3 ans et en partie dans le fonds NN (L) Emerging Debt Market Debt Hard Currency.

La **pondération des actions** a progressé de 29% à 31% en 2021.

L'indice boursier mondial a augmenté de 31,75% en 2021. La position dans NN (L) EM Enhanced Sustainable Index a été augmentée au premier trimestre. L'exposition aux actions de valeur a également été augmentée en mars par le biais d'une nouvelle position dans le fonds Value Square Equity World Fund entièrement axé sur les actions. Les positions dans des fonds axés sur les valeurs de croissance telles que NN (L) European Sustainable Equity Fund et NN (L) Global Sustainable Equity Fund ont été progressivement réduites à cette fin. Une position a également été prise dans les fonds NN (L) European Enhanced Index Sustainable Equity et NN (L) North American Enhanced Index Sustainable Equity. Une nouvelle position a également été prise dans le Kempen Global Small Cap Fund en mars. Ce fonds investit dans le monde entier dans des actions de petite taille avec un caractère de valeur prononcé. En mai, la position dans les fonds plutôt axés sur les valeurs de croissance a été réduite. À cette fin, les positions dans AAF Parnassus US Sustainable Equities et Wellington Global Impact ont été réduites et remplacées par une position dans Kempen Global Small Cap Fund. Par ailleurs, une première position a été prise dans le fonds Sparinvest Ethical Global Value. Ce fonds investit dans le monde entier dans des sociétés de petite à grande capitalisation boursière avec un caractère de valeur et accorde une grande attention aux principes ESG et de durabilité. Début juillet, la position dans les fonds plus axés sur la valeur a été réduite. Les positions dans des fonds tels que Kempen Global Small Cap Fund et Value Square Fund Equity World ont été réduites, entre autres. Les positions dans des fonds tels que NN (L) European Sustainable Equity Fund et AAF Parnassus US Sustainable Equities, en revanche, ont été renforcées. Comme les marchés d'actions en Europe et aux États-Unis étaient à un niveau record absolu, il a été décidé début août de réduire la pondération des actions de fortement à légèrement surpondérée. Les positions dans les fonds NN (L) European Enhanced Index Sustainable Equity et NN (L) North America Enhanced Index Sustainable Equity ont été réduites, entre autres. En septembre, la pondération d'un certain nombre de fonds d'actions a été réduite. Entre autres dans le Value Square Fund Equity World, dans le Kempen Global Small Cap Fund et dans le NN (L) European Sustainable Equity Fund. Avec les fonds libérés, la position dans le M&G (Lux) Positive Impact Fund a été augmentée. En octobre, la position dans les actions de valeur a été renforcée. La participation dans Sparinvest Sicav Ethical Global Value Fund a été augmentée à cette fin.

La pondération de la partie **alternative** a été augmentée de 0% à 3% en 2021.

L'indice mondial alternatif a gagné 2,71% en 2021. Une position dans l'ETF Lyxor 2-10Y Inflation Expectations a été prise en mai (avec un achat supplémentaire en novembre). Cet ETF a déjà été mentionné dans la section obligataire plus haut dans ce document.

Le pourcentage des **liquidités** a diminué de 4% à 1% en 2021.

5.1.8. Politique future

La pondération des actions dans les différents compartiments Multifund a augmenté au cours de l'année 2021. Il y a eu l'effet de marché positif des actions, mais aussi un choix délibéré du gestionnaire de maintenir des pondérations élevées dans les actions, ce qui a stimulé les rendements. La pondération des investissements alternatifs a également augmenté en 2021. Les pondérations obligataires, en revanche, ont diminué. D'une part à cause de l'effet de marché négatif des obligations, mais aussi à cause d'un choix délibéré de maintenir une faible pondération des obligations et d'augmenter la pondération des actions et des investissements alternatifs. Compte tenu de la valorisation élevée des obligations et des dangers d'une hausse des taux d'intérêt, le gestionnaire continuera de maintenir une pondération élevée des actions et des investissements alternatifs au début

de 2022. Ces derniers peuvent générer des rendements positifs dans toutes les conditions de marché, par exemple également dans un environnement de hausse des taux d'intérêt (ce qui est préjudiciable aux obligations).

Le premier trimestre de l'année dernière 2021 a été très favorable aux actions de valeur, mais elles ont dû reconsidérer leur avance sur les actions de croissance au cours de l'année 2021. Au cours des dernières années avant 2021, l'écart entre les actions de valeur et les actions de croissance avait fortement augmenté, de sorte que de nombreux spécialistes du marché prévoyaient une soi-disant «réversion à la moyenne» en faveur des actions de valeur pour l'année 2021. Cette réversion ne s'est finalement toujours pas produite.

Le gestionnaire voit toujours un potentiel de hausse pour les actions de valeur et détient donc quelques positions dans des fonds plus axés sur la valeur. Quelques exemples concrets en sont le Kempen Global Small Cap Fund et le Sparinvest Ethical Global Value Fund. Cependant, le gestionnaire est conscient qu'il y a eu quelques poussées, pour la plupart de courte durée, des actions de valeur par rapport aux actions de croissance au cours des dernières années, qui n'ont pas persisté à plus long terme. Il reste à voir au cours des prochains trimestres s'il y aura une soi-disant «grande rotation» des actions de croissance aux actions de valeur en 2022. Comme mentionné précédemment, l'avenir est imprévisible et s'exposer trop à un style, une région ou un secteur particulier impliquerait un trop grand risque. C'est pourquoi le gestionnaire des fonds Multifund continue d'opter pour une approche mixte dans laquelle les fonds d'actions de valeur, mixtes et de croissance ont toute leur place.

5.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement

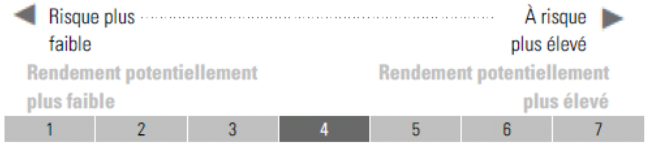

L'indicateur de risque et de rendement, calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne, classe le Compartiment sur une échelle basée sur son expérience, dans le domaine de la volatilité sur une période de 5 ans. L'échelle est représentée comme une séquence de catégories, indiquées par des chiffres entiers de 1 à 7, en ordre croissant et de gauche à droite, où l'évaluation du risque et du rendement est affichée de haut en bas.

Les données historiques, utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique, ne pourraient constituer une indication fiable pour le futur profil de risque du fonds. La catégorie la plus basse (catégorie 1) ne veut pas dire qu'il est question d'un placement sans risque. Il ne peut y avoir aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. La configuration du fonds peut varier au fil du temps.

5.1.10. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

- Classe de base (BE6311055410) : 1,15 EUR payable le 31.03.2022
- Classe A (BE6325671103) : 17,81 EUR payable le 31.03.2022

5.2. BILAN

	Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**65.281.904,84**	**53.998.855,34**
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**64.579.740,19**	**51.897.518,42**
E. OPC à nombre variable de parts	64.579.740,19	51.897.518,42
IV. Créances et dettes à un an au plus	**295.482,85**	**-24.260,96**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	308.114,83	2.725,52
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-12.631,98	-26.986,48
V. Dépôts et liquidités	**624.720,59**	**2.366.147,87**
A. Avoirs bancaires à vue	624.720,59	2.366.147,87
VI. Comptes de régularisation	**-218.038,79**	**-240.549,99**
C. Charges à imputer (-)	-218.038,79	-240.549,99
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**65.281.904,84**	**53.998.855,34**
A. Capital	62.296.332,96	52.401.204,81
B. Participations au résultat	77.651,23	-85.361,89
C. Résultat reporté	329.454,44	44.312,30
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	2.578.466,21	1.638.700,12

5.3. COMPTE DE RESULTATS

		Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
	SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**	**3.158.679,04**	**2.153.375,50**
E.	OPC à nombre variable de parts	2.729.836,20	2.392.095,97
H.	Positions et opérations de change		
	b.Autres positions et opérations de change	428.842,84	-238.720,47
II.	**Produits et charges des placements**	**276.582,30**	**125.551,46**
A.	Dividendes	216.008,15	73.918,72
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-8.177,89	-16.446,65
F.	Autres produits provenant des placements	68.752,04	68.079,39
III.	**Autres produits**	**159,66**	**6.642,52**
B.	Autres	159,66	6.642,52
IV.	**Coûts d'exploitation**	**-856.954,79**	**-646.869,36**
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-6.516,61	-342,00
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-9.324,61	-6.757,38
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)		
	a.Gestion financière		
	A	-12.326,55	
	B	-184,78	
	Classe de base	-717.881,15	-339.093,88
	b.Gestion administrative et comptable	-21.250,96	-15.818,66
	c.Rémunération commerciale	-23.559,09	-226.280,98
E.	Frais administratifs (-)	-3.432,40	-2.337,00
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-6.997,17	-7.402,53
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-19.173,99	-13.391,94
H.	Services et biens divers (-)	-31.859,39	-18.322,21
J.	Taxes		
	A	-137,99	
	Classe de base	999,43	-10.443,25
K.	Autres charges (-)	-5.309,53	-6.679,53
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**-580.212,83**	**-514.675,38**
	Sous Total II + III + IV		
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**	**2.578.466,21**	**1.638.700,12**
VII.	**Résultat de l'exercice (du semestre)**	**2.578.466,21**	**1.638.700,12**
	SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	**2.985.571,88**	**1.597.650,53**
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	329.454,44	44.312,30
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	2.578.466,21	1.638.700,12
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	77.651,23	-85.361,89
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	**-1.776.128,05**	**-1.231.277,14**
III.	**(Bénéfice à reporter) Perte à reporter**	**-977.246,24**	**-329.454,44**
IV.	**(Distribution des dividendes)**	**-232.197,59**	**-36.918,95**

5.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

5.4.1. Composition des actifs au 31.12.21

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
ISHARES PLC TREASURY BOND 1-3	20.456	USD	132,90	2.390.610,62	0,03%	3,70%	3,66%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**2.390.610,62**		**3,70%**	**3,66%**
OPC-OBLIGATIONS				**2.390.610,62**		**3,70%**	**3,66%**
MUL LY E2-10Y IE ACC	19.000	EUR	101,01	1.919.190,00	0,08%	2,97%	2,94%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**1.919.190,00**		**2,97%**	**2,94%**
OPC-ACTIONS				**1.919.190,00**		**2,97%**	**2,94%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**4.309.800,62**		**6,67%**	**6,60%**
AUTRES VALEURS MOBILIERES							
AWF GL INF SH DUR I EUR H (95%) CAP	23.912	EUR	106,46	2.545.671,52	0,08%	3,94%	3,90%
BLUEBAY GLOBAL HY ESG BD FD K AIDIV DIS	33.750	EUR	97,45	3.288.964,20	0,79%	5,09%	5,04%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	322	EUR	10.051,26	3.236.505,72	6,31%	5,01%	4,96%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	46	EUR	9.886,16	454.763,36	0,47%	0,70%	0,70%
NN L EM DB HC IHC -I HEDGED- CAP	612	EUR	5.850,38	3.580.432,56	0,06%	5,54%	5,48%
NN L EUR SC EXF-I-CAP	495	EUR	8.469,62	4.192.461,90	0,81%	6,50%	6,42%
NN (L) EURO FIXED INCOME I CAP	6.742	EUR	616,98	4.159.958,03	0,32%	6,45%	6,37%
NN L SICAV US CREDIT-I-HDG-I	474	EUR	7.102,69	3.366.675,06	0,12%	5,21%	5,16%
NN (L) SICAV-EURO GREEN BOND-I EUR CAP	949	EUR	5.659,52	5.370.884,48	0,37%	8,33%	8,22%
NORDEA 1-EUR HY ST BD-BI EUR	27.473	EUR	119,01	3.269.561,73	0,52%	5,06%	5,01%
THREADNEEDLE EUROPEAN SOCIAL BOND LE	361.066	EUR	10,72	3.869.363,79	0,96%	5,99%	5,93%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**37.335.242,35**		**57,82%**	**57,19%**
NN (L) LIQUID SICAV - NN (L) LIQUID EURI	2.852	EUR	1.010,39	2.881.632,28	0,10%	4,46%	4,41%
Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA				**2.881.632,28**		**4,46%**	**4,41%**
OPC-OBLIGATIONS				**40.216.874,63**		**62,28%**	**61,60%**
ABN AMRO MM PARNASSUS US SUSTAINABLE	5.973	USD	208,35	1.094.337,43	0,06%	1,69%	1,68%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	373	EUR	2.563,08	956.028,84	0,06%	1,48%	1,46%
M&G (LUX) INVESTMENT FUNDS 1 SICAV - M&G	129.010	USD	17,10	1.940.266,38	0,44%	3,00%	2,97%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	8.127	EUR	185,43	1.506.989,61	1,21%	2,33%	2,31%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	7.038	EUR	158,63	1.116.437,94	1,30%	1,73%	1,71%
NN L EM MKTS ENHANCED INDEX SUST I CAP	240	EUR	5.737,78	1.377.067,20	0,17%	2,13%	2,11%
NN L EU SU EQ -I- CAP	203	EUR	11.717,13	2.378.577,39	0,35%	3,68%	3,64%
NN L GL EQ IMPACT OPP-I-CAP	154	EUR	16.144,06	2.486.185,24	0,49%	3,86%	3,81%
NN L GL SUS EQ -I- CAP	3.300	EUR	753,24	2.485.692,00	0,09%	3,85%	3,81%
NN L NORTH AMERICA ENHANCED INDEX SUST I	297	USD	8.014,58	2.093.150,07	0,24%	3,24%	3,21%
NN L SICAV NN L EUROPEAN ENHANCED IN	148	EUR	6.723,18	995.030,64	0,29%	1,54%	1,52%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I-	3.691	EUR	268,66	991.624,06	0,24%	1,54%	1,52%
VALUE SQUARE EQUITY WORLD-I2	498	EUR	1.268,43	631.678,14	0,25%	0,98%	0,97%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**20.053.064,94**		**31,05%**	**30,72%**
OPC-ACTIONS				**20.053.064,94**		**31,05%**	**30,72%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**60.269.939,57**		**93,33%**	**92,32%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**64.579.740,19**		**100,00%**	**98,92%**
CACEIS		EUR		624.720,59			0,96%
Avoirs bancaires à vue				**624.720,59**			**0,96%**
DEPOTS ET LIQUIDITES				**624.720,59**			**0,96%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**295.482,85**			**0,45%**
AUTRES				**-218.038,79**			**-0,33%**

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
TOTAL DE L'ACTIF NET				**65.281.904,84**			**100,00%**

5.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	10,76%
Irlande	3,70%
Luxembourg	85,54%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	88,36%
USD	11,64%
TOTAL	**100,00%**

5.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	19.221.962,73	9.865.640,84	29.087.603,57
Ventes	12.176.958,71	7.387.102,13	19.564.060,84
Total 1	**31.398.921,44**	**17.252.742,97**	**48.651.664,41**
Souscriptions	9.259.676,93	6.485.688,04	15.745.364,97
Remboursements	2.860.301,84	4.131.267,32	6.991.569,16
Total 2	**12.119.978,77**	**10.616.955,36**	**22.736.934,13**
Moyenne de référence de l'actif net total	58.584.576,33	62.798.859,50	60.751.434,48
Taux de rotation	**32,91%**	**10,57%**	**42,66%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Belgium SA, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

5.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
16.03.21 - 31.12.21	1.499,119	1.090,008			1.499,119	1.090,008	2.589,127	1.542.398,13	1.101.194,08			2.715.808,26	1.049,87	1.047,63

Classe B

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
23.12.21 - 31.12.21	1.200,000		1.200,000	1.200.000,00		1.203.703,19	1.003,09

Classe de base

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2019	9.231,832	19.804,151	9.603,759		98.937,194	19.804,151	118.741,345	3.653.976,11	2.012.757,45	3.763.354,32		42.327.023,81	407,24	102,78
2020	13.480,169	101.821,437	13.634,515	2.532,202	98.782,848	119.093,386	217.876,234	5.444.417,41	10.407.264,94	5.547.231,28	247.904,40	53.998.855,34	419,71	105,29
2021	8.295,995	78.229,187	13.192,693	12.292,528	93.886,150	185.030,045	278.916,195	3.554.054,78	8.347.717,98	5.670.940,97	1.320.628,19	61.362.393,39	437,79	109,50

5.4.5. Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Les classes A et B n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe de base

Rendement annuel

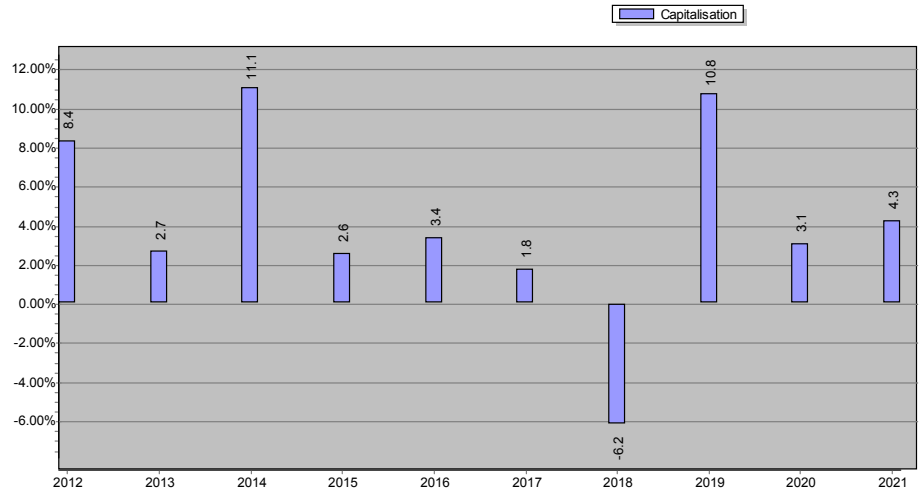

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
4,31% (en EUR)	6,02% (en EUR)	2,61% (en EUR)	4,09% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

5.4.6. Frais

Frais courants

Classe de base

- Part de capitalisation (BE0173446106) : 1,78%
- Part de distribution (BE6311055410) : 1,77%

La classe A et B n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les frais courants.

Les frais de fonctionnement sont les coûts qui sont engagés, au cours d'une année, dans le fonds.

Le pourcentage des frais courants ne tient pas compte des aspects suivants : frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de rémunération d'entrée ou de sortie payée par le fonds à l'achat ou la vente d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

5.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres produits » du compte de résultats contient le remboursement de la FSMA pour l'année d'imposition 2019.

NOTE 3 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes (-) » du compte de résultats est positif pour la classe de base car le montant pour l'année 2020 payé en 2021 était plus petit que la provision, la différence a été extournée.

NOTE 4 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement et d'une facture de Fimacs (nouvelles classes).

NOTE 5 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,25% sur une base annuelle pour la classe de base et 0,90% pour la classe A. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

NOTE 6 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.073,62 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

6. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND FULL EQUITIES

6.1. RAPPORT DE GESTION

6.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

28/04/1993 au prix de 123,95 EUR par part.

6.1.2. Cotation en bourse

Non applicable.

6.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

La gestion du compartiment NAGELMACKERS MULTIFUND FULL EQUITIES vise un Return aussi bon que possible à long terme, accompagné d'une grande volatilité, typique des marchés boursiers. La gestion de ce compartiment est caractérisée par une répartition des actifs qui se concentre presque exclusivement, sur des actions.

L'indice de référence (benchmark) est l'indice MSCI World Index (exprimé en euros). MSCI World Index reflète le rendement des placements diversifiés à l'échelle internationale en actions sans exposition aux marchés émergents. Cet indicateur ne constitue pas une démarcation restrictive de l'univers des placements.

Cet indice n'est utilisé que pour le calcul de la commission de performance et non pas pour la composition du portefeuille. La composition du compartiment peut donc s'écarter significativement de cet indice de référence. MSCI est le fournisseur et le gestionnaire de l'indice de référence. À la date du présent prospectus, aussi bien l'indice de référence et le gestionnaire ont été inclus dans le registre visé à l'article 36 conformément au règlement (UE) 2016/1011 du 8 juin 2016.

La Sicav a pris des mesures si l'indice de référence subit une modification majeure ou si l'on cesse de fournir l'indice de référence. Ces mesures fournissent un aperçu de l'indice de référence actuellement applicable, de son alternative, du choix d'un autre indice et de sa motivation. Enfin, on indique également quelle autre solution s'appliquerait lorsque MSCI cesse de fournir des indices ou ne se conforme plus à la législation applicable et conséquemment, ne peut plus satisfaire en tant que fournisseur et gestionnaire. Un ajustement de l'indice de référence sera toujours porté à la connaissance conformément à la législation applicable. La procédure complète est disponible gratuitement sur demande écrite adressée à Nagelmackers.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Catégories d'actifs autorisés

Les actifs sont principalement, investis dans des fonds d'action ensuite, dans des fonds monétaires. Les investissements correspondent aux règles fixées par l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE. Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix final dépend principalement de l'évaluation du profil d'investissement. En outre, les administrateurs sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et, son application est vérifiée. De plus, on évalue également si le fonds de placement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Ce compartiment investit au moins 65% (via des OPCVM ou OPC) dans des fonds obligataires ou d'actions qui :

- Soit sont catégorisés Article 8 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI), qui intègrent donc au moins des accents sociaux et écologiques dans leur processus, et peuvent même de préférence obtenir un score supérieur sur plusieurs de ces caractéristiques sociales et / ou écologiques, en fonction de l'orientation du fonds sous-jacent respectif ;

- Soit sont catégorisés Article 9 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI);

- Soit conforment au label Febelfin Towards Sustainability ;

- Soit combinent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

En conséquence, au moins 65% de ce compartiment sera constitué de fonds qui :

- Soit appliquent une intégration ESG étendue (avec filtre ISR (Investissements socialement responsable).

- Soit ont l'investissement d'impact comme objectif d'investissement.

Les fonds (OPCVM ou OPC) qui ne répondraient pas aux critères susmentionnés (Article 8, Article 9, label Towards Sustainability de Febelfin ou une combinaison de ceux-ci), doivent respecter au moins les éléments suivants dans leur processus :

- Une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs entreprises) dans lesquels des investissements peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne.

- Les principes du Pacte mondial des Nations Unies : ce sont 10 principes basés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

- Exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium), conformément à la législation belge.

- Exclusion basée sur la « liste noire » comme indiquée dans la politique « Towards Sustainability » de Febelfin.

Pour les ETF qui n'appartiennent pas aux 65% mentionnés ci-dessus, l'exigence minimale sera que l'émetteur respectif de l'ETF souscrive à l'UNPRI.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Au moins une fois par trimestre, il sera également vérifié si chaque OPCVM / OPC sous-jacent est (toujours) qualifié de fonds Article 8, Article 9 ou de fonds Towards Sustainability. Si tel n'était plus le cas pour un OPCVM / OPC spécifique et que cela conduirait à ce que le compartiment ne respecte plus la pondération minimum stipulée de 65%, cela conduira à la vente de l'OPCVM / OPC concerné.

Volatilité

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

La couverture de la devise peut se faire si l'exposition dans une devise donnée, s'écarte considérablement de la composition souhaitée du portefeuille. Les coûts dépendent de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et de la monnaie dont le risque est couvert.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

6.1.4. Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

6.1.5. Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

6.1.6. Indice et benchmark

MSCI World Eur Index (exprimé en EUR).

Tracking error

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Classe de base part de capitalisation (BE0173445090) : 3,77%

6.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Multifund Full Equities** a réalisé un rendement de 19,61% en 2021.

Rétrospective

La **pondération des actions** est restée stable à 99% en 2021.

L'indice boursier mondial a augmenté de 31,75% en 2021. La position dans NN (L) EM Enhanced Sustainable Index a été augmentée au premier trimestre. L'exposition aux actions de valeur a également été augmentée en mars par le biais d'une nouvelle position dans le fonds Value Square Equity World Fund entièrement axé sur les actions. Les positions dans des fonds axés sur les valeurs de croissance telles que NN (L) European Sustainable Equity Fund et NN (L) Global Sustainable Equity Fund ont été progressivement réduites à cette fin. Une position a également été prise dans les fonds NN (L) European Enhanced Index Sustainable Equity et NN (L) North American Enhanced Index Sustainable Equity. Une nouvelle position a également été prise dans le Kempen Global Small Cap Fund en mars. Ce fonds investit dans le monde entier dans des actions de petite taille avec un caractère de valeur prononcé. En mai, la position dans les fonds plutôt axés sur les valeurs de croissance a été réduite. À cette fin, les positions dans AAF Parnassus US Sustainable Equities et Wellington Global Impact ont été réduites et remplacées par une position dans Kempen Global Small Cap Fund. Par ailleurs, une première position a été prise dans le fonds Sparinvest Ethical Global Value. Ce fonds investit dans le monde entier dans des sociétés de petite à grande capitalisation boursière avec un caractère de valeur et accorde une grande attention aux principes ESG et de durabilité. Début juillet, la position dans les fonds plus axés sur la valeur a été réduite. Les positions dans des fonds tels que Kempen Global Small Cap Fund et Value Square Fund Equity World ont été réduites, entre autres. Les positions dans des fonds tels que NN (L) European Sustainable Equity Fund et AAF Parnassus US Sustainable Equities, en revanche, ont été renforcées. En septembre, la pondération d'un certain nombre de fonds d'actions a été réduite. Entre autres dans le Value Square Fund Equity World (pour tous les compartiments) et dans le NN (L) European Sustainable Equity Fund (pour Conservative et Full Equity). Avec les fonds libérés, la position dans le M&G (Lux) Positive Impact Fund a été augmentée.

Le pourcentage des liquidités est resté stable à 1% en 2021.

6.1.8. Politique future

Le fonds Multifund Full Equities est resté entièrement investi dans des actions tout au long de 2021. Il y a eu l'effet de marché positif des actions, mais aussi un choix délibéré du gestionnaire de maintenir une pondération élevée dans les actions, ce qui a stimulé le rendement.

Le premier trimestre de l'année dernière 2021 a été très favorable aux actions de valeur, mais elles ont dû reconsidérer leur avance sur les actions de croissance au cours de l'année 2021. Au cours des dernières années avant 2021, l'écart entre les actions de valeur et les actions de croissance avait fortement augmenté, de sorte que de nombreux spécialistes du marché prévoyaient une soi-disant «réversion à la moyenne» en faveur des actions de valeur pour l'année 2021. Cette réversion ne s'est finalement toujours pas produite.

Le gestionnaire voit toujours un potentiel de hausse pour les actions de valeur et détient donc quelques positions dans des fonds plus axés sur la valeur. Quelques exemples concrets en sont le Kempen Global Small Cap Fund et le Sparinvest Ethical Global Value Fund. Cependant, le gestionnaire est conscient qu'il y a eu quelques poussées, pour la plupart de courte durée, des actions de valeur par rapport aux actions de croissance au cours des dernières années, qui n'ont pas persisté à plus long terme. Il reste à voir au cours des prochains trimestres s'il y aura une soi-disant «grande rotation» des actions de croissance aux actions de valeur en 2022. Comme mentionné précédemment, l'avenir est imprévisible et s'exposer trop à un style, une région ou un secteur particulier impliquerait un trop grand risque. C'est pourquoi le gestionnaire des fonds Multifund continue d'opter pour une approche mixte dans laquelle les fonds d'actions de valeur, mixtes et de croissance ont toute leur place.

6.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement

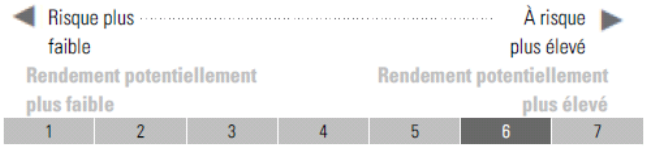

L'indicateur de risque et de rendement, calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne, classe le Compartiment sur une échelle basée sur son expérience, dans le domaine de la volatilité sur une période de 5 ans. L'échelle est représentée comme une séquence de catégories, indiquées par des chiffres entiers de 1 à 7, en ordre croissant et de gauche à droite, où l'évaluation du risque et du rendement est affichée de haut en bas.

Les données historiques, utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique, ne pourraient constituer une indication fiable pour le futur profil de risque du fonds. La catégorie la plus basse (catégorie 1) ne veut pas dire qu'il est question d'un placement sans risque. Il ne peut y avoir aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. La configuration du fonds peut varier au fil du temps.

6.1.10. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

- Classe de base (BE6311056426) : 3,81 EUR payable le 31.03.2022

6.2. BILAN

	Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**76.591.970,65**	**52.660.754,85**
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**76.181.083,69**	**52.275.974,59**
E. OPC à nombre variable de parts	76.181.083,69	52.275.974,59
IV. Créances et dettes à un an au plus	**23.760,51**	**298.912,22**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	35.626,58	310.755,58
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-11.866,07	-11.843,36
V. Dépôts et liquidités	**619.456,39**	**291.865,13**
A. Avoirs bancaires à vue	619.456,39	291.865,13
VI. Comptes de régularisation	**-232.329,94**	**-205.997,09**
C. Charges à imputer (-)	-232.329,94	-205.997,09
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**76.591.970,65**	**52.660.754,85**
A. Capital	64.007.846,49	50.073.401,87
B. Participations au résultat	900.296,25	-752.494,59
C. Résultat reporté	39.253,94	39.253,94
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	11.644.573,97	3.300.593,63

6.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**12.302.743,25**	**3.753.463,48**
E. OPC à nombre variable de parts	11.200.958,54	4.852.373,73
H. Positions et opérations de change		
b.Autres positions et opérations de change	1.101.784,71	-1.098.910,25
II. Produits et charges des placements	**120.239,71**	**56.662,49**
A. Dividendes	47.724,65	
C. Intérêts d'emprunts (-)	-3.513,14	-6.152,66
F. Autres produits provenant des placements	76.028,20	62.815,15
III. Autres produits	**148,41**	**4.109,95**
B. Autres	148,41	4.109,95
IV. Coûts d'exploitation	**-778.557,40**	**-513.642,29**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-3.743,42	-2.136,51
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-10.416,35	-6.439,99
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a.Gestion financière		
Classe de base	-645.396,89	-213.773,97
b.Gestion administrative et comptable	-28.395,16	-17.020,99
c.Rémunération commerciale	-23.724,98	-213.938,02
E. Frais administratifs (-)	-3.224,82	-2.337,00
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-7.110,04	-7.216,80
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-19.270,40	-13.362,13
H. Services et biens divers (-)	-33.548,51	-20.101,87
J. Taxes		
Classe de base	3.365,13	-11.322,58
K. Autres charges (-)	-7.091,96	-5.992,43
Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous Total II + III + IV	**-658.169,28**	**-452.869,85**
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**11.644.573,97**	**3.300.593,63**
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**11.644.573,97**	**3.300.593,63**
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	**12.584.124,16**	**2.587.352,98**
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	39.253,94	39.253,94
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	11.644.573,97	3.300.593,63
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	900.296,25	-752.494,59
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	**-10.416.496,90**	**-2.523.232,80**
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	**-1.775.763,50**	**-39.253,94**
IV. (Distribution des dividendes)	**-391.863,76**	**-24.866,24**

6.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

6.4.1. Composition des actifs au 31.12.21

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
ISHARES GLOBAL CLEAN ENERGY UCITS ETF	180.000	EUR	10,64	1.915.200,00	0,03%	2,51%	2,50%
UBS ETF MS EMSR -A- DIS	156.000	EUR	13,70	2.137.824,00	0,15%	2,81%	2,79%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**4.053.024,00**		**5,32%**	**5,29%**
OPC-ACTIONS				**4.053.024,00**		**5,32%**	**5,29%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**4.053.024,00**		**5,32%**	**5,29%**
AUTRES VALEURS MOBILIERES							
ABN AMRO MM PARNASSUS US SUSTAINABLE	21.360	USD	208,35	3.913.451,78	0,20%	5,14%	5,11%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	1.384	EUR	2.563,08	3.547.302,72	0,23%	4,66%	4,63%
M&G (LUX) INVESTMENT FUNDS 1 SICAV - M&G	546.402	USD	17,10	8.217.699,66	1,87%	10,79%	10,73%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	13.283	EUR	185,43	2.463.066,69	1,97%	3,23%	3,22%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	264	EUR	14.093,48	3.720.678,72	4,33%	4,88%	4,86%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	7.565	EUR	158,63	1.200.035,95	1,40%	1,58%	1,57%
NN L EM MKTS ENHANCED INDEX SUST I CAP	970	EUR	5.737,78	5.565.646,60	0,68%	7,31%	7,27%
NN L EU SU EQ -I- CAP	517	EUR	11.717,13	6.057.756,21	0,89%	7,95%	7,91%
NN L GL EQ IMPACT OPP-I-CAP	512	EUR	16.144,06	8.265.758,72	1,64%	10,85%	10,79%
NN L GL SUS EQ -I- CAP	11.410	EUR	753,24	8.594.468,40	0,31%	11,27%	11,21%
NN L NORTH AMERICA ENHANCED INDEX SUST I	923	USD	8.014,58	6.504.974,80	0,76%	8,54%	8,49%
NN L SICAV NN L EUROPEAN ENHANCED IN	446	EUR	6.723,18	2.998.538,28	0,88%	3,94%	3,91%
SKAGEN GLOBAL -B-	8.045	EUR	320,29	2.576.725,81	0,07%	3,38%	3,36%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I-	7.599	EUR	268,66	2.041.547,34	0,50%	2,68%	2,67%
VALUE SQUARE EQUITY WORLD-I2	2.300	EUR	1.268,43	2.917.389,00	1,15%	3,83%	3,81%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**68.585.040,68**		**90,03%**	**89,54%**
WELLINGTON GLOBAL IMPACT FUND S USD CAP	183.590	USD	21,95	3.543.019,01	0,26%	4,65%	4,63%
Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA				**3.543.019,01**		**4,65%**	**4,63%**
OPC-ACTIONS				**72.128.059,69**		**94,68%**	**94,17%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**72.128.059,69**		**94,68%**	**94,17%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**76.181.083,69**		**100,00%**	**99,46%**
CACEIS		EUR		619.456,39			0,81%
Avoirs bancaires à vue				**619.456,39**			**0,81%**
DEPOTS ET LIQUIDITES				**619.456,39**			**0,81%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**23.760,51**			**0,03%**
AUTRES				**-232.329,94**			**-0,30%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**76.591.970,65**			**100,00%**

6.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	13,52%
Irlande	7,16%
Luxembourg	75,94%
Norvège	3,38%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	70,89%
USD	29,11%
TOTAL	**100,00%**

6.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	26.093.992,09	6.386.209,82	32.480.201,91
Ventes	17.616.387,78	3.261.502,14	20.877.889,92
Total 1	**43.710.379,87**	**9.647.711,96**	**53.358.091,83**
Souscriptions	11.423.344,14	7.847.419,00	19.270.763,14
Remboursements	3.381.693,23	3.570.947,74	6.952.640,97
Total 2	**14.805.037,37**	**11.418.366,74**	**26.223.404,11**
Moyenne de référence de l'actif net total	61.583.466,25	72.176.075,77	67.010.008,01
Taux de rotation	**46,94%**	**-2,45%**	**40,49%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Belgium SA, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

6.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe de base

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2019	7.969,288	15.212,858	6.411,097	100,000	61.245,617	15.112,858	76.358,475	4.539.416,97	1.554.774,28	3.718.730,62	10.253,00	40.169.412,63	628,68	110,20
2020	13.261,440	63.735,096	5.928,650	13.410,478	68.578,407	65.437,476	134.015,883	7.911.340,61	6.314.668,65	3.586.456,06	1.233.280,57	52.660.754,85	666,25	106,52
2021	18.447,455	50.772,285	7.291,772	13.358,381	79.734,090	102.851,380	182.585,470	13.323.801,18	5.946.961,96	5.405.934,24	1.546.706,73	76.591.970,65	796,89	126,91

6.4.5. Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe de base

Rendement annuel

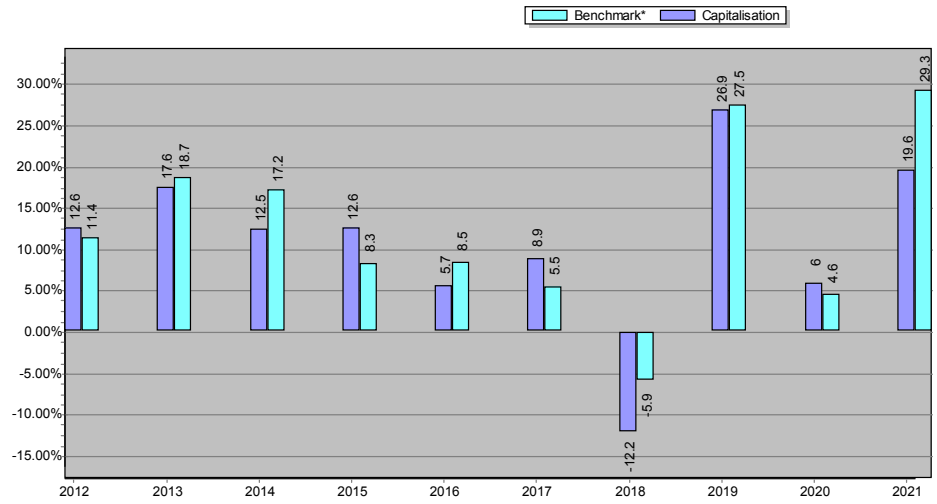

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an		3 ans		5 ans		10 ans	
Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark	Part	Benchmark
19,61% (en EUR)	29,26% (en EUR)	17,16% (en EUR)	19,92% (en EUR)	8,97% (en EUR)	11,35% (en EUR)	10,54% (en EUR)	12,05% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

6.4.6. Frais

Frais courants

Classe de base

- Part de capitalisation (BE0173445090) : 1,64%
- Part de distribution (BE6311056426) : 1,67%

Les frais de fonctionnement sont les coûts qui sont engagés, au cours d'une année, dans le fonds.

Le pourcentage des frais courants ne tient pas compte des aspects suivants : frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de rémunération d'entrée ou de sortie payée par le fonds à l'achat ou la vente d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

6.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres produits » du compte de résultats contient le remboursement de la FSMA pour l'année d'imposition 2019.

NOTE 3 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes (-) » du compte de résultats est positif pour la classe de base car le montant pour l'année 2020 payé en 2021 était plus petit que la provision; la différence a été extournée.

NOTE 4 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est composé principalement de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 5 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève à 1,00% sur une base annuelle. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

NOTE 6 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.073,62 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

7. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS MULTIFUND GROWTH

7.1. RAPPORT DE GESTION

7.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

03/04/2000 au prix de 250,00 EUR par part.

7.1.2. Cotation en bourse

Non applicable.

7.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

La gestion du compartiment NAGELMACKERS MULTIFUND GROWTH vise une haute rentabilité, couplée à un risque plus élevé. La gestion de ce compartiment qui est constitué de placements mixtes, se caractérise par une répartition des actifs qui se concentre principalement, sur des actions.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Catégories d'actifs autorisés

Le compartiment investit, principalement, dans des fonds d'action et fonds d'obligations et, en plus en fonds monétaires. L'investissement dans ces différents actifs, se fait de telle manière, que le caractère dynamique se reflète toujours. Les investissements correspondent aux règles fixées par l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE. Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix final dépend principalement de l'évaluation du profil d'investissement. En outre, les administrateurs sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et, son application est vérifiée. De plus, on évalue également si le fonds de placement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

Ce compartiment investit au moins 65% (via des OPCVM ou OPC) dans des fonds obligataires ou d'actions qui :

- Soit sont catégorisés Article 8 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI), qui intègrent donc au moins des accents sociaux et écologiques dans leur processus, et peuvent même de préférence obtenir un score supérieur sur plusieurs de ces caractéristiques sociales et / ou écologiques, en fonction de l'orientation du fonds sous-jacent respectif ;

- Soit sont catégorisés Article 9 selon la classification SFDR (sur la base des informations contenues dans le Prospectus et le DICI);

- Soit conforment au label Febelfin Towards Sustainability ;

- Soit combinent plusieurs des caractéristiques mentionnées ci-dessus.

En conséquence, au moins 65% de ce compartiment sera constitué de fonds qui :

- Soit appliquent une intégration ESG étendue (avec filtre ISR (Investissements socialement responsable).

- Soit ont l'investissement d'impact comme objectif d'investissement.

Les fonds (OPCVM ou OPC) qui ne répondraient pas aux critères susmentionnés (Article 8, Article 9, label Towards Sustainability de Febelfin ou une combinaison de ceux-ci), doivent respecter au moins les éléments suivants dans leur processus :

- Une politique d'embargo et de sanctions internationales qui exclut les pays (et leurs entreprises) dans lesquels des investissements peuvent être réalisés sur la base de sanctions imposées par les Nations Unies, les États-Unis ou la Communauté européenne.

- Les principes du Pacte mondial des Nations Unies : ce sont 10 principes basés sur la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration de l'Organisation internationale du travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

- Exclusion des entreprises impliquées dans la production d'armes controversées (y compris les armes à sous-munitions, les mines terrestres et l'uranium), conformément à la législation belge.

- Exclusion basée sur la « liste noire » comme indiquée dans la politique « Towards Sustainability » de Febelfin.

Pour les ETF qui n'appartiennent pas aux 65% mentionnés ci-dessus, l'exigence minimale sera que l'émetteur respectif de l'ETF souscrive à l'UNPRI.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessus relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire. Il sera fait usage de données provenant de fournisseurs de données externes et de logiciels spécialisés.

Au moins une fois par trimestre, il sera également vérifié si chaque OPCVM / OPC sous-jacent est (toujours) qualifié de fonds Article 8, Article 9 ou de fonds Towards Sustainability. Si tel n'était plus le cas pour un OPCVM / OPC spécifique et que cela conduirait à ce que le compartiment ne respecte plus la pondération minimum stipulée de 65%, cela conduira à la vente de l'OPCVM / OPC concerné.

Particularités des obligations et titres de créance

Les actifs sont investis dans des actions d'OPC dont les investissements sous-jacents répondent aux critères suivants ou à des critères plus stricts : les obligations et titres de créance sont émis autant par des entreprises que par des autorités publiques, y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

La couverture de la devise peut se faire si l'exposition dans une devise donnée, s'écarte considérablement de la composition souhaitée du portefeuille. Les coûts dépendent de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et de la monnaie dont le risque est couvert.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

7.1.4. Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

7.1.5. Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

7.1.6. Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

7.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Multifund Growth** a réalisé un rendement de 15,17% en 2021.

Rétrospective

La **pondération des obligations** a diminué de 17% à 15% en 2021.

L'indice obligataire mondial a perdu 2,3% en 2021. Au début du premier trimestre, compte tenu de la faiblesse de l'USD à l'époque et d'un changement de la courbe des taux américaine, il a été décidé d'inclure une exposition supplémentaire au dollar américain. Par exemple, une position de 2% pour Multifund Growth, 3% pour Multifund Balanced et 4% pour Multifund Conservative a été prise dans Ishares US Treasuries 7-10yr. À la fin du premier trimestre, l'exposition aux obligations internationales a encore été augmentée en renforçant la position dans iShares USD Treasury 7-10yr. En mai, une première mesure a également été prise pour se couvrir contre un environnement inflationniste en réduisant la position dans des obligations d'État de l'UEM au profit de l'ETF Lyxor 2-10Y Inflation Expectations. En raison de la hausse des taux d'intérêt à long terme, il a été décidé en décembre de réduire la duration du portefeuille obligataire. La position dans le tracker Ishares US Treasury 7-10 ans a été entièrement vendue à cet effet et réinvestie dans le tracker Ishares US Treasury 1-3 ans.

La **pondération des actions** a progressé de 79% à 82% en 2021.

L'indice boursier mondial a augmenté de 31,75% en 2021. La position dans NN (L) EM Enhanced Sustainable Index a été augmentée au premier trimestre. L'exposition aux actions de valeur a également été augmentée en mars par le biais d'une nouvelle position dans le fonds Value Square Equity World Fund entièrement axé sur les actions. Les positions dans des fonds axés sur les valeurs de croissance telles que NN (L) European Sustainable Equity Fund et NN (L) Global Sustainable Equity Fund ont été progressivement réduites à cette fin. Une position a également été prise dans les fonds NN (L) European Enhanced Index Sustainable Equity et NN (L) North American Enhanced Index Sustainable Equity. Une nouvelle position a également été prise dans le Kempen Global Small Cap Fund en mars. Ce fonds investit dans le monde entier dans des actions de petite taille avec un caractère de valeur prononcé. En mai, la position dans les fonds plutôt axés sur les valeurs de croissance a été réduite. À cette fin, les positions dans AAF Parnassus US Sustainable Equities et Wellington Global Impact ont été réduites et remplacées par une position dans Kempen Global Small Cap Fund. Par ailleurs, une première position a été prise dans le fonds Sparinvest Ethical Global Value. Ce fonds investit dans le monde entier dans des sociétés de petite à grande capitalisation boursière avec un caractère de valeur et accorde une grande attention aux principes ESG et de durabilité. Début juillet, la position dans les fonds plus axés sur la valeur a été réduite. Les positions dans des fonds tels que Kempen Global Small Cap Fund et Value Square Fund Equity World ont été réduites, entre autres. Les positions dans des fonds tels que NN (L) European Sustainable Equity Fund et AAF Parnassus US Sustainable Equities, en revanche, ont été renforcées. Comme les marchés d'actions en Europe et aux États-Unis étaient à un niveau record absolu, il a été décidé début août de réduire la pondération des actions de fortement à légèrement surpondérée. Les positions dans les fonds NN (L) European Enhanced Index Sustainable Equity (pour Conservative et Growth) et NN (L) North America Enhanced Index Sustainable Equity (pour Conservative, Balanced et Growth) ont été réduites, entre autres. En septembre, la pondération d'un certain nombre de fonds d'actions a été réduite. Entre autres dans le Value Square Fund Equity World (pour tous les compartiments) et dans le Kempen Global Small Cap Fund (pour Conservative, Balanced et Growth). Avec les fonds libérés, la position dans le M&G (Lux) Positive Impact Fund a été augmentée. En octobre 2021, la position dans les actions de valeur a été renforcée. Pour les compartiments Conservative, Balanced et Growth, la participation dans Sparinvest Sicav Ethical Global Value Fund a été augmentée.

Le pourcentage des **liquidités** a diminué de 4% à 3% en 2021.

7.1.8. Politique future

La pondération des actions dans les différents compartiments Multifund a augmenté au cours de l'année 2021. Il y a eu l'effet de marché positif des actions, mais aussi un choix délibéré du gestionnaire de maintenir des pondérations élevées dans les actions, ce qui a stimulé les rendements. Les pondérations obligataires, en revanche, ont diminué. D'une part à cause de l'effet de marché négatif des obligations, mais aussi à cause d'un choix délibéré de maintenir une faible pondération des obligations et d'augmenter la pondération des actions. Compte tenu de la valorisation élevée des obligations et des dangers d'une hausse des taux d'intérêt, le gestionnaire continuera de maintenir une pondération élevée des actions au début de 2022.

Le premier trimestre de l'année dernière 2021 a été très favorable aux actions de valeur, mais elles ont dû reconsidérer leur avance sur les actions de croissance au cours de l'année 2021. Au cours des dernières années avant 2021, l'écart entre les actions de valeur et les actions de croissance avait fortement augmenté, de sorte que de nombreux spécialistes du marché prévoyaient une soi-disant «réversion à la moyenne» en faveur des actions de valeur pour l'année 2021. Cette réversion ne s'est finalement toujours pas produite.

Le gestionnaire voit toujours un potentiel de hausse pour les actions de valeur et détient donc quelques positions dans des fonds plus axés sur la valeur. Quelques exemples concrets en sont le Kempen Global Small Cap Fund et le Sparinvest Ethical Global Value Fund. Cependant, le gestionnaire est conscient qu'il y a eu quelques poussées, pour la plupart de courte durée,

des actions de valeur par rapport aux actions de croissance au cours des dernières années, qui n'ont pas persisté à plus long terme. Il reste à voir au cours des prochains trimestres s'il y aura une soi-disant «grande rotation» des actions de croissance aux actions de valeur en 2022. Comme mentionné précédemment, l'avenir est imprévisible et s'exposer trop à un style, une région ou un secteur particulier impliquerait un trop grand risque. C'est pourquoi le gestionnaire des fonds Multifund continue d'opter pour une approche mixte dans laquelle les fonds d'actions de valeur, mixtes et de croissance ont toute leur place.

7.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement

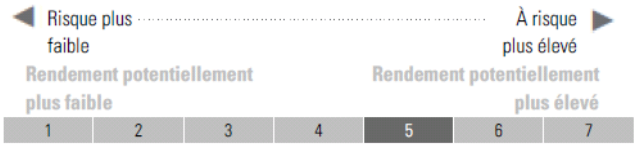

L'indicateur de risque et de rendement, calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne, classe le Compartiment sur une échelle basée sur son expérience, dans le domaine de la volatilité sur une période de 5 ans. L'échelle est représentée comme une séquence de catégories, indiquées par des chiffres entiers de 1 à 7, en ordre croissant et de gauche à droite, où l'évaluation du risque et du rendement est affichée de haut en bas.

Les données historiques, utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique, ne pourraient constituer une indication fiable pour le futur profil de risque du fonds. La catégorie la plus basse (catégorie 1) ne veut pas dire qu'il est question d'un placement sans risque. Il ne peut y avoir aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. La configuration du fonds peut varier au fil du temps.

7.1.10. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

- Classe de base (BE6311057432) : 0,24 EUR payable le 31.03.2022
- Classe A (BE6325732715) : 4,53 EUR payable le 31.03.2022

7.2. BILAN

	Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**102.083.456,35**	**60.835.289,49**
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**99.258.102,96**	**58.891.127,14**
E. OPC à nombre variable de parts	99.258.102,96	58.891.127,14
IV. Créances et dettes à un an au plus	**196.466,96**	**-12.702,55**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	244.867,90	31.676,06
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-48.400,94	-44.378,61
V. Dépôts et liquidités	**3.039.158,95**	**2.257.637,12**
A. Avoirs bancaires à vue	3.039.158,95	2.257.637,12
VI. Comptes de régularisation	**-410.272,52**	**-300.772,22**
C. Charges à imputer (-)	-410.272,52	-300.772,22
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**102.083.456,35**	**60.835.289,49**
A. Capital	88.671.982,82	58.421.876,31
B. Participations au résultat	1.541.437,93	-574.812,72
C. Résultat reporté	5.492,57	17.784,10
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	11.864.543,03	2.970.441,80

7.3. COMPTE DE RESULTATS

		Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
	SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**	**13.146.163,51**	**3.722.392,88**
E.	OPC à nombre variable de parts	11.799.055,82	4.844.542,60
H.	Positions et opérations de change		
	b.Autres positions et opérations de change	1.347.107,69	-1.122.149,72
II.	**Produits et charges des placements**	**124.733,52**	**50.750,32**
A.	Dividendes	52.203,20	
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-9.710,19	-14.916,93
F.	Autres produits provenant des placements	82.240,51	65.667,25
III.	**Autres produits**	**195,27**	**4.677,79**
B.	Autres	195,27	4.677,79
IV.	**Coûts d'exploitation**	**-1.406.549,27**	**-807.379,19**
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-5.583,02	-1.798,37
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-13.123,06	-7.157,45
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)		
	a.Gestion financière		
	A	-26.466,61	
	Classe de base	-1.218.864,43	-477.967,86
	b.Gestion administrative et comptable	-29.887,55	-16.763,91
	c.Rémunération commerciale	-26.884,69	-239.131,10
E.	Frais administratifs (-)	-3.432,41	-2.337,00
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-7.763,64	-7.546,81
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-19.476,52	-13.433,85
H.	Services et biens divers (-)	-36.388,28	-19.831,66
J.	Taxes		
	A	-351,58	
	Classe de base	-2.429,79	-13.101,05
K.	Autres charges (-)	-15.897,69	-8.310,13
	Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous Total II + III + IV	**-1.281.620,48**	**-751.951,08**
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**	**11.864.543,03**	**2.970.441,80**
VII.	**Résultat de l'exercice (du semestre)**	**11.864.543,03**	**2.970.441,80**
	SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	**13.411.473,53**	**2.413.413,18**
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	5.492,57	17.784,10
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	11.864.543,03	2.970.441,80
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	1.541.437,93	-574.812,72
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	**-10.417.167,44**	**-2.399.601,72**
III.	**(Bénéfice à reporter) Perte à reporter**	**-2.946.490,75**	**-5.492,57**
IV.	**(Distribution des dividendes)**	**-47.815,34**	**-8.318,89**

7.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

7.4.1. Composition des actifs au 31.12.21

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
ISHARES PLC TREASURY BOND 1-3	10.755	USD	132,90	1.256.893,69	0,01%	1,27%	1,23%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**1.256.893,69**		**1,27%**	**1,23%**
OPC-OBLIGATIONS				**1.256.893,69**		**1,27%**	**1,23%**
ISHARES GLOBAL CLEAN ENERGY UCITS ETF	190.000	EUR	10,64	2.021.600,00	0,04%	2,04%	1,98%
UBS ETF MS EMSR -A- DIS	135.000	EUR	13,70	1.850.040,00	0,13%	1,86%	1,81%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**3.871.640,00**		**3,90%**	**3,79%**
OPC-ACTIONS				**3.871.640,00**		**3,90%**	**3,79%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**5.128.533,69**		**5,17%**	**5,02%**
AUTRES VALEURS MOBILIERES							
AWF GL INF SH DUR I EUR H (95%) CAP	18.779	EUR	106,46	1.999.212,34	0,06%	2,01%	1,96%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	111	EUR	9.886,16	1.097.363,76	1,13%	1,11%	1,07%
NN L EUR SC EXF-I-CAP	347	EUR	8.469,62	2.938.958,14	0,57%	2,96%	2,88%
NN (L) EURO FIXED INCOME I CAP	3.720	EUR	616,98	2.295.179,17	0,18%	2,31%	2,25%
NN (L) SICAV-EURO GREEN BOND-I EUR CAP	559	EUR	5.659,52	3.163.671,68	0,22%	3,19%	3,10%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**11.494.385,09**		**11,58%**	**11,26%**
NN (L) LIQUID SICAV - NN (L) LIQUID EURI	2.412	EUR	1.010,39	2.437.060,68	0,09%	2,46%	2,39%
Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA				**2.437.060,68**		**2,46%**	**2,39%**
OPC-OBLIGATIONS				**13.931.445,77**		**14,04%**	**13,65%**
ABN AMRO MM PARNASSUS US SUSTAINABLE	21.529	USD	208,35	3.944.414,95	0,20%	3,97%	3,86%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	1.247	EUR	2.563,08	3.196.160,76	0,20%	3,22%	3,13%
M&G (LUX) INVESTMENT FUNDS 1 SICAV - M&G	590.177	USD	17,10	8.876.060,72	2,02%	8,94%	8,69%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	14.531	EUR	185,43	2.694.483,33	2,16%	2,71%	2,64%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	133	EUR	14.093,48	1.874.432,84	2,18%	1,89%	1,84%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	9.083	EUR	158,63	1.440.836,29	1,68%	1,45%	1,41%
NN L EM MKTS ENHANCED INDEX SUST I CAP	931	EUR	5.737,78	5.341.873,18	0,65%	5,38%	5,23%
NN L EU SU EQ -I- CAP	493	EUR	11.717,13	5.776.545,09	0,85%	5,82%	5,66%
NN L GL EQ IMPACT OPP-I-CAP	427	EUR	16.144,06	6.893.513,62	1,37%	6,95%	6,75%
NN L GL SUS EQ -I- CAP	12.223	EUR	753,24	9.206.852,52	0,34%	9,28%	9,02%
NN L NORTH AMERICA ENHANCED INDEX SUST I	1.322	USD	8.014,58	9.316.984,49	1,09%	9,40%	9,13%
NN L SICAV NN L EUROPEAN ENHANCED IN	733	EUR	6.723,18	4.928.090,94	1,45%	4,96%	4,83%
SKAGEN GLOBAL -B-	12.752	EUR	320,29	4.084.326,60	0,10%	4,11%	4,00%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I-	13.574	EUR	268,66	3.646.790,84	0,90%	3,67%	3,57%
VALUE SQUARE EQUITY WORLD-I2	3.443	EUR	1.268,43	4.367.204,49	1,73%	4,40%	4,28%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**75.588.570,66**		**76,15%**	**74,04%**
WELLINGTON GLOBAL IMPACT FUND S USD CAP	238.855	USD	21,95	4.609.552,84	0,34%	4,64%	4,52%
Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA				**4.609.552,84**		**4,64%**	**4,52%**
OPC-ACTIONS				**80.198.123,50**		**80,79%**	**78,56%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**94.129.569,27**		**94,83%**	**92,21%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**99.258.102,96**		**100,00%**	**97,23%**
CACEIS		EUR		3.039.158,95			2,98%
Avoirs bancaires à vue				**3.039.158,95**			**2,98%**
DEPOTS ET LIQUIDITES				**3.039.158,95**			**2,98%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**196.466,96**			**0,19%**
AUTRES				**-410.272,52**			**-0,40%**

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
TOTAL DE L'ACTIF NET				**102.083.456,35**			**100,00%**

7.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	11,56%
Irlande	7,95%
Luxembourg	76,38%
Norvège	4,11%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	71,79%
USD	28,21%
TOTAL	**100,00%**

7.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	38.555.142,10	10.714.184,21	49.269.326,31
Ventes	15.762.066,04	6.286.446,80	22.048.512,84
Total 1	**54.317.208,14**	**17.000.631,01**	**71.317.839,15**
Souscriptions	25.050.321,89	12.817.849,06	37.868.170,95
Remboursements	3.452.247,88	5.020.893,00	8.473.140,88
Total 2	**28.502.569,77**	**17.838.742,06**	**46.341.311,83**
Moyenne de référence de l'actif net total	75.395.451,75	95.467.714,72	85.636.402,24
Taux de rotation	**34,24%**	**-0,88%**	**29,17%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Belgium SA, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

7.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
09.03.21 - 31.12.21	2.402,457	1.045,659			2.402,457	1.045,659	3.448,116	2.499.999,82	1.088.516,24			3.928.716,41	1.145,32	1.125,74

Classe de base

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2019	17.180,810	11.695,329	14.010,636	52,600	104.666,056	11.642,729	116.308,785	6.341.273,00	1.212.173,87	5.161.565,62	5.411,62	42.633.672,26	395,30	108,16
2020	27.381,998	95.040,048	11.877,298	2.696,625	120.170,756	103.986,152	224.156,908	10.545.796,93	9.758.741,10	4.505.026,79	271.015,56	60.835.289,49	415,27	105,13
2021	51.332,417	103.382,83	11.678,004	27.875,233	159.825,169	179.493,750	339.318,919	22.660.317,23	11.619.337,66	5.245.933,82	3.227.207,06	98.154.739,94	478,26	120,99

7.4.5. Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* La classe A n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe de base

Rendement annuel

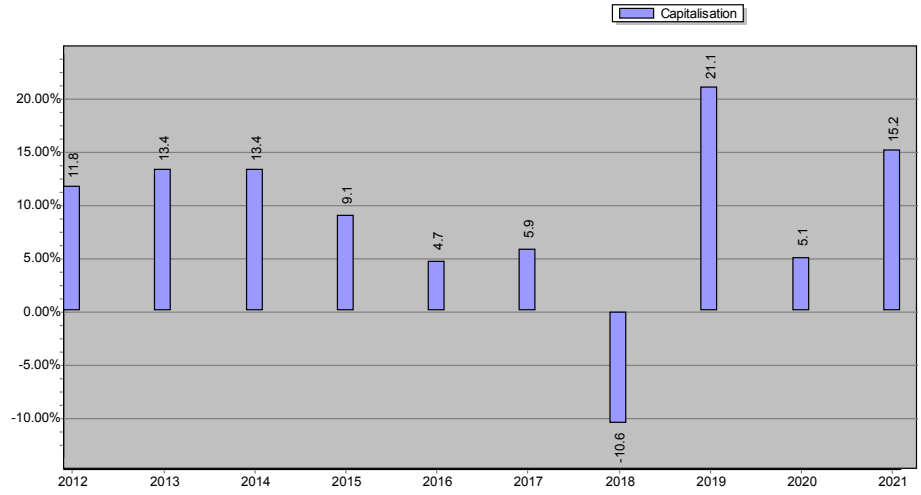

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
15,17% (en EUR)	13,57% (en EUR)	6,75% (en EUR)	8,58% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

7.4.6. Frais

Frais courants

Classe de base

- Part de capitalisation (BE0173448128) : 2,10%
- Part de distribution (BE6311057432) : 2,10%

La classe A n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les frais courants.

Les frais de fonctionnement sont les coûts qui sont engagés, au cours d'une année, dans le fonds.

Le pourcentage des frais courants ne tient pas compte des aspects suivants : frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de rémunération d'entrée ou de sortie payée par le fonds à l'achat ou la vente d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

7.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres produits » du compte de résultats contient le remboursement de la FSMA pour l'année d'imposition 2019.

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est composé principalement de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 4 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,50% sur une base annuelle pour la classe de base et 1,10% pour la classe A. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

NOTE 5 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.073,62 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

8. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM EURO BALANCED FUND

8.1. RAPPORT DE GESTION

8.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

31/05/2016 au prix de 100,00 EUR par part.

8.1.2. Cotation en bourse

Non applicable.

8.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

La gestion du compartiment se caractérise par une répartition équilibrée en actions, obligations, immobilier et liquidités. L'objectif est d'atteindre un rendement à long terme, conforme au marché, lié à un risque modéré.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

Catégories d'actifs autorisés

Le compartiment investit principalement en fonds d'actions, fonds d'obligation, fonds immobiliers et liquidités. Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

Sélection des fonds de placement

L'analyse des fonds de placement se fait sur base d'une analyse qualitative et quantitative du fonds. L'analyse quantitative porte que le rendement et les paramètres des risques, et compare le fonds avec un indice représentatif. L'analyse qualitative utilise la méthode des 5P qui filtre les points suivants :

People : l'équipe de gestion est filtrée sur base de son expérience et de sa connaissance.
Philosophy of investing (philosophie de l'investissement) : la philosophie d'investissement doit être étayée de façon académique.
Processus : l'étude de l'ensemble du processus d'investissement.
Portefeuille (constitution du portefeuille) : comment le fonds est constitué, et quels sont les instruments utilisés ?
Protection of shareholders (protection des actionnaires) : les actionnaires existants sont-ils protégés ?

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futurs, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Particularités des obligations et titres de créance

Les actifs sont investis en obligations et titres de créance, tant émis par des entreprises que par les autorités publiques et y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération. L'investissement ne concernera que des parts en OPC qui répondent à ce critère ou à des critères plus sévères.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même

devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EURO et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

8.1.4. Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

8.1.5. Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

8.1.6. Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

8.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Premium Euro Balanced** a réalisé un rendement de 12,21% pour l'année 2021.

Rétrospective

La **pondération des obligations** a diminué de 40% à 36% en 2021.

L'indice obligataire mondial a perdu 2,3% en 2021. Au début du premier trimestre, compte tenu de la faiblesse de l'USD à l'époque et d'un changement de la courbe des taux américaine, il a été décidé d'inclure une exposition supplémentaire au dollar américain. Ainsi, une position a été prise dans Ishares US Treasuries 7-10 ans pour Piano (2%), Moderato (2%) et Euro Balanced (4%). Au début du deuxième trimestre, Piano, Moderato et Euro Balanced ont pris une position dans le fonds NM Sustainable Euro Corporate Bonds. Ce fonds investit dans des obligations d'entreprises labellisées ESG. La position dans Bluebay High Yield a été augmentée pour Moderato et Euro Balanced. En mai, une première mesure a été prise pour se couvrir contre un environnement inflationniste en réduisant légèrement la position dans des obligations d'État de l'UEM au profit de l'ETF Lyxor 2-10Y Inflation Expectations. Début novembre 2021, il a été décidé de réduire progressivement les positions dans les obligations mondiales à long terme indexées sur l'inflation et de raccourcir la duration de cette classe d'actifs. De plus, il a été décidé de s'orienter davantage vers les obligations européennes indexées sur l'inflation. À cet effet, la position dans AXA Global Inflation a été réduite pour les compartiments Piano, Moderato et Euro Balanced et la position dans le tracker Lyxor 2-10y Inflation Expections a été renforcée. En raison de la hausse des taux d'intérêt à long terme, il a été décidé en décembre de réduire la duration du portefeuille obligataire pour les compartiments Piano, Moderato et Euro Balanced. La position dans le tracker Ishares US Treasury 7-10 ans a été vendue en totalité à cet effet et réinvestie en partie dans le tracker Ishares US Treasury 1-3 ans et en partie dans le Goldman Sachs Emerging Market Debt Hard Curreny Fund.

La **pondération des actions** a progressé de 57% à 59% en 2021.

L'indice boursier mondial a augmenté de 31,75% en 2021. Comme les marchés d'actions en Europe et aux États-Unis étaient à un niveau record absolu, il a été décidé début août de réduire la pondération des actions de fortement à légèrement surpondérée. Pour Euro Balanced, les positions dans le fonds Allianz Global Investors Europe Equity Growth et le Brandes European Value Fund ont été réduites. Début septembre, le compartiment Euro Balanced a pris une première position dans le fonds NN (L) European Sustainable Equity Fund. En octobre 2021, la position dans les actions immobilières a été réduite par une vente partielle du Nagelmackers European Real Estate Fund. Avec les fonds libérés, la position dans les actions de valeur (secteurs tels que les valeurs financières et énergétiques) a été renforcée. Pour Euro Balanced, la participation dans le Brandes European Value Fund a été augmentée.

La pondération de la partie **alternative** a été augmentée de 0% à 2% en 2021. Une position dans l'ETF Lyxor 2-10Y Inflation Expectations a été prise en mai (avec un achat supplémentaire en novembre). Cet ETF a déjà été mentionné dans la section obligataire plus haut dans ce document.

L'indice mondial alternatif a gagné 2,71% en 2021.

Le pourcentage des **liquidités** est resté stable à 3% en 2021.

8.1.8. Politique future

La pondération des actions dans les différents compartiments Premium a augmenté au cours de l'année 2021. Il y a eu l'effet de marché positif des actions, mais aussi un choix délibéré du gestionnaire de maintenir des pondérations élevées dans les actions, ce qui a stimulé les rendements. La pondération des investissements alternatifs a également augmenté en 2021. Les pondérations obligataires, en revanche, ont fortement diminué. D'une part à cause de l'effet de marché négatif des obligations, mais aussi à cause d'un choix délibéré de maintenir une faible pondération des obligations et d'augmenter la pondération des actions et des investissements alternatifs. Compte tenu de la valorisation élevée des obligations et des dangers d'une hausse des taux d'intérêt, le gestionnaire continuera de maintenir une pondération élevée des actions et des investissements alternatifs au début de 2022. Ces derniers peuvent générer des rendements positifs dans toutes les conditions de marché, par exemple également dans un environnement de hausse des taux d'intérêt (ce qui est préjudiciable aux obligations).

Le premier trimestre de l'année dernière 2021 a été très favorable aux actions de valeur, mais elles ont dû reconsidérer leur avance sur les actions de croissance au cours de l'année 2021. Au cours des dernières années avant 2021, l'écart entre les actions de valeur et les actions de croissance avait fortement augmenté, de sorte que de nombreux spécialistes du marché prévoyaient une soi-disant «réversion à la moyenne» en faveur des actions de valeur pour l'année 2021. Cette réversion ne s'est finalement toujours pas produite. Pour 2022, le gestionnaire voit un potentiel de hausse pour les actions de valeur mais il est conscient qu'il y a eu quelques poussées, pour la plupart de courte durée, des actions de valeur par rapport aux actions de croissance au cours des dernières années, qui n'ont pas persisté à plus long terme. Il reste à voir au cours des prochains trimestres s'il y aura une soi-disant «grande rotation» des actions de croissance aux actions de valeur en 2022. Le gestionnaire détient donc également quelques positions dans des fonds plus axés sur la croissance. Comme mentionné précédemment, l'avenir est imprévisible et s'exposer trop à un style, une région ou un secteur particulier impliquerait un trop grand risque. C'est pourquoi le gestionnaire continue d'opter pour une approche mixte dans laquelle les fonds d'actions de valeur, mixtes et de croissance ont toute leur place.

8.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement

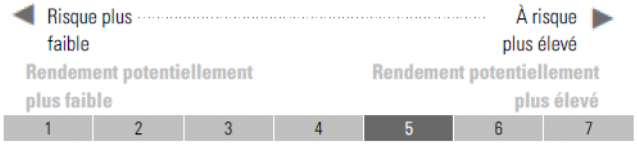

L'indicateur de risque et de rendement, calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne, classe le Compartiment sur une échelle basée sur son expérience, dans le domaine de la volatilité sur une période de 5 ans. L'échelle est représentée comme une séquence de catégories, indiquées par des chiffres entiers de 1 à 7, en ordre croissant et de gauche à droite, où l'évaluation du risque et du rendement est affichée de haut en bas.

Les données historiques, utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique, ne pourraient constituer une indication fiable pour le futur profil de risque du fonds. La catégorie la plus basse (catégorie 1) ne veut pas dire qu'il est question d'un placement sans risque. Il ne peut y avoir aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. La configuration du fonds peut varier au fil du temps.

8.1.10. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

- Classe A (BE6287701641) : 2,00 EUR payable le 31.03.2022
- Classe IC (BE6285215032) : 1,97 EUR payable le 31.03.2022
- Classe R (BE6285214027) : 1,93 EUR payable le 31.03.2022

8.2. BILAN

		Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
	SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
	TOTAL DE L'ACTIF NET	**27.902.814,46**	**30.355.707,75**
I.	**Actifs immobilisés**		**1.000,13**
A.	Frais d'établissement et d'organisation		1.000,13
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**27.164.947,29**	**29.649.126,61**
E.	OPC à nombre variable de parts	27.164.947,29	29.649.126,61
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**-82.650,94**	
A.	Créances		
	a. Montants à recevoir	5.145,31	
B.	Dettes		
	a. Montants à payer (-)	-87.796,25	
V.	**Dépôts et liquidités**	**907.517,20**	**801.289,44**
A.	Avoirs bancaires à vue	907.517,20	801.289,44
VI.	**Comptes de régularisation**	**-86.999,09**	**-95.708,43**
C.	Charges à imputer (-)	-86.999,09	-95.708,43
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**27.902.814,46**	**30.355.707,75**
A.	Capital	24.056.428,72	29.568.270,82
B.	Participations au résultat	-335.072,26	301.392,90
C.	Résultat reporté	783.569,48	301.978,70
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	3.397.888,52	184.065,33

8.3. COMPTE DE RESULTATS

		Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
	SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**	**3.699.356,10**	**536.330,36**
E.	OPC à nombre variable de parts	3.682.187,78	598.619,46
H.	Positions et opérations de change		
	b.Autres positions et opérations de change	17.168,32	-62.289,10
II.	**Produits et charges des placements**	**84.673,71**	**52.062,51**
A.	Dividendes	80.621,39	49.015,07
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-3.303,74	-8.554,41
F.	Autres produits provenant des placements	7.356,06	11.601,85
III.	**Autres produits**	**37,25**	**115,96**
B.	Autres	37,25	115,96
IV.	**Coûts d'exploitation**	**-386.178,54**	**-404.443,50**
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-5.244,50	-1.089,37
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-4.660,54	-4.848,64
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)		
	a.Gestion financière		
	IC	-20.526,68	-17.976,11
	A	-10.518,02	-22.829,77
	B	-3.975,17	-12.933,21
	R	-276.828,27	-295.621,89
	b.Gestion administrative et comptable	-10.249,98	-9.561,91
E.	Frais administratifs (-)	-3.536,65	-2.594,54
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-7.920,22	-9.272,42
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-18.775,83	-13.201,81
H.	Services et biens divers (-)	-17.957,42	-12.977,51
J.	Taxes		
	IC	-37,25	-25,16
	A	-18,17	-118,03
	B	-101,03	-94,88
	R	-2.006,91	-1.455,59
K.	Autres charges (-)	-3.821,90	157,34
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**-301.467,58**	**-352.265,03**
	Sous Total II + III + IV		
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**	**3.397.888,52**	**184.065,33**
VII.	**Résultat de l'exercice (du semestre)**	**3.397.888,52**	**184.065,33**
	SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	**3.846.385,74**	**787.436,93**
a.	Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	783.569,48	301.978,70
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	3.397.888,52	184.065,33
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-335.072,26	301.392,90
III.	**(Bénéfice à reporter) Perte à reporter**	**-3.385.343,21**	**-783.569,48**
IV.	**(Distribution des dividendes)**	**-461.042,53**	**-3.867,45**

8.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

8.4.1. Composition des actifs au 31.12.21

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
BLUEBAY HIGH YIELD BOND -BASE-	2.023	EUR	433,71	877.186,28	0,29%	3,22%	3,14%
ISHS CO EUR GOV EUR SHS EUR ETF	6.600	EUR	130,72	862.752,00	0,02%	3,18%	3,09%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**1.739.938,28**		**6,40%**	**6,23%**
ISHARES USD TREASURY BD 1-3 YR H EUR ETF	166.097	EUR	5,02	833.806,94	0,01%	3,07%	2,99%
Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA				**833.806,94**		**3,07%**	**2,99%**
OPC-OBLIGATIONS				**2.573.745,22**		**9,47%**	**9,22%**
ALLIANZ GLB INVR RCM EUE EQ GRW -IT- EUR	465	EUR	5.244,82	2.438.841,30	0,03%	8,99%	8,74%
ISHS FTSE 100 GBP SHS	90.000	GBP	7,20	771.688,90	0,01%	2,84%	2,77%
MUL LY E2-10Y IE ACC	7.150	EUR	101,01	722.221,50	0,03%	2,66%	2,59%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**3.932.751,70**		**14,49%**	**14,10%**
UBS ETF MSCI EMU VAL UC-A-DIS	43.500	EUR	40,12	1.745.233,05	0,69%	6,42%	6,26%
Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA				**1.745.233,05**		**6,42%**	**6,26%**
OPC-ACTIONS				**5.677.984,75**		**20,91%**	**20,36%**
PICTET SICAV EUR LQTY -I- CAP	2.090	EUR	136,82	285.948,78	0,01%	1,05%	1,02%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**285.948,78**		**1,05%**	**1,02%**
OPC-MONETAIRES				**285.948,78**		**1,05%**	**1,02%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**8.537.678,75**		**31,43%**	**30,60%**
AUTRES VALEURS MOBILIERES							
AWF GL INF SH DUR I EUR H (95%) CAP	7.292	EUR	106,46	776.306,32	0,02%	2,86%	2,78%
BLUEBAY INV GRA BD -M- EUR	7.403	EUR	126,27	934.776,81	0,03%	3,44%	3,35%
GOLDMAN SACHS VAR GLB EME MKT DBT -I-	13.277	EUR	20,89	277.356,53	0,01%	1,02%	0,99%
HSBC GLOBAL HIGH YIELD BOND -IC- CAP	16.834	EUR	52,05	876.159,20	0,06%	3,23%	3,14%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	225	EUR	10.051,26	2.261.533,50	4,41%	8,32%	8,11%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	115	EUR	9.886,16	1.136.908,40	1,17%	4,19%	4,07%
NN L SICAV US CREDIT-I-HDG-I	126	EUR	7.102,69	894.938,94	0,03%	3,29%	3,21%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**7.157.979,70**		**26,35%**	**25,65%**
OPC-OBLIGATIONS				**7.157.979,70**		**26,35%**	**25,65%**
BRANDES INV FD PLC EUROPEAN EQ FD -I-DIS	50.043	EUR	46,53	2.328.500,79	0,56%	8,57%	8,35%
DIGITAL FUNDS STARS EUROPE-I-	12.600	EUR	202,73	2.554.398,00	0,25%	9,40%	9,15%
EUROPEAN SMALLER COMPANIES EQ FUND I CAP	14.647	EUR	84,73	1.241.040,31	0,72%	4,57%	4,45%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	6.776	EUR	185,43	1.256.473,68	1,01%	4,63%	4,50%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	169	EUR	14.093,48	2.381.798,12	2,77%	8,77%	8,54%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	5.517	EUR	158,63	875.161,71	1,02%	3,22%	3,14%
NN L EU SU EQ -I- CAP	71	EUR	11.717,13	831.916,23	0,12%	3,06%	2,98%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**11.469.288,84**		**42,22%**	**41,11%**
OPC-ACTIONS				**11.469.288,84**		**42,22%**	**41,11%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**18.627.268,54**		**68,57%**	**66,76%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**27.164.947,29**		**100,00%**	**97,36%**
CACEIS		EUR		907.517,20			3,25%
Avoirs bancaires à vue				**907.517,20**			**3,25%**
DEPOTS ET LIQUIDITES				**907.517,20**			**3,25%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**-82.650,94**			**-0,30%**
AUTRES				**-86.999,09**			**-0,31%**

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
TOTAL DE L'ACTIF NET				**27.902.814,46**			**100,00%**

8.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	29,13%
Irlande	17,66%
Luxembourg	53,21%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	97,16%
GBP	2,84%
TOTAL	**100,00%**

8.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	6.730.921,43	3.183.266,50	9.914.187,93
Ventes	10.882.898,13	5.214.825,21	16.097.723,34
Total 1	**17.613.819,56**	**8.398.091,71**	**26.011.911,27**
Souscriptions	337.610,08	1.279.294,47	1.616.904,55
Remboursements	4.900.750,15	2.563.068,75	7.463.818,90
Total 2	**5.238.360,23**	**3.842.363,22**	**9.080.723,45**
Moyenne de référence de l'actif net total	29.206.735,41	28.262.473,94	28.723.089,29
Taux de rotation	**42,37%**	**16,12%**	**58,95%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Belgium SA, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

8.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
2019		940,873	22.085,725		95.856,14	2.340.789,08	105,99
2020	938,280	5.936,251	17.087,754	99.748,55	578.487,66	1.810.378,24	105,95
2021		12.555,891	4.531,863		1.417.811,91	539.995,38	119,16

Classe IC

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
2019			38.674,502			3.836.069,99	99,19
2020			38.674,502			3.859.829,02	99,80
2021	9.750,039	13.536,000	34.888,541	1.077.574,31	1.512.621,12	3.931.125,98	112,68

Classe R

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
2019	21.293,784	50.940,441	292.004,682	2.131.176,61	5.194.392,49	30.732.793,38	105,25
2020	2.663,716	69.710,137	224.958,261	259.090,66	7.002.314,32	23.656.191,50	105,16
2021	4.804,628	31.188,600	198.574,289	539.330,24	3.415.289,76	23.431.693,10	118,00

8.4.5. Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe IC

Rendement annuel

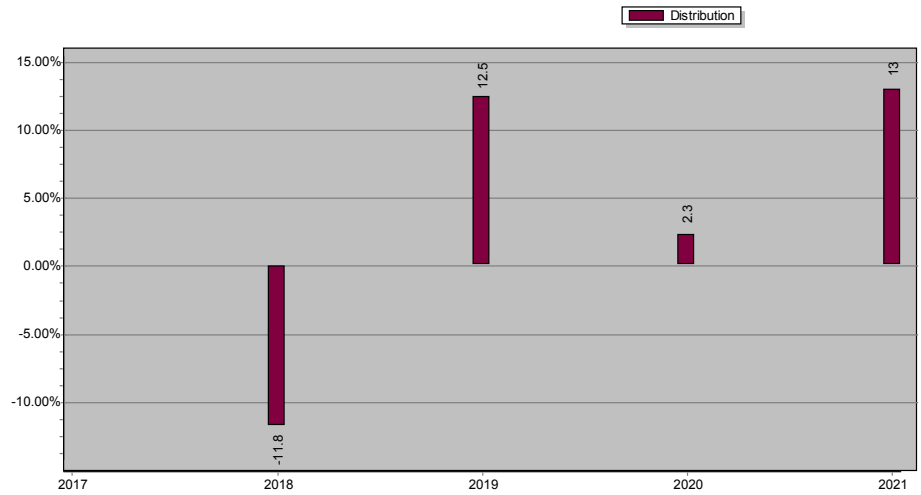

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Distribution

1 an	3 ans
Part	Part
13,02% (en EUR)	9,17% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour de détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1) … (1 + P t+n)] ^ (1/n)) - 1
avec
P (t; t+n) la performance de t à t+n
n le nombre d'année (périodes)
P t = [α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1

avec
P t la performance annuelle pour la première période
VNI t+1 la valeur nette d'inventaire par part en t+1
VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
α l'opérateur algébrique suivant:

$\alpha = [1 + (D_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]\ \ldots [1+(D_{tn} / VNIex_{tn})]$

avec
$D_t, D_{t2}, \ldots D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t
$VNI\ ex_t \ldots VNI\ ex_{tn}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

Classe A

Rendement annuel

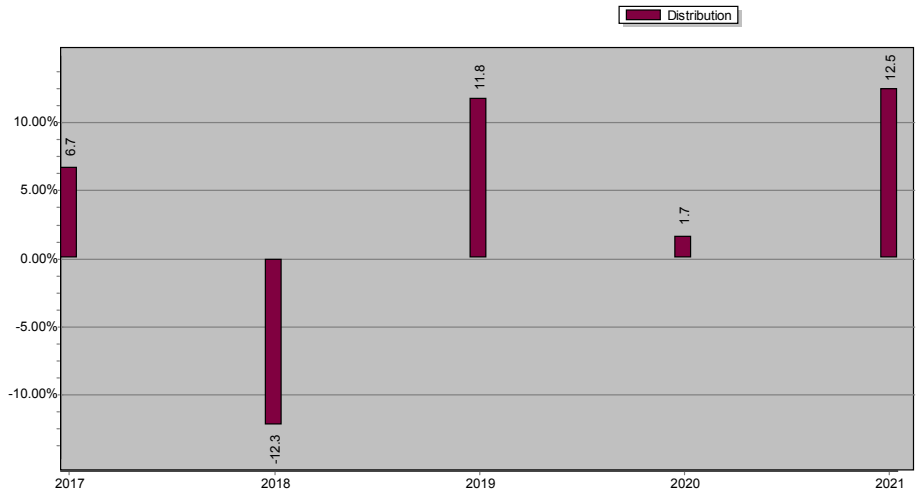

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Distribution

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
12,47% (en EUR)	8,53% (en EUR)	3,63% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour de détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1) … (1 + P t+n)] ^ (1/n)) - 1
avec
P (t; t+n) la performance de t à t+n
n le nombre d'année (périodes)
P t = [α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1
avec
P t la performance annuelle pour la première période
VNI t+1 la valeur nette d'inventaire par part en t+1
VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
α l'opérateur algébrique suivant:

$\alpha = [1 + (D_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]\ \ldots [1+(D_{tn} / VNIex_{tn})]$

avec
$D_t, D_{t2}, \ldots D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI\ ex_{t1} \ldots VNI\ ex_{tn}$	la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
n	le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

Classe R

Rendement annuel

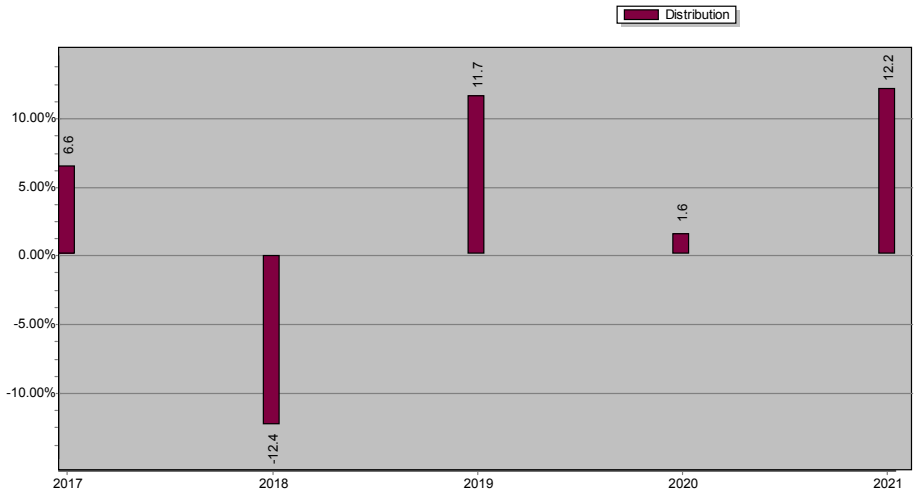

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Distribution

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
12,21% (en EUR)	8,41% (en EUR)	3,55% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour de détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = ([(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \ldots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)}) - 1$$

avec

$P(t; t+n)$	la performance de t à t+n
n	le nombre d'année (périodes)

$$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$$

avec

P_t	la performance annuelle pour la première période
VNI_{t+1}	la valeur nette d'inventaire par part en t+1
VNI_t	la valeur nette d'inventaire par part en t
α	l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]\ \ldots [1+(D_{tn} / VNI ex_{tn})]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \ldots D_{tn}$	les montants du dividende distribué durant l'année t
$VNI\ ex_t \ldots VNI\ ex_{tn}$	la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
n	le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

8.4.6. Frais

Frais courants

Classe A

- Part de distribution (BE6287701641) : 1,75%

Classe IC

- Part de distribution (BE6285215032) : 1,26%

Classe R

- Part de distribution (BE6285214027) : 1,96%

Les frais de fonctionnement sont les coûts qui sont engagés, au cours d'une année, dans le fonds.

Le pourcentage des frais courants ne tient pas compte des aspects suivants : frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de rémunération d'entrée ou de sortie payée par le fonds à l'achat ou la vente d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

8.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres produits » du compte de résultats contient le remboursement de la FSMA pour l'année d'imposition 2019.

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est composé principalement d'une facture de Fimacs (nouvelles classe).

NOTE 4 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,20% sur une base annuelle pour la classe R, 1,00% pour la classe A et 0,50% pour la classe IC. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%

NOTE 5 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.073,62 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

9. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM CRESCENDO FUND

9.1. RAPPORT DE GESTION

9.1.1 Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

22/03/2011 au prix de 125,00 EUR par part.

9.1.2. Cotation en bourse

Non applicable.

9.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

L'objectif de l'investissement est d'asseoir un rendement absolu sur un cycle de marché total. Pour atteindre cet objectif, il y a une sélection de choix de gestionnaires externes, chacun spécialisé dans leur domaine d'investissement. Le compartiment NAGELMACKERS PREMIUM CRESCENDO FUND vise à la création de valeur en investissant dans un mélange de classes d'actifs avec une surpondération dans des fonds d'action de valeur mondiale. Par ailleurs, des investissements sont également réalisés dans différents fonds d'obligations et fonds alternatifs, admis dans le cadre légal.

Les fonds d'obligations peuvent investir dans différents types de gestion comme les emprunts d'État, obligations de société, obligations liées à l'inflation, à haut rendement et obligations émanant des pays émergents et obligations convertibles.

Les fonds alternatifs offrent une diversification complémentaire par rapport aux autres classes d'actifs. L'objectif de ces fonds est de réduire considérablement la volatilité. La transparence, la liquidité et la concentration sur la gestion du risque occupent une place centrale dans la sélection de fonds alternatifs.

Au cœur de la gestion, on retrouve le fait que ces fonds d'action doivent investir en fonction du système de placement axé sur la valeur. Cela implique la reprise d'actions sous-évaluées avec une "marge de sécurité". Cela signifie que le cours acheteur doit se situer nettement sous la valeur intrinsèque de l'entreprise. À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

Catégories d'actifs autorisés

La politique du compartiment est réalisée principalement par une répartition mondiale des actifs dans différents fonds d'action.

Dans un ordre complémentaire, on peut investir en fonds obligataires, alternatifs et monétaires, liquidités et différents instruments de placement, pour autant qu'ils appuient les objectifs du compartiment et sont autorisés au regard de la législation et des règlements en vigueur. Les fonds alternatifs offrent une diversification complémentaire par rapport aux autres classes d'actifs. L'objectif de ces fonds est de réduire considérablement la volatilité. La transparence, la liquidité et la concentration sur la gestion du risque occupent une place centrale dans la sélection de fonds alternatifs. Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

Sélection des fonds de placement

L'analyse des fonds de placement se fait sur base d'une analyse qualitative et quantitative du fonds. L'analyse quantitative porte que le rendement et les paramètres des risques, et compare le fonds avec un indice représentatif. L'analyse qualitative utilise la méthode des 5P qui filtre les points suivants :

People : l'équipe de gestion est filtrée sur base de son expérience et de sa connaissance.
Philosophy of investing (philosophie de l'investissement) : la philosophie d'investissement doit être étayée de façon académique.
Processus : l'étude de l'ensemble du processus d'investissement.
Portefeuille (constitution du portefeuille) : comment le fonds est constitué, et quels sont les instruments utilisés ?
Protection of shareholders (protection des actionnaires) : les actionnaires existants sont-ils protégés ?

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futurs, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Particularités des obligations et titres de créance

Les actifs sont investis en obligations et titres de créance, tant émis par des entreprises que par les autorités publiques et y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération. L'investissement ne concernera que des parts en OPC qui répondent à ce critère ou à des critères plus sévères.

Volatilité

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EURO et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

9.1.4. Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

9.1.5. Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

9.1.6. Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

9.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Premium Crescendo** a généré un rendement de 16,13% en 2021.

Rétrospective

La **pondération des obligations** a diminué de 10% à 7% en 2021.

L'indice obligataire mondial a perdu 2,3% en 2021. Au début du premier trimestre, compte tenu de la faiblesse de l'USD à l'époque et d'un changement de la courbe des taux américaine, il a été décidé d'inclure une exposition supplémentaire au dollar américain. Pour Crescendo, une position de 2% a été prise dans Pictet USD Government Bonds.

La **pondération des actions** a progressé de 79% à 82% en 2021.

L'indice boursier mondial a augmenté de 31,75% en 2021. Au premier trimestre, une position a été prise pour tous les compartiments (à l'exception d'Euro Balanced) dans Ishares S&P600 Small Caps, un ETF qui investit dans des actions américaines avec une plus petite capitalisation boursière. Les positions dans BMO Global Smaller Companies Equity Fund ont été en partie vendues à cette fin. En outre, la position dans NN (L) EM Enhanced Sustainable Index a été augmentée pour Crescendo et Vivace. Pour financer cet achat, la pondération dans GuardCap Global Equity Fund et Skagen Global Fund a été réduite. L'exposition aux actions de valeur a été augmentée en mars. Cela a été fait en réduisant les positions dans des fonds axés sur la croissance tels que GuardCap Global Equity Fund et Skagen Global Value Fund. Au lieu de ces derniers, les positions dans des fonds d'actions axés sur la valeur tels que le Brandes Global Value Fund, le Value Square Equity World

Fund, le SSGA Global Value Spotlight Fund et le Artisan Global Value Fund ont été augmentées. En outre, une nouvelle position a été prise dans le Kempen Global Small Cap Fund en mars. Ce fonds, qui a un excellent historique de performance, investit dans le monde entier dans des actions plus petites avec un caractère de valeur prononcé. En mai, la position sur les valeurs de croissance (principalement aux États-Unis) a été réduite. À cette fin, la position dans iShares S&P Small Cap (sociétés américaines plus petites avec une valorisation plutôt élevée) a été entièrement vendue et remplacée par une position supplémentaire dans le Kempen Global Small Cap Fund. La position dans Vulcan Value Equity Fund (qui comprend une forte pondération dans des actions technologiques à prix plus élevé) a également été réduite. Le produit de cette opération a été utilisé pour renforcer la position dans l'ETF MSCI US Value. Par ailleurs, une première position a été prise dans le fonds Sparinvest Ethical Global Value. Ce fonds investit dans le monde entier dans des sociétés de petite à grande capitalisation boursière avec un caractère de valeur et accorde une grande attention aux principes ESG et de durabilité. Fin juin, la pondération des actions de valeur des États-Unis a été réduite pour tous les compartiments Premium à l'exception d'Euro Balanced. À cette fin, la position dans l'ETF UBS MSCI US Value a été réduite. Avec les fonds libérés, la position dans les fonds plus axés sur la croissance Skagen Global Fund et Vulcan Value Equity Fund a été augmentée. L'exposition aux valeurs de croissance a été augmentée au début du troisième trimestre. À cette fin, une nouvelle position a été prise dans le Baillie Gifford Worldwide Long Term Global Growth Fund. La philosophie d'investissement de ce fonds consiste à investir à l'échelle mondiale dans des sociétés à croissance exceptionnelles. Pour financer cet achat, la pondération des fonds davantage axés sur la valeur tels que Brandes Global Value Fund, Value Square Equity World Fund et Artisan Global Value Fund a été réduite. Comme les marchés d'actions en Europe et aux États-Unis étaient à un niveau record absolu, il a été décidé début août de réduire la pondération des actions de fortement à légèrement surpondérée. Entre autres, la position dans State Street Global Value Spotlight Fund (pour Moderato et Crescendo) a été réduite. Début septembre, la position dans l'ETF UBS MSCI US Value a été réduite pour Piano, Moderato, Crescendo et Vivace. Les fonds libérés ont été investis pour Moderato, Crescendo et Vivace dans un tracker d'actions diversifié à l'échelle mondiale à plus faible volatilité, le Ishares Edge MSCI World Minimum Volatility. Pour Piano, Moderato et Crescendo, les positions dans le GuardCap Global Equity Fund ont également été augmentées. Ce fonds investit principalement dans des actions de croissance, mais a historiquement réalisé d'excellents rendements en termes relatifs dans des conditions de marché négatives.

En raison de résultats plus faibles, les positions dans Value Square Fund Equity World et State Street Global Advisors Global Value Spotlight Fund ont été réduites pour Moderato, Crescendo et Vivace en novembre 2021. Avec le produit de cette opération, une première position a été prise dans le Smead US Value Fund, qui offre continuellement de bons rendements. Le fonds, dirigé par l'expérimenté Bill Smead, investit dans des actions de valeur américaines. Actuellement, les secteurs financier et énergétique sont les secteurs de prédilection de Smead. En décembre 2021, Piano, Moderato, Crescendo et Vivace ont réduit leurs positions dans le Baillie Gifford Long Term Global Growth Fund afin de réduire la volatilité de l'ensemble du portefeuille. Les fonds libérés ont été réinvestis dans des fonds moins volatils tels que Skagen Global Fund et GuardCap Global Equity Fund.

La pondération de la partie **alternative** a été augmentée de 9% à 10% en 2021. L'indice mondial alternatif a gagné 2,71% en 2021.

Le pourcentage des **liquidités** a diminué de 2% à 1% en 2021.

9.1.8. Politique future

La pondération des actions dans les différents compartiments Premium a augmenté au cours de l'année 2021. Il y a eu l'effet de marché positif des actions, mais aussi un choix délibéré du gestionnaire de maintenir des pondérations élevées dans les actions, ce qui a stimulé les rendements. La pondération des investissements alternatifs a également augmenté en 2021. Les pondérations obligataires, en revanche, ont fortement diminué. D'une part à cause de l'effet de marché négatif des obligations, mais aussi à cause d'un choix délibéré de maintenir une faible pondération des obligations et d'augmenter la pondération des actions et des investissements alternatifs. Compte tenu de la valorisation élevée des obligations et des dangers d'une hausse des taux d'intérêt, le gestionnaire continuera de maintenir une pondération élevée des actions et des investissements alternatifs au début de 2022. Ces derniers peuvent générer des rendements positifs dans toutes les conditions de marché, par exemple également dans un environnement de hausse des taux d'intérêt (ce qui est préjudiciable aux obligations).

Le premier trimestre de l'année dernière 2021 a été très favorable aux actions de valeur, mais elles ont dû reconsidérer leur avance sur les actions de croissance au cours de l'année 2021. Au cours des dernières années avant 2021, l'écart entre les actions de valeur et les actions de croissance avait fortement augmenté, de sorte que de nombreux spécialistes du marché prévoyaient une soi-disant «réversion à la moyenne» en faveur des actions de valeur pour l'année 2021. Cette réversion ne s'est finalement toujours pas produite. Pour 2022, le gestionnaire voit un potentiel de hausse pour les actions de valeur mais il est conscient qu'il y a eu quelques poussées, pour la plupart de courte durée, des actions de valeur par rapport aux actions de croissance au cours des dernières années, qui n'ont pas persisté à plus long terme. Il reste à voir au cours des prochains trimestres s'il y aura une soi-disant «grande rotation» des actions de croissance aux actions de valeur en 2022. Le gestionnaire détient donc également quelques positions dans des fonds plus axés sur la croissance. Quelques exemples concrets en sont le GuardCap Global Equity Fund et le Baillie Gifford Long Term Global Growth Fund. Comme mentionné précédemment, l'avenir est imprévisible et s'exposer trop à un style, une région ou un secteur particulier impliquerait un trop grand risque. C'est pourquoi le gestionnaire continue d'opter pour une approche mixte dans laquelle les fonds d'actions de valeur, mixtes et de croissance ont toute leur place.

9.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement

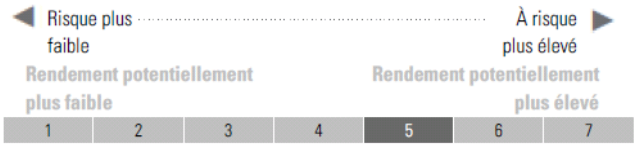

L'indicateur de risque et de rendement, calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne, classe le Compartiment sur une échelle basée sur son expérience, dans le domaine de la volatilité sur une période de 5 ans. L'échelle est représentée comme une séquence de catégories, indiquées par des chiffres entiers de 1 à 7, en ordre croissant et de gauche à droite, où l'évaluation du risque et du rendement est affichée de haut en bas.

Les données historiques, utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique, ne pourraient constituer une indication fiable pour le futur profil de risque du fonds. La catégorie la plus basse (catégorie 1) ne veut pas dire qu'il est question d'un placement sans risque. Il ne peut y avoir aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. La configuration du fonds peut varier au fil du temps.

9.2. BILAN

		Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
	SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
	TOTAL DE L'ACTIF NET	**37.373.283,77**	**37.764.477,03**
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**37.249.326,40**	**37.268.933,64**
E.	OPC à nombre variable de parts	37.249.326,40	37.268.933,64
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**205.887,79**	**-140.745,30**
A.	Créances		
a.	Montants à recevoir	257.566,23	
B.	Dettes		
a.	Montants à payer (-)	-51.678,44	-140.745,30
V.	**Dépôts et liquidités**	**67.449,32**	**803.892,17**
A.	Avoirs bancaires à vue	67.449,32	803.892,17
VI.	**Comptes de régularisation**	**-149.379,74**	**-167.603,48**
C.	Charges à imputer (-)	-149.379,74	-167.603,48
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**37.373.283,77**	**37.764.477,03**
A.	Capital	32.181.690,29	39.970.022,95
B.	Participations au résultat	-505.798,67	1.972.155,85
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	5.697.392,15	-4.177.701,77

9.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**6.311.032,47**	**-3.508.481,52**
E. OPC à nombre variable de parts	5.944.750,09	-2.648.427,77
H. Positions et opérations de change		
b.Autres positions et opérations de change	366.282,38	-860.053,75
II. Produits et charges des placements	**28.091,06**	**64.956,74**
A. Dividendes	23.319,94	44.270,69
C. Intérêts d'emprunts (-)	-2.357,15	-8.933,49
F. Autres produits provenant des placements	7.128,27	29.619,54
III. Autres produits	**57,75**	**3.900,45**
B. Autres	57,75	3.900,45
IV. Coûts d'exploitation	**-641.789,13**	**-738.077,44**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-4.181,51	-4.824,30
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-6.259,36	-6.766,75
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a.Gestion financière		
A	-6.304,70	-13.110,27
R	-563.285,42	-652.689,04
b.Gestion administrative et comptable	-13.615,36	-13.530,12
E. Frais administratifs (-)	-3.224,81	-2.337,00
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-6.201,49	-6.198,44
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-18.775,10	-13.379,68
H. Services et biens divers (-)	-19.776,58	-12.403,62
J. Taxes		
A	37,91	-309,74
R	3.011,22	-12.699,43
K. Autres charges (-)	-3.213,93	170,95
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**-613.640,32**	**-669.220,25**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**5.697.392,15**	**-4.177.701,77**
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**5.697.392,15**	**-4.177.701,77**
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	**5.191.593,48**	**-2.205.545,92**
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	5.697.392,15	-4.177.701,77
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-505.798,67	1.972.155,85
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	**-5.191.593,48**	**2.205.545,92**

9.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

9.4.1. Composition des actifs au 31.12.21

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
BRAN GL VA EUR-I-AC ACCUM.PTG.-I-EUR	113.497	EUR	31,04	3.522.949,05	3,89%	9,46%	9,43%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**3.522.949,05**		**9,46%**	**9,43%**
ISH MSCI WO MI ETF	18.500	EUR	54,40	1.006.400,00	0,03%	2,70%	2,69%
UBS IRL ETF PLC MSCI USA VALUE UCITSETF	11.750	EUR	90,58	1.064.315,00	0,10%	2,86%	2,85%
Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA				**2.070.715,00**		**5,56%**	**5,54%**
OPC-ACTIONS				**5.593.664,05**		**15,02%**	**14,97%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**5.593.664,05**		**15,02%**	**14,97%**
AUTRES VALEURS MOBILIERES							
AWF GL INF SH DUR I EUR H (95%) CAP	5.621	EUR	106,46	598.411,66	0,02%	1,61%	1,60%
BUTLER CREDIT OPPORTUN FD INSTL EUR CAP	10.833	EUR	119,78	1.297.616,73	0,17%	3,48%	3,48%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	77	EUR	10.051,26	773.947,02	1,51%	2,08%	2,07%
NN L US CR IC -I- CAP	66	USD	11.356,03	659.073,14	0,03%	1,77%	1,76%
PICTET - USD GOVERNMENT BONDS	1.256	USD	741,55	819.017,59	0,12%	2,20%	2,19%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**4.148.066,14**		**11,14%**	**11,10%**
OPC-OBLIGATIONS				**4.148.066,14**		**11,14%**	**11,10%**
ARTISAN PARTNERS GLOBAL VALUE FUND-I USD	140.806	USD	27,97	3.463.197,10	0,12%	9,30%	9,26%
BMO REAL ESTATE EQ MKT NEUTRAL FD-B ACC	94.439	EUR	13,43	1.268.315,77	0,24%	3,40%	3,39%
DIGITAL FUNDS STARS EUROPE-I-	11.074	EUR	202,73	2.245.032,02	0,22%	6,03%	6,01%
GUARDCAP GLOBAL EQTY FD I USD	60.646	USD	28,21	1.504.470,90	0,05%	4,04%	4,03%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	776	EUR	2.563,08	1.988.950,08	0,13%	5,34%	5,32%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	11.843	EUR	185,43	2.196.047,49	1,76%	5,90%	5,88%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	8.650	EUR	158,63	1.372.149,50	1,60%	3,68%	3,67%
NN L EM MKTS ENHANCED INDEX SUST I CAP	447	EUR	5.737,78	2.564.787,66	0,31%	6,89%	6,86%
SKAGEN GLOBAL -B-	5.086	EUR	320,29	1.628.844,37	0,04%	4,37%	4,36%
SMEAD US VALUE UCITS FD I USD ACC	1.975	USD	645,21	1.120.550,26	0,57%	3,01%	3,00%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I-	11.285	EUR	268,66	3.031.828,10	0,75%	8,14%	8,11%
STATE STREET GLOBAL VALUE SPOTLIGHT F I	37.461	EUR	20,03	750.302,62	0,56%	2,01%	2,01%
VALUE SQUARE EQUITY WORLD-I2	1.493	EUR	1.268,43	1.893.620,25	0,75%	5,08%	5,07%
VULCAN GL VALUE EQ-II-USD-FD	2.774	USD	272,44	664.567,17	0,02%	1,78%	1,78%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**25.692.663,29**		**68,97%**	**68,75%**
BAILLIE GIFFORD WW LT GLB GR B EUR ACC	19.241	EUR	38,49	740.657,28	0,02%	1,99%	1,98%
Non directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**740.657,28**		**1,99%**	**1,98%**
OPC-ACTIONS				**26.433.320,57**		**70,96%**	**70,73%**
LYXOR EPSILON GLOBAL TREND FD -I- EUR	7.775	EUR	138,17	1.074.275,64	0,20%	2,88%	2,87%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**1.074.275,64**		**2,88%**	**2,87%**
OPC-MONETAIRES				**1.074.275,64**		**2,88%**	**2,87%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**31.655.662,35**		**84,98%**	**84,70%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**37.249.326,40**		**100,00%**	**99,67%**
CACEIS		EUR		67.449,32			0,18%
Avoirs bancaires à vue				**67.449,32**			**0,18%**
DEPOTS ET LIQUIDITES				**67.449,32**			**0,18%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**205.887,79**			**0,55%**
AUTRES				**-149.379,74**			**-0,40%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**37.373.283,77**			**100,00%**

9.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	16,74%
Irlande	41,90%
Luxembourg	36,99%
Norvège	4,37%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	77,90%
USD	22,10%
TOTAL	**100,00%**

9.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	8.908.303,81	4.998.104,84	13.906.408,65
Ventes	12.276.019,52	7.959.469,24	20.235.488,76
Total 1	**21.184.323,33**	**12.957.574,08**	**34.141.897,41**
Souscriptions	1.507.537,36	494.468,45	2.002.005,81
Remboursements	4.301.008,61	3.789.582,61	8.090.591,22
Total 2	**5.808.545,97**	**4.284.051,06**	**10.092.597,03**
Moyenne de référence de l'actif net total	38.432.508,26	37.831.499,32	38.125.664,03
Taux de rotation	**40,01%**	**22,93%**	**63,08%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Belgium SA, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

9.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2019		3.839,669	12.712,530		502.574,28	1.705.184,06	134,13
2020		8.633,408	4.079,122		1.004.958,34	518.202,69	127,04
2021			4.079,122			604.146,55	148,11

Classe R

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2019	21.984,953	44.585,342	311.862,455	3.677.941,81	7.442.950,59	54.870.741,79	175,95
2020	13.568,129	101.367,387	224.063,197	2.296.398,13	15.925.186,84	37.246.274,34	166,23
2021	10.940,750	44.525,238	190.478,709	2.002.005,81	8.090.591,22	36.769.137,22	193,04

9.4.5. Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Classe A: diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

* Classe R: diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe A

Rendement annuel

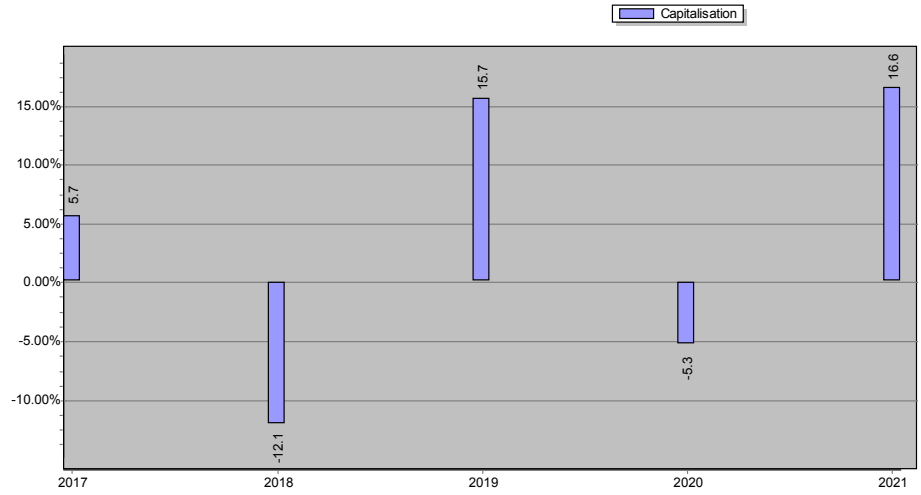

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans
Part	Part	Part
16,59% (en EUR)	8,50% (en EUR)	3,48% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

Classe *R*

Rendement annuel

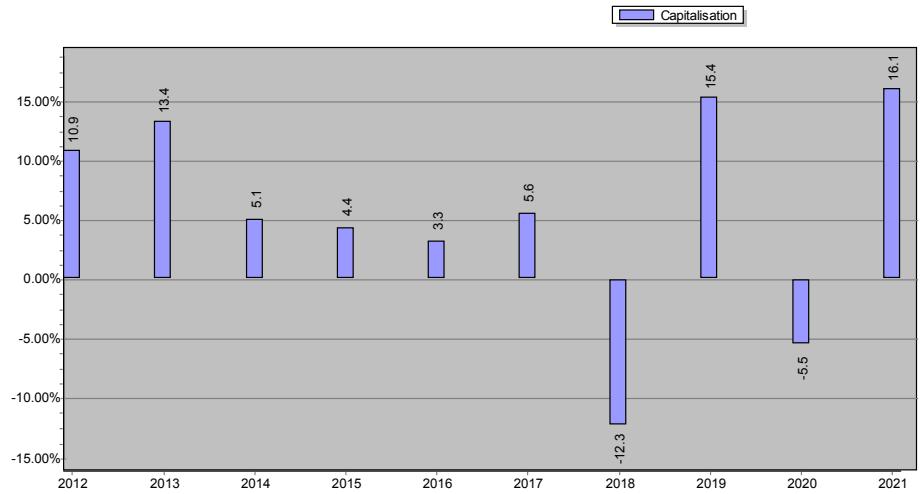

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
16,13% (en EUR)	8,17% (en EUR)	3,22% (en EUR)	5,26% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

9.4.6. Frais

Frais courants

Classe A

- Part de capitalisation (BE6287692550) : 2,06%

Classe R

- Part de capitalisation (BE6217070497) : 2,45%

Les frais de fonctionnement sont les coûts qui sont engagés, au cours d'une année, dans le fonds.

Le pourcentage des frais courants ne tient pas compte des aspects suivants : frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de rémunération d'entrée ou de sortie payée par le fonds à l'achat ou la vente d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

9.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres produits » du compte de résultats contient le remboursement de la FSMA pour l'année d'imposition 2019.

NOTE 3 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes (-) » du compte de résultats est positif pour les classes A et R car le montant pour l'année 2020 payé en 2021 était plus petit que la provision; la différence a été extournée.

NOTE 4 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est composé principalement de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement et d'une facture de Fimacs (nouvelles classes).

NOTE 5 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,50% sur une base annuelle pour la classe R et 1,10% pour la classe A. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

NOTE 6 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.073,62 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

10. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM MODERATO FUND

10.1. RAPPORT DE GESTION

10.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

22/03/2011 au prix de 100,00 EUR par part.

10.1.2. Cotation en bourse

Non applicable.

10.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

L'objectif de l'investissement est d'asseoir un rendement absolu sur un cycle de marché total. Pour atteindre cet objectif, il y a une sélection de choix de gestionnaires externes, chacun spécialisé dans leur domaine d'investissement. Le compartiment NAGELMACKERS PREMIUM MODERATO FUND vise à la création de valeur, en investissant dans un mélange de fonds d'action, fonds d'obligations et fonds alternatifs de valeur mondiale, admis dans le cadre légal.

Les fonds d'obligations peuvent investir dans différents types de gestion comme les emprunts d'État, obligations de société, obligations liées à l'inflation, à haut rendement et obligations émanant des pays émergents et obligations convertibles.

Les fonds alternatifs offrent une diversification complémentaire par rapport aux autres classes d'actifs. L'objectif de ces fonds est de réduire considérablement la volatilité. La transparence, la liquidité et la concentration sur la gestion du risque occupent une place centrale dans la sélection de fonds alternatifs.

Au coeur de la gestion, on retrouve le fait que ces fonds de placement doivent investir en fonction du système de placement axé sur la valeur. Cela implique la reprise d'actions sous-évaluées avec une "marge de sécurité". Cela signifie que le cours acheteur doit se situer nettement sous la valeur intrinsèque de l'entreprise. À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

Catégories d'actifs autorisés

La politique du compartiment est réalisée principalement par une répartition mondiale des actifs dans différents fonds d'actions, d'obligations et alternatifs.

Dans un ordre complémentaire, on peut investir en fonds monétaires, liquidités et différents instruments de placement pour autant qu'ils appuient les objectifs du compartiment et sont autorisés au regard de la législation et des règlements en vigueur. Les fonds alternatifs offrent une diversification complémentaire par rapport aux autres classes d'actifs. L'objectif de ces fonds est de réduire considérablement la volatilité. La transparence, la liquidité et la concentration sur la gestion du risque occupent une place centrale dans la sélection de fonds alternatifs. Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

Sélection des fonds de placement

L'analyse des fonds de placement se fait sur base d'une analyse qualitative et quantitative du fonds. L'analyse quantitative porte que le rendement et les paramètres des risques, et compare le fonds avec un indice représentatif. L'analyse qualitative utilise la méthode des 5P qui filtre les points suivants :

People : l'équipe de gestion est filtrée sur base de son expérience et de sa connaissance.
Philosophy of investing (philosophie de l'investissement) : la philosophie d'investissement doit être étayée de façon académique.
Processus : l'étude de l'ensemble du processus d'investissement.
Portefeuille (constitution du portefeuille) : comment le fonds est constitué, et quels sont les instruments utilisés ?
Protection of shareholders (protection des actionnaires) : les actionnaires existants sont-ils protégés ?

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futurs, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Particularités des obligations et titres de créance

Les actifs sont investis en obligations et titres de créance, tant émis par des entreprises que par les autorités publiques et y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération. L'investissement ne concernera que des parts en OPC qui répondent à ce critère ou à des critères plus sévères.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EURO et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

10.1.4. Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

10.1.5. Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

10.1.6. Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

10.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Premium Moderato** a généré un rendement de 10,46% en 2021.

Rétrospective

La **pondération des obligations** a diminué de 32% à 25% en 2021.

L'indice obligataire mondial a perdu 2,3% en 2021. Au début du premier trimestre, compte tenu de la faiblesse de l'USD à l'époque et d'un changement de la courbe des taux américaine, il a été décidé d'inclure une exposition supplémentaire au dollar américain. Ainsi, une position a été prise dans Ishares US Treasuries 7-10 ans pour Piano (2%), Moderato (2%) et Euro Balanced (4%). A la fin du premier trimestre, l'exposition aux obligations internationales a encore été renforcée par un achat supplémentaire dans IShares US Treasuries 7-10yr pour Piano et Moderato. En revanche, la position dans DPAM Bonds Credit Duration Hedged a été réduite pour Piano, Moderato et Euro Balanced. Au début du deuxième trimestre, Piano, Moderato et Euro Balanced ont pris une position dans le fonds NM Sustainable Euro Corporate Bonds. Ce fonds investit dans des obligations d'entreprises labellisées ESG. La position dans Bluebay High Yield a été augmentée pour Moderato et Euro Balanced. En mai, une première mesure a été prise pour se couvrir contre un environnement inflationniste en réduisant légèrement la position dans des obligations d'État de l'UEM au profit de l'ETF Lyxor 2-10Y Inflation Expectations. Début novembre 2021, il a été décidé de réduire progressivement les positions dans les obligations mondiales à long terme indexées sur l'inflation et de raccourcir la duration de cette classe d'actifs. De plus, il a été décidé de s'orienter davantage vers les obligations européennes indexées sur l'inflation. À cet effet, la position dans AXA Global Inflation a été réduite pour les compartiments Piano, Moderato et Euro Balanced et la position dans le tracker Lyxor 2-10y Inflation Expections a été renforcée. En raison de la hausse des taux d'intérêt à long terme, il a été décidé en décembre de réduire la duration du portefeuille obligataire pour les compartiments Piano, Moderato et Euro Balanced. La position dans le tracker Ishares US Treasury 7-10

ans a été vendue en totalité à cet effet et réinvestie en partie dans le tracker Ishares US Treasury 1-3 ans et en partie dans le Goldman Sachs Emerging Market Debt Hard Curreny Fund.

La **pondération des actions** a progressé de 56% à 58% en 2021.

L'indice boursier mondial a augmenté de 31,75% en 2021. Au premier trimestre, une position a été prise pour tous les compartiments (à l'exception d'Euro Balanced) dans Ishares S&P600 Small Caps, un ETF qui investit dans des actions américaines avec une plus petite capitalisation boursière. Les positions dans BMO Global Smaller Companies Equity Fund ont été en partie vendues à cette fin. L'exposition aux actions de valeur a été augmentée en mars. Cela a été fait en réduisant les positions dans des fonds axés sur la croissance tels que GuardCap Global Equity Fund et Skagen Global Value Fund. Au lieu de ces derniers, les positions dans des fonds d'actions axés sur la valeur tels que le Brandes Global Value Fund, le Value Square Equity World Fund, le SSGA Global Value Spotlight Fund et le Artisan Global Value Fund ont été augmentées. En outre, une nouvelle position a été prise dans le Kempen Global Small Cap Fund en mars. Ce fonds, qui a un excellent historique de performance, investit dans le monde entier dans des actions plus petites avec un caractère de valeur prononcé. En mai, la position sur les valeurs de croissance (principalement aux États-Unis) a été réduite. À cette fin, la position dans iShares S&P Small Cap (sociétés américaines plus petites avec une valorisation plutôt élevée) a été entièrement vendue et remplacée par une position supplémentaire dans le Kempen Global Small Cap Fund. La position dans Vulcan Value Equity Fund (qui comprend une forte pondération dans des actions technologiques à prix plus élevé) a également été réduite. Le produit de cette opération a été utilisé pour renforcer la position dans l'ETF MSCI US Value. Par ailleurs, une première position a été prise dans le fonds Sparinvest Ethical Global Value. Ce fonds investit dans le monde entier dans des sociétés de petite à grande capitalisation boursière avec un caractère de valeur et accorde une grande attention aux principes ESG et de durabilité. Fin juin, la pondération des actions de valeur des États-Unis a été réduite pour tous les compartiments Premium à l'exception d'Euro Balanced. À cette fin, la position dans l'ETF UBS MSCI US Value a été réduite. Avec les fonds libérés, la position dans les fonds plus axés sur la croissance Skagen Global Fund et Vulcan Value Equity Fund a été augmentée. L'exposition aux valeurs de croissance a été augmentée au début du troisième trimestre. À cette fin, une nouvelle position a été prise dans le Baillie Gifford Worldwide Long Term Global Growth Fund. La philosophie d'investissement de ce fonds consiste à investir à l'échelle mondiale dans des sociétés à croissance exceptionnelles. Pour financer cet achat, la pondération des fonds davantage axés sur la valeur tels que Brandes Global Value Fund, Value Square Equity World Fund et Artisan Global Value Fund a été réduite. Comme les marchés d'actions en Europe et aux États-Unis étaient à un niveau record absolu, il a été décidé début août de réduire la pondération des actions de fortement à légèrement surpondérée. Entre autres, la position dans State Street Global Value Spotlight Fund (pour Moderato et Crescendo) a été réduite. Début septembre, la position dans l'ETF UBS MSCI US Value a été réduite pour Piano, Moderato, Crescendo et Vivace. Les fonds libérés ont été investis pour Moderato, Crescendo et Vivace dans un tracker d'actions diversifié à l'échelle mondiale à plus faible volatilité, le Ishares Edge MSCI World Minimum Volatility. Pour Piano, Moderato et Crescendo, les positions dans le GuardCap Global Equity Fund ont également été augmentées. Ce fonds investit principalement dans des actions de croissance, mais a historiquement réalisé d'excellents rendements en termes relatifs dans des conditions de marché négatives. En octobre 2021, la position dans les actions immobilières a été réduite par une vente partielle du Nagelmackers European Real Estate Fund. La position dans les actions de valeur a été renforcée avec les fonds libérées. Pour Moderato, la position dans l'ETF UBS MSCI EMU Value a été augmentée. En raison de résultats plus faibles, les positions dans Value Square Fund Equity World et State Street Global Advisors Global Value Spotlight Fund ont été réduites pour Moderato, Crescendo et Vivace en novembre 2021. Avec le produit de cette opération, une première position a été prise dans le Smead US Value Fund, qui offre continuellement de bons rendements. Le fonds, dirigé par l'expérimenté Bill Smead, investit dans des actions de valeur américaines. En décembre 2021, Piano, Moderato, Crescendo et Vivace ont réduit leurs positions dans le Baillie Gifford Long Term Global Growth Fund afin de réduire la volatilité de l'ensemble du portefeuille. Les fonds libérés ont été réinvestis dans des fonds moins volatils tels que Skagen Global Fund et GuardCap Global Equity Fund.

La pondération de la partie **alternative** a été augmentée de 11% à 14% en 2021.

L'indice mondial alternatif a gagné 2,71% en 2021. Pour Moderato, la position dans Man GLG European Mid Cap Equity Alternative Fund a été remplacée par une position dans le fonds d'arbitrage de fusions Abrax Ucits Fund. Une position dans l'ETF Lyxor 2-10Y Inflation Expectations a été prise en mai (avec un achat supplémentaire en novembre). Cet ETF a déjà été mentionné dans la section obligataire plus haut dans ce document.

Le pourcentage des **liquidités** a diminué de 1% à 3% en 2021.

10.1.8. Politique future

La pondération des actions dans les différents compartiments Premium a augmenté au cours de l'année 2021. Il y a eu l'effet de marché positif des actions, mais aussi un choix délibéré du gestionnaire de maintenir des pondérations élevées dans les actions, ce qui a stimulé les rendements. La pondération des investissements alternatifs a également augmenté en 2021. Les pondérations obligataires, en revanche, ont fortement diminué. D'une part à cause de l'effet de marché négatif des obligations, mais aussi à cause d'un choix délibéré de maintenir une faible pondération des obligations et d'augmenter la pondération des actions et des investissements alternatifs. Compte tenu de la valorisation élevée des obligations et des dangers d'une hausse des taux d'intérêt, le gestionnaire continuera de maintenir une pondération élevée des actions et des investissements alternatifs au début de 2022. Ces derniers peuvent générer des rendements positifs dans toutes les conditions de marché, par exemple également dans un environnement de hausse des taux d'intérêt (ce qui est préjudiciable aux obligations).

Le premier trimestre de l'année dernière 2021 a été très favorable aux actions de valeur, mais elles ont dû reconsidérer leur avance sur les actions de croissance au cours de l'année 2021. Au cours des dernières années avant 2021, l'écart entre les actions de valeur et les actions de croissance avait fortement augmenté, de sorte que de nombreux spécialistes du marché prévoyaient une soi-disant «réversion à la moyenne» en faveur des actions de valeur pour l'année 2021. Cette réversion ne

s'est finalement toujours pas produite. Pour 2022, le gestionnaire voit un potentiel de hausse pour les actions de valeur mais il est conscient qu'il y a eu quelques poussées, pour la plupart de courte durée, des actions de valeur par rapport aux actions de croissance au cours des dernières années, qui n'ont pas persisté à plus long terme. Il reste à voir au cours des prochains trimestres s'il y aura une soi-disant «grande rotation» des actions de croissance aux actions de valeur en 2022. Le gestionnaire détient donc également quelques positions dans des fonds plus axés sur la croissance. Quelques exemples concrets en sont le GuardCap Global Equity Fund et le Baillie Gifford Long Term Global Growth Fund. Comme mentionné précédemment, l'avenir est imprévisible et s'exposer trop à un style, une région ou un secteur particulier impliquerait un trop grand risque. C'est pourquoi le gestionnaire continue d'opter pour une approche mixte dans laquelle les fonds d'actions de valeur, mixtes et de croissance ont toute leur place.

10.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement

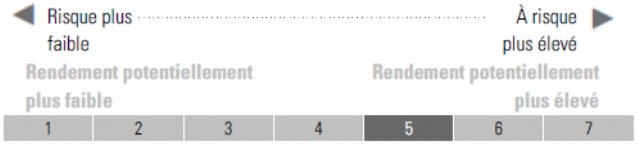

L'indicateur de risque et de rendement, calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne, classe le Compartiment sur une échelle basée sur son expérience, dans le domaine de la volatilité sur une période de 5 ans. L'échelle est représentée comme une séquence de catégories, indiquées par des chiffres entiers de 1 à 7, en ordre croissant et de gauche à droite, où l'évaluation du risque et du rendement est affichée de haut en bas.

Les données historiques, utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique, ne pourraient constituer une indication fiable pour le futur profil de risque du fonds. La catégorie la plus basse (catégorie 1) ne veut pas dire qu'il est question d'un placement sans risque. Il ne peut y avoir aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. La configuration du fonds peut varier au fil du temps.

10.2. BILAN

	Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**117.652.167,12**	**129.796.558,11**
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**114.387.568,15**	**129.412.438,64**
E. OPC à nombre variable de parts	114.387.568,15	129.412.438,64
IV. Créances et dettes à un an au plus	**358.714,63**	**435.780,73**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	358.714,63	659.984,42
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)		-224.203,69
V. Dépôts et liquidités	**3.347.269,68**	**465.221,77**
A. Avoirs bancaires à vue	3.347.269,68	465.221,77
VI. Comptes de régularisation	**-441.385,34**	**-516.883,03**
C. Charges à imputer (-)	-441.385,34	-516.883,03
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**117.652.167,12**	**129.796.558,11**
A. Capital	106.506.974,64	133.936.672,26
B. Participations au résultat	-1.085.289,70	2.779.570,27
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	12.230.482,18	-6.919.684,42

10.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**13.924.616,44**	**-4.871.393,76**
E. OPC à nombre variable de parts	12.587.900,65	-2.374.076,67
H. Positions et opérations de change		
b.Autres positions et opérations de change	1.336.715,79	-2.497.317,09
II. Produits et charges des placements	**129.066,70**	**92.379,77**
A. Dividendes	86.721,43	24.790,25
C. Intérêts d'emprunts (-)	-6.755,34	-32.509,04
F. Autres produits provenant des placements	49.100,61	100.098,56
III. Autres produits	**169,90**	**14.845,01**
B. Autres	169,90	14.845,01
IV. Coûts d'exploitation	**-1.823.370,86**	**-2.155.515,44**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-18.489,79	-20.094,75
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-19.170,11	-21.820,92
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a.Gestion financière		
A	-8.474,36	-8.660,03
B	-1.635,03	-10.728,48
R	-1.679.762,91	-1.977.627,18
b.Gestion administrative et comptable	-36.351,45	-37.141,56
E. Frais administratifs (-)	-3.315,28	-2.465,74
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-11.127,69	-11.686,42
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-19.126,78	-14.637,61
H. Services et biens divers (-)	-28.689,67	-19.155,93
J. Taxes		
A	34,51	-178,48
B	75,24	-242,05
R	7.119,34	-31.101,08
K. Autres charges (-)	-4.456,88	24,79
Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous Total II + III + IV	**-1.694.134,26**	**-2.048.290,66**
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**12.230.482,18**	**-6.919.684,42**
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**12.230.482,18**	**-6.919.684,42**
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	**11.145.192,48**	**-4.140.114,15**
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	12.230.482,18	-6.919.684,42
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-1.085.289,70	2.779.570,27
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	**-11.145.192,48**	**4.140.114,15**

10.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

10.4.1. Composition des actifs au 31.12.21

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
BLUEBAY FD SICAV INV GRADE BD FD -BASE-	15.513	EUR	202,53	3.141.821,56	0,11%	2,75%	2,67%
BLUEBAY HIGH YIELD BOND -BASE-	8.264	EUR	433,71	3.583.993,38	1,19%	3,13%	3,04%
ISHARES PLC TREASURY BOND 1-3	19.913	USD	132,90	2.327.152,39	0,03%	2,03%	1,98%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**9.052.967,33**		**7,91%**	**7,69%**
OPC-OBLIGATIONS				**9.052.967,33**		**7,91%**	**7,69%**
BRAN GL VA EUR-I-AC ACCUM.PTG.-I-EUR	260.411	EUR	31,04	8.083.147,82	8,93%	7,07%	6,88%
MUL LY E2-10Y IE ACC	24.000	EUR	101,01	2.424.240,00	0,11%	2,12%	2,06%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**10.507.387,82**		**9,19%**	**8,94%**
ISH MSCI WO MI ETF	35.000	EUR	54,40	1.904.000,00	0,05%	1,67%	1,62%
UBS ETF MSCI EMU VAL UC-A-DIS	30.000	EUR	40,12	1.203.609,00	0,48%	1,05%	1,02%
Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA				**3.107.609,00**		**2,72%**	**2,64%**
OPC-ACTIONS				**13.614.996,82**		**11,91%**	**11,58%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**22.667.964,15**		**19,82%**	**19,27%**
AUTRES VALEURS MOBILIERES							
AWF GL INF SH DUR I EUR H (95%) CAP	27.977	EUR	106,46	2.978.431,42	0,09%	2,60%	2,53%
BUTLER CREDIT OPPORTUN FD INSTL EUR CAP	31.276	EUR	119,78	3.746.356,20	0,50%	3,27%	3,18%
GOLDMAN SACHS VAR GLB EME MKT DBT -I-	56.160	EUR	20,89	1.173.182,40	0,03%	1,03%	1,00%
HSBC GLOBAL HIGH YIELD BOND -IC- CAP	61.456	EUR	52,05	3.198.579,09	0,20%	2,80%	2,72%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	712	EUR	10.051,26	7.156.497,12	13,94%	6,25%	6,08%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	364	EUR	9.886,16	3.598.562,24	3,70%	3,15%	3,06%
NN L US CR IC -I- CAP	240	USD	11.356,03	2.396.629,62	0,09%	2,10%	2,04%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**24.248.238,09**		**21,20%**	**20,61%**
OPC-OBLIGATIONS				**24.248.238,09**		**21,20%**	**20,61%**
ARTISAN PARTNERS GLOBAL VALUE FUND-I USD	388.083	USD	27,97	9.545.104,38	0,34%	8,33%	8,12%
BMO REAL ESTATE EQ MKT NEUTRAL FD-B ACC	306.333	EUR	13,43	4.114.054,89	0,77%	3,60%	3,50%
GUARDCAP GLOBAL EQTY FD I USD	144.756	USD	28,21	3.591.023,14	0,12%	3,14%	3,05%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	1.239	EUR	2.563,08	3.175.656,12	0,20%	2,78%	2,70%
LAZARD RATHMORE ALTERNATIVE FUND A ACC E	29.074	EUR	126,68	3.683.169,91	0,22%	3,22%	3,13%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	34.733	EUR	185,43	6.440.540,19	5,16%	5,63%	5,47%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	19.435	EUR	158,63	3.082.974,05	3,60%	2,70%	2,62%
NN L EM MKTS ENHANCED INDEX SUST I CAP	1.011	EUR	5.737,78	5.800.895,58	0,71%	5,07%	4,93%
SKAGEN GLOBAL -B-	13.067	EUR	320,29	4.185.195,95	0,11%	3,66%	3,56%
SMEAD US VALUE UCITS FD I USD ACC	7.238	USD	645,21	4.106.603,92	2,09%	3,59%	3,49%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I-	26.786	EUR	268,66	7.196.326,76	1,77%	6,29%	6,12%
STATE STREET GLOBAL VALUE SPOTLIGHT F I	177.835	EUR	20,03	3.561.839,43	2,65%	3,11%	3,03%
VALUE SQUARE EQUITY WORLD-I2	3.780	EUR	1.268,43	4.794.268,38	1,90%	4,19%	4,07%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**63.277.652,70**		**55,31%**	**53,79%**
MONTL-ABRAX MERG ARB U-EIFC	22.636	EUR	107,62	2.436.013,88	3,64%	2,13%	2,07%
Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA				**2.436.013,88**		**2,13%**	**2,07%**
BAILLIE GIFFORD WW LT GLB GR B EUR ACC	45.662	EUR	38,49	1.757.699,33	0,05%	1,54%	1,49%
Non directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**1.757.699,33**		**1,54%**	**1,49%**
OPC-ACTIONS				**67.471.365,91**		**58,98%**	**57,35%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**91.719.604,00**		**80,18%**	**77,96%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**114.387.568,15**		**100,00%**	**97,23%**
CACEIS		EUR		3.347.269,68			2,85%
Avoirs bancaires à vue				**3.347.269,68**			**2,85%**

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
DEPOTS ET LIQUIDITES				**3.347.269,68**			**2,85%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**358.714,63**			**0,30%**
AUTRES				**-441.385,34**			**-0,38%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**117.652.167,12**			**100,00%**

10.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	21,92%
Irlande	36,01%
Luxembourg	38,41%
Norvège	3,66%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	80,80%
USD	19,20%
TOTAL	**100,00%**

10.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	31.616.039,14	21.748.442,08	53.364.481,22
Ventes	50.841.998,60	31.471.969,53	82.313.968,13
Total 1	**82.458.037,74**	**53.220.411,61**	**135.678.449,35**
Souscriptions	1.815.593,82	709.370,40	2.524.964,22
Remboursements	19.856.397,55	7.043.439,84	26.899.837,39
Total 2	**21.671.991,37**	**7.752.810,24**	**29.424.801,61**
Moyenne de référence de l'actif net total	123.315.357,12	118.818.543,67	121.028.841,81
Taux de rotation	**49,29%**	**38,27%**	**87,79%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Belgium SA, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

10.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2019			7.901,282			815.271,11	103,18
2020			7.901,282			791.982,11	100,23
2021			7.901,282			878.305,60	111,16

Classe R

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2019	58.928,882	169.693,482	1.268.722,922	7.561.251,02	21.884.366,12	170.188.508,51	134,14
2020	24.984,861	309.549,636	984.158,147	3.252.607,42	38.645.008,42	127.930.206,09	129,99
2021	18.172,804	189.072,614	813.258,337	2.524.964,22	25.781.047,96	116.773.861,52	143,59

10.4.5. Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Classe A: diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

* Classe R: diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe A

Rendement annuel

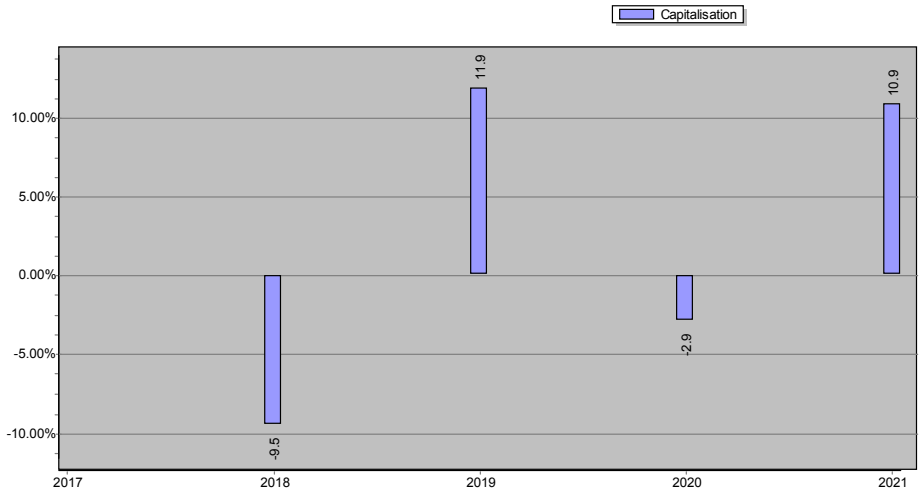

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an	3 ans
Part	Part
10,90% (en EUR)	6,43% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe R

Rendement annuel

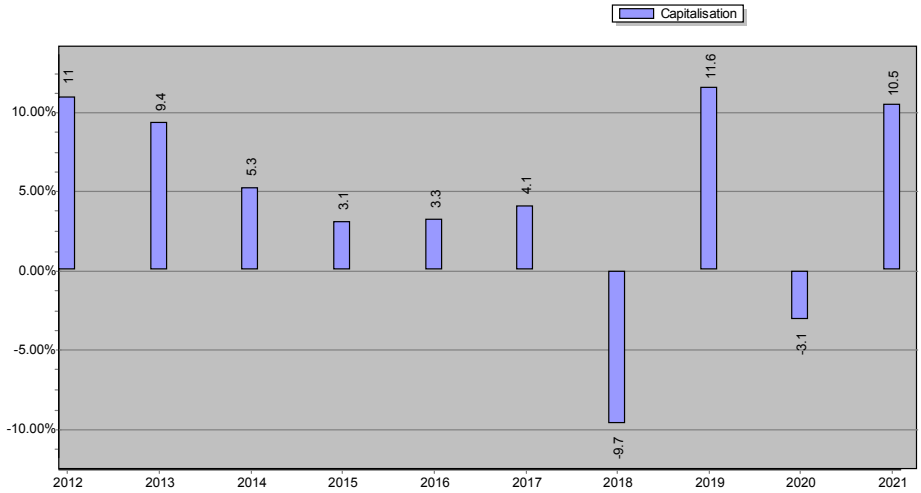

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
10,46% (en EUR)	6,11% (en EUR)	2,34% (en EUR)	4,34% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

10.4.6. Frais

Frais courants

Classe A

- Part de capitalisation (BE6287695587) : 1,81%

Classe R

- Part de capitalisation (BE6217072519) : 2,21%

Les frais de fonctionnement sont les coûts qui sont engagés, au cours d'une année, dans le fonds.

Le pourcentage des frais courants ne tient pas compte des aspects suivants : frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de rémunération d'entrée ou de sortie payée par le fonds à l'achat ou la vente d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

10.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres produits » du compte de résultats contient le remboursement de la FSMA pour l'année d'imposition 2019.

NOTE 3 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes (-) » du compte de résultats est positif pour les classes A, B et R car le montant de la taxe OPC pour l'année 2020, payé en 2021 était plus petit que la provision; la différence a été extournée.

NOTE 4 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement et d'une facture de Fimacs (nouvelles classes).

NOTE 5 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,40% sur une base annuelle pour la classe R et 1,00% pour la classe A. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

NOTE 6 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.073,62 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

11. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM PIANO FUND

11.1. RAPPORT DE GESTION

11.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

22/03/2011 au prix de 75,00 EUR par part.

11.1.2. Cotation en bourse

Non applicable.

11.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

L'objectif de l'investissement est d'asseoir un rendement absolu sur un cycle de marché total. Pour atteindre cet objectif, il y a une sélection de choix de gestionnaires externes, chacun spécialisé dans leur domaine d'investissement. Le compartiment NAGELMACKERS PREMIUM PIANO FUND vise à la création de valeur en investissant dans un mélange de classes d'actifs avec une surpondération dans divers fonds d'obligation. Par ailleurs, des investissements sont également réalisés dans différents fonds d'actions et fonds alternatifs de valeur mondiale admis dans le cadre légal.

Les fonds d'obligations peuvent investir dans différents types de gestion comme les emprunts d'État, obligations de société, obligations liées à l'inflation, à haut rendement et obligations émanant des pays émergents et obligations convertibles.

Les fonds alternatifs offrent une diversification complémentaire par rapport aux autres classes d'actifs. L'objectif de ces fonds est de réduire considérablement la volatilité. La transparence, la liquidité et la concentration sur la gestion du risque occupent une place centrale dans la sélection de fonds alternatifs.

À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers. À cet effet, on vise à surévaluer ou sous-évaluer certaines classes d'actifs sur base de la vision stratégique du marché et de l'estimation de ces classes d'actifs.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

Catégories d'actifs autorisés

La politique du compartiment est réalisée principalement par une répartition mondiale des actifs dans différents fonds d'obligation.

Dans un ordre complémentaire, on peut investir en fonds d'action, alternatifs, monétaires, liquidités et différents instruments de placement pour autant qu'ils appuient les objectifs du compartiment et sont autorisés au regard de la législation et des règlements en vigueur. Les fonds alternatifs offrent une diversification complémentaire par rapport aux autres classes d'actifs. L'objectif de ces fonds est de réduire considérablement la volatilité. La transparence, la liquidité et la concentration sur la gestion du risque occupent une place centrale dans la sélection de fonds alternatifs. Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

Sélection des fonds de placement

L'analyse des fonds de placement se fait sur base d'une analyse qualitative et quantitative du fonds. L'analyse quantitative porte que le rendement et les paramètres des risques, et compare le fonds avec un indice représentatif. L'analyse qualitative utilise la méthode des 5P qui filtre les points suivants :

People : l'équipe de gestion est filtrée sur base de son expérience et de sa connaissance.
Philosophy of investing (philosophie de l'investissement) : la philosophie d'investissement doit être étayée de façon académique.
Processus : l'étude de l'ensemble du processus d'investissement.
Portefeuille (constitution du portefeuille) : comment le fonds est constitué, et quels sont les instruments utilisés ?
Protection of shareholders (protection des actionnaires) : les actionnaires existants sont-ils protégés ?

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à

atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futurs, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Particularités des obligations et titres de créance

Les actifs sont investis en obligations et titres de créance, tant émis par des entreprises que par les autorités publiques et y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération. L'investissement ne concernera que des parts en OPC qui répondent à ce critère ou à des critères plus sévères.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EURO et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

11.1.4. Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

11.1.5. Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

11.1.6. Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

11.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Premium Piano** a réalisé un rendement de 6,19% en 2021.

Rétrospective

La **pondération des obligations** a fortement diminué de 57% à 51% en 2021.

L'indice obligataire mondial a perdu 2,3% en 2021. Au début du premier trimestre, compte tenu de la faiblesse de l'USD à l'époque et d'un changement de la courbe des taux américaine, il a été décidé d'inclure une exposition supplémentaire au dollar américain. Ainsi, une position a été prise dans Ishares US Treasuries 7-10 ans pour Piano (2%), Moderato (2%) et Euro Balanced (4%). A la fin du premier trimestre, l'exposition aux obligations internationales a encore été renforcée par un achat supplémentaire dans IShares US Treasuries 7-10yr pour Piano et Moderato. En revanche, la position dans DPAM Bonds Credit Duration Hedged a été réduite pour Piano, Moderato et Euro Balanced. Au début du deuxième trimestre, Piano, Moderato et Euro Balanced ont pris une position dans le fonds NM Sustainable Euro Corporate Bonds. Ce fonds investit dans des obligations d'entreprises labellisées ESG. En mai, une première mesure a été prise pour se couvrir contre un environnement inflationniste en réduisant légèrement la position dans des obligations d'État de l'UEM au profit de l'ETF Lyxor 2-10Y Inflation Expectations. Début novembre 2021, il a été décidé de réduire progressivement les positions dans les obligations mondiales à long terme indexées sur l'inflation et de raccourcir la duration de cette classe d'actifs. De plus, il a été décidé de s'orienter davantage vers les obligations européennes indexées sur l'inflation. À cet effet, la position dans AXA Global Inflation a été réduite pour les compartiments Piano, Moderato et Euro Balanced et la position dans le tracker Lyxor 2-10y Inflation Expections a été renforcée. En raison de la hausse des taux d'intérêt à long terme, il a été décidé en décembre de réduire la duration du portefeuille obligataire pour les compartiments Piano, Moderato et Euro Balanced. La position dans le tracker Ishares US Treasury 7-10 years a été entièrement vendue à cette fin et réinvestie dans le Goldman Sachs Emerging Market Debt Hard Curreny Fund.

La **pondération des actions** a progressé de 29% à 31% en 2021.

L'indice boursier mondial a augmenté de 31,75% en 2021. Au premier trimestre, une position a été prise pour tous les compartiments (à l'exception d'Euro Balanced) dans Ishares S&P600 Small Caps, un ETF qui investit dans des actions américaines avec une plus petite capitalisation boursière. Les positions dans BMO Global Smaller Companies Equity Fund ont été en partie vendues à cette fin. L'exposition aux actions de valeur a été augmentée en mars. Cela a été fait en réduisant les positions dans des fonds axés sur la croissance tels que GuardCap Global Equity Fund et Skagen Global Value Fund. Au lieu de ces derniers, les positions dans des fonds d'actions axés sur la valeur tels que le Brandes Global Value Fund, le Value Square Equity World Fund, le SSGA Global Value Spotlight Fund et le Artisan Global Value Fund ont été augmentées. En outre, une nouvelle position a été prise dans le Kempen Global Small Cap Fund en mars. Ce fonds, qui a un excellent historique de performance, investit dans le monde entier dans des actions plus petites avec un caractère de valeur prononcé. En mai, la position sur les valeurs de croissance (principalement aux États-Unis) a été réduite. À cette fin, la position dans iShares S&P Small Cap (sociétés américaines plus petites avec une valorisation plutôt élevée) a été entièrement vendue et remplacée par une position supplémentaire dans le Kempen Global Small Cap Fund. La position dans Vulcan Value Equity Fund (qui comprend une forte pondération dans des actions technologiques à prix plus élevé) a également été réduite. Le produit de cette opération a été utilisé pour renforcer la position dans l'ETF MSCI US Value. Par ailleurs, une première position a été prise dans le fonds Sparinvest Ethical Global Value. Ce fonds investit dans le monde entier dans des sociétés de petite à grande capitalisation boursière avec un caractère de valeur et accorde une grande attention aux principes ESG et de durabilité. Fin juin, la pondération des actions de valeur des États-Unis a été réduite pour tous les compartiments Premium à l'exception d'Euro Balanced. À cette fin, la position dans l'ETF UBS MSCI US Value a été réduite. Avec les fonds libérés, la position dans les fonds plus axés sur la croissance Skagen Global Fund et Vulcan Value Equity Fund a été augmentée. L'exposition aux valeurs de croissance a été augmentée au début du troisième trimestre. À cette fin, une nouvelle position a été prise dans le Baillie Gifford Worldwide Long Term Global Growth Fund.

La philosophie d'investissement de ce fonds consiste à investir à l'échelle mondiale dans des sociétés à croissance exceptionnelles. Pour financer cet achat, la pondération des fonds davantage axés sur la valeur tels que Brandes Global Value Fund, Value Square Equity World Fund et Artisan Global Value Fund a été réduite. Comme les marchés d'actions en Europe et aux États-Unis étaient à un niveau record absolu, il a été décidé début août de réduire la pondération des actions de fortement à légèrement surpondérée. Les positions dans les fonds Artisan Global Value Fund et Value Square Fund Equity World (pour Piano) et dans State Street Global Value Spotlight Fund (pour Moderato et Crescendo) ont été réduites, entre autres. Début septembre, la position dans l'ETF UBS MSCI US Value a été réduite pour Piano, Moderato, Crescendo et Vivace. Pour Piano, Moderato et Crescendo, les positions dans le GuardCap Global Equity Fund ont été augmentées. En octobre 2021, la position dans les actions immobilières a été réduite par une vente partielle du Nagelmackers European Real Estate Fund. La position dans les actions de valeur a été renforcée avec les fonds libérées. Pour Piano et Euro Balanced, la participation dans le Brandes Global Value Fund et le Brandes European Value Fund a été augmentée respectivement. En décembre 2021, Piano, Moderato, Crescendo et Vivace ont réduit leurs positions dans le Baillie Gifford Long Term Global Growth Fund afin de réduire la volatilité de l'ensemble du portefeuille. Les fonds libérés ont été réinvestis dans des fonds moins volatils tels que Skagen Global Fund et GuardCap Global Equity Fund.

La pondération de la partie **alternative** a été augmentée de 12% à 15% en 2021.

L'indice mondial alternatif a gagné 2,71% en 2021. Une position dans l'ETF Lyxor 2-10Y Inflation Expectations a été prise en mai (avec un achat supplémentaire en novembre). Cet ETF a déjà été mentionné dans la section obligataire plus haut dans ce document.

Le pourcentage des **liquidités** a augmenté de 2% à 3% en 2021.

11.1.8. Politique future

La pondération des actions dans les différents compartiments Premium a augmenté au cours de l'année 2021. Il y a eu l'effet de marché positif des actions, mais aussi un choix délibéré du gestionnaire de maintenir des pondérations élevées dans les actions, ce qui a stimulé les rendements. La pondération des investissements alternatifs a également augmenté en 2021. Les pondérations obligataires, en revanche, ont fortement diminué. D'une part à cause de l'effet de marché négatif des obligations, mais aussi à cause d'un choix délibéré de maintenir une faible pondération des obligations et d'augmenter la pondération des actions et des investissements alternatifs. Compte tenu de la valorisation élevée des obligations et des dangers d'une hausse des taux d'intérêt, le gestionnaire continuera de maintenir une pondération élevée des actions et des investissements alternatifs au début de 2022. Ces derniers peuvent générer des rendements positifs dans toutes les conditions de marché, par exemple également dans un environnement de hausse des taux d'intérêt (ce qui est préjudiciable aux obligations).

Le premier trimestre de l'année dernière 2021 a été très favorable aux actions de valeur, mais elles ont dû reconsidérer leur avance sur les actions de croissance au cours de l'année 2021. Au cours des dernières années avant 2021, l'écart entre les actions de valeur et les actions de croissance avait fortement augmenté, de sorte que de nombreux spécialistes du marché prévoyaient une soi-disant «réversion à la moyenne» en faveur des actions de valeur pour l'année 2021. Cette réversion ne s'est finalement toujours pas produite. Pour 2022, le gestionnaire voit un potentiel de hausse pour les actions de valeur mais il est conscient qu'il y a eu quelques poussées, pour la plupart de courte durée, des actions de valeur par rapport aux actions de croissance au cours des dernières années, qui n'ont pas persisté à plus long terme. Il reste à voir au cours des prochains trimestres s'il y aura une soi-disant «grande rotation» des actions de croissance aux actions de valeur en 2022. Le gestionnaire détient donc également quelques positions dans des fonds plus axés sur la croissance. Quelques exemples concrets en sont le GuardCap Global Equity Fund et le Baillie Gifford Long Term Global Growth Fund. Comme mentionné précédemment, l'avenir est imprévisible et s'exposer trop à un style, une région ou un secteur particulier impliquerait un trop grand risque. C'est

pourquoi le gestionnaire continue d'opter pour une approche mixte dans laquelle les fonds d'actions de valeur, mixtes et de croissance ont toute leur place.

11.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement

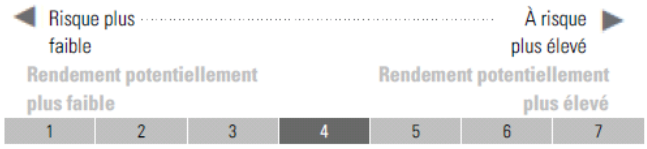

L'indicateur de risque et de rendement, calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne, classe le Compartiment sur une échelle basée sur son expérience, dans le domaine de la volatilité sur une période de 5 ans. L'échelle est représentée comme une séquence de catégories, indiquées par des chiffres entiers de 1 à 7, en ordre croissant et de gauche à droite, où l'évaluation du risque et du rendement est affichée de haut en bas.

Les données historiques, utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique, ne pourraient constituer une indication fiable pour le futur profil de risque du fonds. La catégorie la plus basse (catégorie 1) ne veut pas dire qu'il est question d'un placement sans risque. Il ne peut y avoir aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. La configuration du fonds peut varier au fil du temps.

11.2. BILAN

	Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	**46.419.836,07**	**52.238.882,08**
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	**44.962.083,62**	**51.229.371,45**
E. OPC à nombre variable de parts	44.962.083,62	51.229.371,45
IV. Créances et dettes à un an au plus	**360.836,17**	**-147.336,27**
A. Créances		
a. Montants à recevoir	471.756,13	
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-110.919,96	-147.336,27
V. Dépôts et liquidités	**1.257.537,00**	**1.352.250,84**
A. Avoirs bancaires à vue	1.257.537,00	1.352.250,84
VI. Comptes de régularisation	**-160.620,72**	**-195.403,94**
C. Charges à imputer (-)	-160.620,72	-195.403,94
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**46.419.836,07**	**52.238.882,08**
A. Capital	43.713.137,83	52.998.575,26
B. Participations au résultat	-210.782,96	667.351,36
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	2.917.481,20	-1.427.044,54

11.3. COMPTE DE RESULTATS

		Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
	SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**	**3.541.357,26**	**-682.293,61**
E.	OPC à nombre variable de parts	3.008.282,36	69.332,99
H.	Positions et opérations de change		
	b.Autres positions et opérations de change	533.074,90	-751.626,60
II.	**Produits et charges des placements**	**56.515,67**	**62.034,37**
A.	Dividendes	34.999,91	35.398,77
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-3.723,70	-17.314,58
F.	Autres produits provenant des placements	25.239,46	43.950,18
III.	**Autres produits**	**489,73**	**8.444,57**
B.	Autres	489,73	8.444,57
IV.	**Coûts d'exploitation**	**-680.881,46**	**-815.229,87**
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-5.109,62	-2.951,13
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-7.896,93	-9.168,01
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)		
	a.Gestion financière		
	C		-29.181,39
	R	-601.108,68	-704.057,87
	b.Gestion administrative et comptable	-17.178,60	-18.082,95
E.	Frais administratifs (-)	-3.043,41	-2.337,00
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-6.648,16	-6.900,77
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-18.786,96	-13.571,64
H.	Services et biens divers (-)	-19.152,37	-12.624,32
J.	Taxes		
	C		-818,04
	R	1.150,72	-15.268,55
K.	Autres charges (-)	-3.107,45	-268,20
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**-623.876,06**	**-744.750,93**
	Sous Total II + III + IV		
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**	**2.917.481,20**	**-1.427.044,54**
VII.	**Résultat de l'exercice (du semestre)**	**2.917.481,20**	**-1.427.044,54**
	SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	**2.706.698,24**	**-759.693,18**
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	2.917.481,20	-1.427.044,54
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-210.782,96	667.351,36
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	**-2.706.698,24**	**759.693,18**

11.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

11.4.1. Composition des actifs au 31.12.21

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
BLUEBAY FD SICAV INV GRADE BD FD -BASE-	13.695	EUR	202,53	2.773.719,24	0,10%	6,16%	5,97%
BLUEBAY HIGH YIELD BOND -BASE-	5.352	EUR	433,71	2.321.093,18	0,77%	5,16%	5,00%
ISHARES PLC TREASURY BOND 1-3	9.523	USD	132,90	1.112.914,79	0,01%	2,48%	2,40%
ISHS CO EUR GOV EUR SHS EUR ETF	12.820	EUR	130,72	1.675.830,40	0,04%	3,73%	3,61%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**7.883.557,61**		**17,53%**	**16,98%**
OPC-OBLIGATIONS				**7.883.557,61**		**17,53%**	**16,98%**
BRAN GL VA EUR-I-AC ACCUM.PTG.-I-EUR	87.129	EUR	31,04	2.704.468,64	2,99%	6,01%	5,83%
MUL LY E2-10Y IE ACC	14.000	EUR	101,01	1.414.140,00	0,06%	3,15%	3,05%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**4.118.608,64**		**9,16%**	**8,88%**
ISH MSCI WO MI ETF	31.700	EUR	54,40	1.724.480,00	0,04%	3,84%	3,71%
Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA				**1.724.480,00**		**3,84%**	**3,71%**
OPC-ACTIONS				**5.843.088,64**		**13,00%**	**12,59%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**13.726.646,25**		**30,53%**	**29,57%**
AUTRES VALEURS MOBILIERES							
AWF GL INF SH DUR I EUR H (95%) CAP	16.871	EUR	106,46	1.796.086,66	0,06%	3,99%	3,87%
BUTLER CREDIT OPPORTUN FD INSTL EUR CAP	12.572	EUR	119,78	1.505.940,77	0,20%	3,35%	3,24%
GOLDMAN SACHS VAR GLB EME MKT DBT -I-	111.696	EUR	20,89	2.333.323,59	0,05%	5,19%	5,03%
HSBC GLOBAL HIGH YIELD BOND -IC- CAP	49.346	EUR	52,05	2.568.331,56	0,16%	5,71%	5,54%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	407	EUR	10.051,26	4.090.862,82	7,97%	9,10%	8,82%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	196	EUR	9.886,16	1.937.687,36	1,99%	4,31%	4,17%
NN L US CR IC -I- CAP	208	USD	11.356,03	2.077.079,00	0,08%	4,62%	4,47%
PICTET - USD GOVERNMENT BONDS	1.703	USD	741,55	1.110.274,42	0,17%	2,47%	2,39%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**17.419.586,18**		**38,74%**	**37,53%**
OPC-OBLIGATIONS				**17.419.586,18**		**38,74%**	**37,53%**
ARTISAN PARTNERS GLOBAL VALUE FUND-I USD	81.551	USD	27,97	2.005.787,43	0,07%	4,46%	4,32%
BMO REAL ESTATE EQ MKT NEUTRAL FD-B ACC	116.448	EUR	13,43	1.563.895,83	0,29%	3,48%	3,37%
GUARDCAP GLOBAL EQTY FD I USD	85.877	USD	28,21	2.130.386,96	0,07%	4,75%	4,59%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	204	EUR	2.563,08	522.868,32	0,03%	1,16%	1,13%
LAZARD RATHMORE ALTERNATIVE FUND A ACC E	11.943	EUR	126,68	1.512.970,29	0,09%	3,36%	3,26%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	9.197	EUR	185,43	1.705.399,71	1,37%	3,79%	3,67%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	6.196	EUR	158,63	982.871,48	1,15%	2,19%	2,12%
NN L EM MKTS ENHANCED INDEX SUST I CAP	170	EUR	5.737,78	975.422,60	0,12%	2,17%	2,10%
VALUE SQUARE EQUITY WORLD-I2	1.114	EUR	1.268,43	1.412.445,89	0,56%	3,14%	3,04%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**12.812.048,51**		**28,50%**	**27,60%**
MONTL-ABRAX MERG ARB U-EIFC	9.328	EUR	107,62	1.003.802,68	1,50%	2,23%	2,16%
Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA				**1.003.802,68**		**2,23%**	**2,16%**
OPC-ACTIONS				**13.815.851,19**		**30,73%**	**29,76%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**31.235.437,37**		**69,47%**	**67,29%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**44.962.083,62**		**100,00%**	**96,86%**
CACEIS		EUR		1.257.537,00			2,71%
Avoirs bancaires à vue				**1.257.537,00**			**2,71%**
DEPOTS ET LIQUIDITES				**1.257.537,00**			**2,71%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**360.836,17**			**0,78%**
AUTRES				**-160.620,72**			**-0,35%**

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
TOTAL DE L'ACTIF NET				**46.419.836,07**			**100,00%**

11.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	22,53%
Irlande	37,68%
Luxembourg	39,79%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	81,24%
USD	18,76%
TOTAL	**100,00%**

11.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	9.131.652,04	2.911.204,41	12.042.856,45
Ventes	15.260.832,61	6.589.049,37	21.849.881,98
Total 1	**24.392.484,65**	**9.500.253,78**	**33.892.738,43**
Souscriptions	722.583,87	13.160,18	735.744,05
Remboursements	6.784.014,91	2.688.256,35	9.472.271,26
Total 2	**7.506.598,78**	**2.701.416,53**	**10.208.015,31**
Moyenne de référence de l'actif net total	49.123.612,40	47.093.287,90	48.091.530,78
Taux de rotation	**34,37%**	**14,44%**	**49,25%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Belgium SA, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

11.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe R

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2019	18.811,956	111.868,709	665.372,447	1.750.483,57	10.444.522,21	64.212.405,37	96,51
2020	8.749,804	124.948,023	549.174,228	841.460,64	11.620.394,28	52.238.882,08	95,12
2021	7.508,352	97.137,366	459.545,214	735.744,05	9.472.271,26	46.419.836,07	101,01

11.4.5. Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe R

Rendement annuel

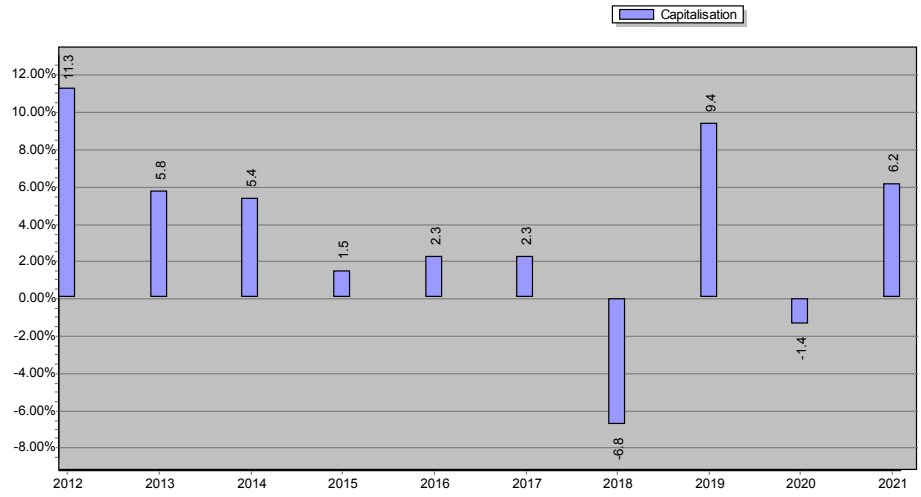

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
6,19% (en EUR)	4,61% (en EUR)	1,78% (en EUR)	3,47% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

11.4.6. Frais

Frais courants

Classe R

- Part de capitalisation (BE6217074531) : 2,01%

Les frais de fonctionnement sont les coûts qui sont engagés, au cours d'une année, dans le fonds.

Le pourcentage des frais courants ne tient pas compte des aspects suivants : frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de rémunération d'entrée ou de sortie payée par le fonds à l'achat ou la vente d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

11.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres produits » du compte de résultats contient l'annulation d'anciennes provisions non utilisées pour la "Taxe OPC" de 2020 pour la classe C.

NOTE 3 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes (-) » du compte de résultats est positif pour la classe R car le montant de la taxe OPC pour l'année 2020, payé en 2021 était plus petit que la provision; la différence a été extournée.

NOTE 4 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est composé principalement d'une facture de Fimacs (nouvelles classes).

NOTE 5 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève à 1,25% sur une base annuelle pour la classe R. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

NOTE 6 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.073,62 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

12. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PREMIUM VIVACE FUND

12.1. RAPPORT DE GESTION

12.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

22/03/2011 au prix de 150,00 EUR par part.

12.1.2. Cotation en bourse

Non applicable.

12.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

L'objectif de l'investissement est d'asseoir un rendement absolu sur un cycle de marché total. Pour atteindre cet objectif, il y a une sélection de choix de gestionnaires externes, chacun spécialisé dans leur domaine d'investissement. Le compartiment NAGELMACKERS PREMIUM VIVACE FUND vise à la création de valeur en investissant dans des fonds d'obligation de valeur mondiale. Au coeur de la gestion, on retrouve le fait que les fonds d'action doivent investir en fonction du système de placement axé sur la valeur. Cela implique la reprise d'actions sous-évaluées avec une "marge de sécurité". Cela signifie que le cours acheteur doit se situer nettement sous la valeur intrinsèque de l'entreprise.

À court terme, les changements de priorités nécessaires sont apportés sur base des perspectives fondamentales dans le développement des opportunités et risques financiers et on pourrait investir dans des fonds monétaires, obligataires et fonds d'action de valeur régionale.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a pas de protection ou de garantie du capital, ni pour ce compartiment, ni pour ses actionnaires.

Catégories d'actifs autorisés

La politique du compartiment est réalisée principalement par une répartition mondiale des actifs dans différents fonds d'action.

Dans un ordre complémentaire, on peut investir en fonds obligataires, monétaires et fonds d'obligation de valeur régionale, liquidités et différents instruments de placement pour autant qu'ils appuient les objectifs du compartiment et sont autorisés au regard de la législation et des règlements en vigueur. Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge de l'OPC dans lequel le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

Sélection des fonds de placement

L'analyse des fonds de placement se fait sur base d'une analyse qualitative et quantitative du fonds. L'analyse quantitative porte que le rendement et les paramètres des risques, et compare le fonds avec un indice représentatif. L'analyse qualitative utilise la méthode des 5P qui filtre les points suivants :

People : l'équipe de gestion est filtrée sur base de son expérience et de sa connaissance.
Philosophy of investing (philosophie de l'investissement) : la philosophie d'investissement doit être étayée de façon académique.
Processus : l'étude de l'ensemble du processus d'investissement.
Portefeuille (constitution du portefeuille) : comment le fonds est constitué, et quels sont les instruments utilisés ?
Protection of shareholders (protection des actionnaires) : les actionnaires existants sont-ils protégés ?

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futurs, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Particularités des obligations et titres de créance

Les actifs sont investis en obligations et titres de créance, tant émis par des entreprises que par les autorités publiques et y compris la dette émergente et le haut rendement. Au moment de la sélection des obligations et titres de créance, toutes les échéances, toutes les devises et toutes les notations sont prises en considération. L'investissement ne concernera que des parts en OPC qui répondent à ce critère ou à des critères plus sévères.

Volatilité

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EURO et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

12.1.4. Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

12.1.5. Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

12.1.6. Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

12.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Premium Vivace** a réalisé un rendement de 19,66% en 2021.

Rétrospective

La **pondération des actions** est restée stable à 99% en 2021.

L'indice boursier mondial a augmenté de 31,75% en 2021. Au premier trimestre, une position a été prise pour tous les compartiments (à l'exception d'Euro Balanced) dans Ishares S&P600 Small Caps, un ETF qui investit dans des actions américaines avec une plus petite capitalisation boursière. Les positions dans BMO Global Smaller Companies Equity Fund ont été en partie vendues à cette fin. En outre, la position dans NN (L) EM Enhanced Sustainable Index a été augmentée pour Crescendo et Vivace. Pour financer cet achat, la pondération dans GuardCap Global Equity Fund et Skagen Global Fund a été réduite. L'exposition aux actions de valeur a été augmentée en mars. Cela a été fait en réduisant les positions dans des fonds axés sur la croissance tels que GuardCap Global Equity Fund et Skagen Global Value Fund. Au lieu de ces derniers, les positions dans des fonds d'actions axés sur la valeur tels que le Brandes Global Value Fund, le Value Square Equity World Fund, le SSGA Global Value Spotlight Fund et le Artisan Global Value Fund ont été augmentées. En outre, une nouvelle position a été prise dans le Kempen Global Small Cap Fund en mars. Ce fonds, qui a un excellent historique de performance, investit dans le monde entier dans des actions plus petites avec un caractère de valeur prononcé. En mai, la position sur les valeurs de croissance (principalement aux États-Unis) a été réduite. À cette fin, la position dans iShares S&P Small Cap (sociétés américaines plus petites avec une valorisation plutôt élevée) a été entièrement vendue et remplacée par une position supplémentaire dans le Kempen Global Small Cap Fund. La position dans Vulcan Value Equity Fund (qui comprend une forte pondération dans des actions technologiques à prix plus élevé) a également été réduite. Le produit de cette opération a été utilisé pour renforcer la position dans l'ETF MSCI US Value. Par ailleurs, une première position a été prise dans le fonds Sparinvest Ethical Global Value. Ce fonds investit dans le monde entier dans des sociétés de petite à grande capitalisation boursière avec un caractère de valeur et accorde une grande attention aux principes ESG et de durabilité. Fin juin, la pondération des actions de valeur des États-Unis a été réduite pour tous les compartiments Premium à l'exception d'Euro Balanced. À cette fin, la position dans l'ETF UBS MSCI US Value a été réduite. Avec les fonds libérés, la position dans les fonds plus axés sur la croissance Skagen Global Fund et Vulcan Value Equity Fund a été augmentée. L'exposition aux valeurs de croissance a été augmentée au début du troisième trimestre. À cette fin, une nouvelle position a été prise dans le Baillie

Gifford Worldwide Long Term Global Growth Fund. La philosophie d'investissement de ce fonds consiste à investir à l'échelle mondiale dans des sociétés à croissance exceptionnelles. Pour financer cet achat, la pondération des fonds davantage axés sur la valeur tels que Brandes Global Value Fund, Value Square Equity World Fund et Artisan Global Value Fund a été réduite. Début septembre, la position dans l'ETF UBS MSCI US Value a été réduite pour Piano, Moderato, Crescendo et Vivace. Les fonds libérés ont été investis pour Moderato, Crescendo et Vivace dans un tracker d'actions diversifié à l'échelle mondiale à plus faible volatilité, le Ishares Edge MSCI World Minimum Volatility. En raison de résultats plus faibles, les positions dans Value Square Fund Equity World et State Street Global Advisors Global Value Spotlight Fund ont été réduites pour Moderato, Crescendo et Vivace en novembre 2021. Avec le produit de cette opération, une première position a été prise dans le Smead US Value Fund, qui offre continuellement de bons rendements. Le fonds, dirigé par l'expérimenté Bill Smead, investit dans des actions de valeur américaines. Actuellement, les secteurs financier et énergétique sont les secteurs de prédilection de Smead. En décembre 2021, Piano, Moderato, Crescendo et Vivace ont réduit leurs positions dans le Baillie Gifford Long Term Global Growth Fund afin de réduire la volatilité de l'ensemble du portefeuille. Les fonds libérés ont été réinvestis dans des fonds moins volatils tels que Skagen Global Fund et GuardCap Global Equity Fund.

Le pourcentage des **liquidités** est resté stable à 1% en 2021.

12.1.8. Politique future

Le premier trimestre de l'année dernière 2021 a été très favorable aux actions de valeur, mais elles ont dû reconsidérer leur avance sur les actions de croissance au cours de l'année 2021. Au cours des dernières années avant 2021, l'écart entre les actions de valeur et les actions de croissance avait fortement augmenté, de sorte que de nombreux spécialistes du marché prévoyaient une soi-disant «réversion à la moyenne» en faveur des actions de valeur pour l'année 2021. Cette réversion ne s'est finalement toujours pas produite. Pour 2022, le gestionnaire voit un potentiel de hausse pour les actions de valeur mais il est conscient qu'il y a eu quelques poussées, pour la plupart de courte durée, des actions de valeur par rapport aux actions de croissance au cours des dernières années, qui n'ont pas persisté à plus long terme. Il reste à voir au cours des prochains trimestres s'il y aura une soi-disant «grande rotation» des actions de croissance aux actions de valeur en 2022. Le gestionnaire détient donc également quelques positions dans des fonds plus axés sur la croissance. Quelques exemples concrets en sont le GuardCap Global Equity Fund et le Baillie Gifford Long Term Global Growth Fund. Comme mentionné précédemment, l'avenir est imprévisible et s'exposer trop à un style, une région ou un secteur particulier impliquerait un trop grand risque. C'est pourquoi le gestionnaire continue d'opter pour une approche mixte dans laquelle les fonds d'actions de valeur, mixtes et de croissance ont toute leur place.

12.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement

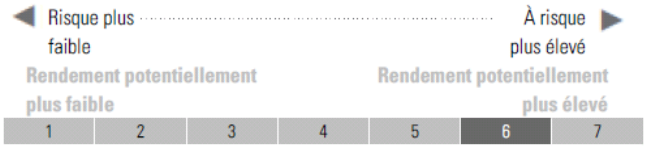

L'indicateur de risque et de rendement, calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne, classe le Compartiment sur une échelle basée sur son expérience, dans le domaine de la volatilité sur une période de 5 ans. L'échelle est représentée comme une séquence de catégories, indiquées par des chiffres entiers de 1 à 7, en ordre croissant et de gauche à droite, où l'évaluation du risque et du rendement est affichée de haut en bas.

Les données historiques, utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique, ne pourraient constituer une indication fiable pour le futur profil de risque du fonds. La catégorie la plus basse (catégorie 1) ne veut pas dire qu'il est question d'un placement sans risque. Il ne peut y avoir aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. La configuration du fonds peut varier au fil du temps.

12.2. BILAN

		Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
	SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
	TOTAL DE L'ACTIF NET	**16.211.151,10**	**16.903.922,00**
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**16.082.534,17**	**16.770.753,27**
E.	OPC à nombre variable de parts	16.082.534,17	16.770.753,27
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**124.322,43**	**1.960,62**
A.	Créances		
a.	Montants à recevoir	124.322,43	1.960,62
V.	**Dépôts et liquidités**	**51.318,13**	**184.599,37**
A.	Avoirs bancaires à vue	51.318,13	184.599,37
VI.	**Comptes de régularisation**	**-47.023,63**	**-53.391,26**
C.	Charges à imputer (-)	-47.023,63	-53.391,26
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**16.211.151,10**	**16.903.922,00**
A.	Capital	13.548.316,06	18.081.322,54
B.	Participations au résultat	-405.256,68	1.815.219,08
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	3.068.091,72	-2.992.619,62

12.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**3.277.600,98**	**-2.762.091,41**
E. OPC à nombre variable de parts	3.140.063,40	-2.330.227,07
H. Positions et opérations de change		
b.Autres positions et opérations de change	137.537,58	-431.864,34
II. Produits et charges des placements	**20.736,18**	**50.947,36**
A. Dividendes	18.577,09	36.563,66
C. Intérêts d'emprunts (-)	-1.023,53	-2.892,31
F. Autres produits provenant des placements	3.182,62	17.276,01
III. Autres produits	**21,77**	**1.041,96**
B. Autres	21,77	1.041,96
IV. Coûts d'exploitation	**-230.267,21**	**-282.517,53**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-3.406,65	-4.818,10
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-2.743,31	-3.488,37
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a.Gestion financière		
R	-170.356,11	-228.067,49
b.Gestion administrative et comptable	-10.895,89	-9.247,83
E. Frais administratifs (-)	-3.043,42	-2.208,18
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-4.546,32	-4.622,04
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-18.655,82	-13.096,74
H. Services et biens divers (-)	-15.513,47	-11.113,13
J. Taxes		
R	167,67	-6.974,54
K. Autres charges (-)	-1.273,89	1.118,89
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**-209.509,26**	**-230.528,21**
Sous Total II + III + IV		
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**3.068.091,72**	**-2.992.619,62**
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**3.068.091,72**	**-2.992.619,62**
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	**2.662.835,04**	**-1.177.400,54**
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	3.068.091,72	-2.992.619,62
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-405.256,68	1.815.219,08
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	**-2.662.835,04**	**1.177.400,54**

12.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

12.4.1. Composition des actifs au 31.12.21

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
BRAN GL VA EUR-I-AC ACCUM.PTG.-I-EUR	59.082	EUR	31,04	1.833.907,76	2,03%	11,40%	11,31%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**1.833.907,76**		**11,40%**	**11,31%**
ISH MSCI WO MI ETF	11.540	EUR	54,40	627.776,00	0,02%	3,90%	3,87%
UBS IRL ETF PLC MSCI USA VALUE UCITSETF	8.295	EUR	90,58	751.361,10	0,07%	4,68%	4,64%
Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA				**1.379.137,10**		**8,58%**	**8,51%**
OPC-ACTIONS				**3.213.044,86**		**19,98%**	**19,82%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**3.213.044,86**		**19,98%**	**19,82%**
AUTRES VALEURS MOBILIERES							
ARTISAN PARTNERS GLOBAL VALUE FUND-I USD	74.593	USD	27,97	1.834.641,38	0,07%	11,41%	11,32%
DIGITAL FUNDS STARS EUROPE-I-	7.772	EUR	202,73	1.575.617,56	0,16%	9,80%	9,72%
KEM ITL L GL SC -I- CAP	413	EUR	2.563,08	1.058.552,04	0,07%	6,58%	6,53%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	5.874	EUR	185,43	1.089.215,82	0,87%	6,77%	6,72%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	3.801	EUR	158,63	602.952,63	0,70%	3,75%	3,72%
NN L EM MKTS ENHANCED INDEX SUST I CAP	254	EUR	5.737,78	1.457.396,12	0,18%	9,06%	8,99%
SMEAD US VALUE UCITS FD I USD ACC	1.428	USD	645,21	810.200,39	0,41%	5,04%	5,00%
SPARINVEST ETHICAL GLOBAL VALUE-EUR I-	6.033	EUR	268,66	1.620.825,78	0,40%	10,08%	10,00%
STATE STREET GLOBAL VALUE SPOTLIGHT F I	20.664	EUR	20,03	413.877,19	0,31%	2,57%	2,55%
VALUE SQUARE EQUITY WORLD-I2	1.034	EUR	1.268,43	1.311.195,37	0,52%	8,15%	8,09%
VULCAN GL VALUE EQ-II-USD-FD	2.905	USD	272,44	695.950,84	0,03%	4,33%	4,29%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**12.470.425,12**		**77,54%**	**76,93%**
BAILLIE GIFFORD WW LT GLB GR B EUR ACC	10.367	EUR	38,49	399.064,19	0,01%	2,48%	2,46%
Non directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**399.064,19**		**2,48%**	**2,46%**
OPC-ACTIONS				**12.869.489,31**		**80,02%**	**79,39%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**12.869.489,31**		**80,02%**	**79,39%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**16.082.534,17**		**100,00%**	**99,21%**
CACEIS		EUR		51.318,13			0,32%
Avoirs bancaires à vue				**51.318,13**			**0,32%**
DEPOTS ET LIQUIDITES				**51.318,13**			**0,32%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**124.322,43**			**0,77%**
AUTRES				**-47.023,63**			**-0,29%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**16.211.151,10**			**100,00%**

12.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Belgique	18,67%
Irlande	38,19%
Luxembourg	43,14%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	79,23%
USD	20,77%
TOTAL	**100,00%**

12.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	5.199.128,05	2.401.927,74	7.601.055,79
Ventes	7.272.136,97	4.294.504,84	11.566.641,81
Total 1	**12.471.265,02**	**6.696.432,58**	**19.167.697,60**
Souscriptions	555.340,31	127.446,16	682.786,47
Remboursements	2.162.033,79	2.281.615,30	4.443.649,09
Total 2	**2.717.374,10**	**2.409.061,46**	**5.126.435,56**
Moyenne de référence de l'actif net total	17.329.365,89	16.755.323,35	17.035.108,79
Taux de rotation	**56,29%**	**25,59%**	**82,43%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Belgium SA, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

12.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe R

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	du compartiment	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
2019	15.002,733	26.628,670	142.162,154	3.191.964,62	5.688.121,99	32.329.000,75	227,41
2020	1.781,033	64.433,160	79.510,027	366.427,12	12.798.886,25	16.903.922,00	212,60
2021	2.872,445	18.656,021	63.726,451	682.786,47	4.443.649,09	16.211.151,10	254,39

12.4.5. Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe R

Rendement annuel

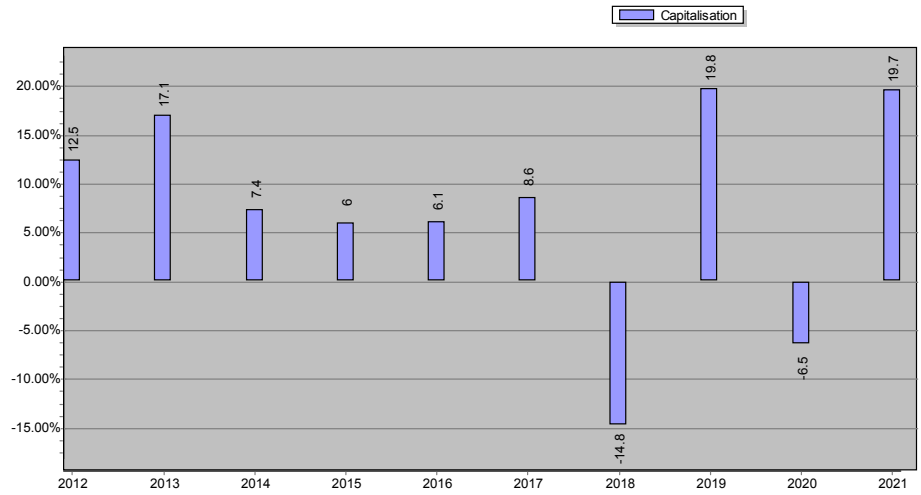

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Part	Part	Part	Part
19,66% (en EUR)	10,25% (en EUR)	4,39% (en EUR)	7,03% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

12.4.6. Frais

Frais courants

Classe R

- Part de capitalisation (BE6217076551) : 2,12%

Les frais de fonctionnement sont les coûts qui sont engagés, au cours d'une année, dans le fonds.

Le pourcentage des frais courants ne tient pas compte des aspects suivants : frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de rémunération d'entrée ou de sortie payée par le fonds à l'achat ou la vente d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

12.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Produits et charges des placements

Le poste « II. F. Autres produits provenant des placements » du compte de résultats est composé des rétrocessions reçues sur les sous-jacents détenus en portefeuille.

NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres produits » du compte de résultats contient le remboursement de la FSMA pour l'année d'imposition 2019.

NOTE 3 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes (-) » du compte de résultats est positif pour la classe R car le montant de la taxe OPC pour l'année 2020, payé en 2021 était plus petit que la provision; la différence a été extournée.

NOTE 4 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement et d'une facture de Fimacs (nouvelles classes).

NOTE 5 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève à 1,00% sur une base annuelle pour la classe R. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 5,00%.

NOTE 6 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.073,62 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

13. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PRIVATE FUND BALANCED

13.1 RAPPORT DE GESTION

13.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.

13.1.2. Cotation en bourse

Non applicable.

13.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Le compartiment NAGELMACKERS PRIVATE FUND BALANCED vise à augmenter la valeur de ses actifs à moyen terme.

Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge des OPC dans lesquels le compartiment a l'intention d'investir, ne doit pas dépasser 2,50%.

En outre, les investissements seront effectués dans des actions, obligations et instruments du marché monétaire sans aucune restriction géographique ou sectorielle et des investissements pourront être effectués dans des instruments financiers dérivés.

La composition prend en compte les pondérations suivantes :
- Un minimum de 60% à un maximum de 100% de l'actif net peut être investi dans des OPC, y compris des « trackers » ou des « ETF »
- Un maximum de 20% de l'actif net peut être investi dans des parts d'OPC alternatifs (OPCA)
- Un maximum de 65% de l'actif net peut être investi dans des actions et des biens immobiliers cotés (directement ou indirectement via des OPC, y compris des trackers ou des ETF)
- Les liquidités peuvent faire partie du compartiment pour un maximum de 10%.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

Catégories d'actifs autorisés

Dans la mesure autorisée par la législation applicable et pour autant que les investissements font partie de la politique d'investissement décrite ci-dessus, les investissements du fonds se composent de valeurs mobilières et instruments de marché monétaire admis soit sur un marché réglementé, aussi bien dans l'Espace économique européen qu'en dehors, soit sur un autre marché secondaire d'un État membre de l'Espace économique européen, soit sur un marché d'un État non membre de l'Espace économique européen qui applique des dispositions équivalentes à celles prévues par la directive 2001/34/CE, soit sur un autre marché secondaire pour autant que ce marché soit réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public. Également des valeurs mobilières nouvellement émises, parts d'organismes de placement collectif, répondant oui ou non aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE et se situant ou non dans un État membre de l'Espace économique européen, instruments dérivés, autres valeurs mobilières et instruments de marché monétaire et liquidités pour autant que ces valeurs mobilières et instruments du marché monétaire soient compatibles avec les objectifs du compartiment.

Les investissements correspondent aux règles fixées par l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Particularités des obligations et titres de créance

Les obligations et titres de créance dans lesquels le compartiment investit sont émis par tout type d'émetteurs: États, collectivités publiques, organismes publics internationaux et sociétés privées. Au moins 50% des obligations ont un rating « investment grade ».

Les obligations « investment grade » sont émises par des émetteurs qui reçoivent une certaine notation selon des conventions du marché. Cette notation varie de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation.

Elles s'opposent aux obligations « non-investment grade », également appelées « speculative grade » ou « high yield » (haut rendement). Ces obligations, recevant une notation allant de BB+ à D selon la même échelle de Standard & Poor's, sont associées à un risque considérablement plus élevé. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut (c-à-d risque de non paiement des coupons et/ou du remboursement du capital). Plus la notation est élevée (AAA), plus le risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus le risque est élevé.

Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix final dépend principalement de l'évaluation du processus d'investissement. En outre, les administrateurs sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et son application est vérifiée. De plus, on évalue si le fonds d'investissement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Dans l'univers des ETF et trackers disponibles, nous examinons d'abord quels fournisseurs peuvent se qualifier : d'une part sur le plan organisationnel, mais d'autre part également en fonction des produits qu'ils proposent et de leurs compétences clés. Par la suite, la façon dont le benchmark de référence est copié est examinée, avec un compromis particulier entre la réplication synthétique ou physique – cette dernière étant préférée dans la majorité des cas. Enfin, les ETF eux-mêmes font l'objet d'un examen quantitatif approfondi à 2 niveaux : sur la base des paramètres de marché (liquidité, spread bid-ask, tracking error, etc.) et sur la base des coûts (taxes comprises), le ratio de frais et l'impact fiscal permettant de déterminer le choix final d'ETF.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futures, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Les institutions financières de premier rang sont des institutions qui ont au moins une notation investment grade selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

13.1.4. Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

13.1.5. Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

13.1.6. Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

13.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds Nagelmackers Private Fund Balanced a réalisé un rendement de + 11,97% pour l'année 2021.

Rétrospective

2021 s'est avérée être une excellente année pour les actions, avec le marché américain en particulier comme valeur aberrante avec un rendement total de plus de 36%. Les États-Unis se sont fortement découplés du reste du monde, tirés par des résultats commerciaux solides et meilleurs que prévu. L'Europe a également connu une année solide avec un rendement de plus de 25%. Le Japon a enregistré une progression plus limitée de 10%, mais les actions des marchés émergents ont particulièrement déçu, malgré un bon début d'année, avec des rendements d'un peu plus de 5%. La Chine en particulier a joué un rôle important à cet égard, l'État augmentant le contrôle politique et la réglementation des géants de l'Internet pour limiter les monopoles et les risques potentiels pour la sécurité des données. Les tensions accrues avec les États-Unis sur la question de Taiwan ont également pesé sur le sentiment des marchés boursiers.

Malgré de solides rendements boursiers, 2021 a été tout sauf une année calme. La poursuite de la réouverture de l'économie mondiale a créé un déséquilibre entre l'offre et la demande. Conjugué à des goulots d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement, cela a exercé une pression à la hausse sur les prix des matières premières, en particulier l'énergie à plus de 26%, mais aussi à travers une large gamme de biens et de services. En conséquence, les prix à la consommation dans la zone euro ont augmenté de plus de 5% en glissement annuel en décembre, un niveau jamais atteint depuis 1985. L'inflation aux États-Unis a également atteint un niveau de 7%. Ces chiffres d'inflation très inattendus ont principalement affecté les titres à revenu fixe. Les obligations indexées sur l'inflation en ont particulièrement profité, avec des rendements mondiaux supérieurs à 10%. Les obligations à haut rendement ont atteint un peu moins de 3%, soutenues par des niveaux de spread plus étroits. Les obligations d'entreprises de haute qualité, mais surtout les obligations d'État, ont affiché une évolution négative de -1% et -3,5% respectivement. Enfin, l'appréciation du dollar américain s'est également traduite par une performance positive des obligations des pays émergents, exprimées en devises fortes, d'un peu moins de 5%.

La **pondération des actions** est passée de 58% à 59% en 2021.

Au premier semestre, une position a été prise dans des sociétés américaines à plus petite capitalisation via l'ETF X-trackers Russell 2000, au détriment des actions à grande capitalisation de l'indice S&P 500. Une première position a également été prise dans des sociétés d'énergies renouvelables via l'ETF iShares Clean Energy. En outre, le fonds a misé sur les valeurs cycliques au détriment des valeurs de croissance, notamment aux États-Unis, à travers divers arbitrages d'UBS MSCI USA SRI ETF et S&P 500 ETF vers UBS MSCI USA Value ETF. Nous avons partiellement pris des bénéfices sur cette position à la fin de juin pour augmenter encore la position dans iShares Clean Energy ETF. La seconde moitié de l'année a été caractérisée par une nouvelle évolution vers des sociétés de croissance plus importantes. Par conséquent, des bénéfices ont été pris sur l'ETF Russell 2000 et, dans le segment européen, la position FTSE 100 a été convertie en actions d'Allianz Growth Europe et pharmaceutiques via l'ETF iShares Stoxx 600 Health Care. Vers le début du quatrième trimestre, le positionnement est devenu un peu plus défensif grâce à un rééquilibrage de la branche des actions et à l'inclusion d'actions à volatilité plus limitée via iShares Edge MSCI World Min. Volatility. Un rééquilibrage régional a également été mis en place en fin d'année, suite aux fortes divergences entre les Etats-Unis et les pays émergents notamment.

La **Pondération des obligations** a été fortement réduite de 35,5% à 31% en 2021.

Au premier semestre, après la hausse des taux d'intérêt à long terme américains, la position dans l'ETF iShares $ Treasury Bond 7-10yr a été partiellement arbitrée par rapport aux obligations d'État européennes en raison du *carry* et de la décorrélation avec la partie actions plus cyclique. En outre, la sous-pondération des obligations à haut rendement a été éliminée grâce à un renforcement de la position dans le fonds HSBC Euro High Yield. Un arbitrage partiel a également été effectué entre NMI Medium Term et NM Sustainable Euro Corporate Bonds. Enfin, en mai, la position dans les obligations d'État européennes a encore été réduite au profit d'un instrument sur les anticipations d'inflation dans la section alternative. Vers la fin de l'année, la duration de la section obligataire a encore été réduite en arbitrant les obligations du Trésor américain à long terme vers des échéances plus courtes via iShares US Treasury 7-10 à iShares US Treasury 1-3. Par ailleurs, une position dans les obligations de pays émergents a également été constituée, couverte en taux de change via iShares JP. Morgan $ EM Bond.

La pondération de la **Multi-Stratégie** est passée de 1,5% à 4% en 2021.

Au premier semestre, l'achat d'une position sur l'ETF Lyxor EUR 2-10Y Inflation Expectations a été financée par la réduction de la position dans des obligations d'État européennes. En plus de couvrir l'inflation, cette opération a également réduit la sensibilité du fonds aux taux d'intérêt à une meilleure qualité de crédit. En novembre, la position a encore été augmentée en arbitrant le fonds AXA Global Inflation Bonds après une forte performance des obligations indexées sur l'inflation.

Le pourcentage de **liquidités** a légèrement augmenté de 5% à 6%.

13.1.8. Politique future

Jusqu'à récemment, les banquiers centraux supposaient que les taux d'inflation élevés ne seraient que temporaires. Cependant, il semble qu'ils devraient progressivement ajuster cette attente. Les pays émergents ont notamment pris les devants en remontant leurs taux d'intérêt. Ils sont de plus en plus suivis dans les pays développés et la banque centrale américaine a d'ailleurs déjà annoncé qu'elle réduirait, entre autres, son rythme d'achat d'obligations d'État. Seule la Banque centrale européenne continue d'insister sur le fait que l'inflation est temporaire. C'est la grande question clé pour 2022 : les banquiers centraux seront-ils en mesure de procéder à des ajustements opportuns et appropriés ? D'une part, il y a un risque qu'elles interviennent trop tardivement et de manière trop limitée et que l'inflation persiste. Ce serait un très mauvais scénario pour les marchés financiers, où, à l'exception des matières premières et des actions énergétiques, il n'y a que peu de refuges. D'autre part, il existe un risque que les taux d'intérêt soient relevés trop brusquement et trop tard à un moment où l'inflation menace déjà de baisser, portant un coup sévère à la relance économique et aplatissant à nouveau la courbe des taux. Les deux scénarios sont certainement réalistes.

Néanmoins, Nagelmackers prévoit dans son scénario de base que l'ajustement sera mis en œuvre de manière relativement opportune et de manière à ce que les taux d'intérêt n'augmentent que progressivement, de sorte que les marchés financiers n'aient pas à subir un effet de choc. Dans ce scénario, Nagelmackers s'attend – stimulée par une nouvelle croissance des bénéfices des entreprises – à une évolution des prix de 6 - 9% pour les marchés boursiers du monde entier. Avec une prime de risque de 3 à 7% au niveau mondial, les actions offrent une meilleure rémunération pour surperformer l'inflation. La préférence est également donnée aux actions de haute qualité d'entreprises qui ont un fort avantage concurrentiel ou un grand pouvoir de fixation des prix. Après tout, ces types d'entreprises sont les mieux placées pour protéger leurs marges, mais ont également connu un environnement relativement meilleur lors du précédent exercice de *tapering* de la Réserve fédérale américaine.

Au niveau régional, Nagelmackers attend beaucoup des actions des marchés émergents. Les actions chinoises, en particulier, ont été durement affectées cette année en raison des effets de la crise immobilière et des interventions des régulateurs dans diverses entreprises technologiques, en plus de l'incertitude géopolitique qui prévaut dans les relations avec les États-Unis et avec la question taïwanaise comme facteur aggravant. Une nouvelle contraction de l'investissement immobilier affectera la croissance macroéconomique en Chine (attendue à un peu plus de 5% en 2022) et les évolutions dans l'environnement boursier devraient rester volatiles pendant plusieurs mois. Pourtant, les actions chinoises sont évaluées relativement bon marché à 12 fois leurs bénéfices attendus pour l'année prochaine, ce qui comporte également une prime de risque d'environ 5%. En outre, la banque centrale chinoise est l'une des rares à disposer d'une marge suffisante pour mener une politique flexible et soutenir davantage l'économie. Cela fait de la Chine – et des marchés émergents en général – un outsider pour 2022.

13.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement

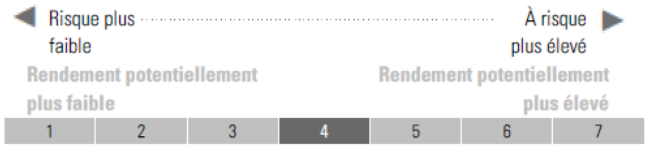

L'indicateur de risque et de rendement, calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne, classe le Compartiment sur une échelle basée sur son expérience, dans le domaine de la volatilité sur une période de 5 ans. L'échelle est représentée comme une séquence de catégories, indiquées par des chiffres entiers de 1 à 7, en ordre croissant et de gauche à droite, où l'évaluation du risque et du rendement est affichée de haut en bas.

Les données historiques, utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique, ne pourraient constituer une indication fiable pour le futur profil de risque du fonds. La catégorie la plus basse (catégorie 1) ne veut pas dire qu'il est question d'un placement sans risque. Il ne peut y avoir aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. La configuration du fonds peut varier au fil du temps.

13.1.10. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

- Classe de base (BE6317811071) : 2,02 EUR payable le 31.03.2022
- Classe A (BE6317812087) : 2,27 EUR payable le 31.03.2022
- Classe B (BE6317813093) : 2,14 EUR payable le 31.03.2022

13.2. BILAN

		Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
	SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
	TOTAL DE L'ACTIF NET	**184.165.624,73**	**77.895.221,03**
I.	**Actifs immobilisés**	**5.153,96**	**6.869,98**
A.	Frais d'établissement et d'organisation	5.153,96	6.869,98
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**173.470.319,42**	**74.423.620,44**
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a. Actions	10.681.080,70	8.915.341,13
E.	OPC à nombre variable de parts	162.789.238,72	65.508.279,31
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**529.383,87**	**248.283,41**
A.	Créances		
	a. Montants à recevoir	636.548,10	259.252,61
B.	Dettes		
	a. Montants à payer (-)	-107.164,23	-10.969,20
V.	**Dépôts et liquidités**	**10.740.155,34**	**3.532.192,09**
A.	Avoirs bancaires à vue	10.740.155,34	3.532.192,09
VI.	**Comptes de régularisation**	**-579.387,86**	**-315.744,89**
C.	Charges à imputer (-)	-579.387,86	-315.744,89
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**184.165.624,73**	**77.895.221,03**
A.	Capital	162.317.595,55	74.737.555,25
B.	Participations au résultat	5.214.379,72	582.525,88
C.	Résultat reporté	2.301.319,50	-156.700,89
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	14.332.329,96	2.731.840,79

13.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**15.208.490,97**	**3.082.337,77**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a.Actions	2.439.990,79	816.802,31
E. OPC à nombre variable de parts	10.927.199,18	3.419.105,74
H. Positions et opérations de change		
b.Autres positions et opérations de change	1.841.301,00	-1.153.570,28
II. Produits et charges des placements	**798.864,10**	**236.000,96**
A. Dividendes	865.310,76	251.238,36
B. Intérêts		
b.Dépôts et liquidités	0,09	983,71
C. Intérêts d'emprunts (-)	-31.185,33	-7.245,88
E. Précomptes mobiliers (-)		
b.D'origine étrangère	-35.261,42	-8.975,23
III. Autres produits	**475,18**	**25.752,20**
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison		7.573,31
B. Autres	475,18	18.178,89
IV. Coûts d'exploitation	**-1.675.500,29**	**-612.250,14**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-75.746,17	-31.239,26
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-25.216,02	-5.622,26
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a.Gestion financière		
A	-541.707,27	-86.011,61
B	-43.252,30	-19.932,81
Classe de base	-857.042,41	-315.560,08
b.Gestion administrative et comptable	-41.225,10	-13.105,08
E. Frais administratifs (-)	-3.762,27	-2.367,47
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-10.519,63	-8.205,80
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-20.294,18	-13.320,64
H. Services et biens divers (-)	-37.908,83	-17.774,05
J. Taxes		
A	901,15	-24.643,94
B	931,93	-3.859,63
Classe de base	15.232,38	-46.457,62
K. Autres charges (-)	-35.891,57	-24.149,89
Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous Total II + III + IV	**-876.161,01**	**-350.496,98**
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**14.332.329,96**	**2.731.840,79**
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**14.332.329,96**	**2.731.840,79**
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	**21.848.029,18**	**3.157.665,78**
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	2.301.319,50	-156.700,89
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	14.332.329,96	2.731.840,79
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	5.214.379,72	582.525,88
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	**-2.179.544,33**	**-643.000,38**
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	**-19.370.255,33**	**-2.301.319,50**
IV. (Distribution des dividendes)	**-298.229,52**	**-213.345,90**

13.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

13.4.1. Composition des actifs au 31.12.21

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
ALPHABET INC -C-	428	USD	2.893,59	1.089.040,20		0,63%	0,59%
APPLE INC	8.830	USD	177,57	1.378.775,15		0,79%	0,75%
BANK OF AMERICA CORP	28.450	USD	44,49	1.113.032,45		0,64%	0,60%
CATERPILLAR - REGISTERED	8.220	USD	206,74	1.494.374,60		0,87%	0,81%
DANAHER CORP	4.370	USD	329,01	1.264.310,32		0,73%	0,69%
MICROSOFT CORP	4.951	USD	336,32	1.464.228,21		0,84%	0,80%
Etats-Unis				**7.803.760,93**		**4,50%**	**4,24%**
KBC GROUPE	19.150	EUR	75,46	1.445.059,00		0,83%	0,78%
Belgique				**1.445.059,00**		**0,83%**	**0,78%**
ACCENTURE - SHS CLASS A	3.929	USD	414,55	1.432.260,77		0,83%	0,78%
Irlande				**1.432.260,77**		**0,83%**	**0,78%**
ACTIONS				**10.681.080,70**		**6,16%**	**5,80%**
ISHARES PLC TREASURY BOND 1-3	29.265	USD	132,90	3.420.083,10	0,04%	1,97%	1,86%
ISHS CO EUR GOV EUR SHS EUR ETF	34.605	EUR	131,23	4.541.214,15	0,11%	2,62%	2,47%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**7.961.297,25**		**4,59%**	**4,33%**
ISHARES J.P. MORGAN USD EM BD UCITS ETF	207.000	EUR	5,29	1.094.346,90	0,01%	0,63%	0,59%
Non directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**1.094.346,90**		**0,63%**	**0,59%**
OPC-OBLIGATIONS				**9.055.644,15**		**5,22%**	**4,92%**
DB X TRACKERS MSCI JPN TRN IDX -1C- CAP	20.945	EUR	65,94	1.381.113,30	0,00%	0,80%	0,75%
DBXT MSCI EMU I -1D- DIS	75.160	EUR	49,55	3.724.178,00	0,17%	2,15%	2,02%
ISHARES GLOBAL CLEAN ENERGY UCITS ETF	300.265	EUR	10,64	3.194.819,60	0,06%	1,84%	1,73%
ISHARES STOXX EUR 600 HEALTH CARE (DE)	15.735	EUR	108,14	1.701.582,90	0,21%	0,98%	0,92%
ISHS CORE S P 500 ETF USD	252.615	USD	47,51	10.553.484,77	0,08%	6,08%	5,73%
ISHS MSCI EM MKT USD	121.135	EUR	42,00	5.087.064,33	0,13%	2,93%	2,76%
ISHS MSCI EUROP EUR SHS EUR ETF	501.572	EUR	29,97	15.032.112,84	0,23%	8,66%	8,17%
MUL LY E2-10Y IE ACC	45.380	EUR	101,01	4.583.833,80	0,20%	2,64%	2,49%
UBS ETF MUSA SR A- DIS	29.835	USD	206,74	5.423.794,17	0,23%	3,13%	2,95%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**50.681.983,71**		**29,21%**	**27,52%**
ISH MSCI WO MI ETF	71.510	EUR	54,40	3.890.144,00	0,10%	2,24%	2,11%
ISHARES NASDAQ 100 UCITS ETF	3.325	USD	921,85	2.695.346,10	0,03%	1,55%	1,46%
UBS ETF MSCI EMU VAL UC-A-DIS	39.700	EUR	40,12	1.592.775,91	0,63%	0,92%	0,86%
UBS IRL ETF PLC MSCI USA VALUE UCITSETF	132.370	EUR	90,58	11.990.074,60	1,15%	6,92%	6,52%
Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA				**20.168.340,61**		**11,63%**	**10,95%**
OPC-ACTIONS				**70.850.324,32**		**40,84%**	**38,47%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**79.905.968,47**		**46,06%**	**43,39%**
AUTRES VALEURS MOBILIERES							
AWF GL INF SH DUR I EUR H (95%) CAP	31.487	EUR	106,46	3.352.106,02	0,11%	1,93%	1,82%
AXA WORLD FD VAR GLB INFL BONDS -I- CAP	4.637	EUR	180,16	835.401,92	0,03%	0,48%	0,45%
HSBC GLOBAL HIGH YIELD BOND -IC- CAP	217.742	EUR	52,05	11.332.817,87	0,72%	6,53%	6,15%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	1.169	EUR	10.128,85	11.840.625,65	23,38%	6,83%	6,43%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	619	EUR	9.886,16	6.119.533,04	6,29%	3,53%	3,32%
NN L US CR IC -I- CAP	229	USD	11.356,03	2.286.784,09	0,09%	1,32%	1,24%
SSGA EU CO BD-I- CAP	773.603	EUR	15,76	12.189.430,39	0,68%	7,03%	6,62%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**47.956.698,98**		**27,65%**	**26,03%**
OPC-OBLIGATIONS				**47.956.698,98**		**27,65%**	**26,03%**
COMGEST GROWTH JAPAN EUR I AC	173.715	EUR	14,32	2.487.598,80	0,00%	1,43%	1,35%
DIGITAL FUNDS STARS EUROPE EX-UK A2C	44.548	EUR	175,61	7.823.074,28	1,05%	4,51%	4,25%

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	13.369	EUR	185,43	2.479.013,67	1,99%	1,43%	1,35%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	388	EUR	14.093,48	5.467.565,57	6,37%	3,15%	2,97%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	29.703	EUR	158,63	4.711.786,89	5,51%	2,72%	2,56%
NN L EM MKTS ENHANCED INDEX SUST I CAP	1.636	EUR	5.737,78	9.387.008,08	1,15%	5,41%	5,09%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**32.356.047,29**		**18,65%**	**17,57%**
OPC-ACTIONS				**32.356.047,29**		**18,65%**	**17,57%**
LYXOR EPSILON GLOBAL TREND FD -I- EUR	18.604	EUR	138,17	2.570.523,98	0,48%	1,48%	1,40%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**2.570.523,98**		**1,48%**	**1,40%**
OPC-MONETAIRES				**2.570.523,98**		**1,48%**	**1,40%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**82.883.270,25**		**47,78%**	**45,00%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**173.470.319,42**		**100,00%**	**94,19%**
CACEIS		EUR		9.193.537,89			4,99%
CACEIS		USD		1.546.617,45			0,84%
Avoirs bancaires à vue				**10.740.155,34**			**5,83%**
DEPOTS ET LIQUIDITES				**10.740.155,34**			**5,83%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**529.383,87**			**0,29%**
AUTRES				**-574.233,90**			**-0,31%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**184.165.624,73**			**100,00%**

13.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	0,98%
Belgique	18,48%
Etats-Unis	4,50%
Irlande	39,20%
Luxembourg	36,84%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Articles de bureau et ordinateurs	0,79%
Banques et institutions financières	1,47%
Construction de machines et appareils	1,59%
Fonds de Placement	93,85%
Internet et services d' Internet	1,47%
Services divers	0,83%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	80,62%
USD	19,38%
TOTAL	**100,00%**

13.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	74.368.983,31	62.974.392,53	137.343.375,84
Ventes	28.929.467,03	24.406.874,82	53.336.341,85
Total 1	**103.298.450,34**	**87.381.267,35**	**190.679.717,69**
Souscriptions	51.126.314,60	53.570.760,63	104.697.075,23
Remboursements	4.086.469,54	8.393.752,54	12.480.222,08
Total 2	**55.212.784,14**	**61.964.513,17**	**117.177.297,31**
Moyenne de référence de l'actif net total	104.565.877,97	156.448.148,49	130.928.820,31
Taux de rotation	**45,99%**	**16,25%**	**56,14%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Belgium SA, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

13.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
14.04.20 - 31.12.20	3.857,847	19.676,016		231,773	3.857,847	19.444,243	23.302,090	4.047.579,05	20.967.278,28		248.924,88	26.031.199,85	1.104,48	1.119,63
2021	5.505,648	41.737,335	524,662	1.959,096	8.838,833	59.222,482	68.061,315	6.303.140,35	49.663.561,55	595.872,61	2.383.587,83	84.732.514,12	1.238,96	1.245,84

Classe B

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
27.02.20 - 31.12.20	1.000,000	4.199,259	1.000,000	250,000		3.949,259	3.949,259	1.000.000,00	4.104.536,20	996.360,00	238.440,00	3.985.503,70		1.009,18
2021		4.502,909		481,000		7.971,168	7.971,168		4.989.466,65		516.177,85	9.042.515,83		1.134,40

Classe de base

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
20.12.19 - 31.12.19		17.303,000		7,000		17.296,000	17.296,000		17.303.000,00		6.941,27	17.139.299,11		990,94
2020	2.786,452	30.801,571	13,360	3.155,234	2.773,092	44.942,337	47.715,429	2.969.175,90	29.465.633,63	14.460,60	3.031.936,45	47.878.517,48	1.094,16	997,82
2021	4.834,375	36.063,213	21,000	8.363,874	7.586,467	72.641,676	80.228,143	5.586.863,26	38.154.043,42	24.236,73	8.960.347,06	90.390.594,78	1.224,78	1.116,42

13.4.5. Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe A

Rendement annuel

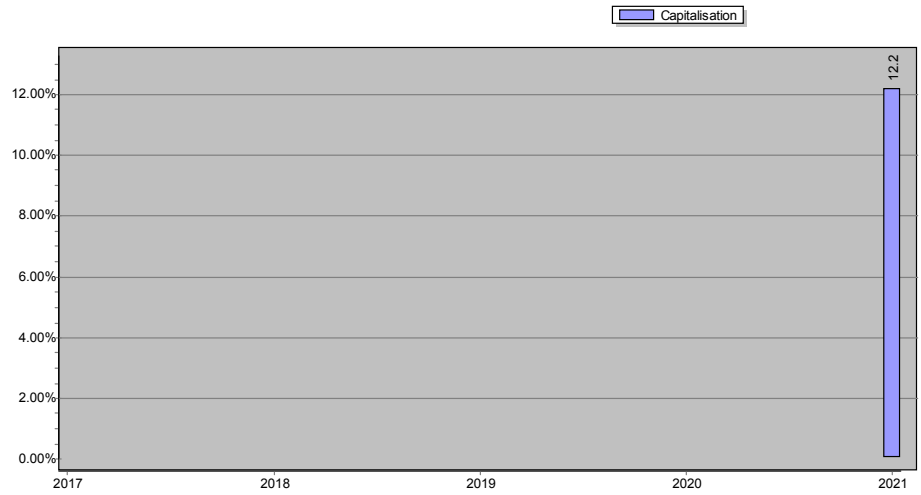

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an
Part
12,18% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe B

Rendement annuel

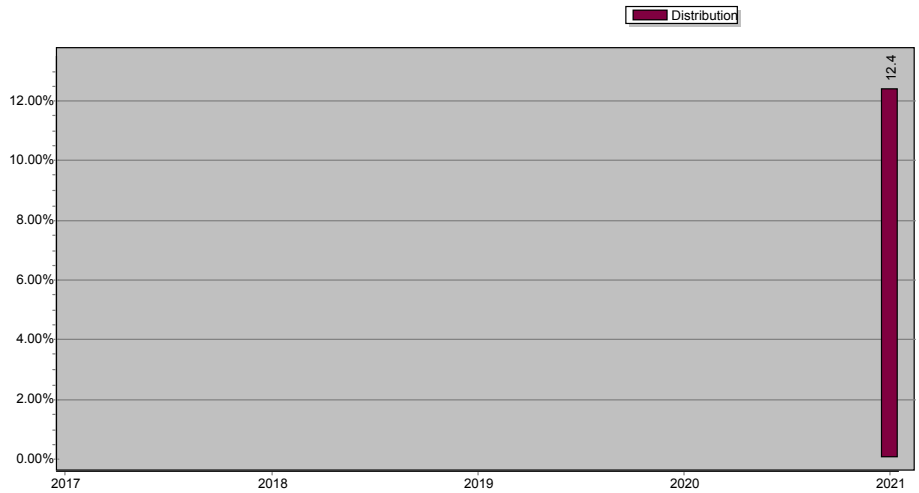

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Distribution

1 an
Part
12,41% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour de détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1) … (1 + P t+n)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

P t = [α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1

avec

P t la performance annuelle pour la première période

VNI t+1 la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$\alpha = [1 + (D_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]\ \ldots [1+(D_{tn} / VNI ex_{tn})]$

avec

$D_t, D_{t2}, \ldots D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI\ ex_t \ldots VNI\ ex_{tn}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

Classe de base

Rendement annuel

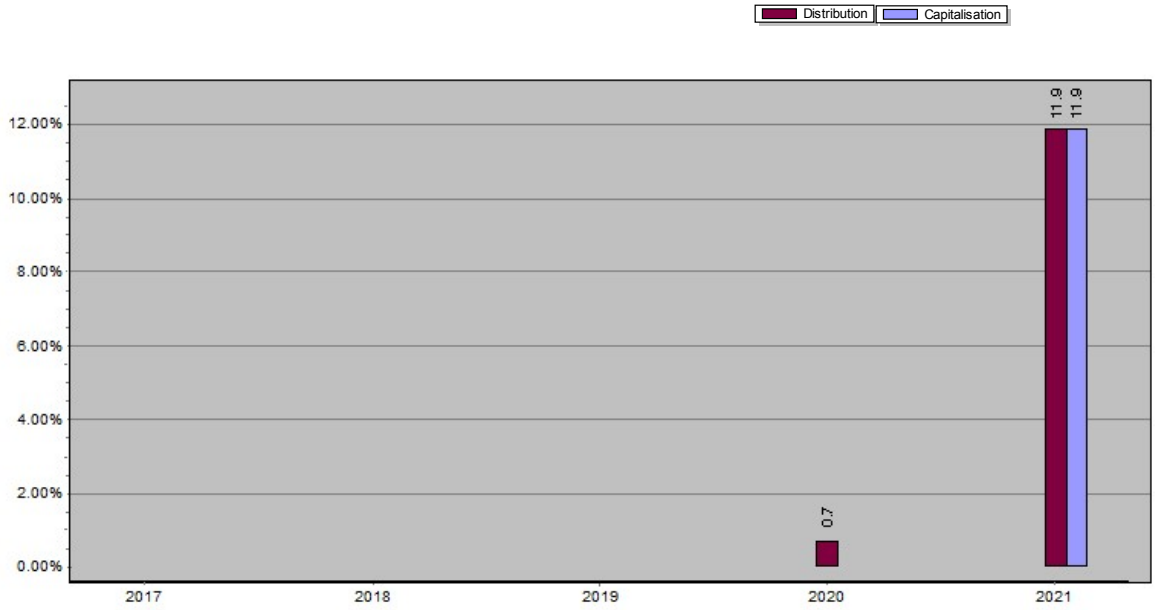

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Distribution

1 an
Part
11,97% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour de détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1) … (1 + P t+n)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

P t = [α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1

avec

P t la performance annuelle pour la première période

VNI t+1 la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]\ \ldots [1+(D_{tn} / VNIex_{tn})]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \ldots D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI\ ex_t \ldots VNI\ ex_{tn}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an
Part
11,94% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

13.4.6. Frais

Frais courants

Classe A

- Part de capitalisation (BE6317809059) : 1,42%
- Part de distribution (BE6317812087) : 1,41%

Classe B

- Part de distribution (BE6317813093) : 1,20%

Classe de base

- Part de capitalisation (BE6317808044) : 1,62%
- Part de distribution (BE6317811071) : 1,60%

Les frais de fonctionnement sont les coûts qui sont engagés, au cours d'une année, dans le fonds.

Le pourcentage des frais courants ne tient pas compte des aspects suivants : frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de rémunération d'entrée ou de sortie payée par le fonds à l'achat ou la vente d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

13.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres produits » du compte de résultats contient le remboursement de la FSMA pour l'année d'imposition 2019.

NOTE 2 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes (-) » du compte de résultats est positif pour les classes A, B et classe de base car le montant de la taxe OPC pour l'année 2020, payé en 2021 était plus petit que la provision, la différence a été extournée.

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 4 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,20% sur une base annuelle pour la classe de base, 1,00% pour la classe A et 0,80% pour la classe B. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 2,50%.

NOTE 5 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.073,62 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

14. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PRIVATE FUND CONSERVATIVE

14.1 RAPPORT DE GESTION

14.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.

14.1.2. Cotation en bourse

Non applicable.

14.1.3 Objectif et lignes de force de la politique de placement

Le compartiment NAGELMACKERS PRIVATE FUND CONSERVATIVE vise à augmenter la valeur de ses actifs à moyen terme.

Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge des OPC dans lesquels le compartiment a l'intention d'investir, ne doit pas dépasser 2,50%.

En outre, les investissements seront effectués dans des actions, obligations et instruments du marché monétaire sans aucune restriction géographique ou sectorielle et des investissements pourront être effectués dans des instruments financiers dérivés.

La composition prend en compte les pondérations suivantes:
- Un minimum de 60% à un maximum de 100% de l'actif net peut être investi dans des OPC, y compris des « trackers » ou des « ETF »
- Un maximum de 20% de l'actif net peut être investi dans des parts d'OPC alternatifs (OPCA)
- Un maximum de 40% de l'actif net peut être investi dans des actions et des biens immobiliers cotés (directement ou indirectement via des OPC, y compris des trackers ou des ETF)
- Les liquidités peuvent faire partie du compartiment pour un maximum de 10%.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

Catégories d'actifs autorisés

Dans la mesure autorisée par la législation applicable et pour autant que les investissements font partie de la politique d'investissement décrite ci-dessus, les investissements du fonds se composent de valeurs mobilières et instruments de marché monétaire admis soit sur un marché réglementé, aussi bien dans l'Espace économique européen qu'en dehors, soit sur un autre marché secondaire d'un État membre de l'Espace économique européen, soit sur un marché d'un État non membre de l'Espace économique européen qui applique des dispositions équivalentes à celles prévues par la directive 2001/34/CE, soit sur un autre marché secondaire pour autant que ce marché soit réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public. Également des valeurs mobilières nouvellement émises, parts d'organismes de placement collectif, répondant oui ou non aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE et se situant ou non dans un État membre de l'Espace économique européen, instruments dérivés, autres valeurs mobilières et instruments de marché monétaire et liquidités pour autant que ces valeurs mobilières et instruments du marché monétaire soient compatibles avec les objectifs du compartiment.

Les investissements correspondent aux règles fixées par l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Particularités des obligations et titres de créance

Les obligations et titres de créance dans lesquels le compartiment investit sont émis par tout type d'émetteurs: États, collectivités publiques, organismes publics internationaux et sociétés privées. Au moins 50% des obligations ont un rating « investment grade ».

Les obligations « investment grade » sont émises par des émetteurs qui reçoivent une certaine notation selon des conventions du marché. Cette notation varie de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation.

Elles s'opposent aux obligations « non-investment grade », également appelées « speculative grade » ou « high yield » (haut rendement). Ces obligations, recevant une notation allant de BB+ à D selon la même échelle de Standard & Poor's, sont associées à un risque considérablement plus élevé. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut (c-à-d risque de

non paiement des coupons et/ou du remboursement du capital). Plus la notation est élevée (AAA), plus le risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus le risque est élevé.

Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix final dépend principalement de l'évaluation du processus d'investissement. En outre, les administrateurs sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et son application est vérifiée. De plus, on évalue si le fonds d'investissement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Dans l'univers des ETF et trackers disponibles, nous examinons d'abord quels fournisseurs peuvent se qualifier : d'une part sur le plan organisationnel, mais d'autre part également en fonction des produits qu'ils proposent et de leurs compétences clés. Par la suite, la façon dont le benchmark de référence est copié est examinée, avec un compromis particulier entre la réplication synthétique ou physique – cette dernière étant préférée dans la majorité des cas. Enfin, les ETF eux-mêmes font l'objet d'un examen quantitatif approfondi à 2 niveaux : sur la base des paramètres de marché (liquidité, spread bid-ask, tracking error, etc.) et sur la base des coûts (taxes comprises), le ratio de frais et l'impact fiscal permettant de déterminer le choix final d'ETF.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futures, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Les institutions financières de premier rang sont des institutions qui ont au moins une notation investment grade selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

14.1.4. Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

14.1.5. Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

14.1.6. Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

14.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Private Fund Conservative** a réalisé un rendement de + 5,92% pour l'année 2021.

Rétrospective

2021 s'est avérée être une excellente année pour les actions, avec le marché américain en particulier comme valeur aberrante avec un rendement total de plus de 36%. Les États-Unis se sont fortement découplés du reste du monde, tirés par des résultats commerciaux solides et meilleurs que prévu. L'Europe a également connu une année solide avec un rendement de plus de 25%. Le Japon a enregistré une progression plus limitée de 10%, mais les actions des marchés émergents ont particulièrement déçu, malgré un bon début d'année, avec des rendements d'un peu plus de 5 %. La Chine en particulier a joué un rôle important à cet égard, l'État augmentant le contrôle politique et la réglementation des géants de l'Internet pour limiter les

monopoles et les risques potentiels pour la sécurité des données. Les tensions accrues avec les États-Unis sur la question de Taiwan ont également pesé sur le sentiment des marchés boursiers.

Malgré de solides rendements boursiers, 2021 a été tout sauf une année calme. La poursuite de la réouverture de l'économie mondiale a créé un déséquilibre entre l'offre et la demande. Conjugué à des goulots d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement, cela a exercé une pression à la hausse sur les prix des matières premières, en particulier l'énergie à plus de 26%, mais aussi à travers une large gamme de biens et de services. En conséquence, les prix à la consommation dans la zone euro ont augmenté de plus de 5% en glissement annuel en décembre, un niveau jamais atteint depuis 1985. L'inflation aux États-Unis a également atteint un niveau de 7%. Ces chiffres d'inflation très inattendus ont principalement affecté les titres à revenu fixe. Les obligations indexées sur l'inflation en ont particulièrement profité, avec des rendements mondiaux supérieurs à 10%. Les obligations à haut rendement ont atteint un peu moins de 3%, soutenues par des niveaux de spread plus étroits. Les obligations d'entreprises de haute qualité, mais surtout les obligations d'État, ont affiché une évolution négative de -1% et -3,5% respectivement. Enfin, l'appréciation du dollar américain s'est également traduite par une performance positive des obligations des pays émergents, exprimées en devises fortes, d'un peu moins de 5%.

La **pondération des actions** a été légèrement réduite de 32% à 30,5% en 2021.

Au premier semestre, une position a été prise dans des sociétés américaines à plus petite capitalisation via l'ETF X-trackers Russell 2000, au détriment des actions à grande capitalisation de l'indice S&P 500. Une première position a également été prise dans des sociétés d'énergies renouvelables via l'ETF iShares Clean Energy. En outre, le fonds a misé sur les valeurs cycliques au détriment des valeurs de croissance, notamment aux États-Unis, à travers divers arbitrages d'UBS MSCI USA SRI ETF et S&P 500 ETF vers UBS MSCI USA Value ETF. Nous avons partiellement pris des bénéfices sur cette position à la fin de juin pour augmenter encore la position dans iShares Clean Energy ETF. La seconde moitié de l'année a été caractérisée par une nouvelle évolution vers des sociétés de croissance plus importantes. Par conséquent, des bénéfices ont été pris sur l'ETF Russell 2000 et, dans le segment européen, la position FTSE 100 a été convertie en actions d'Allianz Growth Europe et pharmaceutiques via l'ETF iShares Stoxx 600 Health Care. Vers le début du quatrième trimestre, le positionnement est devenu un peu plus défensif grâce à un rééquilibrage de la branche des actions et à l'inclusion d'actions à volatilité plus limitée via iShares Edge MSCI World Min. Volatility. Un rééquilibrage régional a également été mis en place en fin d'année, suite aux fortes divergences entre les Etats-Unis et les pays émergents notamment.

La **pondération** des obligations a été réduite de 64% à 59,5% en 2021.

Au premier semestre, après la hausse des taux d'intérêt à long terme américains, la position dans l'ETF iShares $ Treasury Bond 7-10yr a été partiellement arbitrée par rapport aux obligations d'État européennes en raison du *carry* et de la décorrélation avec la partie actions plus cyclique. En outre, la sous-pondération des obligations à haut rendement a été éliminée grâce à un renforcement de la position dans le fonds HSBC Euro High Yield. Un arbitrage partiel a également été effectué entre NMI Medium Term et NM Sustainable Euro Corporate Bonds. Enfin, en mai, la position dans les obligations d'État européennes a encore été réduite au profit d'un instrument sur les anticipations d'inflation dans la section alternative. Vers la fin de l'année, la duration de la section obligataire a encore été réduite en arbitrant les obligations du Trésor américain à long terme vers des échéances plus courtes via iShares US Treasury 7-10 à iShares US Treasury 1-3. Par ailleurs, une position dans les obligations de pays émergents a également été constituée, couverte en taux de change via iShares JP. Morgan $ EM Bond.

La partie **alternative** est passée de 0% à 4% en 2021.

Au premier semestre, l'achat d'une position sur l'ETF Lyxor EUR 2-10Y Inflation Expectations a été financée par la réduction de la position dans des obligations d'État européennes. En plus de couvrir l'inflation, cette opération a également réduit la sensibilité du fonds aux taux d'intérêt à une meilleure qualité de crédit. En novembre, la position a encore été augmentée en arbitrant le fonds AXA Global Inflation Bonds après une forte performance des obligations indexées sur l'inflation.

Le **pourcentage d'espèces** est passé de 4% à 6% en 2021.

14.1.8. Politique future

Jusqu'à récemment, les banquiers centraux supposaient que les taux d'inflation élevés ne seraient que temporaires. Cependant, il semble qu'ils devraient progressivement ajuster cette attente. Les pays émergents ont notamment pris les devants en remontant leurs taux d'intérêt. Ils sont de plus en plus suivis dans les pays développés et la banque centrale américaine a d'ailleurs déjà annoncé qu'elle réduirait, entre autres, son rythme d'achat d'obligations d'État. Seule la Banque centrale européenne continue d'insister sur le fait que l'inflation est temporaire. C'est la grande question clé pour 2022 : les banquiers centraux seront-ils en mesure de procéder à des ajustements opportuns et appropriés ? D'une part, il y a un risque qu'elles interviennent trop tardivement et de manière trop limitée et que l'inflation persiste. Ce serait un très mauvais scénario pour les marchés financiers, où, à l'exception des matières premières et des actions énergétiques, il n'y a que peu de refuges. D'autre part, il existe un risque que les taux d'intérêt soient relevés trop brusquement et trop tard à un moment où l'inflation menace déjà de baisser, portant un coup sévère à la relance économique et aplatissant à nouveau la courbe des taux. Les deux scénarios sont certainement réalistes.

Néanmoins, Nagelmackers prévoit dans son scénario de base que l'ajustement sera mis en œuvre de manière relativement opportune et de manière à ce que les taux d'intérêt n'augmentent que progressivement, de sorte que les marchés financiers n'aient pas à subir un effet de choc. Dans ce scénario, Nagelmackers s'attend – stimulée par une nouvelle croissance des bénéfices des entreprises – à une évolution des prix de 6 - 9% pour les marchés boursiers du monde entier. Avec une prime de risque de 3 à 7% au niveau mondial, les actions offrent une meilleure rémunération pour surperformer l'inflation. La préférence est également donnée aux actions de haute qualité d'entreprises qui ont un fort avantage concurrentiel ou un grand pouvoir de

fixation des prix. Après tout, ces types d'entreprises sont les mieux placées pour protéger leurs marges, mais ont également connu un environnement relativement meilleur lors du précédent exercice de *tapering* de la Réserve fédérale américaine.

Au niveau régional, Nagelmackers attend beaucoup des actions des marchés émergents. Les actions chinoises, en particulier, ont été durement affectées cette année en raison des effets de la crise immobilière et des interventions des régulateurs dans diverses entreprises technologiques, en plus de l'incertitude géopolitique qui prévaut dans les relations avec les États-Unis et avec la question taïwanaise comme facteur aggravant. Une nouvelle contraction de l'investissement immobilier affectera la croissance macroéconomique en Chine (attendue à un peu plus de 5% en 2022) et les évolutions dans l'environnement boursier devraient rester volatiles pendant plusieurs mois. Pourtant, les actions chinoises sont évaluées relativement bon marché à 12 fois leurs bénéfices attendus pour l'année prochaine, ce qui comporte également une prime de risque d'environ 5%. En outre, la banque centrale chinoise est l'une des rares à disposer d'une marge suffisante pour mener une politique flexible et soutenir davantage l'économie. Cela fait de la Chine – et des marchés émergents en général – un outsider pour 2022.

14.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement

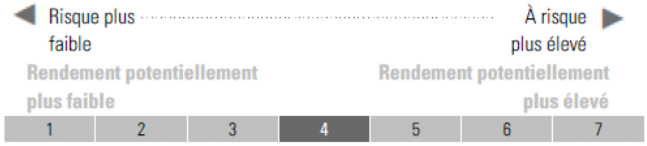

L'indicateur de risque et de rendement, calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne, classe le Compartiment sur une échelle basée sur son expérience, dans le domaine de la volatilité sur une période de 5 ans. L'échelle est représentée comme une séquence de catégories, indiquées par des chiffres entiers de 1 à 7, en ordre croissant et de gauche à droite, où l'évaluation du risque et du rendement est affichée de haut en bas.

Les données historiques, utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique, ne pourraient constituer une indication fiable pour le futur profil de risque du fonds. La catégorie la plus basse (catégorie 1) ne veut pas dire qu'il est question d'un placement sans risque. Il ne peut y avoir aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. La configuration du fonds peut varier au fil du temps.

14.1.10. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

- Classe de base (BE6317793865) : 5,50 EUR payable le 31.03.2022
- Classe A (BE6317794871) : 5,80 EUR payable le 31.03.2022
- Classe B (BE6317795886) : 6,51 EUR payable le 31.03.2022

14.2. BILAN

		Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
	SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
	TOTAL DE L'ACTIF NET	**47.004.240,61**	**32.491.886,16**
I.	**Actifs immobilisés**	**5.153,97**	**6.869,99**
A.	Frais d'établissement et d'organisation	5.153,97	6.869,99
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**44.301.870,91**	**31.309.860,60**
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a. Actions	1.734.585,84	1.812.517,96
E.	OPC à nombre variable de parts	42.567.285,07	29.497.342,64
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**43.278,62**	**13.216,70**
A.	Créances		
	a. Montants à recevoir	43.278,62	13.216,70
V.	**Dépôts et liquidités**	**2.780.084,43**	**1.277.886,12**
A.	Avoirs bancaires à vue	2.780.084,43	1.277.886,12
VI.	**Comptes de régularisation**	**-126.147,32**	**-115.947,25**
C.	Charges à imputer (-)	-126.147,32	-115.947,25
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**47.004.240,61**	**32.491.886,16**
A.	Capital	43.262.413,36	31.074.413,49
B.	Participations au résultat	189.827,99	608.397,08
C.	Résultat reporté	1.022.698,93	-72.338,89
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	2.529.300,33	881.414,48

14.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**2.811.895,87**	**1.058.068,82**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a.Actions	481.730,73	208.175,48
E. OPC à nombre variable de parts	1.944.007,80	1.263.924,11
H. Positions et opérations de change		
b.Autres positions et opérations de change	386.157,34	-414.030,77
II. Produits et charges des placements	**155.318,71**	**73.047,02**
A. Dividendes	166.246,31	78.012,61
B. Intérêts		
b.Dépôts et liquidités		560,16
C. Intérêts d'emprunts (-)	-6.114,64	-3.307,68
E. Précomptes mobiliers (-)		
b.D'origine étrangère	-4.812,96	-2.218,07
III. Autres produits	**178,23**	**11.073,02**
B. Autres	178,23	11.073,02
IV. Coûts d'exploitation	**-438.092,48**	**-260.774,38**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-17.045,93	-10.196,41
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-7.779,26	-2.683,34
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a.Gestion financière		
A	-49.651,16	-1.200,23
B	-160.603,02	-54.291,63
Classe de base	-151.444,11	-110.722,35
b.Gestion administrative et comptable	-14.767,68	-6.796,22
E. Frais administratifs (-)	-3.684,76	-2.174,05
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-7.157,16	-6.378,25
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-19.147,50	-13.055,66
H. Services et biens divers (-)	-21.400,52	-13.832,43
J. Taxes		
A	-218,83	-1.225,22
B	12.483,91	-19.126,72
Classe de base	5.939,84	-11.284,13
K. Autres charges (-)	-3.616,30	-7.807,74
Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous Total II + III + IV	**-282.595,54**	**-176.654,34**
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**2.529.300,33**	**881.414,48**
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**2.529.300,33**	**881.414,48**
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	**3.741.827,25**	**1.417.472,67**
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	1.022.698,93	-72.338,89
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	2.529.300,33	881.414,48
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	189.827,99	608.397,08
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	**-137.433,05**	**-59.758,93**
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	**-3.359.726,47**	**-1.022.698,93**
IV. (Distribution des dividendes)	**-244.667,73**	**-335.014,81**

14.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

14.4.1. Composition des actifs au 31.12.21

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
ALPHABET INC -C-	72	USD	2.893,59	183.203,02		0,41%	0,39%
APPLE INC	1.330	USD	177,57	207.675,08		0,47%	0,44%
BANK OF AMERICA CORP	6.862	USD	44,49	268.457,95		0,61%	0,57%
CATERPILLAR - REGISTERED	1.055	USD	206,74	191.796,25		0,43%	0,41%
DANAHER CORP	690	USD	329,01	199.627,95		0,45%	0,42%
MICROSOFT CORP	985	USD	336,32	291.307,77		0,67%	0,62%
Etats-Unis				**1.342.068,02**		**3,04%**	**2,85%**
ACCENTURE - SHS CLASS A	670	USD	414,55	244.238,92		0,55%	0,52%
Irlande				**244.238,92**		**0,55%**	**0,52%**
KBC GROUPE	1.965	EUR	75,46	148.278,90		0,33%	0,32%
Belgique				**148.278,90**		**0,33%**	**0,32%**
ACTIONS				**1.734.585,84**		**3,92%**	**3,69%**
ISHARES PLC TREASURY BOND 1-3	13.200	USD	132,90	1.542.631,02	0,02%	3,48%	3,28%
ISHS CO EUR GOV EUR SHS EUR ETF	15.820	EUR	131,23	2.076.058,60	0,05%	4,69%	4,42%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**3.618.689,62**		**8,17%**	**7,70%**
ISHARES J.P. MORGAN USD EM BD UCITS ETF	476.355	EUR	5,29	2.518.345,98	0,03%	5,68%	5,36%
Non directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**2.518.345,98**		**5,68%**	**5,36%**
OPC-OBLIGATIONS				**6.137.035,60**		**13,85%**	**13,06%**
DBXT MSCI EMU I -1D- DIS	15.855	EUR	49,55	785.615,25	0,04%	1,77%	1,67%
ISHARES STOXX EUR 600 HEALTH CARE (DE)	2.500	EUR	108,14	270.350,00	0,03%	0,61%	0,58%
ISHS CORE S P 500 ETF USD	30.877	USD	47,51	1.289.946,95	0,01%	2,91%	2,74%
ISHS MSCI EM MKT USD	21.506	EUR	42,00	903.144,47	0,02%	2,04%	1,92%
ISHS MSCI EUROP EUR SHS EUR ETF	53.140	EUR	29,97	1.592.605,80	0,02%	3,59%	3,39%
MUL LY E2-10Y IE ACC	18.045	EUR	101,01	1.822.725,45	0,08%	4,12%	3,88%
UBS ETF MUSA SR A- DIS	4.455	USD	206,74	809.887,82	0,03%	1,83%	1,72%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**7.474.275,74**		**16,87%**	**15,90%**
ISH MSCI WO MI ETF	18.360	EUR	54,40	998.784,00	0,03%	2,25%	2,12%
ISHARES NASDAQ 100 UCITS ETF	520	USD	921,85	421.527,81	0,01%	0,95%	0,90%
UBS ETF MSCI EMU VAL UC-A-DIS	5.820	EUR	40,12	233.500,15	0,09%	0,53%	0,50%
UBS IRL ETF PLC MSCI USA VALUE UCITSETF	14.600	EUR	90,58	1.322.468,00	0,13%	2,99%	2,81%
Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA				**2.976.279,96**		**6,72%**	**6,33%**
OPC-ACTIONS				**10.450.555,70**		**23,59%**	**22,23%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**16.587.591,30**		**37,44%**	**35,29%**
AUTRES VALEURS MOBILIERES							
AWF GL INF SH DUR I EUR H (95%) CAP	13.187	EUR	106,46	1.403.888,02	0,04%	3,17%	2,99%
AXA WORLD FD VAR GLB INFL BONDS -I- CAP	2.255	EUR	180,16	406.260,80	0,02%	0,92%	0,86%
HSBC GLOBAL HIGH YIELD BOND -IC- CAP	90.455	EUR	52,05	4.707.911,39	0,30%	10,63%	10,02%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	448	EUR	10.128,85	4.537.724,80	8,96%	10,24%	9,65%
NAGELMACKERS INSTIT MEDIUM TERM SHS N	55	EUR	10.051,26	552.819,30	1,08%	1,25%	1,18%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	291	EUR	9.886,16	2.876.872,56	2,96%	6,49%	6,12%
NN L US CR IC -I- CAP	82	USD	11.356,03	818.848,45	0,03%	1,85%	1,74%
SSGA EU CO BD-I- CAP	423.028	EUR	15,76	6.665.525,29	0,37%	15,04%	14,18%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**21.969.850,61**		**49,59%**	**46,74%**
OPC-OBLIGATIONS				**21.969.850,61**		**49,59%**	**46,74%**
COMGEST GROWTH JAPAN EUR I AC	23.693	EUR	14,32	339.283,76	0,00%	0,77%	0,72%
DIGITAL FUNDS STARS EUROPE EX-UK A2C	4.364	EUR	175,61	766.362,04	0,10%	1,73%	1,63%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	2.230	EUR	185,43	413.508,90	0,33%	0,93%	0,88%

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	54	EUR	14.093,48	763.866,62	0,89%	1,72%	1,63%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	4.990	EUR	158,63	791.563,70	0,92%	1,79%	1,68%
NN L EM MKTS ENHANCED INDEX SUST I CAP	163	EUR	5.737,78	935.258,14	0,11%	2,11%	1,99%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**4.009.843,16**		**9,05%**	**8,53%**
OPC-ACTIONS				**4.009.843,16**		**9,05%**	**8,53%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**25.979.693,77**		**58,64%**	**55,27%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**44.301.870,91**		**100,00%**	**94,25%**
CACEIS		EUR		2.420.009,93			5,14%
CACEIS		USD		360.074,50			0,77%
Avoirs bancaires à vue				**2.780.084,43**			**5,91%**
DEPOTS ET LIQUIDITES				**2.780.084,43**			**5,91%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**43.278,62**			**0,09%**
AUTRES				**-120.993,35**			**-0,26%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**47.004.240,61**			**100,00%**

14.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	0,61%
Belgique	22,76%
Etats-Unis	3,03%
Irlande	29,91%
Luxembourg	43,69%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Articles de bureau et ordinateurs	0,47%
Banques et institutions financières	0,94%
Construction de machines et appareils	0,88%
Fonds de Placement	96,09%
Internet et services d' Internet	1,07%
Services divers	0,55%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	85,40%
USD	14,60%
TOTAL	**100,00%**

14.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	19.764.324,03	7.737.859,74	27.502.183,77
Ventes	8.986.966,11	8.252.020,91	17.238.987,02
Total 1	**28.751.290,14**	**15.989.880,65**	**44.741.170,79**
Souscriptions	12.825.593,42	4.677.110,79	17.502.704,21
Remboursements	872.964,27	4.276.554,01	5.149.518,28
Total 2	**13.698.557,69**	**8.953.664,80**	**22.652.222,49**
Moyenne de référence de l'actif net total	38.001.514,43	46.182.129,04	42.175.297,39
Taux de rotation	**39,61%**	**15,24%**	**52,37%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Belgium SA, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

14.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
15.10.20 - 31.12.20		1.300,796				1.300,796	1.300,796		1.311.209,41			1.324.516,30		1.018,24
2021	1.282,991	5.665,066		533,937	1.282,991	6.431,925	7.714,916	1.296.045,10	5.906.547,98		562.238,67	8.280.482,17	1.051,02	1.077,75

Classe B

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
05.05.20 - 31.12.20	1.067,030	17.487,401			1.067,030	17.487,401	18.554,431	1.068.012,22	18.086.269,66			19.978.799,20	1.056,01	1.078,03
2021		3.784,779		2.788,015	1.067,030	18.484,165	19.551,195		4.101.110,81		3.101.311,19	22.040.562,78	1.123,45	1.127,55

Classe de base

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
20.12.19 - 31.12.19	10.142,000		10.142,000	10.142.000,00		10.069.661,11	992,87
2020	2.444,921	1.360,000	11.226,921	2.383.650,84	1.308.331,56	11.188.570,66	996,58
2021	6.048,633	1.451,800	15.823,754	6.199.000,32	1.485.968,42	16.683.195,66	1.054,31

14.4.5. Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe A

Rendement annuel

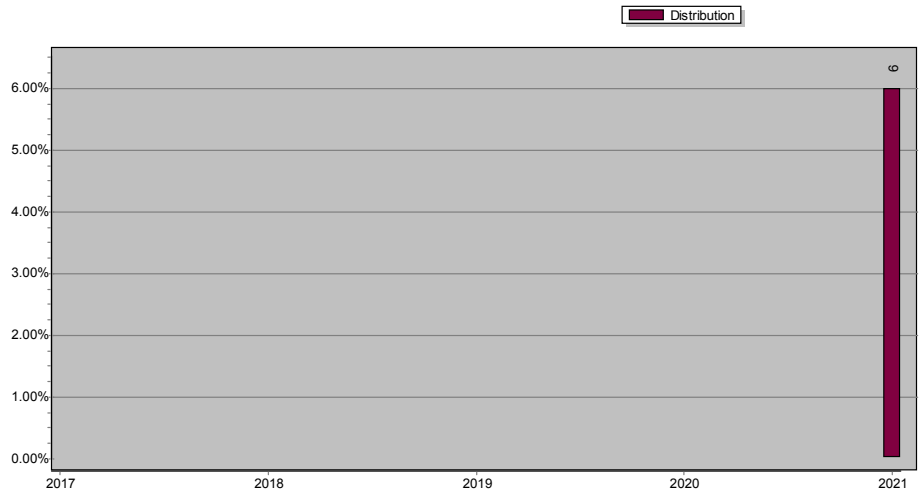

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Distribution

1 an
Part
6,07% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour de détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = ([(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)}) - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]\ \dots [1+(D_{tn} / VNI ex_{tn})]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \dots D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI\ ex_t \dots VNI\ ex_{tn}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

Classe B

Rendement annuel

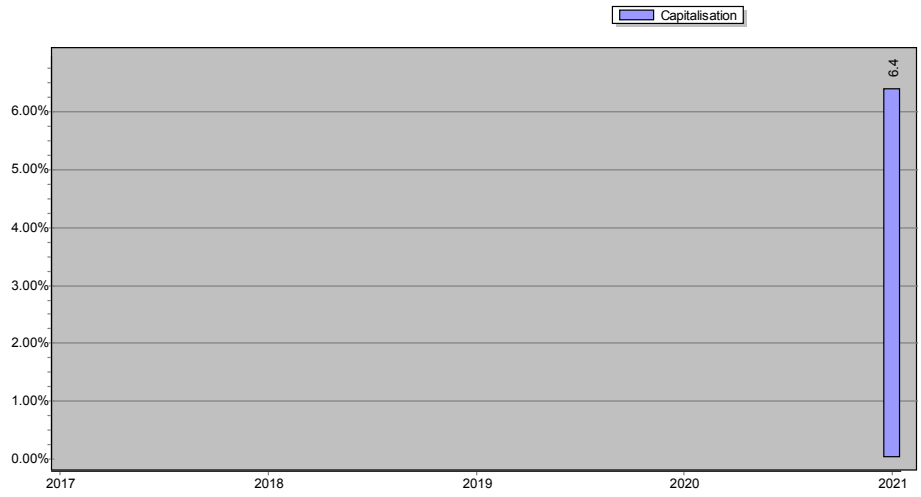

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an
Part
6,39% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

Classe de base

Rendement annuel

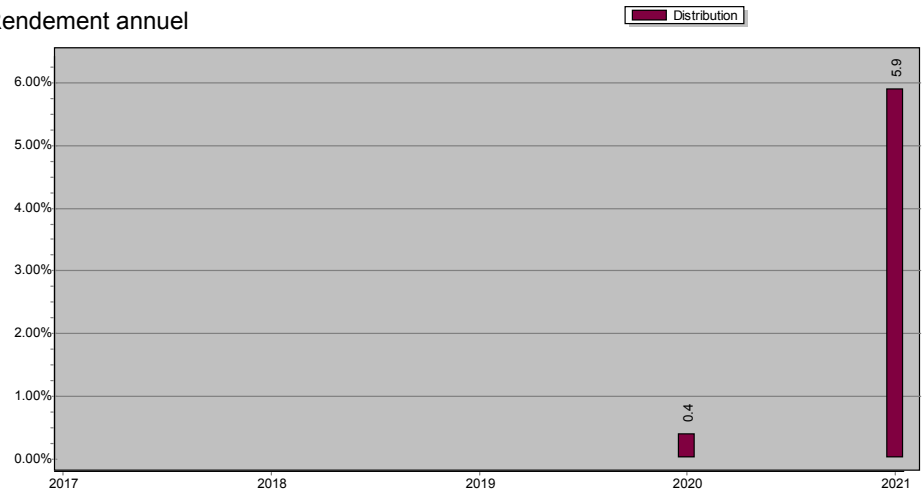

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Distribution

1 an
Part
5,92% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour de détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = ([(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)}) - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]\ \dots [1+(D_{tn} / VNI ex_{tn})]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \dots D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI\ ex_t \dots VNI\ ex_{tn}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

14.4.6. Frais

Frais courants

Classe A

- Part de distribution (BE6317794871) : 1,36%

Classe B

- Part de capitalisation (BE6317792859) : 1,09%
- Part de distribution (BE6317795886) : 1,11%

Classe de base

- Part de distribution (BE6317793865) : 1,52%

Les frais de fonctionnement sont les coûts qui sont engagés, au cours d'une année, dans le fonds.

Le pourcentage des frais courants ne tient pas compte des aspects suivants : frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de rémunération d'entrée ou de sortie payée par le fonds à l'achat ou la vente d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

14.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres produits » du compte de résultats contient le remboursement de la FSMA pour l'année d'imposition 2019.

NOTE 2 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes (-) » du compte de résultats est positif pour les classes B et classe de base car le montant de la taxe OPC pour l'année 2020, payé en 2021 était plus petit que la provision; la différence a été extournée.

NOTE 3 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 4 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,10% sur une base annuelle pour la classe de base, 0,90% pour la classe A et 0,70% pour la classe B. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 2,50%.

NOTE 5 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.073,62 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

15. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS PRIVATE FUND GROWTH

15.1 RAPPORT DE GESTION

15.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

20/12/2019 au prix de 1.000,00 EUR par part.

15.1.2. Cotation en bourse

Non applicable.

15.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Le compartiment NAGELMACKERS PRIVATE FUND GROWTH vise à augmenter la valeur de ses actifs à moyen terme.

Le compartiment investira principalement dans des actions d'autres organismes de placement collectif. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions de performance, à charge des OPC dans lesquels le compartiment a l'intention d'investir, ne doit pas dépasser 2,50%.

En outre, les investissements seront effectués dans des actions, obligations et instruments du marché monétaire sans aucune restriction géographique ou sectorielle et des investissements pourront être effectués dans des instruments financiers dérivés.

La composition prend en compte les pondérations suivantes :
- Un minimum de 60% à un maximum de 100% de l'actif net peut être investi dans des OPC, y compris des « trackers » ou des « ETF »
- Un maximum de 20% de l'actif net peut être investi dans des parts d'OPC alternatifs (OPCA)
- Un maximum de 90% de l'actif net peut être investi dans des actions et des biens immobilierscotés (directement ou indirectement via des OPC, y compris des trackers ou des ETF)
- Les liquidités peuvent faire partie du compartiment pour un maximum de 10%.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

Catégories d'actifs autorisés

Dans la mesure autorisée par la législation applicable et pour autant que les investissements font partie de la politique d'investissement décrite ci-dessus, les investissements du fonds se composent de valeurs mobilières et instruments de marché monétaire admis soit sur un marché réglementé, aussi bien dans l'Espace économique européen qu'en dehors, soit sur un autre marché secondaire d'un État membre de l'Espace économique européen, soit sur un marché d'un État non membre de l'Espace économique européen qui applique des dispositions équivalentes à celles prévues par la directive 2001/34/CE, soit sur un autre marché secondaire pour autant que ce marché soit réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public. Également des valeurs mobilières nouvellement émises, parts d'organismes de placement collectif, répondant oui ou non aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE et se situant ou non dans un État membre de l'Espace économique européen, instruments dérivés, autres valeurs mobilières et instruments de marché monétaire et liquidités pour autant que ces valeurs mobilières et instruments du marché monétaire soient compatibles avec les objectifs du compartiment.

Les investissements correspondent aux règles fixées par l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relative aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la directive 2009/65/CE.

Particularités des obligations et titres de créance

Les obligations et titres de créance dans lesquels le compartiment investit sont émis par tout type d'émetteurs: États, collectivités publiques, organismes publics internationaux et sociétés privées. Au moins 50% des obligations ont un rating « investment grade ».

Les obligations « investment grade » sont émises par des émetteurs qui reçoivent une certaine notation selon des conventions du marché. Cette notation varie de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation.

Elles s'opposent aux obligations « non-investment grade », également appelées « speculative grade » ou « high yield » (haut rendement). Ces obligations, recevant une notation allant de BB+ à D selon la même échelle de Standard & Poor's, sont associées à un risque considérablement plus élevé. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut (c-à-d risque de non paiement des coupons et/ou du remboursement du capital). Plus la notation est élevée (AAA), plus le risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus le risque est élevé.

Sélection des fonds de placement

Une première sélection est effectuée, à partir de l'univers des fonds de placement qui répondent aux souhaits en matière de catégorie, de style et de région d'investissement, sur base d'une analyse quantitative du rendement et du risque. Le choix final dépend principalement de l'évaluation du processus d'investissement. En outre, les administrateurs sont filtrés sur base de leur expérience et de leur connaissance, le bien-fondé de la philosophie d'investissement est examiné et son application est vérifiée. De plus, on évalue si le fonds d'investissement s'inscrit dans le portefeuille existant.

Dans l'univers des ETF et trackers disponibles, nous examinons d'abord quels fournisseurs peuvent se qualifier : d'une part sur le plan organisationnel, mais d'autre part également en fonction des produits qu'ils proposent et de leurs compétences clés. Par la suite, la façon dont le benchmark de référence est copié est examinée, avec un compromis particulier entre la réplication synthétique ou physique – cette dernière étant préférée dans la majorité des cas. Enfin, les ETF eux-mêmes font l'objet d'un examen quantitatif approfondi à 2 niveaux : sur la base des paramètres de marché (liquidité, spread bid-ask, tracking error, etc.) et sur la base des coûts (taxes comprises), le ratio de frais et l'impact fiscal permettant de déterminer le choix final d'ETF.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

On peut, en outre, utiliser des dérivés dans les limites fixées par le conseil d'administration et en respectant les dispositions prévues dans la loi et la réglementation en vigueur. Les opérations sur produits dérivés servent tant à couvrir les risques qu'à atteindre des objectifs d'investissement. L'utilisation de dérivés peut donc avoir à la fois un effet positif et/ou négatif sur le profil de risque du compartiment. Les placements sont ajustés périodiquement à la stratégie d'investissement de l'OPC. Il peut s'agir de contrats à terme, futures, options ou swaps en rapport avec des titres, indices, devises ou intérêts ou d'autres transactions avec dérivés. Les opérations sur produits dérivés, non cotées en bourse, ne sont conclues qu'avec des institutions financières de premier rang, spécialisées dans ce type de transactions. Les institutions financières de premier rang sont des institutions qui ont au moins une notation investment grade selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation. Le compartiment vise à toujours conclure les transactions les plus ciblées, dans le cadre de la réglementation applicable et de la politique d'investissement.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

15.1.4. Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

15.1.5. Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

15.1.6. Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

15.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Le fonds **Nagelmackers Private Fund Growth** a réalisé un rendement de + 18,23% pour l'année 2021.

Rétrospective

2021 s'est avérée être une excellente année pour les actions, avec le marché américain en particulier comme valeur aberrante avec un rendement total de plus de 36%. Les États-Unis se sont fortement découplés du reste du monde, tirés par des résultats commerciaux solides et meilleurs que prévu. L'Europe a également connu une année solide avec un rendement de plus de 25%. Le Japon a enregistré une progression plus limitée de 10%, mais les actions des marchés émergents ont particulièrement déçu, malgré un bon début d'année, avec des rendements d'un peu plus de 5%. La Chine en particulier a joué un rôle important à cet égard, l'État augmentant le contrôle politique et la réglementation des géants de l'Internet pour limiter les monopoles et les risques potentiels pour la sécurité des données. Les tensions accrues avec les États-Unis sur la question de Taiwan ont également pesé sur le sentiment des marchés boursiers.

Malgré de solides rendements boursiers, 2021 a été tout sauf une année calme. La poursuite de la réouverture de l'économie mondiale a créé un déséquilibre entre l'offre et la demande. Conjugué à des goulots d'étranglement dans la chaîne d'approvisionnement, cela a exercé une pression à la hausse sur les prix des matières premières, en particulier l'énergie à plus de 26%, mais aussi à travers une large gamme de biens et de services. En conséquence, les prix à la consommation dans la zone euro ont augmenté de plus de 5% en glissement annuel en décembre, un niveau jamais atteint depuis 1985. L'inflation aux États-Unis a également atteint un niveau de 7%. Ces chiffres d'inflation très inattendus ont principalement affecté les titres à revenu fixe. Les obligations indexées sur l'inflation en ont particulièrement profité, avec des rendements mondiaux supérieurs à 10%. Les obligations à haut rendement ont atteint un peu moins de 3%, soutenues par des niveaux de spread plus étroits. Les obligations d'entreprises de haute qualité, mais surtout les obligations d'État, ont affiché une évolution négative de -1% et -3,5% respectivement. Enfin, l'appréciation du dollar américain s'est également traduite par une performance positive des obligations des pays émergents, exprimées en devises fortes, d'un peu moins de 5%.

La **pondération des actions** est restée stable à 84% en 2021.

Au premier semestre, une position a été prise dans des sociétés américaines à plus petite capitalisation via l'ETF X-trackers Russell 2000, au détriment des actions à grande capitalisation de l'indice S&P 500. Une première position a également été prise dans des sociétés d'énergies renouvelables via l'ETF iShares Clean Energy. En outre, le fonds a misé sur les valeurs cycliques au détriment des valeurs de croissance, notamment aux États-Unis, à travers divers arbitrages d'UBS MSCI USA SRI ETF et S&P 500 ETF vers UBS MSCI USA Value ETF. Nous avons partiellement pris des bénéfices sur cette position à la fin de juin pour augmenter encore la position dans iShares Clean Energy ETF. La seconde moitié de l'année a été caractérisée par une nouvelle évolution vers des sociétés de croissance plus importantes. Par conséquent, des bénéfices ont été pris sur l'ETF Russell 2000 et, dans le segment européen, la position FTSE 100 a été convertie en actions d'Allianz Growth Europe et pharmaceutiques via l'ETF iShares Stoxx 600 Health Care. Vers le début du quatrième trimestre, le positionnement est devenu un peu plus défensif grâce à un rééquilibrage de la branche des actions et à l'inclusion d'actions à volatilité plus limitée via iShares Edge MSCI World Min. Volatility. Un rééquilibrage régional a également été mis en place en fin d'année, suite aux fortes divergences entre les Etats-Unis et les pays émergents notamment.

La **pondération des obligations** est passée de 10% à 7% en 2021.

Suite à la forte hausse des taux d'intérêt à long terme américains, la décision a été prise en deux phases, une première en janvier et une seconde en mars, de constituer une position via l'ETF iShares $ Treasury Bond 7-10yr au détriment des obligations d'État européennes et de liquidités, dans une mesure limitée. Ceci était principalement dû au carry et à la décorrélation avec la partie actions plus cyclique. Cette position a ensuite été vendue fin avril pour financer une nouvelle augmentation de la composante actions. Une position a été prise dans NM Sustainable Euro Corporate Bonds en avril au détriment du fonds indiciel State Street Euro Corporate Bonds.

La pondération de la **multi-stratégie** est restée stable à 2% en 2021.

Le fonds Lyxor Epsilon CTA a été conservé pour la décorrélation avec la section actions notamment.

Le pourcentage des **liquidités** est passé de 4% à 7% en 2021.

15.1.8. Politique future

Jusqu'à récemment, les banquiers centraux supposaient que les taux d'inflation élevés ne seraient que temporaires. Cependant, il semble qu'ils devraient progressivement ajuster cette attente. Les pays émergents ont notamment pris les devants en remontant leurs taux d'intérêt. Ils sont de plus en plus suivis dans les pays développés et la banque centrale américaine a d'ailleurs déjà annoncé qu'elle réduirait, entre autres, son rythme d'achat d'obligations d'État. Seule la Banque centrale européenne continue d'insister sur le fait que l'inflation est temporaire. C'est la grande question clé pour 2022 : les banquiers centraux seront-ils en mesure de procéder à des ajustements opportuns et appropriés ? D'une part, il y a un risque qu'elles interviennent trop tardivement et de manière trop limitée et que l'inflation persiste. Ce serait un très mauvais scénario pour les marchés financiers, où, à l'exception des matières premières et des actions énergétiques, il n'y a que peu de refuges. D'autre part, il existe un risque que les taux d'intérêt soient relevés trop brusquement et trop tard à un moment où l'inflation menace déjà de baisser, portant un coup sévère à la relance économique et aplatissant à nouveau la courbe des taux. Les deux scénarios sont certainement réalistes.

Néanmoins, Nagelmackers prévoit dans son scénario de base que l'ajustement sera mis en œuvre de manière relativement opportune et de manière à ce que les taux d'intérêt n'augmentent que progressivement, de sorte que les marchés financiers n'aient pas à subir un effet de choc. Dans ce scénario, Nagelmackers s'attend – stimulée par une nouvelle croissance des bénéfices des entreprises – à une évolution des prix de 6 - 9% pour les marchés boursiers du monde entier. Avec une prime de risque de 3 à 7% au niveau mondial, les actions offrent une meilleure rémunération pour surperformer l'inflation. La préférence est également donnée aux actions de haute qualité d'entreprises qui ont un fort avantage concurrentiel ou un grand pouvoir de fixation des prix. Après tout, ces types d'entreprises sont les mieux placées pour protéger leurs marges, mais ont également connu un environnement relativement meilleur lors du précédent exercice de *tapering* de la Réserve fédérale américaine.

Au niveau régional, Nagelmackers attend beaucoup des actions des marchés émergents. Les actions chinoises, en particulier, ont été durement affectées cette année en raison des effets de la crise immobilière et des interventions des régulateurs dans diverses entreprises technologiques, en plus de l'incertitude géopolitique qui prévaut dans les relations avec les États-Unis et avec la question taïwanaise comme facteur aggravant. Une nouvelle contraction de l'investissement immobilier affectera la croissance macroéconomique en Chine (attendue à un peu plus de 5% en 2022) et les évolutions dans l'environnement boursier devraient rester volatiles pendant plusieurs mois. Pourtant, les actions chinoises sont évaluées relativement bon marché à 12 fois leurs bénéfices attendus pour l'année prochaine, ce qui comporte également une prime de risque d'environ

5%. En outre, la banque centrale chinoise est l'une des rares à disposer d'une marge suffisante pour mener une politique flexible et soutenir davantage l'économie. Cela fait de la Chine – et des marchés émergents en général – un outsider pour 2022.

15.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement

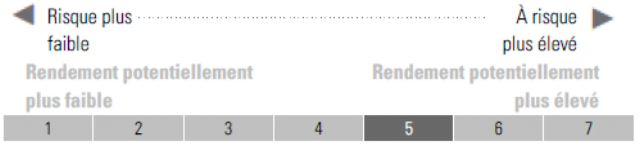

L'indicateur de risque et de rendement, calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne, classe le Compartiment sur une échelle basée sur son expérience, dans le domaine de la volatilité sur une période de 5 ans. L'échelle est représentée comme une séquence de catégories, indiquées par des chiffres entiers de 1 à 7, en ordre croissant et de gauche à droite, où l'évaluation du risque et du rendement est affichée de haut en bas.

Les données historiques, utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique, ne pourraient constituer une indication fiable pour le futur profil de risque du fonds. La catégorie la plus basse (catégorie 1) ne veut pas dire qu'il est question d'un placement sans risque. Il ne peut y avoir aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. La configuration du fonds peut varier au fil du temps.

15.1.10. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires de ne pas distribuer de dividende.

15.2. BILAN

		Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
	SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
	TOTAL DE L'ACTIF NET	**119.034.708,64**	**46.067.409,14**
I.	**Actifs immobilisés**	**5.153,96**	**6.869,98**
A.	Frais d'établissement et d'organisation	5.153,96	6.869,98
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**110.957.958,23**	**44.281.408,56**
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
	a. Actions	10.083.174,37	7.080.674,53
E.	OPC à nombre variable de parts	100.874.783,86	37.200.734,03
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**302.864,32**	**331.243,84**
A.	Créances		
	a. Montants à recevoir	352.040,55	351.097,44
B.	Dettes		
	a. Montants à payer (-)	-49.176,23	-19.853,60
V.	**Dépôts et liquidités**	**8.182.639,10**	**1.635.713,55**
A.	Avoirs bancaires à vue	8.182.639,10	1.635.713,55
VI.	**Comptes de régularisation**	**-413.906,97**	**-187.826,79**
C.	Charges à imputer (-)	-413.906,97	-187.826,79
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**119.034.708,64**	**46.067.409,14**
A.	Capital	98.551.768,88	42.839.078,45
B.	Participations au résultat	5.153.179,46	1.033.071,93
C.	Résultat reporté	2.103.705,31	-118.150,24
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	13.226.054,99	2.313.409,00

15.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.21 (en EUR)	Au 31.12.20 (en EUR)
SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	**13.739.252,05**	**2.510.422,51**
C. Actions et autres valeurs assimilables à des actions		
a.Actions	2.224.721,37	692.269,72
E. OPC à nombre variable de parts	10.028.403,75	2.629.908,49
H. Positions et opérations de change		
b.Autres positions et opérations de change	1.486.126,93	-811.755,70
II. Produits et charges des placements	**650.864,41**	**181.462,25**
A. Dividendes	695.563,09	193.336,90
B. Intérêts		
b.Dépôts et liquidités	0,02	176,58
C. Intérêts d'emprunts (-)	-19.035,38	-3.366,90
E. Précomptes mobiliers (-)		
b.D'origine étrangère	-25.663,32	-8.684,33
III. Autres produits	**18.708,75**	**11.753,69**
A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison	18.430,47	
B. Autres	278,28	11.753,69
IV. Coûts d'exploitation	**-1.182.770,22**	**-390.229,45**
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-54.126,67	-24.557,68
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-17.042,25	-3.402,60
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a.Gestion financière		
A	-351.611,59	-50.817,26
B	-75.485,31	-10.673,66
Classe de base	-566.795,88	-195.504,10
b.Gestion administrative et comptable	-28.505,35	-8.179,37
E. Frais administratifs (-)	-3.775,17	-2.315,89
F. Frais d'établissement et d'organisation (-)	-8.575,56	-6.794,96
G. Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-19.646,62	-13.111,35
H. Services et biens divers (-)	-28.531,08	-16.206,70
J. Taxes		
A	-6.542,11	-12.110,28
B	-300,72	-3.386,55
Classe de base	3.522,18	-28.666,31
K. Autres charges (-)	-25.354,09	-14.502,74
Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous Total II + III + IV	**-513.197,06**	**-197.013,51**
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	**13.226.054,99**	**2.313.409,00**
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	**13.226.054,99**	**2.313.409,00**
SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	**20.482.939,76**	**3.228.330,69**
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	2.103.705,31	-118.150,24
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	13.226.054,99	2.313.409,00
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	5.153.179,46	1.033.071,93
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	**-3.986.412,32**	**-1.053.314,19**
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	**-16.496.527,44**	**-2.103.705,31**
IV. (Distribution des dividendes)		**-71.311,19**

15.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

15.4.1. Composition des actifs au 31.12.21

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
ALPHABET INC -C-	437	USD	2.893,59	1.111.940,58		1,00%	0,93%
APPLE INC	8.260	USD	177,57	1.289.771,54		1,16%	1,08%
BANK OF AMERICA CORP	25.488	USD	44,49	997.151,88		0,90%	0,84%
CATERPILLAR - REGISTERED	6.155	USD	206,74	1.118.962,98		1,01%	0,94%
DANAHER CORP	4.375	USD	329,01	1.265.756,90		1,14%	1,06%
MICROSOFT CORP	6.223	USD	336,32	1.840.414,49		1,66%	1,56%
Etats-Unis				**7.623.998,37**		**6,87%**	**6,41%**
ACCENTURE - SHS CLASS A	3.700	USD	414,55	1.348.782,10		1,22%	1,13%
Irlande				**1.348.782,10**		**1,22%**	**1,13%**
KBC GROUPE	14.715	EUR	75,46	1.110.393,90		1,00%	0,93%
Belgique				**1.110.393,90**		**1,00%**	**0,93%**
ACTIONS				**10.083.174,37**		**9,09%**	**8,47%**
DB X TRACKERS MSCI JPN TRN IDX -1C- CAP	21.380	EUR	65,94	1.409.797,20	0,00%	1,27%	1,18%
DBXT MSCI EMU I -1D- DIS	95.455	EUR	49,55	4.729.795,25	0,22%	4,26%	3,97%
ISHARES GLOBAL CLEAN ENERGY UCITS ETF	248.335	EUR	10,64	2.642.284,40	0,05%	2,38%	2,22%
ISHARES STOXX EUR 600 HEALTH CARE (DE)	14.005	EUR	108,14	1.514.500,70	0,18%	1,36%	1,27%
ISHS CORE S P 500 ETF USD	196.995	USD	47,51	8.229.850,69	0,06%	7,42%	6,91%
ISHS MSCI EM MKT USD	125.691	EUR	42,00	5.278.393,55	0,14%	4,76%	4,43%
ISHS MSCI EUROP EUR SHS EUR ETF	374.966	EUR	29,97	11.237.731,02	0,17%	10,13%	9,45%
UBS ETF MUSA SR A- DIS	30.180	USD	206,74	5.486.512,75	0,24%	4,94%	4,61%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**40.528.865,56**		**36,52%**	**34,04%**
ISH MSCI WO MI ETF	68.850	EUR	54,40	3.745.440,00	0,10%	3,38%	3,15%
ISHARES NASDAQ 100 UCITS ETF	4.965	USD	921,85	4.024.779,98	0,05%	3,63%	3,38%
UBS ETF MSCI EMU VAL UC-A-DIS	38.600	EUR	40,12	1.548.643,58	0,62%	1,40%	1,30%
UBS IRL ETF PLC MSCI USA VALUE UCITSETF	105.245	EUR	90,58	9.533.092,10	0,92%	8,58%	8,01%
Directive 2009/65/CE - Non inscrit auprès de la FSMA				**18.851.955,66**		**16,99%**	**15,84%**
OPC-ACTIONS				**59.380.821,22**		**53,51%**	**49,88%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**59.380.821,22**		**53,51%**	**49,88%**
AUTRES VALEURS MOBILIERES							
AWF GL INF SH DUR I EUR H (95%) CAP	28.491	EUR	106,46	3.033.151,86	0,10%	2,73%	2,55%
AXA WORLD FD VAR GLB INFL BONDS -I- CAP	1.486	EUR	180,16	267.717,76	0,01%	0,24%	0,22%
NAG INSTIT VARIABLE TERM SHS N	258	EUR	10.128,85	2.613.243,30	5,16%	2,36%	2,20%
NAGELMACKERS SUST EUR CORP BDS FD N CAP	237	EUR	9.886,16	2.343.019,92	2,41%	2,11%	1,97%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**8.257.132,84**		**7,44%**	**6,94%**
OPC-OBLIGATIONS				**8.257.132,84**		**7,44%**	**6,94%**
COMGEST GROWTH JAPAN EUR I AC	179.721	EUR	14,32	2.573.604,72	0,00%	2,32%	2,16%
DIGITAL FUNDS STARS EUROPE EX-UK A2C	37.691	EUR	175,61	6.618.916,51	0,89%	5,97%	5,56%
NAG EQUITY SMALL & MID CAP N	17.812	EUR	185,43	3.302.879,16	2,64%	2,98%	2,77%
NAG EUROPEAN EQUITY LARGE CAP -N- CAP	420	EUR	14.093,48	5.914.328,88	6,89%	5,33%	4,97%
NAGELMACKERS EUROP REAL ESTATE FD N	26.675	EUR	158,63	4.231.455,25	4,94%	3,81%	3,55%
NN L EM MKTS ENHANCED INDEX SUST I CAP	1.447	EUR	5.737,78	8.302.567,66	1,01%	7,48%	6,98%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**30.943.752,18**		**27,89%**	**25,99%**
OPC-ACTIONS				**30.943.752,18**		**27,89%**	**25,99%**

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
LYXOR EPSILON GLOBAL TREND FD -I- EUR	16.596	EUR	138,17	2.293.077,62	0,42%	2,07%	1,93%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**2.293.077,62**		**2,07%**	**1,93%**
OPC-MONETAIRES				**2.293.077,62**		**2,07%**	**1,93%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**41.493.962,64**		**37,40%**	**34,86%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**110.957.958,23**		**100,00%**	**93,21%**
CACEIS		EUR		7.622.622,06			6,40%
CACEIS		USD		560.017,04			0,47%
Avoirs bancaires à vue				**8.182.639,10**			**6,87%**
DEPOTS ET LIQUIDITES				**8.182.639,10**			**6,87%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**302.864,32**			**0,25%**
AUTRES				**-408.753,01**			**-0,34%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**119.034.708,64**			**100,00%**

15.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	1,36%
Belgique	17,59%
Etats-Unis	6,87%
Irlande	45,88%
Luxembourg	28,30%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Articles de bureau et ordinateurs	1,16%
Banques et institutions financières	1,90%
Construction de machines et appareils	2,15%
Fonds de Placement	90,91%
Internet et services d' Internet	2,66%
Services divers	1,22%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	75,92%
USD	24,08%
TOTAL	**100,00%**

15.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	53.878.800,00	41.225.264,74	95.104.064,74
Ventes	21.804.000,41	20.275.031,33	42.079.031,74
Total 1	**75.682.800,41**	**61.500.296,07**	**137.183.096,48**
Souscriptions	37.106.066,34	32.621.546,45	69.727.612,79
Remboursements	4.290.237,32	5.596.352,79	9.886.590,11
Total 2	**41.396.303,66**	**38.217.899,24**	**79.614.202,90**
Moyenne de référence de l'actif net total	64.311.661,10	101.497.683,32	83.350.904,48
Taux de rotation	**53,31%**	**22,94%**	**69,07%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Belgium SA, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

15.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe A

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
16.03.20 - 31.12.20	2.557,145	8.279,381		245,900	2.557,145	8.033,481	10.590,626	2.693.295,26	9.486.499,51		290.747,51	12.804.319,18	1.164,07	1.223,33
2021	9.027,557	19.309,379		2.487,117	11.584,702	24.855,743	36.440,445	11.388.142,73	26.010.371,51		3.319.325,28	51.807.865,05	1.378,56	1.441,83

Classe B

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
02.07.20 - 31.12.20	3.369,202	147,985	3.221,217	3.421.625,62	152.609,53	3.485.634,59	1.082,09
2021	4.670,966	908,442	6.983,741	5.267.817,29	1.126.731,53	8.957.319,04	1.282,60

Classe de base

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
20.12.19 - 31.12.19		10.828,000				10.828,000	10.828,000		10.828.000,00			10.709.849,76		989,09
2020	3.959,163	17.615,671	100,000	3.117,399	3.859,163	25.326,272	29.185,435	4.340.887,46	16.610.589,51	109.593,14	2.955.796,80	29.777.455,37	1.164,22	998,35
2021	3.843,852	20.032,884	631,159	4.218,577	7.071,856	41.140,579	48.212,435	4.888.995,39	22.172.285,87	795.545,73	4.644.987,57	58.269.524,55	1.376,55	1.179,73

15.4.5. Performances

* Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations.

* Les rendements sont arrêtés à la fin de l'exercice comptable.

* Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

* Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 5 dernières années (en % et calculés en EUR):

Classe A

Rendement annuel

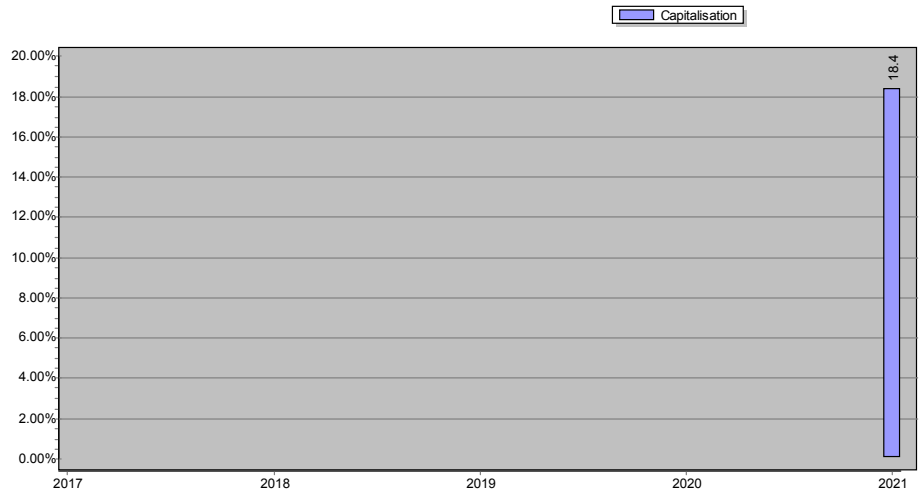

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an
Part
18,43% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n)	la performance de t à t+n
VNI t+n	la valeur nette d'inventaire par part en t+n
VNI t	la valeur nette d'inventaire par part en t
n	la période sous revue

Classe B

Rendement annuel

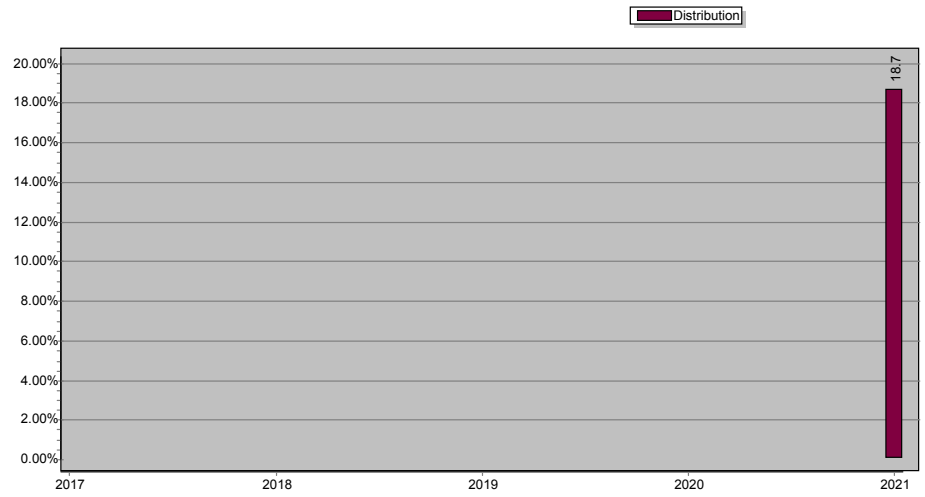

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Distribution

1 an
Part
18,72% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour de détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

$$P(t; t+n) = ([(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)}) - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]\ \dots [1+(D_{tn} / VNI ex_{tn})]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \dots D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI\ ex_t \dots VNI\ ex_{tn}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

Classe de base

Rendement annuel

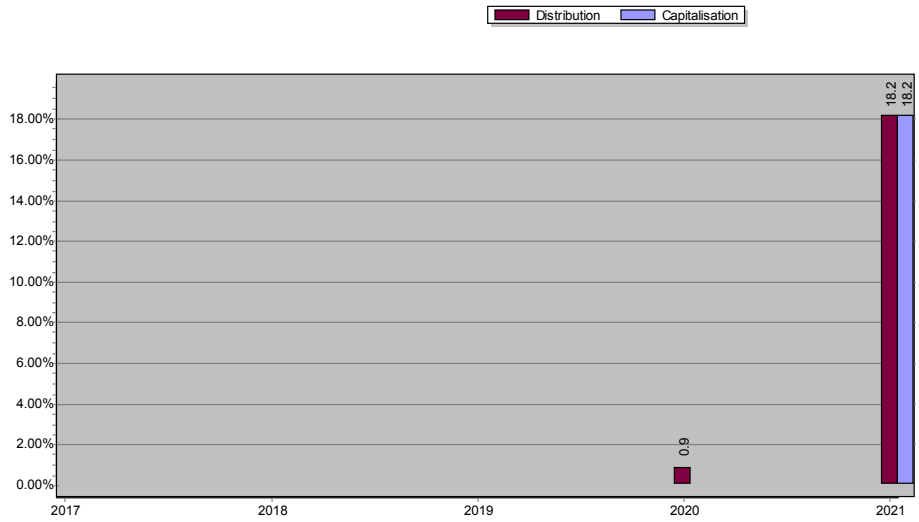

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Capitalisation

1 an
Part
18,24% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de capitalisation. Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(VNI t+n) / (VNI t)] ^ (1/n)) - 1

avec

P (t; t+n) la performance de t à t+n

VNI t+n la valeur nette d'inventaire par part en t+n

VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t

n la période sous revue

* Tableau des performances historiques (rendements actuariels) :

Distribution

1 an
Part
18,23% (en EUR)

* Les chiffres de performances présentés ci-dessus ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

* Il s'agit des chiffres de performances des parts de distribution. Nous avons pris comme hypothèse que le coupon est immédiatement réinvesti dans l'OPC à la valeur nette d'inventaire ex-coupon le jour de détachement.

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante:

P (t; t+n) = ([(1 + P t) (1 + P t+1) … (1 + P t+n)] ^ (1/n)) - 1

avec
P (t; t+n) la performance de t à t+n
n le nombre d'année (périodes)
P t = [α x (VNI t+1 / VNI t)] - 1
avec
P t la performance annuelle pour la première période
VNI t+1 la valeur nette d'inventaire par part en t+1
VNI t la valeur nette d'inventaire par part en t
α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI\ ex_t)]\ [1+(D_{t2} / VNI\ ex_{t2}]\ \ldots [1+(D_{tn} / VNIex_{tn})]$$

avec
$D_t, D_{t2}, \ldots D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t
$VNI\ ex_t \ldots VNI\ ex_{tn}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement
n le nombre de paiements de dividendes pendant la période t

15.4.6. Frais

Frais courants

Classe A

- Part de capitalisation (BE6317815114) : 1,54%
- Part de distribution (BE6317818142) : 1,54%

Klasse B

- Part de distribution (BE6317819157) : 1,34%

Classe de base

- Part de capitalisation (BE6317814109) : 1,73%
- Part de distribution (BE6317817136) : 1,73%

Les frais de fonctionnement sont les coûts qui sont engagés, au cours d'une année, dans le fonds.

Le pourcentage des frais courants ne tient pas compte des aspects suivants : frais de transaction du portefeuille, sauf en cas de rémunération d'entrée ou de sortie payée par le fonds à l'achat ou la vente d'actions d'un autre organisme de placement collectif.

15.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres produits

Le poste « III. A. Indemnité destinée à couvrir les frais d'acquisition et de réalisation des actifs, à décourager les sorties et à couvrir les frais de livraison » du compte de résultats contient le montant des transactions de swing pricing.

Date VNI	Compartiment	Montant
22-02-21	Nagelmackers Private Fund Growth	18.430,47

NOTE 2 - Autres produits

Le poste « III. B. Autres produits » du compte de résultats contient le remboursement de la FSMA pour l'année d'imposition 2019.

NOTE 3 - Taxes

Le poste « IV. J. Taxes (-) » du compte de résultats est positif pour la classe de base car le montant de la taxe OPC pour l'année 2020, payé en 2021 était plus petit que la provision; la différence a été extournée.

NOTE 4 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est composé principalement de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 5 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 1,30% sur une base annuelle pour la classe de base, 1,10% pour la classe A et 0,90% pour la classe B. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 2,50%.

NOTE 6 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.073,62 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

16. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FUND

16.1 RAPPORT DE GESTION

16.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

08/04/2021 au prix de 100,00 EUR par action.

16.1.2. Cotation en bourse

Non applicable.

16.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Le compartiment NAGELMACKERS CHINA NEW ECONOMY FUND vise l'obtention d'un rendement maximum en investissant dans la croissance du capital à long terme. Pour atteindre cet objectif, on investit dans des entreprises représentatives de la nouvelle économie de Chine. Le compartiment investit au moins 70% à 100% de sa valeur dans les actions de ces entreprises.

Les actions sont sélectionnées pour être reprises dans le portefeuille grâce à une approche ascendante de sélection de valeurs et à une analyse fondamentale et de valeur approfondie. L'accent est mis sur la croissance de la rentabilité et sur la création de valeur à long terme. Le compartiment peut utiliser de manière sélective certaines analyses techniques pour compléter son approche fondamentale afin de générer des rendements supplémentaires pour les investisseurs. Le portefeuille se concentrera sur les moyennes et grandes entreprises (avec une capitalisation boursière minimale de 5 milliards HKD) avec une liquidité suffisante.

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

Catégories d'actifs autorisés

70% à 100% des actifs de ce compartiment sont investis dans des actions cotées:

- sur la Bourse de Hong Kong (Hong Kong Stock Exchange) qui répondent à l'objectif cidessus;

- dans des actions chinoises cotées via le programme Stock Connect, partenariat unique entre les bourses de Hong Kong, Shanghai et Shenzhen.

- dans des actions chinoises cotées sur les bourses américaines, ce qu'on appelle des actions ADR

Les liquidités ou moyens équivalents peuvent faire partie du compartiment pour un maximum de 30%.

Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/EG.

Le compartiment ne pourra investir plus de 10% de ses actifs dans d'autres OPCVM ou OPC.

Volatilité

La volatilité de la valeur nette d'inventaire peut être élevée du fait de la composition du portefeuille.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

Le compartiment n'a pas l'intention d'utiliser et n'utilisera pas d'instruments dérivés pour couvrir des risques ou pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être soumis, peut être couverte. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et lesactifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

16.1.4. Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

16.1.5. Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

16.1.6. Indice et benchmark

Pour ce compartiment, aucun indicateur de référence n'est appliqué et le compartiment sera géré activement.

16.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Performance

Le fonds Nagelmackers China New Economy a réalisé une performance de -19,22% sur l'année 2021 depuis son lancement en avril. Sur la même période, l'indice de référence a baissé de 17,29%.

Rétrospective

2021 a été une année difficile pour le marché boursier chinois, et encore davantage pour la bourse de Hong Kong. Au cours de l'année écoulée, l'indice Hang Seng, l'indice Hang Seng China Enterprises et l'indice Hang Seng Technology ayant chuté respectivement de 14%, 23% et 32%. L'indice Hang Seng Technology, où sont regroupés les leaders de l'Internet, a enregistré la plus forte baisse (plus de 50%) depuis son sommet de février 2021. Le gros de la chute s'est produit au troisième trimestre, lorsque les investisseurs ont appris au compte-gouttes un durcissement significatif des politiques de réglementation de l'Internet (en raison de l'incident Didi). Les investisseurs ont également été confrontés au cours du second semestre aux politiques antitrust, à une politique de double réduction dans le secteur de l'éducation, à des critiques sévères du secteur des jeux dans les principaux médias et à une augmentation du risque de crédit pour certaines des grandes sociétés immobilières. Au début du quatrième trimestre, ces tensions d'ordre régulatoire se sont apaisées, mais malheureusement, en raison des pressions inflationnistes, la Réserve fédérale est devenue étonnamment 'hawkish' après novembre. Ceci a amplifié la volatilité sur les marchés mondiaux et a entraîné de nouvelles baisses sur les marchés de Hong Kong, et plus spécifiquement pour les valeurs de croissance.

En conséquence, le marché des actions chinoises a enregistré des performances extrêmement faibles au cours de l'année écoulée, l'indice MSCI China 10/40 (EUR) ayant plongé de -17,29% depuis le lancement du fonds. Malgré la sous-performance à l'indice global, les opportunités structurelles n'ont pas manqué sur le marché des actions chinoises en 2021. Pour diverses raisons, nous n'avons pas été en mesure de tirer parti de ces opportunités. Premièrement, pour le marché de Hong Kong, les quatre secteurs qui ont progressé tout au long de l'année sont l'énergie, les services publics, les matières premières et les télécommunications, qui font partie de la "vieille économie" et ne font donc pas partie de l'univers d'investissement du fonds NM China New Economy. Deuxièmement, dans son ensemble, le marché des actions A (actions domestiques) a surperformé le marché de Hong Kong entre mars et novembre de l'année dernière, cependant notre fonds n'était pas encore qualifié pour y investir pendant cette période.

Une vision prudente sur l'exposition au marché de Hong Kong a été maintenue depuis la création du fonds. Le rythme de constitution des positions a été défensif, et ce n'est qu'au quatrième trimestre que nous avons atteint un niveau d'investissement supérieur à 80%. Ceci a permis au fonds de maintenir un rendement excédentaire par rapport à son indice de référence durant le deuxième et troisième trimestres. Toutefois, ce rendement excédentaire a été très rapidement perdu au cours du quatrième trimestre et s'est même creusé en fin d'année. Rétrospectivement, outre le fait que certaines positions ont chuté, le taux de change (l'EUR/HKD a chuté rapidement) et l'indice de référence (le secteur de l'ancienne économie de l'indice de référence a surperformé le marché de manière significative au 4ème trimestre) ont également été des facteurs d'explications importants.

À la fin de l'année, l'exposition en actions s'élevait à 81% réparti en 21 positions sous-jacentes. Cinq étaient bénéficiaires et les 16 autres dans le rouge. Bilibili (-57%) et Alibaba (-44%) sont les deux plus grands perdants à ce jour. Ils font tous deux partie du secteur de l'Internet qui a été frappé par les politiques. Bilibili a un excellent modèle économique et la grande majorité des jeunes Chinois sont ses abonnés, mais l'entreprise n'est pas encore rentable et a subi d'importantes baisses de son cours dans le contexte actuel de remontée de taux. L'activité principale d'Alibaba a sous-performé en raison de la faiblesse de l'économie et du risque politique, de sorte que notre position (environ 2,5%) a toujours été bien inférieure à la pondération au sein de l'indice de référence (8,5%). HKEX, Mengniu et JD.com ont affiché des performances stables dans le portefeuille. Sunny Optical (fabricant de produits optiques) a brillé avec une performance supérieure à 20%. Kweichow Moutai, une position initiée fin octobre, n'est pas en reste avec une belle performance de >10%. Elles ont toutes connu une croissance relativement régulière et leur valorisation plus raisonnable a conféré au portefeuille une certaine résilience pendant la phase de correction du marché.

Le secteur des biens de consommation discrétionnaire (28%) représentait le plus grand segment du fonds à la fin de 2021, suivis par les secteur de la communication (18%), des technologies de l'information (11%). Au 31 décembre, les liquidités représentaient 19%.

16.1.8. Politique future

Dans les précédentes perspectives pour le quatrième trimestre, trois hypothèses ont été faites: 1) l'immobilier chinois ne connaîtrait pas un sort comparable à Lehman; 2) les tensions et pressions réglementaires sur les sociétés se calmeraient; et 3) un changement de politique monétaire de la Réserve fédérale déclencherait des turbulences sur le marché. Jusqu'à présent, ces trois prédictions se sont réalisées. Pour 2022, deux prédictions/hypothèses principales guideront également la gestion du fonds. Premièrement, la croissance économique de la Chine continuera de s'améliorer après avoir touché le fond au premier trimestre et restera supérieure à 5% durant le reste de l'année grâce aux politiques de relance du gouvernement chinois en matière d'investissement et de consommation. Deuxièmement, le marché de Hong Kong devrait connaître une bonne année, non seulement grâce aux valorisations déjà très attractives à l'heure actuelle, mais aussi parce que les prévisions de bénéfices et la liquidité devraient s'améliorer sensiblement au cours des prochains trimestres.

16.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement

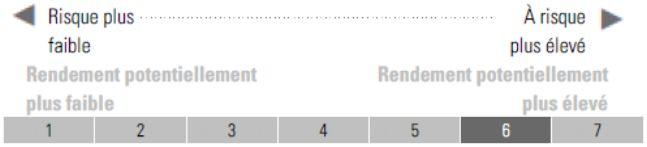

L'indicateur de risque et de rendement, calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne, classe le Compartiment sur une échelle basée sur son expérience, dans le domaine de la volatilité sur une période de 5 ans. L'échelle est représentée comme une séquence de catégories, indiquées par des chiffres entiers de 1 à 7, en ordre croissant et de gauche à droite, où l'évaluation du risque et du rendement est affichée de haut en bas.

Les données historiques, utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique, ne pourraient constituer une indication fiable pour le futur profil de risque du fonds. La catégorie la plus basse (catégorie 1) ne veut pas dire qu'il est question d'un placement sans risque. Il ne peut y avoir aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. La configuration du fonds peut varier au fil du temps.

16.1.10. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires de ne pas distribuer de dividende.

16.2. BILAN

		Au 31.12.21 (en EUR)
	SECTION 1: SCHEMA DU BILAN	
	TOTAL DE L'ACTIF NET	**19.876.574,72**
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**16.165.309,75**
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	
	a. Actions	16.165.309,75
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**-405.179,24**
A.	Créances	
	a. Montants à recevoir	9.918,76
B.	Dettes	
	a. Montants à payer (-)	-415.096,08
	c. Emprunts (-)	-1,92
V.	**Dépôts et liquidités**	**4.217.523,52**
A.	Avoirs bancaires à vue	4.217.523,52
VI.	**Comptes de régularisation**	**-101.079,31**
C.	Charges à imputer (-)	-101.079,31
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**19.876.574,72**
A.	Capital	24.590.233,24
B.	Participations au résultat	-42.197,47
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	-4.671.461,05

16.3. COMPTE DE RESULTATS

		Au 31.12.21 (en EUR)
	SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS	
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**	**-4.341.857,19**
C.	Actions et autres valeurs assimilables à des actions	
	a. Actions	-5.408.670,21
H.	Positions et opérations de change	
	b. Autres positions et opérations de change	1.066.813,02
II.	**Produits et charges des placements**	**19.795,59**
A.	Dividendes	52.203,37
B.	Intérêts	
	b. Dépôts et liquidités	687,90
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-32.249,01
E.	Précomptes mobiliers (-)	
	b. D'origine étrangère	-846,67
IV.	**Coûts d'exploitation**	**-349.399,45**
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-50.763,65
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-5.973,58
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	
	a. Gestion financière	
	Classe de base	-223.850,58
	P	-307,08
	b. Gestion administrative et comptable	-5.580,58
E.	Frais administratifs (-)	-1.770,47
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.311,60
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-13.883,26
H.	Services et biens divers (-)	-12.520,35
J.	Taxes	
	Classe de base	-18.348,98
	P	-37,35
K.	Autres charges (-)	-14.051,97
	Produits et charges de l'exercice (du semestre) Sous Total II + III + IV	**-329.603,86**
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**	**-4.671.461,05**
VII.	**Résultat de l'exercice (du semestre)**	**-4.671.461,05**
	SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS	
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	**-4.713.658,52**
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-4.671.461,05
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-42.197,47
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	**4.421.266,01**
III.	**(Bénéfice à reporter) Perte à reporter**	**292.392,51**

16.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

16.4.1. Composition des actifs au 31.12.21

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE						
ALIBABA GROUP	31.300	HKD	115,00	405.991,46	2,51%	2,04%
ANTA SPORTS PRODUCTS	30.000	HKD	114,70	388.114,08	2,40%	1,95%
BAIDU - REGISTERED-A	57.000	HKD	143,60	923.217,48	5,71%	4,64%
BILIBILI INC	10.200	HKD	358,00	411.867,88	2,55%	2,07%
CHINA MENGNIU DAIRY	167.000	HKD	44,85	844.799,49	5,23%	4,25%
COUNTRY GARDEN	235.000	HKD	44,60	1.182.163,22	7,31%	5,95%
JD.COM INC - CL A	46.650	HKD	270,40	1.422.764,62	8,80%	7,16%
KUAISHOU TECHNOLOGY	86.000	HKD	74,60	723.622,40	4,48%	3,64%
MEITUAN - SHS 114A/REG S	41.000	HKD	223,40	1.033.098,54	6,39%	5,20%
SEMICONDUCTOR MANU REGS	205.000	HKD	18,84	435.621,68	2,69%	2,19%
SHENZHOU INTERNATIONAL GROUP	60.000	HKD	138,20	935.263,56	5,79%	4,71%
SUNNY OPTICAL TECHNOLOGY (GRP) CO LTD	34.000	HKD	250,00	958.724,11	5,93%	4,82%
TENCENT HOLDINGS LTD	32.300	HKD	453,80	1.653.262,20	10,23%	8,33%
WEIMOB REGISTERED SHS UNITARY 144A/REG S	820.000	HKD	7,66	708.463,28	4,38%	3,56%
WUXI BIOLOGICS	68.000	HKD	87,20	668.805,94	4,14%	3,36%
Iles Caïmans				**12.695.779,94**	**78,54%**	**63,87%**
AIA GROUP LTD	90.300	HKD	79,00	804.617,67	4,98%	4,05%
HONG KONG EXCHANGES AND CLEARING LTD	7.200	HKD	454,60	369.178,71	2,28%	1,86%
Hong-Kong				**1.173.796,38**	**7,26%**	**5,91%**
KWEICHOW MOUTAI CO LTD	800	CNY	2.050,00	226.275,56	1,40%	1,14%
WUXI APPTEC CO LTD.	50.200	HKD	125,40	710.028,82	4,39%	3,57%
Chine				**936.304,38**	**5,79%**	**4,71%**
YUM CHINA HOLDINGS INC WI	19.300	HKD	390,40	849.849,14	5,26%	4,28%
Etats-Unis				**849.849,14**	**5,26%**	**4,28%**
MAN WAH HOLDINGS LTD	391.500	HKD	11,54	509.579,91	3,15%	2,56%
Iles Bermudes				**509.579,91**	**3,15%**	**2,56%**
ACTIONS				**16.165.309,75**	**100,00%**	**81,33%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**16.165.309,75**	**100,00%**	**81,33%**
CACEIS		EUR		3.604.068,28		18,13%
CACEIS		HKD		610.027,87		3,07%
CACEIS		USD		3.427,37		0,02%
Avoirs bancaires à vue				**4.217.523,52**		**21,22%**
DEPOTS ET LIQUIDITES				**4.217.523,52**		**21,22%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**-405.179,24**		**-2,04%**
AUTRES				**-101.079,31**		**-0,51%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**19.876.574,72**		**100,00%**

16.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par devise	
CNY	1,40%
HKD	98,60%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Art graphique et maisons d'édition	2,55%
Assurances	4,98%
Banques et institutions financières	2,28%
Biotechnologie	8,53%
Construction de machines et appareils	2,69%
Distribution et commerce de détail	8,80%
Industrie agro-alimentaire	5,23%
Internet et services d' Internet	31,19%
Photo et optique	5,93%
Restauration et industrie hôtelière	5,26%
Services divers	2,51%
Sociétés immobilières	7,31%
Tabac et alcool	1,40%
Textile et habillement	11,34%
TOTAL	**100,00%**

Par pays	
Chine	5,79%
Etats-Unis	5,26%
Hong-Kong	7,26%
Iles Bermudes	3,15%
Iles Caïmans	78,54%
TOTAL	**100,00%**

16.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	17.581.791,80	6.689.556,11	24.271.347,91
Ventes	604.619,91	3.112.071,09	3.716.691,00
Total 1	**18.186.411,71**	**9.801.627,20**	**27.988.038,91**
Souscriptions	23.314.301,06	1.435.218,88	24.749.519,94
Remboursements		201.484,17	201.484,17
Total 2	**23.314.301,06**	**1.636.703,05**	**24.951.004,11**
Moyenne de référence de l'actif net total	21.306.228,02	22.049.252,12	21.822.216,98
Taux de rotation	**-24,07%**	**37,03%**	**36,32%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Belgium SA, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

16.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe de base

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
08.04.21 - 31.12.21	230.947,140	16.681,077	1.825,264	400,793	229.121,877	16.280,284	245.402,161	23.040.227,44	1.659.292,50	167.078,41	34.405,76	19.836.200,22	80,78	81,50

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
28.05.21 - 31.12.21	50,000		50,000	50.000,00		40.374,50	807,49

16.4.5. Performances

Le compartiment n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

16.4.6. Frais

Frais courants

Le compartiment n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les frais courants.

16.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est principalement composé d'une facture de Fimacs (conseil juridique).

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.073,62 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

NOTE 3 - Dépassement

- Dans le compartiment China New Economy Fund,du 8/04/21 au 25/06/21, il était question d'un dépassement dans la position de trésorerie, qui selon le prospectus ne peut pas dépasser les 30%.
Le dépassement était dû à la constitution progressive du portefeuille en raison de la situation très volatile sur les bourses de Hong Kong et de Chine, jusqu'à la mi-mai, qui a conduit à une position de trésorerie supérieure à la normale. Le 28/06/21, le volume investi dans des actions a été porté au-dessus de 70% et donc la position de trésorerie en dessous de 30%.

- Dans le compartiment China New Economy Fund, du 8/04/21 au 25/06/21, il y a eu une violation de la position dans des actions qui, selon le prospectus, devait être investie à au moins 70% dans des actions chinoises (cotées à Hong Kong ou au Shanghai-Hong Kong Stock Connect ou Shenzhen Connect) ou des ADR chinois cotés à la bourse américaine.

Le dépassement était dû à la constitution progressive du portefeuille en raison de la situation très volatile sur les bourses de Hong Kong et de Chine, jusqu'à la mi-mai, qui a conduit à une position de trésorerie supérieure à la normale. Le 28/06, le volume investi dans des actions chinoises cotées à Hong Kong a été porté à plus de 70%.

17. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT NAGELMACKERS SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS

17.1 RAPPORT DE GESTION

17.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

08/04/2021 au prix de 100,00 EUR par part.

17.1.2. Cotation en bourse

Non applicable.

17.1.3. Objectif et lignes de force de la politique de placement

Le compartiment NAGELMACKERS SUSTAINABLE EURO CORPORATE BONDS vise une augmentation de la valeur de ses actifs à moyen terme en investissant dans des obligations d'entreprises émises par des institutions financières et des entreprises qui poursuivent une politique de développement durable ou d'entreprenariat socialement responsable.

L'indice de référence (benchmark) est l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate Total Return Index (ticker LECPTREU Index). L'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate Total Return mesure la performance des obligations d'entreprises de bonne qualité ('investment grade' : notation minimale de BBB- / Baa3) libellées en EUR.

Contrairement au compartiment, l'indice de référence du compartiment ne prend pas en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environnement, Social, Gouvernance). Des informations complètes sur l'indice de référence, y compris tous les critères de sélection et les composants, sont disponibles sur le site Internet de Bloomberg concerné (https://www.bloombergindices.com).

Au moins 50% des obligations et titres de créance du compartiment sont également inclus dans l'indice de référence.

La composition du compartiment peut s'écarter significativement de l'indice de référence. Des investissements en dehors de l'indice de référence sont autorisés, de sorte que cet indice ne constitue pas une démarcation restrictive de l'univers des placements. Le compartiment est géré activement et n'a donc pas pour objectif de répliquer tous les composants de l'indice, ni avec les mêmes pondérations

Bloomberg Index Services Limited (BISL) est le fournisseur et le gestionnaire de l'indice de référence. À la date du présent prospectus, aussi bien l'indice de référence et le gestionnaire ont été inclus dans le registre visé à l'article 36 conformément au règlement (UE) 2016/1011 du 8 juin 2016.

La Sicav a pris des mesures si l'indice de référence subit une modification majeure ou si l'on cesse de fournir l'indice de référence. Ces mesures fournissent un aperçu de l'indice de référence actuellement applicable, de son alternative, du choix d'un autre indice et de sa motivation. Enfin, on indique également quelle autre solution s'appliquerait lorsque BISL cesse de fournir des indices ou ne se conforme plus à la législation applicable et conséquemment, ne peut plus satisfaire en tant que fournisseur et gestionnaire. Un ajustement de l'indice de référence sera toujours porté à la connaissance conformément à la législation applicable. La procédure complète est disponible gratuitement sur demande écrite adressée à Nagelmackers.

Il n'y a aucune protection de capital ni garantie de capital pour ce compartiment ou pour ses actionnaires.

Catégories d'actifs autorisés

Les actifs de ce compartiment seront investis d'au moins 70% dans des titres de créance (obligations et autres titres de valeur assimilés) qui sont émis par des sociétés. Ceux-ci sont pour au moins 80% libellés en euro. Le reste des actifs peut être investi dans des titres de créance ou dans des instruments du marché monétaire autres que ceux spécifiés ci-dessus, ou dans des liquidités.

Les liquidités peuvent faire partie du compartiment pour un maximum de 10%.

Les investissements sont conformes aux règles prévues dans l'arrêté royal du 12 novembre 2012, relatif aux organismes de placement collectif qui répondent aux conditions de la Directive 2009/65/CE.

Le compartiment ne pourra investir plus de 10% de ses actifs dans d'autres OPCVM ou OPC.

Particularités des obligations et titres de créance

Les obligations et titres de créance dans lesquels le compartiment investit sont émis par tout type d'émetteurs : États, collectivités publiques, organismes publics internationaux et sociétés privées.

Le compartiment investira au moins 70% en obligations et titres de créance émis par des sociétés.

Les émetteurs de titres à revenus fixes ou variables sont principalement considérés comme de bonne qualité («investment grade»).

Les obligations « investment grade » sont émises par des émetteurs qui reçoivent une certaine notation selon des conventions du marché. Cette notation varie de AAA à BBB- selon l'échelle de Standard & Poor's ou des notations comparables d'autres agences de notation.

Elles s'opposent aux obligations « non-investment grade », également appelées « speculative grade » ou « high yield » (haut rendement). Ces obligations, recevant une notation allant de BB+ à D selon la même échelle de Standard & Poor's, sont associées à un risque considérablement plus élevé. Le niveau de la notation est indicatif du risque de défaut (c-à-d risque de non paiement des coupons et/ou du remboursement du capital). Plus la notation est élevée (AAA), plus le risque est faible. Plus la notation est basse (non-investment grade D), plus le risque est élevé.

La qualité de crédit moyenne du compartiment doit être supérieure ou égale à BBB (ou équivalent). Le gestionnaire peut également inclure des obligations sans notation spécifique, mais pour lesquelles une notation interne a été attribuée par le gestionnaire. La notation interne est revue périodiquement comme c'est le cas pour tout autre instrument de dette bénéficiant d'une notation spécifique.

Le gestionnaire peut faire varier la duration, la moyenne pondérée des échéances des titres à revenus fixes, du compartiment dans un laps de temps de 2 à 10 ans, en fonction de ses anticipations d'évolution des taux d'intérêt.

Le compartiment investit au moins 90% de ses actifs dans des titres émis par des émetteurs notés ESG et dont au moins 20% de l'univers des placements a été éliminé par des filtrages négatifs basés sur des activités controversées et / ou sur des scores ESG faibles.

Aspects sociaux, éthiques et environnementaux

La stratégie prend en compte certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG - Environment, Social, Governance). Conformément à l'application du règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers, le compartiment appartient à la catégorie visée à l'Article 8. Le compartiment promeut des caractéristiques écologiques et sociales mais ne poursuit pas d'objectif d'investissement durable.

Les restrictions et critères d'investissement mentionnés ci-dessous relatifs à l'approche d'investissement durable du compartiment font l'objet d'une évaluation et d'un suivi constants par le Gestionnaire.

L'approche d'investissement durable du compartiment comprend les éléments suivants :

A. Évaluations négatives basées sur des activités controversées
B. Des évaluations basées sur des normes
C. Intégration ESG
D. Approche best-in-class

A. Évaluations négatives

Les évaluations négatives, y compris l'évaluation des activités controversées, sont essentielles pour s'assurer que les investissements ne sont pas exposés à des activités controversées qui pourraient être considérées comme contraires à l'éthique ou non durables. Les sociétés impliquées dans une gamme d'activités controversées dans le cadre de leurs activités commerciales sont exclues de la possibilité d'être incluses en tant qu'émetteurs d'obligations dans le compartiment (voir Liste des critères d'exclusion basés sur des activités controversées). Il est vérifié trimestriellement si les investissements inclus dans le compartiment ne dépassent pas les critères d'exclusion. Si, lors de ce contrôle, il est établi qu'un investissement particulier dépasse l'un des critères, il doit être retiré du compartiment dans un délai d'un mois.

L'exclusion ou la suppression de placements dans des sociétés / émetteurs impliqués dans des activités controversées dans le cadre de leurs activités commerciales peut amener le compartiment à différer des fonds similaires qui n'appliquent pas une telle politique d'exclusion. En raison de ces exclusions, le compartiment peut avoir une pondération plus élevée dans des titres, des secteurs ou des pays qui sousperforment le marché dans son ensemble ou d'autres fonds qui ne prennent pas en compte ces critères dans leur sélection. Le rendement peut donc différer d'un fonds avec une stratégie similaire mais qui ne prend pas en compte de telles exclusions basées sur des critères ESG. Pour le suivi des activités controverséesle compartiment fait appel à des fournisseurs de données externes et des logiciels spécialisés. Les données fournies par des tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles, il existe donc un risque que le gestionnaire du compartiment puisse mal juger un investissement d'une société ou d'un émetteur.

- Armes controversées
Toutes les entreprises associées aux armes controversées (armes à sous-munitions, mines terrestres, armes à l'uranium appauvri, armes biologiques / chimiques, lasers aveuglants, fragments indétectables et armes incendiaires).

- Armes à feu civiles
Toutes les entreprises classées comme producteurs d'armes à feu et de munitions pour armes légères destinées au marché civil. Cela n'inclut pas les entreprises ciblant les marchés militaire, du gouvernement et des forces de l'ordre.

Toutes les entreprises qui tirent 5% ou plus de leurs revenus totaux de la production et de la distribution (en gros ou au détail) d'armes à feu ou de munitions pour armes légères destinées à un usage civil.

- Armes nucléaires
Toutes les entreprises qui produisent des ogives nucléaires et / ou des missiles nucléaires entiers.
Toutes les entreprises qui produisent des pièces qui ont été développées ou modifiées de manière significative pour une utilisation exclusive dans les armes nucléaires (ogives et missiles).
Toutes les entreprises qui fabriquent ou assemblent des vecteurs qui ont été développés ou modifiés de manière significative pour le transport exclusif d'armes nucléaires.
Toutes les entreprises qui fournissent des services supplémentaires liés aux armes nucléaires.
Toutes les entreprises qui produisent des pièces qui ne sont pas développées ou modifiées de manière significative pour une utilisation exclusive dans les armes nucléaires (ogives et missiles) mais qui peuvent être utilisées dans les armes nucléaires.
Toutes les entreprises qui fabriquent ou assemblent des vecteurs qui n'ont pas été développés ou qui n'ont pas été modifiés de manière significative pour le transport exclusif d'armes nucléaires, mais qui sont capables de transporter des armes nucléaires.
Toutes les entreprises produisant des pièces pour les vecteurs exclusivement nucléaires.

- Tabac
Toutes les entreprises qui réalisent 5% ou plus de leur chiffre d'affaires total de la production, de la distribution, de la vente au détail, de la fourniture et de l'octroi de licences de produits liés au tabac.

- Divertissement pour adultes
Toutes les entreprises qui réalisent 5% ou plus de leur chiffre d'affaires de la production de matériel de « divertissement pour adultes ».
Toutes les entreprises qui réalisent 15% ou plus de leur revenu total de la production, de la distribution et de la vente de matériel de divertissement pour adultes.

- Alcool
Toutes les entreprises qui réalisent 5% ou plus de leur chiffre d'affaires de la production de produits liés à l'alcool.
Toutes les entreprises qui réalisent 15% ou plus de leurs revenus totaux de la production, de la distribution, de la vente au détail et de la fourniture de produits liés à l'alcool.

- Armes conventionnelles
Toutes les entreprises qui réalisent 5% ou plus de leur chiffre d'affaires de la production d'armes conventionnelles et de composants.
Toutes les entreprises qui réalisent 15% ou plus de leurs revenus totaux de systèmes d'armes, de composants et de systèmes et services de support.

- Jeux de hasard
Toutes les entreprises qui réalisent 5% ou plus de leurs revenus de l'exploitation d'activités commerciales liées aux jeux de hasard.
Toutes les entreprises qui réalisent 15% ou plus de leur revenu total d'activités commerciales liées aux jeux de hasard.

- Organismes génétiquement modifiés (OGM)
Toutes les entreprises qui réalisent 5% ou plus de leurs revenus d'activités telles que la modification génétique de plantes, telles que les semences et les cultures, et d'autres organismes destinés à un usage agricole ou à la consommation humaine.

- Énergie nucléaire
Toutes les entreprises qui produisent 5% ou plus de leur électricité totale à partir de l'énergie nucléaire au cours d'une année donnée.
Toutes les entreprises qui ont attribué 5% ou plus de leur capacité installée à des sources nucléaires au cours d'un exercice donné.

Toutes les entreprises qui réalisent 15% ou plus de leur revenu total d'activités liées à l'énergie nucléaire.

Le gestionnaire n'investit pas non plus dans des obligations émises par des gouvernements ou des États membres à régime politique instable ou en cas de violations manifestes des droits de l'homme. Les Indicateurs de gouvernance mondiaux (World Governance Indicators, WGI) de la Banque mondiale sont utilisés pour identifier ces pays. Cet indice analyse plus de 200 pays selon six dimensions de gouvernance : liberté d'opinion, liberté de la presse et responsabilité, stabilité politique et manque de violence, efficacité du gouvernement, qualité de la réglementation, état de droit et contrôle de la corruption. Le gestionnaire exclut certainement les pays suivants : Afghanistan, Burundi, République centrafricaine, Congo RDC, Iran, Irak, Libye, Mali, Myanmar, Corée du Nord, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Syrie, Yémen, Zimbabwe.

B. Évaluations basées sur des normes

Le Pacte mondial des Nations Unies (www.unglobalcompact.org), lancée en 2004, est devenue la référence en matière de l'évaluation de durabilité basée sur des normes. Il se compose de 10 principes que les entreprises doivent respecter dans les domaines des droits de l'homme, des normes du travail, de la gestion environnementale et de la lutte contre la corruption. Les entreprises jugées par une autorité compétente enfreignant à plusieurs reprises un ou plusieurs principes et ne prenant pas de mesures pour remédier à la violation sont exclues de l'investissement. Ceci est vérifié sur la base de données provenant de fournisseurs de données externes.

Il est vérifié trimestriellement si les investissements inclus dans le compartiment n'enfreignent pas les normes. Si, lors de ce contrôle, il est établi qu'un investissement particulier dépasse l'un des critères, il doit être retiré du compartiment dans un délai d'un mois.

C. Intégration ESG

Après l'exclusion des émetteurs sur la base d'activités controversées et de normes, des critères ESG sont intégrés dans le processus d'investissement. L'intégration ESG signifie l'évaluation,en utilisant les données de fournisseurs de données externes, de critères extra-financiers au niveau des émetteurs dans lesquels le compartiment investit et comprend les éléments suivants :

Sociétés

- Environnement (E): efficacité énergétique, utilisation efficace de l'eau, réduction de l'intensité des déchets et des émissions de gaz à effet de serre;

- Social (S): la poursuite de l'égalité des chances dans l'entreprise, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, la sécurité du personnel, le respect des droits du travail et des droits de l'homme, y compris les normes pour les fournisseurs, l'impact social des produits et services;

- Gouvernance (G): respect des droits de vote, rémunération des administrateurs, comités d'audit indépendants, indépendance du conseil d'administration

Gouvernements ou États membres

- Environnement (E): politique climatique, ratification du protocole de Kyoto, Accord de Paris, émissions de gaz à effet de serre par habitant/produit intérieur brut, événements météorologiques extrêmes résultant du changement climatique ;

- Social (S): respect des droits de l'homme, de la liberté d'expression, de la liberté de la presse, des mesures anti-discrimination dans le domaine du genre, de la race et des minorités ethniques;

- Gouvernance (G): lutte contre la corruption, l'évasion fiscale, le blanchiment d'argent, l'implication dans des conflits (armés), les dépenses militaires.

Pour l'évaluation des entités individuelles (entreprises et gouvernements), des scores ESG quantitatifs internes sont utilisés sur la base d'indicateurs ESG provenant de tiers, plus spécifiquement d'Institutional Shareholder Services Europe S.A., qui mesurent chacun des trois critères non financiers énumérés ci-dessus. Lors de la construction des scores ESG, l'élément «Environnement» représentera au moins 50% du score total. Les scores ESG sont mis à jour chaque trimestre.

D. Approche best-in-class

Une approche best-in-class est utilisée pour le compartiment, en utilisant des données de fournisseurs de données externes. Les obligations d'entreprises dont les émetteurs obtiennent des scores relativement meilleurs par rapport à leur secteur sur les critères extra-financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance, mesurés sur la base de leurs scores ESG, reçoivent une pondération relativement plus élevée que les autres émetteurs du même secteur.

Les émetteurs d'obligations et de titres de créance des gouvernements ou des états membres ayant les scores ESG les plus faibles sont exclus (exclusion des 3 déciles de score ESG les plus faibles). Les émetteurs qui obtiennent des scores relativement meilleurs sur les critères non financiers environnementaux, sociaux et de gouvernance par rapport aux autres gouvernements ou États membres reçoivent une pondération relativement plus élevée.

Si, au cours de la mise à jour trimestrielle, il est déterminé qu'un certain placement inclus dans le compartiment n'est plus conforme aux principes best-in-class, des mesures appropriées doivent être prises dans un délai d'un mois sous la forme de la revue de la pondération du placement ou du retrait du placement du compartiment, par exemple si une obligation ou un titre de créance d'un gouvernement ou d'un état membre se retrouve dans les 3 déciles de score ESG les plus faibles.

Opérations autorisées sur instruments financiers dérivés

Le compartiment n'a pas l'intention d'utiliser et n'utilisera pas d'instruments dérivés pour couvrir des risques ou pour atteindre ses objectifs d'investissement.

Description de la stratégie générale visant à couvrir le risque de change

L'exposition au risque de change auquel le compartiment peut être exposé ne pourra excéder 20% de ses actifs. Le risque de change peut être couvert. L'objectif n'est pas de couvrir systématiquement tous les risques de change en tout ou en partie. L'objectif de la couverture pour les opérations précitées suppose un lien direct entre celles-ci et les actifs à couvrir, ce qui implique, pour ce compartiment, que les opérations effectuées dans une monnaie déterminée ne peuvent dépasser la valeur d'évaluation de l'ensemble des actifs exprimé dans la même devise ni en volume, ni en durée de détention de ces actifs. Les coûts sont déterminés sur base de la différence entre le taux d'intérêt de l'EUR et la devise.

Prêt d'instruments financiers

Le compartiment se réserve le droit de prêter des instruments financiers. Dans ce cas, le prospectus sera adapté.

17.1.4. Gestion financière du portefeuille

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

17.1.5. Distributeurs

Voir 1. Informations générales sur la société d'investissement, 1.1. Organisation de la société d'investissement.

17.1.6. Indice et benchmark

L'indice de référence (benchmark) est l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate Total Return Index (ticker LECPTREU Index).

Tracking error

La tracking-error est la volatilité annualisée des différences entre les rendements de la part de référence et de l'indice suivi.

Cet indicateur mesure le risque qu'ont les performances de la part de référence de s'éloigner de celles de son indice de référence.

- Classe de base part de capitalisation (BE6325801437) : 0,38%

17.1.7. Politique suivie pendant l'exercice

Rendement

Depuis sa date de lancement (20-01-2021) et ce jusqu'au 31 décembre 2021, le fonds Nagelmackers Sustainable Euro Corporate Bonds a réalisé une performance de -1,07% contre -0,43% pour l'indice de référence (Bloomberg Barclays Euro-Aggregate Corporate index), soit une sous-performance de -0,64%.

Rétrospective

Cette sous-performance de -0,64% est d'une part à attribuer au lancement du fonds. En effet, durant les 3 premiers mois de la date de lancement du fonds, les performances des mois d'avril, mai et juin ont été respectivement inférieures à l'indice de -0,11%, -0,17% et -0,14% soit une destruction de performance cumulée de -0,42%. Ceci s'explique en partie par l'importance du volume de capitaux entrants générant des coûts de trading supplémentaires plus élevés (bid-ask spread), alors même que lors de ces flux entrants, s'opérait une baisse simultanée du rendement sans risque (Bund 5 ans) exerçant une pression à la hausse sur le prix des émetteurs industriels sur lesquels le gestionnaire était à l'achat.

Deuxième élément, sur l'ensemble de la période, les spreads de crédit se sont tendus de 0,85 à 0,94 (soit + 11,16%).

Troisième élément de la contribution négative, l'évolution du Bund 5 ans qui, sur la période, a connu une grande volatilité (corrélation de 0,8 avec le segment du Euro Corporate Credit) et à évolué de -0,60 à -0,46 soit +24%.

Les spreads EUR IG resteront comprimés et serrés en 2022, en raison notamment de la situation technique solide du crédit (offre/demande). Même un ralentissement du CSPP (Corporate Secteur Purchasing Program) ou des flux de fonds ne changera pas la donne, car l'offre nette diminuera encore de 50% en 2022. De plus, malgré le Tapering, nous observons toujours une quantité sans précédent de liquidités excédentaires dans le système. Les achats nets de CSPP se poursuivront au rythme moyen de 5,5 milliards d'euros par mois, pour atteindre environ 65 milliards d'euros à la fin de l'année. Cette offre nette de 65 milliards d'euros sera absorbée par les achats de CSPP.

La qualité du crédit s'est améliorée dans la plupart des secteurs, à l'exception évidente de celui des voyages et des loisirs. Le nombre de rehaussements des notations de rating d'entreprises a une fois de plus dépassé le nombre de dégradations.

La croissance des revenus a fortement rebondi en 2021 et a tiré les marges d'exploitation vers le haut. Ces dernières sont désormais plus élevées (hors voyages et loisirs) qu'elles ne l'étaient avant la pandémie. Cependant, de légères réductions de la rentabilité dans d'autres secteurs pourraient apparaître, les coûts inflationnistes commençant à se faire sentir dans les secteurs de la consommation en particulier.

La dynamique des flux de trésorerie s'est nettement améliorée au cours de l'année écoulée. Dans le même temps, les fusions-acquisitions et la rémunération en actions ont diminué, ce qui a entraîné une augmentation importante des flux de trésorerie non distribués et a permis de réduire l'effet de levier grâce au remboursement de la dette.

Les entreprises abordent 2022 avec des fondamentaux en très bonne santé. Le taux de défaut est faible et les perspectives de notation sont stables. Outre le rebond de la rentabilité évoqué plus haut, l'autre raison essentielle du faible niveau d'endettement des entreprises est la discipline en matière de flux de trésorerie.

Le principal risque pour le crédit à l'horizon 2022 est la hausse de l'inflation, l'augmentation des prix des produits de base/de l'énergie et les pénuries de la chaîne d'approvisionnement. Cela exercera une pression sur les bénéfices, en particulier pour les secteurs manufacturiers et industriels et peut donc entraîner un élargissement des spreads de crédit.

Pour le crédit, c'est la croissance qui compte. Cependant, nous nous trouvons actuellement dans un régime d'insuffisance de l'offre. Si les prévisions d'inflation augmentent encore en 2022, la cause la plus probable sera des perturbations de l'offre et/ou des contraintes sur le marché du travail. Ni l'une ni l'autre de ces causes ne seraient favorables à la croissance ou, par conséquent, aux spreads de crédit.

Risque de changement perceptible dans les priorités des entreprises, qui passeront de celles qui tendent à favoriser les créanciers à celles qui tendent à favoriser les actionnaires.

17.1.8. Politique future

Compte tenu du risque d'inflation, le gestionnaire préconise les segments de moyen terme (ventre de la courbe), aussi bien pour les non-financières que pour les financières. Ce segment (5–10 ans) de la courbe apporte une protection contre la volatilité du Bund. En matière de ratio de spread/duration, ce segment intermédiaire de la courbe offre également un des meilleurs compromis en termes de positionnement. Le gestionnaire envisage une pentification des courbes de crédit (de notation BBB) en 2022. De ce fait, il accorde une préférence pour les obligations senior à maturité intermédiaire 5-7 ans et pour les papiers subordonnés à court terme (meilleur spread/duration). Au-delà, le gestionnaire cherchera à gérer de manière dynamique le compromis entre le risque de durée et le risque de qualité de crédit.

17.1.9. Indicateur synthétique de risque et de rendement

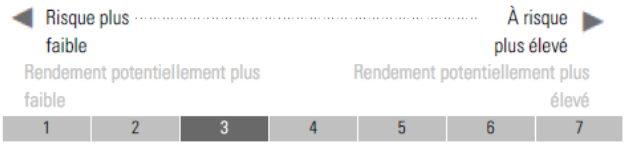

L'indicateur de risque et de rendement, calculé conformément aux dispositions du Règlement 583/2010 de la Commission Européenne, classe le Compartiment sur une échelle basée sur son expérience, dans le domaine de la volatilité sur une période de 5 ans. L'échelle est représentée comme une séquence de catégories, indiquées par des chiffres entiers de 1 à 7, en ordre croissant et de gauche à droite, où l'évaluation du risque et du rendement est affichée de haut en bas.

Les données historiques, utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique, ne pourraient constituer une indication fiable pour le futur profil de risque du fonds. La catégorie la plus basse (catégorie 1) ne veut pas dire qu'il est question d'un placement sans risque. Il ne peut y avoir aucune garantie que la catégorie de risque et de rendement demeure inchangée. La configuration du fonds peut varier au fil du temps.

17.1.10 Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires de ne pas distribuer de dividende.

17.2. BILAN

		Au 31.12.21 (en EUR)
	SECTION 1: SCHEMA DU BILAN	
	TOTAL DE L'ACTIF NET	**97.227.165,86**
II.	**Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés**	**95.347.792,24**
A.	Obligations et autres titres de créance	
	a. Obligations	91.441.870,99
E.	OPC à nombre variable de parts	3.905.921,25
IV.	**Créances et dettes à un an au plus**	**-2.331,83**
A.	Créances	
	a. Montants à recevoir	9.495,49
B.	Dettes	
	a. Montants à payer (-)	-11.827,32
V.	**Dépôts et liquidités**	**1.405.998,74**
A.	Avoirs bancaires à vue	1.405.998,74
VI.	**Comptes de régularisation**	**475.706,71**
B.	Produits acquis	676.191,16
C.	Charges à imputer (-)	-200.484,45
	TOTAL CAPITAUX PROPRES	**97.227.165,86**
A.	Capital	98.602.118,81
B.	Participations au résultat	-399.722,57
D.	Résultat de l'exercice (du semestre)	-975.230,38

17.3. COMPTE DE RESULTATS

		Au 31.12.21 (en EUR)
	SECTION 3: SCHEMA DU COMPTE DE RÉSULTATS	
I.	**Réductions de valeur, moins-values et plus-values**	**-1.244.984,89**
A.	Obligations et autres titres de créance	
	a. Obligations	-1.210.909,06
E.	OPC à nombre variable de parts	-34.075,83
II.	**Produits et charges des placements**	**612.160,91**
A.	Dividendes	34.972,30
B.	Intérêts	
	a. Valeurs mobilières/instruments du marché monétaire	587.766,09
C.	Intérêts d'emprunts (-)	-10.577,48
IV.	**Coûts d'exploitation**	**-342.406,40**
A.	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-7.232,94
C.	Rémunération due au dépositaire (-)	-9.775,10
D.	Rémunération due au gestionnaire (-)	
	a. Gestion financière	
	Classe de base	-870,98
	P	-137.887,24
	b. Gestion administrative et comptable	-16.911,89
E.	Frais administratifs (-)	-1.858,30
F.	Frais d'établissement et d'organisation (-)	-2.311,60
G.	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)	-14.101,44
H.	Services et biens divers (-)	-13.748,71
J.	Taxes	
	Classe de base	-302,60
	N	-20.381,04
	P	-65.639,63
K.	Autres charges (-)	-51.384,93
	Produits et charges de l'exercice (du semestre)	**269.754,51**
	Sous Total II + III + IV	
V.	**Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat**	**-975.230,38**
VII.	**Résultat de l'exercice (du semestre)**	**-975.230,38**
	SECTION 4: AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS	
I.	**Bénéfice (Perte) à affecter**	**-1.374.952,95**
b.	Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-975.230,38
c.	Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-399.722,57
II.	**(Affectations au) Prélèvements sur le capital**	**269.474,37**
III.	**(Bénéfice à reporter) Perte à reporter**	**1.105.478,58**

17.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

17.4.1. Composition des actifs au 31.12.21

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE							
ABB FINANCE 0.755 17-24 16/05A	780.000	EUR	101,68%	793.084,50		0,83%	0,82%
ABERTIS INFRAESTRUCT 3.0000 19-31 27/03A	500.000	EUR	114,86%	574.295,00		0,60%	0,59%
ABN AMRO BANK 0.875 19-24 15/01A	1.200.000	EUR	102,14%	1.225.698,00		1,29%	1,26%
ADECCO INTERNATIONAL 16-24 02/12A	520.000	EUR	102,59%	533.449,80		0,56%	0,55%
ADIDAS AG 0.6250 20-35 10/09A	1.300.000	EUR	98,45%	1.279.869,50		1,34%	1,32%
AEGON 1.00 16-23 08/12A	1.000.000	EUR	102,53%	1.025.265,00		1,08%	1,05%
AIR PRODUCTS CHEMIC 0.5 20-28 05/05A	870.000	EUR	101,09%	879.443,85		0,92%	0,90%
ALLIANZ SE FL.R 15-45 07/07A	700.000	EUR	105,18%	736.249,50		0,77%	0,76%
ALSTOM SA 0.5 21-30 27/07A	1.400.000	EUR	98,39%	1.377.404,00		1,44%	1,42%
ARCHER DANIELS MIDLAND 1% 18-25 12/09A	350.000	EUR	103,13%	360.965,50		0,38%	0,37%
ASTRAZENECA PLC 1.25 16-28 12/05A	1.330.000	EUR	106,31%	1.413.896,40		1,48%	1,45%
AXA SA 5.125 13-43 04/07A	700.000	EUR	107,59%	753.154,50		0,79%	0,77%
BECTON DICKINSON 0.334 21-28 13/08A	1.500.000	EUR	98,38%	1.475.715,00		1,55%	1,52%
BMW FINANCE NV 0.6250 19-23 06/10A	665.000	EUR	101,53%	675.141,25		0,71%	0,69%
BNP PARIBAS FL.R 19-27 23/01A	1.400.000	EUR	106,67%	1.493.408,00		1,57%	1,54%
BNP PARIBAS SA 0.625 20-32 03/12A	1.400.000	EUR	96,35%	1.348.914,00		1,41%	1,39%
BPCE 0.625 19-24 26/09A	900.000	EUR	101,72%	915.435,00		0,96%	0,94%
CAIXABANK S.A. 0.75 21-28 26/05A	500.000	EUR	99,85%	499.262,50		0,52%	0,51%
CASTELLUM AB 0.7500 19-26 04/09A	1.020.000	EUR	100,55%	1.025.640,60		1,08%	1,05%
CIE DE SAINT GOBAIN 1.875 19-31 15/03A	500.000	EUR	110,82%	554.075,00		0,58%	0,57%
CNP ASSURANCES 2.75 19-29 05/02A	1.000.000	EUR	112,18%	1.121.835,00		1,18%	1,15%
COCA COLA 1.5 18-27 08/11A	925.000	EUR	105,67%	977.424,37		1,03%	1,01%
COLGATE-PALMOLIVE CO 0.5 19-26 06/03A	700.000	EUR	101,87%	713.107,50		0,75%	0,73%
COMMERZBANK AG 1.00 19-26 25/02A	1.000.000	EUR	102,85%	1.028.500,00		1,08%	1,06%
CREDIT AGRICOLE 2.625 15-27 17/03A	840.000	EUR	109,44%	919.329,60		0,96%	0,95%
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.375 19-31 11/03A	400.000	EUR	117,97%	471.898,00		0,49%	0,49%
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875 20-27 07/05A	1.000.000	EUR	102,54%	1.025.365,00		1,08%	1,05%
CREDIT SUISSE AG L 1.50 16-26 10/04A	500.000	EUR	104,79%	523.965,00		0,55%	0,54%
DAIMLER AG 1.50 17-29 03/07A	945.000	EUR	108,71%	1.027.323,67		1,08%	1,06%
DAIMLER AG 1.375 16-28 11/05A	900.000	EUR	107,44%	966.987,00		1,01%	0,99%
DANONE SA 0 21-25 01/06A	1.100.000	EUR	99,93%	1.099.274,00		1,15%	1,13%
DEUT TELEKOM INT FIN 1.50 16-28 03/04A	1.000.000	EUR	107,34%	1.073.430,00		1,13%	1,10%
DEUTSCHE BANK AG 1.75 20-30 19/11A	900.000	EUR	104,08%	936.702,00		0,98%	0,96%
DEUTSCHE TELEKOM AG 1.75 19-31 25/03A	870.000	EUR	111,22%	967.622,70		1,01%	1,00%
DEUTSCHE WOHNEN SE 1 20-25 30/04A	500.000	EUR	102,10%	510.502,50		0,54%	0,53%
DSM KONINKLIJKE 0.75 16-26 28/09A	900.000	EUR	103,15%	928.323,00		0,97%	0,95%
ELIA TRANSMISSION BE 0.875 20-30 28/04A	500.000	EUR	102,15%	510.767,50		0,54%	0,53%
ENAGAS FINANCIACIO 0.75 16-26 27/10S	1.300.000	EUR	102,71%	1.335.249,50		1,40%	1,37%
EUROGRID GMBH 1.625 15-23 03/11A	300.000	EUR	102,86%	308.565,00		0,32%	0,32%
GLAXOSMITHKLINE 1.375 17-29 12/09A	1.200.000	EUR	107,76%	1.293.060,00		1,36%	1,33%
HEIDELBERG CEMENT 1.50 16-25 07/02A	500.000	EUR	104,01%	520.027,50		0,55%	0,53%
INFINEON TECHNO 1.625 20-29 24/06A	1.400.000	EUR	106,59%	1.492.197,00		1,57%	1,53%
ING GROEP NV 2.5000 18-30 15/11A	800.000	EUR	116,29%	930.336,00		0,98%	0,96%
INTESA SANPAOLO 1.00 19-26 19/11A	500.000	EUR	101,82%	509.090,00		0,53%	0,52%
INTESA SANPAOLO 1.125 15-22 04/03A	800.000	EUR	100,27%	802.180,00		0,84%	0,83%
ISS GLOBAL A/S 2.125 14-24 02/12A	900.000	EUR	105,43%	948.879,00		1,00%	0,98%
JC DECAUX SA 2 20-24 24/04A	900.000	EUR	104,65%	941.890,50		0,99%	0,97%
JOHNSON CONTROLS INTL 1.375 16-25 25/02A	950.000	EUR	103,29%	981.236,00		1,03%	1,01%
KBC GROUP 0.7500 21-31 31/05A	500.000	EUR	99,33%	496.625,00		0,52%	0,51%
KBC GROUPE 19-24 25/01A	400.000	EUR	102,60%	410.390,00		0,43%	0,42%
KERING 1.25 16-26 10/05A	800.000	EUR	105,22%	841.796,00		0,88%	0,87%
KPN NV 1.125 16-28 11/09A	900.000	EUR	103,17%	928.498,50		0,97%	0,95%
LLOYDS BANKING GROUP FL.R 20-26 01/04A	1.900.000	EUR	110,54%	2.100.203,00		2,20%	2,17%
LSE GROUP 0.875 17-24 19/09A	670.000	EUR	102,60%	687.423,35		0,72%	0,71%
MEDTRONIC GLOBAL HOLD 0.75 20-32 15/10A	1.000.000	EUR	100,16%	1.001.610,00		1,05%	1,03%
NATIONAL AUSTRALIA BK 0.875 15-22 20/01A	310.000	EUR	100,06%	310.182,90		0,33%	0,32%
NE PROPERTY BV 2.625 19-23 22/05A	260.000	EUR	103,20%	268.308,30		0,28%	0,28%
NESTLE FINANCE INTER 1.5 20-30 01/04A	1.330.000	EUR	109,28%	1.453.410,70		1,52%	1,49%
NIBC BANK NV 0.25 21-26 09/09A	1.500.000	EUR	98,63%	1.479.420,00		1,55%	1,52%
NN GROUP NV FL.R 17-48 13/01A	300.000	EUR	117,06%	351.177,00		0,37%	0,36%
NN GROUP NV 1.625 17-27 01/06A	1.000.000	EUR	106,67%	1.066.705,00		1,12%	1,10%

Dénomination	Quantité au 31.12.21	Devise	Cours en devises	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
OMV AG 0.75 20-30 16/06A	730.000	EUR	101,76%	742.851,65		0,78%	0,76%
ORANGE SA 1.375 18-28 20/03A	1.000.000	EUR	106,22%	1.062.150,00		1,11%	1,09%
ORANGE SA 1.1250 19-24 15/07A	600.000	EUR	102,87%	617.220,00		0,65%	0,63%
PEPSICO INC 0.25 20-24 06/05A	600.000	EUR	100,92%	605.523,00		0,64%	0,62%
PROCTER & GAMBLE CO 1.125 15-23 02/11	300.000	EUR	102,65%	307.954,50		0,32%	0,32%
RABOBANK REGS 2256A 4.125 10-25 14/07A	1.540.000	EUR	114,77%	1.767.442,60		1,85%	1,83%
REDEXIS GAS FINANC 1.875 15-27 27/04A	550.000	EUR	105,74%	581.545,25		0,61%	0,60%
RELX FINANCE BV 1.50 18-27 13/05A	970.000	EUR	106,20%	1.030.101,20		1,08%	1,06%
REPSOL EUROPE FINANC 0.375 21-29 06/07A	1.100.000	EUR	98,52%	1.083.698,00		1,14%	1,11%
REPSOL INTL FINANCE 0.25 19-27 02/08A	900.000	EUR	99,67%	897.003,00		0,94%	0,92%
ROYAL MAIL PLC 1.2500 19-26 08/10A	500.000	EUR	103,87%	519.350,00		0,54%	0,53%
SAMHALLSBYGGNADSBOLA 1 20-27 12/02A	550.000	EUR	99,10%	545.052,75		0,57%	0,56%
SANOFI 1.375 18-30 21/03A	900.000	EUR	108,28%	974.493,00		1,02%	1,00%
SAP EMTN 1.625 18-31 10/03A	400.000	EUR	110,10%	440.410,00		0,46%	0,45%
SCHNEIDER ELECTRIC S 0 20-23 12/06A	600.000	EUR	100,43%	602.604,00		0,63%	0,62%
SIEMENS FINANCIERING 0.5 20-32 20/02A	900.000	EUR	100,54%	904.837,50		0,95%	0,93%
SNAM SPA 0.875 16-26 25/10A	1.425.000	EUR	102,79%	1.464.707,63		1,54%	1,51%
SOCIETE GENERALE SA 0.75 20-27 23/01A	1.400.000	EUR	100,79%	1.411.032,00		1,48%	1,45%
STANDARD CHARTERED 3.625 12-22 23/11A	300.000	EUR	103,28%	309.825,00		0,32%	0,32%
SUEZ FL.R 15-XX 30/03A	800.000	EUR	100,19%	801.480,00		0,84%	0,82%
SVENSKA HANDELSBK AB FL.R 18-28 02/03A	970.000	EUR	101,36%	983.158,05		1,03%	1,01%
TERNA SPA 1.375 17-27 26/07A	1.000.000	EUR	105,23%	1.052.305,00		1,10%	1,08%
TOTALENERGIES FL.R 16-49 18/05A	400.000	EUR	101,42%	405.660,00		0,43%	0,42%
TOTALENERGIES CAPITA 1.491 20-27 08/04A	400.000	EUR	106,20%	424.800,00		0,45%	0,44%
UBS GROUP SA 0.25 20-28 05/11A	1.550.000	EUR	98,35%	1.524.355,25		1,60%	1,57%
UNILEVER FINANCE NET 1.75 20-30 25/03A	1.400.000	EUR	110,32%	1.544.508,00		1,62%	1,59%
VEOLIA ENVIRONNEMENT 0.927 16-29 04/01A	1.400.000	EUR	103,55%	1.449.693,00		1,52%	1,49%
VODAFONE GROUP 0.90 19-26 24/11A	620.000	EUR	103,42%	641.213,30		0,67%	0,66%
WENDEL SE 1 21-31 01/06A	900.000	EUR	99,96%	899.662,50		0,94%	0,93%
EUR				**80.795.820,17**		**84,73%**	**83,10%**
OBLIGATIONS				**80.795.820,17**		**84,73%**	**83,10%**
XTRACKERS II ESG EUR CORPORATE BOND	25.050	EUR	155,93	3.905.921,25	0,23%	4,10%	4,02%
Directive 2009/65/CE - Inscrit auprès de la FSMA				**3.905.921,25**		**4,10%**	**4,02%**
OPC-OBLIGATIONS				**3.905.921,25**		**4,10%**	**4,02%**
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				**3.905.921,25**		**4,10%**	**4,02%**
AUTRES VALEURS MOBILIERES							
AIR LIQUIDE FIN 1.25 16-28 13/06A	500.000	EUR	107,00%	534.987,50		0,56%	0,55%
CITYCON TREASUR 2.3750 18-27 15/01A	1.500.000	EUR	104,54%	1.568.107,50		1,65%	1,62%
ERG SPA 0.875 21-31 15/09A	1.550.000	EUR	98,62%	1.528.625,50		1,61%	1,58%
FRESENIUS SE 1.8750 19-25 15/02A	695.000	EUR	105,06%	730.173,95		0,77%	0,75%
GRP BRUXELLES L 1.8750 18-25 19/06A	200.000	EUR	106,15%	212.295,00		0,22%	0,22%
HOLCIM FINANCE 0.50 21-30 03/09A	1.150.000	EUR	96,37%	1.108.260,75		1,16%	1,14%
MICHELIN LUXEMBOURG 1.75 15-27 28/05A	1.235.000	EUR	108,11%	1.335.127,62		1,41%	1,37%
NORDEA BANK ABP 0.50 21-28 02/11A	1.000.000	EUR	99,57%	995.715,00		1,04%	1,02%
OP CORPORATE BANK PLC 0.375 21-28 08/12A	1.000.000	EUR	98,58%	985.795,00		1,03%	1,01%
THERMO FISHER S 0.8000 21-30 18/10A	600.000	EUR	100,77%	604.593,00		0,63%	0,62%
VERIZON COMMUNICATION 1.25 19-30 08/04A	1.000.000	EUR	104,24%	1.042.370,00		1,09%	1,07%
EUR				**10.646.050,82**		**11,17%**	**10,95%**
OBLIGATIONS				**10.646.050,82**		**11,17%**	**10,95%**
TOTAL PORTEFEUILLE				**95.347.792,24**		**100,00%**	**98,07%**
CACEIS		EUR		1.405.998,74			1,45%
Avoirs bancaires à vue				**1.405.998,74**			**1,45%**
DEPOTS ET LIQUIDITES				**1.405.998,74**			**1,45%**
CREANCES ET DETTES DIVERSES				**-2.331,83**			**0,00%**
AUTRES				**475.706,71**			**0,49%**
TOTAL DE L'ACTIF NET				**97.227.165,86**			**100,00%**

17.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

Par pays	
Allemagne	11,48%
Australie	0,33%
Autriche	0,78%
Belgique	1,71%
Danemark	1,00%
Espagne	2,53%
Etats-Unis	4,10%
Finlande	2,08%
France	23,11%
Irlande	1,03%
Italie	5,62%
Luxembourg	11,92%
Pays-Bas	21,15%
Royaume-Uni	8,88%
Suède	2,68%
Suisse	1,60%
TOTAL	**100,00%**

Par secteur	
Art graphique et maisons d'édition	0,99%
Assurances	5,30%
Banques et institutions financières	25,04%
Biens de consommation divers	2,10%
Chimie	1,90%
Construction et matériaux de construction	1,13%
Distribution et commerce de détail	0,88%
Electronique et semi-conducteurs	1,57%
Electrotechnique et électronique	2,08%
Energie et eau	6,94%
Fonds de Placement	4,10%
Holdings et sociétés financières	23,31%
Industrie agro-alimentaire	3,19%
Industrie automobile	2,09%
Industrie pharmaceutique et cosmétique	4,32%
Internet et services d' Internet	0,46%
Pétrole	2,81%
Secteurs divers	0,28%
Services divers	1,32%
Sociétés immobilières	2,18%
Télécommunications	5,52%
Textile et habillement	1,34%
Transports	1,15%
TOTAL	**100,00%**

Par devise	
EUR	100,00%
TOTAL	**100,00%**

17.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	60.759.529,88	40.884.990,25	101.644.520,13
Ventes	378.822,50	4.672.920,50	5.051.743,00
Total 1	**61.138.352,38**	**45.557.910,75**	**106.696.263,13**
Souscriptions	60.908.496,12	37.868.957,06	98.777.453,18
Remboursements		575.056,94	575.056,94
Total 2	**60.908.496,12**	**38.444.014,00**	**99.352.510,12**
Moyenne de référence de l'actif net total	39.357.946,55	78.536.394,57	66.530.095,99
Taux de rotation	**0,58%**	**9,06%**	**11,04%**

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées,durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez CACEIS Belgium SA, Avenue du Port, 86C boite 320, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

17.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe de base

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
20.05.21 - 31.12.21	821,497	2.673,788		60,000	821,497	2.613,788	3.435,285	82.243,73	268.212,80		5.964,00	340.819,98	99,22	99,21

Classe N

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
08.04.21 - 31.12.21	2.322,000		2.322,000	23.199.353,79		22.955.654,70	9.886,16

Classe P

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites	Remboursées	Fin de période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.	Dis.		Dis.
08.04.21 - 31.12.21	75.615,000	574,000	75.041,000	75.227.642,86	569.092,94	73.930.691,18	985,20

17.4.5. Performances

Le compartiment n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les performances passées.

17.4.6. Frais

Frais courants

Le compartiment n'ayant pas encore un exercice comptable complet, il existe trop peu de données pour fournir des indications utiles sur les frais courants.

17.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTA 1 - Effecten, geldmarktinstrumenten, ICB's en financiële derivaten

De rubriek « II. A. a. Obligaties » bevat niet alleen obligaties op lange termijn maar ook obligaties op korte termijn die binnen de 397 dagen vervallen:

Code ISIN	Dénomination	Date d'échéance
XS1197351577	INTESA SAN PAOLO 1.125 15-22 04/03A	04.03.22
XS1167352613	NATIONAL AUSTRALIA BK 0.875 15-22 20/01 A	20.01.22
XS0858585051	STANDARD CHARTERED 3.625 12-22 23/11A	23.11.22
FR0012648590	SUEZ FL.R 15-XX 30/03A	30.03.22

NOTE 2 - Autres charges

Le poste « IV. K. Autres charges (-) » du compte de résultats est composé de contributions payées à la FSMA pour ses frais de fonctionnement.

NOTE 3 - Pourcentage maximal de frais de gestion

La commission de gestion pour le gestionnaire de portefeuille à charge du compartiment s'élève respectivement à 0,60% sur une base annuelle pour la classe de base, 0,00% pour la classe N et 0,40% pour la classe P. Le niveau des rémunérations de gestion, hors éventuelles commissions à la performance, à charge de l'OPC dans laquelle le compartiment se propose d'investir, ne doit pas dépasser 10,00%.

NOTE 4 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 3:65, § 2 et 4 du Code des sociétés et des associations, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous:

Emoluments du (des) commissaire(s): 4.073,62 EUR HTVA.

Il n'existe pas d'émolument pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le commissaire ou par des personnes avec lesquelles le commissaire est lié.

NOTE 5 - Dépassements

- Dans le compartiment Sustainable Euro Corporate Bonds, du 08/04/21 au 18/05/21, il était question d'un dépassement dans la position de trésorerie, qui selon le prospectus ne peut pas dépasser les 10%.
Le dépassement était dû à la constitution progressive du portefeuille du compartiment, combinée à un certain nombre d'afflux qui ont eu un impact assez important sur les actifs limités sous gestion et qui, en raison de la liquidité légèrement inférieure, n'ont pas toujours immédiatement pu être investis de manière adéquate. Le 19/05, le volume investi a été porté au-dessus de 90% et donc la position de trésorerie en dessous de 10%.

- Dans le compartiment Sustainable Euro Corporate Bonds, du 8/04/21 au 27/04/21, il y a eu une violation concernant les positions investies. Selon le prospectus, au moins 70% doivent être investis dans des obligations d'entreprises et des instruments du marché monétaire, avec une notation comprise entre BBB- (S&P/Fitch) ou Baa3 (Moody's) et AAA (S&P/Fitch) ou Aaa (Moody's).
Le dépassement était dû à la constitution progressive du portefeuille du compartiment, combinée à un certain nombre d'afflux qui ont eu un impact assez important sur les actifs limités sous gestion et qui, en raison de la liquidité légèrement inférieure, n'ont pas toujours immédiatement pu être investis de manière adéquate. Le 28/04, le volume investi dans des obligations d'entreprises (avec les notations requises) a été relevé au-dessus de 70%.

- Dans le compartiment Sustainable Euro Corporate Bonds, du 8/04/21 tot 22/04/21, il y a eu une violation concernant les positions investies. Selon le prospectus, au moins 50% doivent être investis dans des obligations d'entreprises faisant partie de l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate Total Return Index.
Le dépassement était dû à la constitution progressive du portefeuille du compartiment, combinée à un certain nombre d'afflux qui ont eu un impact assez important sur les actifs limités sous gestion et qui, en raison de la liquidité légèrement inférieure, n'ont pas toujours immédiatement pu être investis de manière adéquate. Le 23/04, le volume investi dans des obligations composant l'indice a été relevé au-dessus de 50%.